



2013

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal



PR14.20PR

RAPPORT DE GESTION 2013

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes vaudoises et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2013.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
MUNICIPALITE	17
ADMINISTRATION GENERALE	29
SECRETARIAT GENERAL	30
FINANCES	39
RESSOURCES HUMAINES.....	43
CULTURE ET TOURISME.....	49
CULTURE	50
TOURISME	63
JEUNESSE ET COHESION SOCIALE	67
ENERGIES.....	97
SECURITE PUBLIQUE, POLICE NORD VAUDOIS	111
POLICE NORD VAUDOIS.....	112
DEFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) DU NORD VAUDOIS.....	125
SPORTS	131
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	139
URBANISME ET BATIMENTS	157

CONSEIL COMMUNAL

M. Pierre DESSEMONTET,
Président jusqu'au 30 juin 2013

M. Jean-David CHAPUIS
Président dès le 1^{er} juillet 2013

Mme Christine MORLEO
Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire adjointe

Mme Viviana RODRIGUES DA SILVA
Huissière

M. Bastien MORLEO
Huissier

1. Composition du Bureau

Premier semestre :

DESSEMONTET Pierre (PS), Président
 CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL), 1^{er} Vice-président
 TANNER Carmen (Verts), 2^e Vice-présidente
 CHERBUIN Pierre (PvL/UDF), scrutateur
 HALIMI Bexhet (S&E - La Gauche), scrutateur
 DESCAMPS Élisabeth (Verts), scrutatrice suppl.
 THONNEY Harry (PLR), scrutateur suppléant

Deuxième semestre :

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL), Président
 TANNER Carmen (Verts), 1^{ère} Vice-présidente
 CARP Catherine (PLR), 2^e Vice-présidente
 DESCAMPS Élisabeth (Verts), scrutatrice
 THONNEY Harry (PLR), scrutateur
 DETREY Claire-Lise, (PS), scrutatrice suppléante
 GAFNER Pascal (UDC), scrutateur suppléant

2. Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès le 01.01.2013	Dès le 07.11.2013
Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)	6	6
Parti libéral radical (PLR)	33	34
Union démocratique du centre (UDC)	7	7
Les Verts (Verts)	15	15
Union démocratique fédéral et Parti des Verts'libéraux (UDF et PvL)	6	5
Parti socialiste (PS)	29	29
Indépendants	4	4
	100	100

3. Membres du Conseil communal

Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)

FREY TAILLARD Martine
 GRAND Hélène
 HALIMI Bexhet
 HUMBERT Mathias
 JENNI Thomas

SUBRAMANIAM Gnanaseelan

Mutation :

05.09.2013 : MAMIN Yann remplace
 FREY TAILLARD Martine.

Parti libéral radical (PLR) :

ANGÉLOZ Guy
 ARMADA François
 BARTOLOTTA Anna Rita
 BETTEX Joëlle
 BRIAND Aude
 BUCHS Steves
 CARP Catherine
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DÉRIAZ Patrick
 DEWARRAT Anilda
 GABELLA Laurent
 GENTIZON Éric
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 HOFMANN Daniel
 INDULSI Nunzio

JAGGI WEPF Valérie
 JAQUIER Claude-Anne
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 ROULET-GRIN Pierrette
 THONNEY Harry
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VIQUERAT Dominique
 WEILER Christian

Mutations :

05.09.2013 : GRANDJEAN David remplace
 BRIAND Aude
 07.11.2013 : BERNHARD Maximilien a quitté l'UDF
 et rejoint le PLR.

Union démocratique du centre (UDC) :

DUBEY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 FORESTIER Didier
 GAFNER Pascal

SCHIRINZI Nicola
 VILLARD Roland
 WAGNIERE Émilienne
 Mutation : aucune

Les Verts (Verts) :

ANKEN Daniel
 DELISLE Robin
 DESCAMPS Elisabeth
 DIAZ Louisa
 DI PRINZIO Olivier
 GIROUD Christian
 HUNKELER Pierre
 LECHMANN Madeleine
 MÜLLER Monique
 PILLONEL Cédric

PITTET Sylvain
 SPICHIGER Fanny
 TANNER Carmen
 TÉTAZ Jean-Claude
 VENIZELOS Vassilis

Mutation :
 28.03.2013 : KRYEZI Arif remplace
 TÉTAZ Jean-Claude

Union démocratique fédérale et Parti des vert'libéraux (UDF et PvL) :

BERNHARD Maximilien
 CHAPUIS Jean-David
 CHERBUIN Pierre
 MONNEY Jean-Claude
 SCHNEIDER Maryse

WIND Bart.
 Mutations :
 02.05.2013 : MÜLLER Walter remplace
 SCHNEIDER Maryse.

Parti socialiste (PS) :

ARNABOLDI Pierre
 BALET Stéphane
 BLUM Pascal
 BOURGNON Julien
 BURDET Daniel
 DESSEMONTET Pierre
 DETREY Claire-Lise
 DUVOISIN Valérie
 FIVAZ Jacques
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 GIORGIATTI SUTTERLET Silvia
 GYGAX NOBS Aline
 HAJDARI Nuri
 JEYARATNAM Jeyashankar
 KERNEN Olivier
 KLAUS Jean-Louis
 LAYAZ-ROCHAT Christiane
 MAIBACH Olivier

MILLIOUD Marceline
 MÜLLER Joanne
 MÜLLER Philipp
 PEREY Jean-Claude
 REITER Alfons L.
 RICHARD Boris
 SUTTERLET Piero
 VALCESCHINI Giancarlo
 VUAGNIAUX Thierry
 VUAGNIAUX Yves

Mutations :
 07.02.2013 : RIBEAUD EDDAHBI Natacha remplace
 GIORGIATTI SUTTERLET Silvia.
 05.09.2013 : PITTORI Patrice remplace
 GYGAX NOBS Aline.
 07.11.2013 : PAPAZI Arta remplace
 BOURGNON Julien.

Indépendants :

FRANZI Raphaël
 VIAL Jean-Louis

WILLOMMET Alain
 WILLOMMET Loïc

Commissions permanentes

Commission de gestion

HUNKELER Pierre (Verts), Président 1^{er} et 2^e
 semestres

Membres :

COCHAND Daniel (PLR)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VUAGNIAUX Yves (PS)

WIND Bart (PvL/UDF)

Membres suppléants :

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
 FIVAZ Jacques (PS)
 FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche)
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 WAGNIERE Emilienne (UDC)
 TANNER Carmen (verts)

Mutations :

MÜLLER Walter (UDF/PvL) remplace CHAPUIS Jean-David et MAMIN Yann (S&E - La Gauche)

remplace FREY TAILLARD Martine comme membres suppléants.

Commission des finances

CARP Catherine (PLR), Présidente 1^{er} semestre
VILLARD Roland (UDC), Président 2^e semestre

VIQUERAT Dominique (PLR)

Membres :

BLUM Pascal (PS)
CARP Catherine (PLR)
GANDER Anne (PS)
JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
MONNEY Jean-Claude (UDF/PvL)
PITTET Sylvain (Verts)
VILLARD Roland (UDC)

Membres suppléants :

CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
FORESTIER Didier (UDC)
GUIGNARD Philippe (PLR)
HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
LECHMANN Madeleine (Verts)
VALCESCHINI Giancarlo (PS)

Mutation : aucune

Commission des affaires immobilières

BLUM Pascal (PS), Président 1^o semestre
Pascal GAFNER (UDC), Président 2^o semestre

Membres suppléants :

Membres :

ARMADA François (PLR)
BLUM Pascal (PS)
CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
GAFNER Pascal (UDC)
HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
KLAUS Jean-Louis (PS)
PAVID Philippe (PLR)
VENIZELOS Vassilis (Verts)

BURDET Daniel (PS)
DI PRINZIO Olivier (Verts)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
NICODET Marc (PLR)
SCHNEIDER Maryse (UDF/PvL).

Mutations :

MÜLLER Walter (UDF/PvL) remplace SCHNEIDER Maryse comme membre suppléant puis remplace CHAPUIS Jean-David comme membre. CHERBUIN Pierre (PvL/UDF) remplace MÜLLER Walter comme membre suppléant

Commission communale de recours

GILLIARD Laurent (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

BOURGNON Julien (PS)
CHEVALLEY Catherine (PLR)
PILLONEL Cédric (Verts)
FORESTIER Didier (UDC)
FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche)

Membres :

GAFNER Pascal (UDC)
GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
GILLIARD Laurent (PLR)
GILLIERON Anne-Louise (PLR)
KLAUS Jean-Louis (PS)
TÉTAZ Jean-Claude (Verts)
SUTTERLET Piero (PS)
SCHNEIDER Maryse (UDF/PvL)

Mutations :

DELISLE Robin (Verts) remplace TÉTAZ Jean-Claude et MÜLLER Walter (UDF/PvL) remplace SCHNEIDER Maryse comme membres. MAMIN Yann (S&E - La Gauche) remplace FREY TAILLARD Martine, MILLIOUD Marceline (PS) remplace BOURGNON Julien et CHERBUIN Pierre (PvL/UDF) remplace BERNHARD Maximilien comme membres suppléants.

Membres suppléants :

BERNHARD Maximilien (UDF/PvL)

Commission des pétitions

FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), Présidente 1^{er} semestre
GILLIÉRON Johann (PLR), Président 2^e semestre

FORESTIER Didier (UDC)
FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche)
GILLIERON Johann (PLR)
MÜLLER Monique (Verts)
SCHNEIDER Maryse (UDF/PvL)
VUAGNIAUX Thierry (PS).

Membres :

BALET Stéphane (PS)
BUCHS Steves(PLR)

Membres suppléants :

BERNHARD Maximilien (UDF/PvL)
 GILLET François (PLR)
 GIROUD Christian (Verts)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche)
 SUTTERLET Piero (PS)

Mutations :

MÜLLER Walter (UDF/PvL) remplace SCHNEIDER Maryse et MAMIN Yann (S&E - La Gauche) remplace FREY TAILLARD Martine comme membres. CHERBUIN Pierre (PvL/UDF) remplace BERNHARD Maximilien comme membre suppléant.

4. Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois en 2013.

Rapports des commissions

No	Objet	Date préavis	Approbation
PR12.32RA	Une demande de crédit d'étude de Fr. 970'000.- pour développer le quartier du Coteau Est : part communale au Syndicat chargé du plan de quartier (PQ) et de l'équipement.	11.10.2012	07.02.2013
PR12.34RA	La réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Younes Seghrouchni sur les modalités de l'introduction de poubelles de table sur les tables des terrasses des établissements publics yverdonnois.	26.10.2012	07.02.2013
PR12.38RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 725'000.- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz.	04.12.2012	07.02.2013 +A
PR12.39RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'938'000.- pour la réalisation de travaux d'infrastructures à la rue des Jordils.	27.11.2012	07.02.2013
PR12.40RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 75'000.- pour financer l'amélioration de la station de remplissage Gaz Naturel Carburant (GNC).	21.12.2012	07.02.2013
PR13.02RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 510'000.- pour les travaux de stabilisation et de renforcement de la route de Pomy « En Calamin » - étape 2.	29.01.2013	28.03.2013
PR13.03RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 750'000.- pour la participation de la ville au programme « ProKilowatt » et l'installation de 500 luminaires LED.	01.02.2013	28.03.2013
PR13.01RA	L'adoption d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres.	29.01.2013	02.05.2013 +A
PR13.04RA	La constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Fondation yverdonnoise pour le logement sur la parcelle no 832, à la rue Roger-de-Guimps et l'autorisation de démolir les bâtiments existants.	01.03.2013	02.05.2013
PR13.05RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 950'000.- pour les travaux de réfection des infrastructures du chemin du Fontenay et la réfection de la chaussée.	15.03.2013	02.05.2013
PR13.06RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'445'000.- pour des travaux de transformation et d'extension du réseau moyenne tension entre 2013 et 2015.	05.04.2013	06.06.2013 +A
PR13.07RA	La demande d'un crédit d'investissement pour l'achat de nouveaux compteurs électriques d'un montant de Fr. 130'000.-.	05.04.2013	06.06.2013
PR13.08RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 475'000.- pour les travaux de réhabilitation des collecteurs de l'avenue Général-Guisan ainsi que la réhabilitation des collecteurs de la rue de la Plaine.	18.04.2013	06.06.2013
PR13.09RA	Une demande de crédit de Fr. 280'000.- pour acquérir les terrains et réaliser un cheminement de mobilité douce entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel.	11.04.2013	06.06.2013
PR13.15RA	La 1ère série de compléments au budget 2013.		06.06.2013
PR13.12RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 137'000.- pour l'acquisition de logiciels destinés à la facturation des énergies et à la gestion des stocks.	29.04.2013	27.06.2013
PR13.13RA	La réponse au postulat de Monsieur le Conseiller Brian Oosterhoff « Sécurité de l'espace public ».	29.04.2013	27.06.2013 +A
PR13.16RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 120'000.- pour	16.05.2013	27.06.2013

	les travaux d'assainissement sur la parcelle 3041 – Centre équestre.		
PR13.17RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 270'000.- pour les travaux de réfection de la Villa d'Entremonts.	16.05.2013	27.06.2013
PR13.18RA	Les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2012.	31.05.2013	27.06.2013 +A
PR13.14RA	Les comptes communaux de l'exercice 2012 d'Yverdon-les-Bains.	24.04.2013	27.06.2013
PR13.10RA	- L'adoption du plan d'aménagement de la rue des Mouettes, - l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique, - l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 2'173'000.- pour le renouvellement de la superstructure de la rue des Mouettes, ainsi que pour l'introduction du système séparatif et le renouvellement des réseaux eau-gaz-électricité.	18.06.2013	05.09.2013 +A
PR13.11RA	- L'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « PST – Parc scientifique et technologique » et de ses amendements, - l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique, - l'adoption de la décision finale concernant l'étude d'impact sur l'environnement (Rapport EIE).	29.06.2013	05.09.2013
PR13.19RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 240'000.- pour le remplacement de l'installation de chauffage du collège des Quatre-Marronniers.	18.06.2013	05.09.2013
PR13.20RA	L'adoption du Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier cantonal/communal.	19.07.2013	03.10.2013 +A
PR13.22RA -BIS	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 352'000.- pour l'achat d'une fraction de la parcelle n°1132, appartenant à la coopérative du Cercle ouvrier, en vue de la construction d'un immeuble de logements pour étudiants par la fondation Staehli et une demande pour la mise à disposition d'une partie des parcelles nos 1131 et 1132, sous la forme d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la fondation Staehli.	26.07.2013	03.10.2013
PR13.23RA	- Une demande de crédit d'investissement de Fr. 5'950'000.- pour les travaux d'aménagements routiers, de mobilité douce et d'infrastructures entre la rue de Graveline et la rue Roger-de-Guimps, soit entre les km 1'500 et 1'900 de l'avenue des Trois-Lacs, - ainsi que pour la mise en œuvre des mesures PGEE pour la gestion des eaux de surface du secteur des Isles, - l'adoption des réponses aux oppositions du projet soumis à l'enquête publique.	19.07.2013	03.10.2013 +A
PR13.28RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 600'000.- pour la participation à une augmentation de capital de la société anonyme Energie Naturelle du Mollendruz.	26.08.2013	07.11.2013
PR13.29RA	L'arrêté d'imposition pour l'année 2014.	20.09.2013	07.11.2013
PR13.25RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'945'000.- pour les travaux de mise en conformité et de valorisation du camping des Iris.	16.08.2013	07.11.2013
PR13.21RA	- Le plan d'aménagement de la fermeture définitive de la place Pestalozzi au trafic individuel motorisé et de sa mesure d'accompagnement: « une zone 30 km/h dans le quartier Valentin-Jordils »; - les réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique; - la réponse à la motion du Conseiller C. Pillonel, du 6 novembre 2003, et à la motion du Conseiller S. Pittet, du 3 mai 2007 - l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 1'670'000.- pour l'aménagement de surfaces des rues, ainsi que pour la réalisation de travaux d'infrastructures pour les réseaux eau-gaz-électricité, ainsi que les collecteurs.	28.06.2013	07.11.2013
PR13.24RA	Une demande de crédit d'étude de Fr. 1'700'000.- pour la réalisation de la route de contournement et les ressources en	19.07.2013	07.11.2013

	personnel y relatif pour 2014 -2015.		
PR13.26RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 255'000.- pour l'amélioration de la télégestion du réseau de gaz.	26.08.2013	07.11.2013
PR13.27RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 254'000.- pour les travaux de modernisation des stations de détente gaz.	26.08.2013	07.11.2013
PR13.30RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'410'000.- pour la réalisation de l'étape 3 du réseau fibre optique primaire et pour la réalisation d'un quartier test en FTTH.	24.09.2013	12.12.2013 +A
PR13.31RA	Une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'130'000.- pour les travaux de rénovation de l'Hôtel-de-Ville.	24.10.2013	12.12.2013 +A
PR13.32RA	- Une demande d'autorisation pour l'échange de 73 m ² de la parcelle communale n° 2'301 correspondant à 831 m ² de surface brute de plancher constructible dans le plan de quartier St-Roch – Haldimand – Industrie contre 8 lots dans les propriétés par étages (PPE) à créer sur les parcelles 6423 et 6424 englobées dans le périmètre du quartier précité, - une demande d'autorisation pour la démolition du bâtiment 770b sis sur la parcelle communale n°2'301 (ancien Café du Raisin), ainsi que des bâtiments 774a et 774b sis sur la parcelle n°2'302, - une demande d'autorisation pour l'inscription au Registre foncier des servitudes qui permettront l'accès et l'usage public du parc arboré prévu par le plan de quartier St-Roch – Haldimand – Industrie.	30.10.2013	12.12.2013
PR13.34RA	La 2ème série de compléments au budget 2013.	01.11.2013	12.12.2013
PR13.33RA	L'adoption du budget pour l'année 2014.	24.10.2013	12.12.2013

+A = Avec amendement

Proposition individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Postulat	Elisabeth DESCAMPS	Pour un service de transports publics encore plus performant à Yverdon.	07.02.2013	Transformé en interpellation
Motion	Brian OOSTERHOFF	Avenir du projet d'implantation du Skatepark.	07.02.2013	Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
Interpellation	Daniel COCHAND	Au sujet de la consultation d'AggloY.	07.02.2013	
Question	Johann GILLIÉRON	Suite postulat du 01.12.2011 intitulé "Un AggloY par-et pour des Yverdonnois et la région".	07.02.2013	
Question	Philippe GRUET	Convention de fusion Yverdon-les-Bains et Gressy - Transports publics.	07.02.2013	
Postulat	Jean-Louis KLAUS	Billets Mobilis trois arrêts.	07.02.2013	Transformé en interpellation
Question	Valérie JAGGI WEPF	Réponse à l'informatisation de la salle des débats.	07.02.2013	
Question	Dominique VIQUERAT	Non relocation du local situé à la rue de l'Ancienne poste.	07.02.2013	
Question	Philippe GUIGNARD	Retrait PR12.37PR.	28.03.2013	
Interpellation	François ARMADA	Courrier d'entreprises yverdonnoises au sujet de leur développement territorial.	28.03.2013	
Question	Pierre CHERBUIN	Plan général d'affectation.	28.03.2013	
Question	Pascal GAFNER	État du réseau routier yverdonnois.	28.03.2013	
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Parcelle 3039 de la famille FREYMOND pour affectation aux logements.	28.03.2013	
Postulat	Carmen TANNER et Mathias HUMBERT	Mini-déchetteries de quartier et/ou déchetterie mobile.	02.05.2013	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Projet de	Roland VILLARD	OUI à la dignité, NON à la	02.05.2013	Pris en considération

règlement		mendicité!	et renvoyé à une commission
Question	Jean-David CHAPUIS	Gestion et loyer buvette du stade municipal.	02.05.2013
Question	Madeleine LECHMANN	Utilisation des radars et mesures prises dans les zones 30.	02.05.2013
Question	Madeleine LECHMANN	Respect du règlement communal des places de stationnement et places de stationnement pour les vélos au Conservatoire.	02.05.2013
Interpellation	Alain WILLOMMET	Déclaration - Mise au point Association Yverdon-Sport Juniors et FC Romandie.	02.05.2013
Question	Christian GIROUD	Suite Postulat "Pour un Mujon vivant et non pollué" du 16.06.2011.	02.05.2013
Question	Aude BRIAND	Élaboration du plan de stationnement suite Postulat "Stop à l'engorgement planifié et à la pénurie organisée" accepté le 02.02.2012.	02.05.2013
Question	Dominique VIQUERAT	JECOS Passeport-vacances 2013.	02.05.2013
Question	Didier FORESTIER	Dépôts d'ordures sauvages	06.06.2013
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Projet de développement zone Gare-Lac, suite postulat du 06.10.2011.	06.06.2013
Vœu	Olivier DI PRINZIO	Compteurs intelligents, économie d'énergie et de données.	06.06.2013
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Navigation sur le lac de Neuchâtel, croisière départ et retour à Yverdon-les-Bains.	06.06.2013
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Mobilier urbain du Parc des Rives.	27.06.2013
Question	Daniel COCHAND	Le plan des investissements / quartier St-Georges.	27.06.2013
Question	Daniel COCHAND	Les subventions fédérales pour AggloY.	27.06.2013
Interpellation	Valérie JAGGI WEPF	Pénurie de médecins à Yverdon-les-Bains.	27.06.2013
Question	Brian OOSTERHOFF	Avancée du dossier Skatepark, suite motion du 7 février 2013.	27.06.2013
Question	Pascal GAFNER	Piscine plein air d'Yverdon-les-Bains.	27.06.2013
Question	Pascal BLUM	Entretien du Petit Globe.	27.06.2013
Question	Anna Rita BARTOLOTTA	"Flyers" de JECOS / 1er prix Ville en santé 2013.	27.06.2013
Question	Elisabeth DESCAMPS	Mise en place de la conciliation extrajudiciaire.	05.09.2013
Question	Elisabeth DESCAMPS	Suite interpellation du 07.02.2013 : Pour un service de transports publics encore plus performant à Yverdon.	05.09.2013
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Aide aux familles modestes.	05.09.2013
Question	Pierre DESSEMONTET	Accueil de jour.	05.09.2013
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Parties, prenantes ou pas ?	05.09.2013
Question	Daniel COCHAND	Parcage des enseignants sur territoire yverdonnois.	05.09.2013
Question	Pascal GAFNER	Réponses aux questions du 27.06.2013 sur le PR13.17PR Villa Entremonts.	05.09.2013
Question	Johann GILLIÉRON	Sortie Sud de l'autoroute.	03.10.2013
Question	Johann GILLIÉRON	Mobilité, départ de UPC Cablecom et Y-parc	03.10.2013
Interpellation	Emilienne WAGNIÈRE	Passage pour piétons entre le café du Château et la Maison d'Ailleurs.	07.11.2013
Interpellation	Emilienne WAGNIÈRE	Demande de location de l'Entraide	07.11.2013

		familiale d'une surface commerciale avec huit places de parc à la rue des Uttins 40.		
Question	Michel DUBEY	Circulation des vélos au centre-ville.	07.11.2013	
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Demande de desserte à Yverdon-les-Bains et dans le Nord vaudois de la Compagnie de navigation LNM.	07.11.2013	
Motion	Roland VILLARD et l'UDC	Pour un prix Yverdonnois de la culture.	12.12.2013	Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
Motion	Roland VILLARD et l'UDC	Pour une « culture populaire et des activités sportives accessibles à tous ».	12.12.2013	Transformée en postulat / Non pris en considération.
Postulat	Fanny SPICHIGER	Pour une meilleure sécurisation des piétons.	12.12.2013	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Raphaël FRANZI	Moyens complémentaires mis en place pour aider les SDF.	12.12.2013	
Question	Didier FORESTIER	Passage pour piétons à la rue des Remparts en face de l'ex. RED-Bar.	12.12.2013	

5. Observation de la Commission de Gestion

Administration

Observation.2.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que les préavis soient systématiquement vérifiés et qu'ils contiennent des informations précises sur le contexte, les références aux éventuels préavis précédents ou les autres préavis liés à celui qui est présenté et les opérations déjà effectuées, telles les dates de mises à l'enquête. **Réponse :** La Municipalité prend acte de cette demande et invite le secrétariat général, en particulier, et tous les services de l'administration, en général, à être particulièrement attentifs à la remise dans leur contexte des projets présentés au Conseil communal.

Observation 2.2 :

La COGE demande à la Municipalité d'encourager une promotion active de la ville auprès des utilisateurs et visiteurs d'Y-Parc. La COGE demande également à la Municipalité de mieux faire connaître Y-Parc aux habitants de la ville. **Réponse :** De manière générale, une attention soutenue est apportée aux relations entre la ville et Y-PARC, notamment au travers de certaines activités menées par la société de gestion et d'animation du parc scientifique et technologique (Y-Parc SA). La série d'événements "Les Minutes du Parc", organisés six fois par année dès 2013, s'inscrit particulièrement bien dans cette optique. Ouverts à tous et privilégiant la rencontre des entreprises d'Y-PARC et des acteurs économiques de la région, ils sont l'occasion, d'une part, de faire découvrir des lieux emblématiques de la ville (Maison d'Ailleurs, Hôtel de Ville, etc.) aux résidents du parc, et d'autre part, de faire découvrir Y-PARC

de l'intérieur (présentation d'entreprises et de sujets d'actualité, tenue d'événements dans des locaux d'entreprises du parc) à des personnes externes. D'autres types de relations entre la ville, la population et Y-PARC sont également à relever :

- face au manque dont Y-PARC souffre en matière d'infrastructures d'hôtellerie et de restauration, il est fait régulièrement appel aux infrastructures d'accueil, de restauration et d'hôtellerie de la ville et de la région par/pour des entreprises résidentes ou des visiteurs du parc ;
- une présence régulière est assurée dans les médias, par une communication régulière, soit au travers de communiqués de presse repris par les rédactions régionales, soit par la rédaction d'articles dans la rubrique "Chronique de l'ADNV" (La Région) ;
- participation en juin 2012 à la journée des inaugurations de la ville, dont celle des aménagements paysagers d'Y-PARC (animation musicale, discours et panneaux d'information sur Y-PARC) ;
- réflexions en cours pour l'organisation d'une journée d'animation à Y-PARC destinée au grand public (course d'orientation, jeux et découvertes "scientifiques", etc.) ;
- réflexions en cours pour l'accueil d'activités ludiques et éducatives dans la future zone de services d'Y-PARC afin d'en faire un lieu de vie et de découvertes scientifiques pour la population régionale.

Observation 2.3 :

La COGE demande à la Municipalité d'intensifier les efforts visant à légaliser et rendre disponibles des terrains, dans d'autres secteurs du territoire communal, destinés à des activités artisanales ou industrielles qui ne répondent pas ou plus aux critères Y-Parc. **Réponse :** La Municipalité œuvre sur plusieurs plans pour faire face à la pénurie constatée dans l'offre en terrains et bâtiments à destination artisanale et industrielle : en premier lieu, elle analyse, lors des demandes d'octroi des permis de construire, les justifications présentées aux demandes de changement d'affectation concernant des locaux situés dans des zones d'activité. La plupart du temps, ces changements d'affectation sont refusés, de manière à ne pas appauvrir encore le réservoir de surfaces disponibles. En second lieu, les services œuvrent sans relâche pour faire aboutir la légalisation des nouveaux quartiers (Coteau Est, Aux Parties et Gare-Lac), qui permettront le développement de

nouvelles zones d'activité. Finalement, il est question de développer un plan de quartier pour valoriser les terrains, propriété de la ville, jouxtant Flexcell, lesquels pourraient accueillir à terme de nouvelles activités industrielles. Une communication est parvenue au Conseil à fin décembre 2013, présentant le recensement des zones d'activité encore disponibles.

Observation 2.4 :

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer qu'avant fin septembre 2013 tous ses représentants dans des entités intercommunales ou sociétés dans lesquelles la commune est engagée soient en possession d'une lettre de mission sur la base du préavis PR11.24PR. **Réponse :** La Municipalité prend acte de cette requête ainsi que de l'échéance fixée. Elle informe les Conseillers que le travail d'élaboration est toujours en cours pour ce qui concerne les associations intercommunales.

Urbanisme et Bâtiments

Observation 4.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que les ressources du service de l'urbanisme répondent aux besoins d'une ville en plein développement. **Réponse :** L'urbanisme de la ville d'Yverdon-les-Bains se compose d'un responsable et de trois urbanistes. Ils ont pour mission de développer les nouvelles planifications et de gérer des projets d'aménagement de l'espace public. Ces effectifs ont été adaptés par le passé à l'augmentation significative du nombre de dossiers à gérer et continueront à l'être en fonction de l'augmentation des sollicitations.

Observation 4.2 :

La COGE demande de réviser rapidement le règlement du PGA et les plans de quartier obsolètes pour assurer que la densification et le développement de la ville se fassent de la façon la plus harmonieuse possible. **Réponse :** la révision du règlement du Plan général d'affectation (PGA) fait actuellement l'objet d'un préavis au Conseil communal pour l'obtention des crédits nécessaires pour le réviser tout comme le plan directeur communal (PDCoM). Par ailleurs, plusieurs Plans de quartiers (PQ), par exemple celui du Parc scientifique et technologique (PST) ou le PQ Saint-Georges, ont fait l'objet d'une révision ou le feront prochainement afin que la densification et le développement de la ville se fasse le plus harmonieusement possible. Face à la complexité des procédures à mener pour modifier ces planifications et à la quantité extrêmement élevée du nombre de dossiers à gérer simultanément, les règlements sont révisés au fur et à mesure des priorités fixées par la Municipalité.

Observation 4.3 :

La COGE demande de mettre en route rapidement la révision du Plan directeur communal, qui n'est plus adapté à la situation actuelle. **Réponse :** Voir observation 4.2

Observation 4.4 :

La COGE demande que le suivi de l'état des bâtiments communaux soit affiné et que les travaux d'entretien et de rénovation nécessaires soient effectués en fonction des besoins, sans attendre que l'urgence les impose. **Réponse :** La gestion des bâtiments propriétés de la ville est effectuée par 3 responsables, chacun ayant un portefeuille d'immeubles (bâtiments financiers et HLM, bâtiments administratifs et bâtiments scolaires). Au cours des dernières années, de nombreux bâtiments ont été assainis intégralement afin d'améliorer leur état ou leur donner une nouvelle vocation. Il s'agit principalement du bâtiment du café du Château avec la salle Jules Verne, la garderie d'enfants située dans l'immeuble des pates Besson au Quai de Nogent et le nouveau conservatoire de musique à la rue des Cygnes. De nombreux autres bâtiments ont été assainis partiellement, comme la Villa d'Entremonts, la piscine/patinoire, certains HLM, différentes écoles ou le bâtiment de l'Ancienne-Poste. Pour ce qui est des prochaines années, différents montants sont d'ores et déjà prévus au plan des investissements pour procéder à de nouvelles rénovations. Il s'agit notamment de l'Hôtel de Ville (en cours) et du Théâtre Benno Besson. Les ressources tant financières qu'humaines étant limitées, l'entretien des immeubles propriétés de la ville est planifié au mieux en fonction des priorités.

 Culture et tourisme

Observation.9.1 :

La COGE demande que les décisions concernant l'avenir des locaux de la Bibliothèque soient prises rapidement. **Réponse :** La Municipalité a validé, dans sa séance du 17 avril 2013, le programme du projet de bâtiment multifonctionnel sur la place de

l'Ancien Stand, susceptible d'abriter notamment un multiplexe de cinéma et une nouvelle bibliothèque publique aux prestations augmentées. Un préavis concernant un crédit d'étude sera présenté prochainement au conseil communal.

 Energies

Observation 10.1 :

La COGE demande à la Municipalité de formaliser avant fin 2013 le contrat de prestations réglant les relations opérationnelles entre la Sagenord et la Commune, ainsi que la convention qui doit régler formellement les questions liées à la fourniture de l'eau. **Réponse :** La convention avec les communes a été signée durant l'été 2013. Le contrat de prestations a pour sa part été signé en novembre 2013.

Le COGE invite la Municipalité à respecter les taux de renouvellement recommandés pour les installations techniques, en tenant compte des nécessités de rattrapages dans ce domaine. **Réponse :** La Municipalité a étudié la possibilité d'accélérer le programme de renouvellement des réseaux en allégeant le processus budgétaire via l'octroi au Service des énergies d'un crédit cadre pour une période de 3 ans. Le Conseil a adopté un crédit global pour un programme de renouvellement des infrastructures en 2014.

Observation 10.2 :

 Bureau d'agglomération AggloY

Observation 11.1 :

La COGE demande que la cohérence des préavis, projets et investissements communaux avec AggloY soit mieux mise en évidence et que les éventuelles différences soient bien explicitées. **Réponse :** La Municipalité se propose d'introduire, dans tous les préavis portant sur l'octroi d'un crédit d'investissement dans le domaine de l'aménagement et des infrastructures, une rubrique "Coordination avec le projet d'agglomération", de la même façon qu'il existe une rubrique "Boussole 21".

fois en novembre 2013. Il a intégré des représentants des Communes du district du Nord-Vaudois non membres de l'agglomération. Par ailleurs, afin de renforcer la gouvernance de l'agglomération et de permettre une meilleure information des Conseils communaux et généraux de l'agglomération quant aux études et réalisations de mesures en cours et à venir, la Commission intercommunale, regroupant les représentants des Communes au sein du Comité de pilotage (COPIL), a décidé la mise sur pied d'une Commission consultative d'agglomération extraparlamentaire composée d'une délégation de chacun des huit Conseils communaux ou généraux de l'agglomération. Cette nouvelle instance, dont les contours sont encore à préciser, a siégé une première fois le 10 octobre 2013. Quant à la structure chargée de conduire le projet d'agglomération, le Comité de pilotage n'a pas prévu son renforcement. A ce stade de concrétisation des modules et concepts, le travail appartient aujourd'hui plus aux administrations des communes membres qu'au bureau lui-même.

Observation 11.2 :

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que la gouvernance d'AggloY soit renforcée et clarifiée et que le bureau d'agglomération soit adapté à l'ampleur du projet. **Réponse :** Le comité de pilotage du projet d'agglomération a décidé, en avril dernier, de la tenue d'une Conférence d'agglomération à l'adresse de l'ensemble des Conseillers communaux et généraux de l'agglomération. Cet événement, dont la fréquence sera annuelle ou biannuelle, a eu lieu une première

 6. Vœux de la Commission de gestion

 Municipalité

Vœu 1.1

La COGE demande à la Municipalité de veiller à un meilleur équilibre entre les différents chapitres du rapport de gestion et d'assurer qu'il reflète de façon aussi complète que possible les activités des entités et sociétés intercommunales sur le territoire d'Yverdon-les-Bains. **Réponse :** la Municipalité a

introduit une nouvelle structure dans son rapport de gestion 2013. Chaque dicastère établit un résumé de l'activité des entités intercommunales ou délégations placées sous sa responsabilité.

Vœu 1.2

La COGE demande à la Municipalité de mettre à jour ses réponses aux observations faites par la

commission l'année précédente. **Réponse** : le présent rapport contient l'actualisation des observations pour lesquelles cette dernière a du

sens en raison de la survenue d'éléments nouveaux.

Secrétariat général

Vœu 2.1

La COGE invite la Municipalité à publier et tenir à jour sur le site Internet de la commune la liste et la composition des commissions consultatives, avec une brève description de leurs tâches. **Réponse** : la liste des commissions et de leurs membres est régulièrement actualisée. Elle figure sur le site internet. Un bref descriptif de chaque commission consultative est en cours d'élaboration.

Copropriété du Parc Scientifique et Technologique et les propriétaires immobiliers d'Y-PARC.

Vœu 2.3

La COGE suggère à la Municipalité de prévoir à Y-Parc une « porte d'entrée » - un lieu d'accueil bien visible - et de mettre en place une signalétique en rapport avec l'importance et la qualité d'un parc scientifique et technologique. **Réponse** : Y-Parc SA a constitué un groupe de travail (composé de représentants des propriétaires fonciers et immobiliers du parc et de spécialistes de l'administration communale et cantonale) chargé de recenser les besoins du site en matière de signalétique et d'élaborer un projet en vue de son implémentation durant la premier semestre 2014. Le projet suit son cours : le financement a été obtenu et le mandataire engagé

Vœu 2.2

La COGE demande à la Municipalité d'activer les démarches de certification nature-écologie pour Y-Parc. **Réponse** : - Y-Parc SA a pris contact avec la Fondation Nature & Economie pour mieux connaître les conditions et la procédure nécessaire à l'obtention d'une certification. Des réflexions sont actuellement en cours en collaboration avec la

Travaux et Environnement

Vœu 5.1

La COGE demande à la Municipalité d'améliorer, dans la mesure du possible, l'esthétique des giratoires provisoires. **Réponse** : L'amélioration de l'esthétique des giratoires provisoires, notamment celui du pont Tordu et celui situé à la rue d'Entremonts sont en cours et s'inscrivent dans la

procédure liée à la législation de l'ouverture du chemin de la Chèvre. Nous avons entrepris toutes les démarches nécessaires à cette légalisation et nous sommes actuellement dans l'attente de la position du Canton, qui devrait nous parvenir très prochainement.

Sécurité publique – Police Nord vaudois

Vœu 6.1

La COGE demande que les statistiques de police continuent d'être clairement séparées pour Yverdon-les-Bains et que, pour les accidents, le

type de véhicule concerné soit précisé. **Réponse** : les modifications demandées ont été apportées dans les tableaux page 118 du présent rapport.

Jeunesse et cohésion sociale

Vœu 8.1

La COGE demande que la Municipalité délègue au comité de direction de l'ARAS le municipal en charge des affaires sociales et non la municipale responsable de la culture. **Réponse** : Mme Nathalie Saugy, municipale de la culture et du tourisme a été élue présidente du comité de l'ARAS par le conseil intercommunal lors de la première séance de la législature 2011-2016 avant la création du service Jeunesse et cohésion sociale. Cette nomination est valable pour la durée de la législature. M. Jean-Claude Ruchet, municipal du dicastère de la Jeunesse et de la cohésion sociale, représente la ville au sein du législatif de l'ARAS.

Vœu 8.2

La COGE invite la Municipalité à prévoir une offre en locaux et espaces communautaires dans les quartiers existants comme dans les nouveaux quartiers. **Réponse** : les démarches communautaires conduites dans les quartiers amènent leurs habitants à solliciter en premier lieu des locaux et des espaces pour se rencontrer. La Municipalité est consciente de ce besoin qu'elle estime parfaitement légitime et nécessaire. Dans ce contexte, des locaux ont été mis à disposition des habitants de Pierre-de-Savoie et de Sous-Bois. Une solution est actuellement à l'étude pour le quartier de la Villette ainsi que pour d'autres quartiers. Dans le cadre des développements de nouveaux quartiers, la Municipalité envisagera une offre en

locaux communautaires pour les habitants concernés.

Vœu 8.3

La COGE demande à la Municipalité de veiller à conserver tout le potentiel d'accueil existant, en parallèle au développement de nouvelles capacités.

Réponse : la Municipalité est consciente des besoins actuels et futurs en matière d'accueil pré et

parascolaire. Elle prévoit de développer en priorité l'accueil parascolaire pour assurer la prise en charge des élèves de 8 à 12 ans. Ce développement est conditionné au projet de construction du collège secondaire à Gare-Lac qui libérera des locaux dans les bâtiments existants. Au plan préscolaire, la Municipalité étudie également de nouvelles capacités.

Culture et tourisme

Vœu 9.1

La COGE invite la Municipalité à renforcer la promotion de la culture auprès des jeunes.

Réponse : La promotion de la culture auprès des jeunes est une thématique centrale de la politique culturelle de la ville. Toutes les institutions culturelles sont vivement encouragées à développer une offre pour les enfants et adolescents (augmentation en 2012 et 2013 des spectacles jeunes public dans les théâtres, projets en 2014 de spectacles pour les adolescents, intensification des relations entre les directeurs de théâtre et les directions des écoles, augmentation de l'accueil des classes au centre d'art, nouveaux projets de médiation culturelle dans les musées, reprise des négociations avec le canton pour accueillir les enfants des écoles dans le cadre de prestations de « bibliothèque scolaire ». Le développement de l'accès à la culture pour la jeunesse, ou médiation culturelle, nécessite la mise en place de collaborations systématiques avec les écoles, le service jeunesse et cohésion sociale et les associations locales et régionales en lien avec la jeunesse.

Vœu 9.2

La COGE demande à la Municipalité de s'engager plus activement pour accueillir chaque année une ou des manifestations d'envergure aux Rives du Lac. **Réponse** : La Municipalité a mis en place deux commissions événementielles, l'une stratégique et l'autre opérationnelle dans le but d'aboutir prochainement à une véritable politique événementielle permettant d'une part, d'améliorer l'accueil, la coordination et le suivi des manifestations et d'autre part, de renforcer le positionnement de la ville en accueillant ou en générant certaines manifestations selon des critères bien définis. Le service de la culture est très impliqué dans cette vaste réflexion et maintient en parallèle des contacts étroits avec des organisateurs de manifestations. A court terme, des ressources humaines et financières seront nécessaires pour garantir, le suivi et l'organisation

de telles manifestations, sans quoi Yverdon-les-Bains ne pourra être un site concurrentiel.

Vœu 9.3

La COGE demande à la Municipalité de soutenir activement les spectacles de rues, en particulier dans le cadre des Jeux du Castrum. **Réponse** : Les spectacles ou animations culturelles dans la rue se multiplient à Yverdon-les-Bains (performance du centre d'art, de la Maison d'Ailleurs, des théâtres, nuit des musées, fête de la musique, de la danse, Gospel Air en juin 2014...) car le service de la culture et les nouvelles directions en place dans les institutions ont à cœur de renforcer l'animation du centre-ville et d'aller à la rencontre du public.

Vœu 9.4

La COGE invite la Municipalité à repenser la promotion et le développement de l'utilisation de la Marive en adaptant, au besoin, le cahier des charges du personnel. **Réponse** : Un mandat d'audit, confié à la société PwC est en cours. La société rencontre actuellement les différents collaborateurs et partenaires de la Marive. Les conclusions de ce rapport seront transmises à la Municipalité dans le courant du premier semestre 2014.

Vœu 9.5

La COGE demande à la Municipalité de reprendre le projet de rafraîchir l'air de la Marive en période chaude, en examinant notamment les possibilités d'utiliser l'eau du lac ou de la Thièle pour refroidir ou réchauffer la salle. **Réponse** : Ce problème de ventilation/climatisation de La Marive est pris très au sérieux. Une étude a déjà été réalisée et préconisait une installation classique de climatisation extrêmement coûteuse. A l'époque cette solution n'avait pas été retenue. Il y a lieu aujourd'hui de réévaluer la pertinence d'un tel investissement, ou de faire d'autres investigations dans le cadre de la démarche d'audit mentionnée ci-dessus.

7. Bureau Électoral

Votation fédérale du 3 mars 2013.

Votants : 14'786. Participation : 41%

Objets :

- CH1 Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale
 CH2 Initiative populaire du 26 février 2008 « contre les rémunérations abusives »
 CH3 Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 71.44%	accepté à 70.84%	Rejeté (pas de double majorité)
CH2	accepté à 73.32%	accepté à 66.52%	accepté
CH3	accepté à 59.51%	accepté à 56.45%	accepté

Votations fédérale et cantonale du 9 juin 2013.

Votants : 14'816. Participation : 37.8%

Objets :

- CH1 Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Election du Conseil fédéral par le peuple"
 CH2 Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)
- VD1 Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative.
 VD2 Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai récolte des signatures en cas de référendum facultatif)
 VD3 Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)
 VD4 Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 76.79%	rejeté à 79.54%	rejeté
CH2	accepté à 66.66%	accepté à 70.72%	accepté
VD1	accepté à 78.35%	accepté à 82.35%	
VD2	accepté à 81.21%	accepté à 83.22%	
VD3	accepté à 88.30%	accepté à 95.32%	
VD4	accepté à 87.61%	accepté à 94.88%	

Votation fédérale du 22 septembre 2013.

Votants : 14'866. Participation : 43.2 %

Objets :

- CH1 Initiative populaire du 5 janvier 2012 "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire"
 CH2 Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)
 CH3 Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanal et le commerce (Loi sur le travail, LTr)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 64.41%	rejeté à 66.22%	rejeté
CH2	accepté à 67.05%	accepté à 73.60%	accepté
CH3	rejeté à 52.31%	accepté à 55.30%	accepté

Votation fédérale du 24 novembre 2013.

Votants : 14'864. Participation 50.25 %

Objets :

CH1 Initiative populaire "1:12 - Pour des salaires équitables"

CH2 Initiative populaire "Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants"

CH3 Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 56.08%	rejeté à 63.04%	rejeté
CH2	rejeté à 67.05%	rejeté à 66.81%	rejeté
CH3	rejeté à 64.07%	rejeté à 63.52%	rejeté

MUNICIPALITE

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Madame Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Monsieur Yves Martin
Secrétaire municipal adjoint

MUNICIPALITE



De g. à dr.

M. Jean-Daniel Carrard, M. Jean-Claude Ruchet, Mme Nathalie Saugy, M. Daniel von Siebenthal, Mme Marianne Savary, M. Marc-André Burkhard, Mme Gloria Capt

Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2013

- **M. Daniel von Siebenthal (SOC)**
Syndic
Administration générale, service des finances,
Ressources humaines,
Agenda 21, Mobilité
- **Mme Nathalie Saugy (SOC)**
Vice-Syndic
Municipale
Culture et tourisme
- **Mme Marianne Savary (VERTS)**
Municipale
Urbanisme et bâtiments
- **Mme Gloria Capt (PLR)**
Municipale
Energies
- **M. Jean-Claude Ruchet (SOC)**
Municipal
Jeunesse et cohésion sociale
- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR)**
Municipal
Police, défense incendie et secours, sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR)**
Municipal
Travaux et environnement

Activités de la Municipalité

L'année 2013 a été placée sous le signe de la réflexion et de l'aboutissement de procédures importantes pour la concrétisation de projets d'infrastructures et de légalisation de terrains. Du côté de la réflexion, nous rangeons entre autres dossiers importants, celle qui porte sur le processus de réalisation de la route de contournement, la redéfinition de la politique du stationnement et la révision des priorités d'investissement. Du côté de l'aboutissement des procédures majeures ou du franchissement

d'étapes décisives, nous plaçons, en particulier, l'adoption de la révision du Plan Partiel d'Affectation du PST, la présentation au Conseil, pour adoption, du PDL Gare-Lac, l'intégration du projet d'éoliennes du Mollendruz dans le Plan directeur cantonal, l'adoption du projet de fermeture de la Place Pestalozzi et la mise en zone 30 de Valentin-Jordils, ainsi que le lancement de l'appel à candidatures pour la Place d'Armes. Le bilan de mi-législature communiqué au Conseil, le 11 mars 2014, contient de manière plus détaillée et

plus large les actions menées par les différents services. Sans être exhaustif, cet inventaire permet de comprendre l'ampleur des transformations en gestation pour la 2^{ème} ville du canton. Ce sont bien des jalons essentiels pour absorber la croissance démographique qui ne se dément pas sur le canton de Vaud. Les chiffres publiés récemment par le service de la statistique indiquent que le nombre de ménages pourrait augmenter de 79'300 unités dans le canton entre 2010 et 2030 correspondant à une croissance de la population de 166'000 habitants. La répartition de ce mouvement dans les districts se ferait de manière relativement homogène, avec une croissance prévue de 11% sur le Jura-Nord vaudois.

Une étude plus fine de la taille des ménages permet de prédire le nombre et type de logements supplémentaires qui seront nécessaires pour absorber la demande. A cet égard, il est prévu une plus forte demande pour les logements de grande taille (4 pièces ou plus). La structure globale du parc de logements restera néanmoins stable avec 52% de logements de trois ou quatre pièces, et une taille moyenne de 3,5 pièces.

Ces données permettent de conforter la Municipalité dans sa politique de légalisation de nouveaux quartiers, susceptibles d'absorber cette

croissance. Mais, cette tendance s'accompagne d'autres catégories de besoins, en infrastructures, bâtiments scolaires, emplois, transports, etc. Ce qui nous ramène évidemment aux préoccupations en matière d'investissements, de priorités et de ressources à préserver.

L'année 2013 a également été marquée par une volonté d'amélioration de la gouvernance. Cette dernière s'est traduite, en particulier, par l'instauration d'un dialogue direct entre la Municipalité et les représentants des partis yverdonnois. Il a été convenu d'instaurer une rencontre annuelle, qui permettra de faire un tour d'horizon des principaux dossiers et d'apporter si nécessaire, une certaine régulation dans les rapports entre l'Exécutif et l'organe délibérant. Par ailleurs, une refonte des commissions Mobilité et Urbanisme a été décidée. Elle a abouti à une fusion desdites commissions et à une définition du cahier des charges des délégué-e-s.

Pour répondre aux vœux de la Commission de gestion, c'est une nouvelle mouture du rapport de gestion que vous découvrirez ici. Plus condensé, construit sur une trame commune à tous les services, nous espérons qu'il répondra aux attentes et besoins d'informations essentielles de l'organe de surveillance de l'action de l'administration.

Rapport sur les délégations auprès des personnes morales Y-Parc SA

Les orientations majeures annoncées lors de l'augmentation de la participation de la ville au capital social (CO10.08) sont activement mises en œuvre par le directeur, M. Sandy Wetzel, engagé en 2012, et son équipe qui a depuis été consolidée. Trois axes ont été renforcés au sein de la société. Son rôle d'interface est aujourd'hui reconnu. Il est joué tant entre les entreprises du Parc scientifique et technologique, les organismes de soutien et de financement des entreprises, les partenaires industriels et académiques extérieurs, qu'à l'intérieur du site pour favoriser le réseautage et les collaborations interentreprises. Il permet d'apporter une expertise et de faire économiser du temps à des sociétés dont la taille critique n'est souvent pas suffisante pour disposer de l'ensemble des ressources nécessaires. Son rôle fédérateur a également pris de l'essor, grâce à l'investissement sur le marketing et la communication. Des événements sont régulièrement organisés sur le site ou à l'extérieur (workshops thématiques, conférences, symposiums, etc.). Deux thèmes ont particulièrement animé le site en 2013 : celui de la mobilité et de la signalétique à l'intérieur du site.

Ces deux chantiers ont effectivement débuté en 2013, mais prendront leurs effets essentiellement en 2014. La dynamique ainsi insufflée contribue à créer un sentiment d'appartenance à un lieu privilégié en tant que communauté professionnelle. Finalement, son positionnement dans le domaine de la recherche et du développement est conforté par le succès incontestable de l'incubateur. Les jeunes pousses disposent d'un délai d'environ deux ans pour développer leur projet entrepreneurial. Les surfaces mises à disposition sont occupées en quasi-totalité. Au total, depuis sa création en 2011, l'incubateur est à l'origine de la création de 65 emplois (35 dans les start-up actuellement dans l'incubateur et 30 chez les alumnis). D'une manière plus générale, nous constatons une croissance régulière du nombre d'entreprises s'installant sur le site et corrélativement du nombre d'emplois : avec 1'200 emplois (y compris ceux des start-up) et 130 entreprises, on constate un taux d'augmentation d'environ 10% par an depuis 2009. Ces chiffres constituent un encouragement à la politique menée jusqu'à aujourd'hui.

Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA

Les conseils d'administration ont travaillé sur un double objectif : d'une part, optimiser le fonctionnement et les résultats d'exploitation des deux établissements pour assurer leur pérennité; d'autre part, travailler sur le processus de reprise des établissements. Du côté de l'optimisation : la réunification des deux directions en une seule a permis d'établir une politique commerciale

commune « offensive » qui offre des « packages » à des prix avantageux. Le directeur des ventes engagé travaille également à un repositionnement du Grand Hôtel sur la clientèle régionale par une prospection intensive auprès des entreprises locales. Un enrichissement des animations s'est fait ainsi qu'une modification de la restauration du centre thermal.

Les synergies établies entre les deux établissements ont permis de diminuer la masse salariale et légèrement le nombre de postes de travail. D'autres économies sont liées par exemple au fait de ne disposer plus que d'une seule fiduciaire pour les deux sociétés. Compte tenu de la volonté de la Municipalité de trouver des repreneurs, les investissements actuels visent soit des entretiens indispensables, soit des améliorations relativement modestes mais apportant une valeur ajoutée immédiate.

Du côté du processus de reprise, un mandat a été donné à une société d'accompagner la Municipalité et les Conseils d'administration dans l'identification de repreneurs potentiels ainsi que dans les phases de négociation. La Municipalité réfléchit sur les

conditions cadres de la reprise. Elle espère disposer de quelques offres fermes d'ici cet été. En marge de ce processus, elle continue à mener des opérations destinées à faciliter le processus de reprise, à savoir : la fusion de Cité des Bains SA et de l'association médicale du centre thermal prévue si possible pour la prochaine assemblée générale ; la fusion de Cité des Bains SA et de Grand Hôtel des Bains SA ; une clarification de l'état foncier qui prévaut dans le périmètre, sachant qu'actuellement trois propriétaires différents sont en possession des parcelles, et que vient se greffer par-dessus cela un DDP octroyé au Centre thermal. La maîtrise de l'ensemble du foncier faciliterait les négociations avec le repreneur.

Travys SA

L'année 2013 a permis à la société d'ajuster et de consolider les lignes de transport sur le réseau urbain yverdonnois, avec pour certaines lignes, et certains créneaux horaires, une accélération des cadences, à intervalles de 15 mn. Par ailleurs, un travail de réflexion s'effectue d'une part, pour préparer la société à adapter son offre aux modifications horaires du réseau ferroviaire dans les 5 ans à venir et, d'autre part pour continuer à améliorer l'offre en transports publics, et répondre

ainsi à la politique d'agglomération. A cet égard, il est à relever les efforts importants que la société compte effectuer pour accroître la formation d'aspirants mécaniciens et faire face ainsi à la pénurie de personnel (chauffeurs). Des investissements importants ont été consentis pour l'installation de panneaux électroniques d'information aux arrêts de bus principaux. Les résultats d'exploitation ne sont pas connus au jour de la rédaction du présent rapport.

Fondation yverdonnoise pour le logement

Le Conseil de fondation de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL) s'est réuni à 6 reprises en 2013. La majeure partie de son activité a été consacrée aux points suivants :

- Le projet de construction d'un immeuble de 11 logements à la rue R. de Guimps: ce projet a été mis à l'enquête publique le 15 juin 2013. Il n'a pas suscité d'oppositions et a fait l'objet d'un permis de construire. Les travaux préparatoires (la démolition du pavillon existant) et le début du chantier interviendront durant l'été 2014. Le bâtiment nouveau sera hors d'eau avant l'hiver, la fin du chantier étant planifiée pour l'été 2015 et l'entrée des locataires en octobre 2015.
- Le projet d'acquérir 8 appartements à construire dans le nouveau quartier St.-Roch-Haldimand-Industrie: actuellement la Commune détient 831 m² de surface brute de plancher dans le complexe à construire. Les opérations foncières nécessaires à cette opération immobilière, de

même que le transfert de ces droits à la FYL ont d'ores-et-déjà été validés. Leur valeur est de Fr. 831'000.-. La FYL en deviendra propriétaire moyennant la signature d'une reconnaissance de dette envers la Commune, dans la mesure où elle réalisera cet achat sous la forme d'annuités de 2,5% du capital, soit environ Fr. 20'000.- annuels sur une durée de quarante ans. La FYL financera la construction de ces appartements au prix de revient de ces derniers. Avec une rentabilité de 2,25%, cela lui permettra de proposer un prix de location annuel de Fr. 200.-/m², soit un prix bien en dessous du marché actuel (Fr. 240.-/m²).

En marge de ces deux objets, le Comité de direction continue sa réflexion sur le développement d'un projet plus important à la rue du Midi ou dans les nouveaux quartiers en cours de planification.

Actes notariés signés en 2013

Au titre de l'autorisation générale conférée par le Conseil communal pour la législature 2011-2016

(PR11.26PR), la Municipalité a pris un certain nombre d'engagements durant l'année.

Acquisitions – aliénations

- L'acquisition, à titre gratuit, d'une bande de terrain de 208m² rattachée à la parcelle 398, le 22 août 2013 ;

- L'acquisition de la parcelle 3042 (bâtiment la Poudrière), le 8 octobre 2013, pour Fr. 20'000.- ;

- L'acquisition (à titre gratuit) de la parcelle 79, rue J.-A. Venel et sa décadastration, le 29 octobre 2013 ;
- L'aliénation de la parcelle 78 sise sur la commune de Chamblon et du château d'eau, pour un montant de Fr. 17'500.-, le 21 novembre 2013 ;

- L'acquisition d'une parcelle de 92m², provenant de la division de la parcelle 1015, le 3 décembre 2013, pour Fr. 5'520.-.

Servitudes

- Le 5 juillet 2013, une modification et radiation partielle de servitude sur la parcelle 2244 ;
- Le 12 août 2013, a accepté la constitution d'une servitude de publique de passage à pied, avec obligation accessoire de faire. Le Fonds servant

- se situe sur la parcelle 1839 – route de Cheseaux n° 5 ;
- Le 3 décembre 2013, une modification de l'assiette de servitude foncière sur la parcelle 6429.

Conventions – contrats

- Convention réglant les rapports entre la Sagenord et les communes membres, le 30 août 2013 ;
- Convention d'entretien de l'alignement de tilleuls à la route de Lausanne, signée le 5 décembre 2013, avec l'Etat de Vaud ;
- Mandat de prestations, signé le 11 novembre 2013, avec le SDIS régional ;
- Convention de collaboration touristique 2013-2015 avec l'association Jura-Trois Lacs, et les

- partenaires du canton de Vaud, le 27 novembre 2013 ;
- Contrat d'achat de l'énergie solaire photovoltaïque produite par l'installation du Centre St-Roch, appartenant à la société SGI AG, le 13 décembre 2012 ;
- Convention de partenariat avec la Grange, le 20 décembre 2013, dans le cadre de la restauration du théâtre Benno Besson.

Commissions et délégations

Commissions extraparlémentaires

Commission des jumelages		
Saugy	Nathalie	Présidence
Délégation politique		
A repouvoir		Parti Socialiste
Durussel	Nicolas	Union Démocratique du Centre
Dufour	Jeanine	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Imsand	Erna	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Millioud	Marceline	Parti socialiste
Müller	Monique	Les Verts
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Délégation administrative		
Jaccaud	Daniel	USLY
Joseph	Christine	JECOS
Kummer	Raphaël	Culture
Golay	Virginie	Secrétaire hors commission

Commission des naturalisations		
Blunier Cerruela	Patricia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jaquier	Claude-Anne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Pidoux	Thierry	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Richard	Boris	Parti socialiste
Hajdari	Nuri	Parti socialiste
Radic	Luka	Les Verts
Subramaniam	Gnanaseelan	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre

Commission Urbanisme et Mobilité		
von Siebenthal	Daniel	Co-présidence
Savary	Marianne	Co-présidence
Délégation politique		
Blum	Pascal	Parti socialiste
Cochand	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Forestier	Didier	Union Démocratique du Centre
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Tanner	Carmen	Les Verts
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Cherbuin	Pierre	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jenni	Thomas	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dessemontet	Pierre	Parti socialiste
Weiler	Christian	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Délégation administrative		
Tomasetti	Luc	SG-Mobilité
Baertschi	Markus	URBAT

Commission des plantages		
Burkhard	Marc-André	Présidence
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Forestier	Didier	Union Démocratique du Centre
Giroud	Christian	Les Verts
Pasteur	Jean-Noël	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Romon	Georgette	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Weissbrodt	Françoise	Parti socialiste

Commission des Sports		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Fawer	Rémy	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Vuagniaux	Yves	Parti socialiste
Gafner	Pascal	Union Démocratique du Centre
Cerruela	Avelino	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission
Curtet	Yael	Secrétaire remplaçante

Commission du Stand		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Pittet	Sylvain	Les Verts
Richard	Yves	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Maibach	Olivier	Parti socialiste
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Romailler	Claude-Alain	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Richard	Guillemin	PNV
Vincent	Audemars	PNV
Olivier	Collet	PNV
Eric	Monnin	PNV

Commission patinoire - piscines		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Bättig	Alain	Intendant
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Meier	Françoise	Ecoles
Battistolo	Karine	CPAY
Burnod	Eric	URBAT
Morel	Claude	HCY
Zbinden	Gilles	CNY
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante
Curtet	Yael	Secrétaire hors commission

Commission Suisses - Immigrés		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Diallo	Ousmane Mahamat	Parti socialiste
Diaz	Louisa	Les Verts
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jacinto	António	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Dolci Gindroz	Marie-Christine	Secrétaire hors commission
Ehrensperger	Cécile	Secrétaire hors commission
Représentant des communautés étrangères		

Commission fondation Petitmaitre - Maisons d'accueil		
Jaquier	Rémy	Présidence (PLRY)
Raymondaz	Jean-Luc	Caissier
Carp	Catherine	Secrétaire (PLRY)
Ruchet	Jean-Claude	Municipal
Petitmaitre	Corinne	Représentante de la famille
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Gillieron	Johann	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Lovey	Serge	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Jean-François	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dall'Aglio	Gildo	Parti socialiste
Gander	Anne	Parti socialiste
Kernen	Olivier	Parti socialiste
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux

Commission consultative des énergies		
Capt	Gloria	Présidence
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Hofmann	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Balet	Stéphane	Parti socialiste
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Breguet	Jacques	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Pittet	Sylvain	Les Verts
Baertschi	Markus	URBAT
Marquart	Isabelle	ADER
Loup	Frédéric	CPNV

Gaille	François	HEIG-vd
Thuillard	Stéphane	SEY
Gabella	Laurent	SIC
Pürro	Marcel	STE

Commission de la salle omnisports des Isles		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Gilléron	David	URBAT
Fardel	José	Intendant
Cochand	Quentin	FSG Amis-Gym
Dreosti	Philippe	CPNV
Meier	Françoise	Etablissements scolaires
Pfister	Yves	USY Handball
Marendaz	Denis	Unihockey Club Yverdon
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante
Curtet	Yael	Secrétaire hors commission

Conseil d'établissement		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Christine	Joseph	Secrétaire
Représentants des autorités communales		
A repourvoir		Parti Socialiste
Di Dario	Sylvie	Vice-présidente
Henny	Sandra	
Nicodet	Marc	
Wymann	Laurent	
Boesiger	Sandrine	
Di Prinzio	Olivier	
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Berger	Marc	
Blanc	Katja	
Exquis	Laurent	
Carp	Peter	
Cepi	Gérald	
Cattaneo	Adriano	
Martinet	Esther	
Mayor	Anne-Sophie	
Représentants des parents d'élèves		
Gamper	Janique	
Guillard	Benoist	
Lemonnier	Benoît	
Pfister	Magali	
Ramchurn	Terry	
Van Mullem	Marie-Pierre	
Verratti-Lehmann	Vincenzina	
Zeller	Joëlle	

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Berney	Georges	
Hürst	Jean-François	
Muriset	Claudine	
Pfister	Jacques	
Blanc-Dely	Martine	
Bonny	Nathalie	
Majola	Claire-lise	
Meier	Françoise	

Commission culture		
Saugy	Nathalie	Présidence
Kummer	Raphaël	Chef du Service de la Culture
Pantet	Sandie	Secrétaire hors-commission
Atallah	Marc	Directeur Maison d'Ailleurs
Bolli Bornand	Françoise	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Grandjean	David	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Guex	Tom	Administrateur Amalgame
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Luisier	Thierry	Directeur Théâtre Benno Besson
Mayor	Sophie	Directrice théâtre/Echandole
Meier	Marie-Laure	Responsable de la Bibliothèque publique
Pittori	Patrice	Parti socialiste
Reiter	Alfons	Parti socialiste
Meystre	Pierre-Henri	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
A repourvoir		Parti Libéral-Radical yverdonnois
Terrier	France	Conservatrice du Musée
Tissot	Karine	Directrice du Centre d'art contemporain
Muriset	Raphaël	Journaliste
Villard	Roland	Union Démocratique du Centre

Commission du Stade et terrains de sports		
Jean-Daniel	Carrard	Présidence
Camps	Pedro	Délégué aux sports
Bossy	Gilbert	STE
Sutterlet	Jean-François	URBAT
Girard	Louis	Intendant
Willommet	Alain	Association Yverdon Sport
Vialatte	Bruno	FC Romandie SA - Team Vaud
Vialatte	Linda	FC Yverdon Féminin
Rodriguez	Laurent	FC Azzurri Yverdon-les-Bains
Nijaz	Alic	FC Bosna Yverdon
Magalhaes	Antonio	FC Centre Portugais
Plantier	Claude	Yverdon-les-Bains Rugby Club
Parente	José	AFC Yverdon Ducs
Curtet	Yael	Secrétaire
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante

Commission consultative des habitants		
André	Jaccoud	Présidence
André	Bonzon	Membre
Daniel	Jaccoud	Membre

Anita	David	Membre
Bertrand	Lehmann	Membre
Catherine	Beausire	Membre
Didier	Dubrit	Membre
Jaques	Decoppet	Membre
Jean-Claude	Hefti	Membre
Jean-Jacques	Annen	Membre
Josy	Tessa	Membre
Sophie	Lammens	Membre
Sylvie	Huon	Membre
Thomas	Hebeisen	Membre
Xavier	Dubach	Membre

Délégations municipales

Daniel von Siebenthal	
·	Association de développement du Nord Vaudois
·	Arc jurassien - réseau des villes (RVAJ)
·	Communauté de travail du Jura (Arcjurassien.ch)
·	Parc scientifique et technologique (PST) - copropriété - Présidence
·	Y-Parc SA - Conseil d'administration - Présidence
·	Travys SA - Conseil d'administration - Présidence
·	OuestRail
·	Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA - Conseil d'administration
·	Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV)
·	Groupe de pilotage du projet d'agglomération - Présidence
·	Commission de la Paroisse catholique
·	Commission urbanisme et mobilité - Co-présidence
·	Commission consultative Agenda 21 - Présidence
·	Fondation Petitmaître - Comité de gérance
·	Cité des Bains et Grand Hôtel des Bains - Conseil d'administration

Nathalie Saugy	
·	Association régionale de l'action sociale Jura Nord Vaudois (RAS Junova) - Présidence
·	Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD), Vice-présidence
·	Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) - Comité directeur
·	Réseau Nord Broye (RNV)
·	Fondation de la Maison d'Ailleurs
·	Fondation du Fonds Ancien de la Bibliothèque publique
·	Fondation du Musée d'Yverdon et région - Vice-présidente
·	Fondation Francioli - Présidente
·	Fondation vaudoise pour le Patrimoine scolaire
·	Association Office du Tourisme & du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
·	Coordination des villes de Suisse romande - Vice-présidente
·	Commission tourisme de l'ADNV
·	Fondation yverdonnoise pour le logement - Vice-présidente
·	Jura & Trois Lacs

Marianne Savary	
·	Vaud - Fribourg TV - La Télé - Conseil d'administration
·	Association pour la restauration du Château (ARCHY)
·	Société de sauvegarde et de restauration du Castrum
·	Piscine couverte SA - Conseil d'administration

· Commission tourisme de l'ADNV - Déléguée de la Ville
· Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains - Présidence
· Groupe de pilotage du projet d'agglomération
· Conseil intercommunal de la Police Nord vaudois - Suppléante
· Commission urbanisme et mobilité - Co-présidence
· Association régionale d'Incendie et de Secours - Déléguée de la Ville

Gloria Capt

· SAGENORD - Présidence Conseil d'administration
· Energies naturelles du Mollendruz - Conseil d'administration
· Cité des Bains et Grand Hôtel de Bains - Conseil d'administration
· Fondation de la Maison d'Ailleurs
· Association régionale d'Incendie et de Secours - Comité directeur

Marc-André Burkhard

· Commission consultative GESORBE (assainissement de la Plaine de l'Orbe)
· STRID SA
· CRIDEC SA
· Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur
· Association régionale d'Incendie et de Secours - Comité directeur

Jean-Daniel Carrard

· Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA - Présidence Conseil d'administration
· Conférence des Directeurs de Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) - Présidence
· Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur
· Société Industrielle et Commerciale (SIC)
· Ass. des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
· Association régionale d'Incendie et de Secours - Présidence comité directeur
· Police régionale - Présidence comité directeur

Jean-Claude Ruchet

· Parlement des Jeunes
· Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) - Conseil de l'école
· Centre Perform
· Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
· Association pour la Jeunesse d'Yverdon et Région (AJYR)
· Centre de Rencontres et d'Animation (CRA)
· Conseil de Fondation du Conservatoire de musique
· Université populaire
· AYAPE (association yverdonnoise d'accueil de la petite enfance)
· Société coopérative d'habitation Cité-d'arrière
· Coopérative logement ouvrier
· Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Conseil intercommunal
· Association des communes RAS Junova - Conseil intercommunal
· Police régionale - Membre du conseil intercommunal
· Association régionale d'Incendie et de Secours - Comité directeur

ADMINISTRATION GENERALE

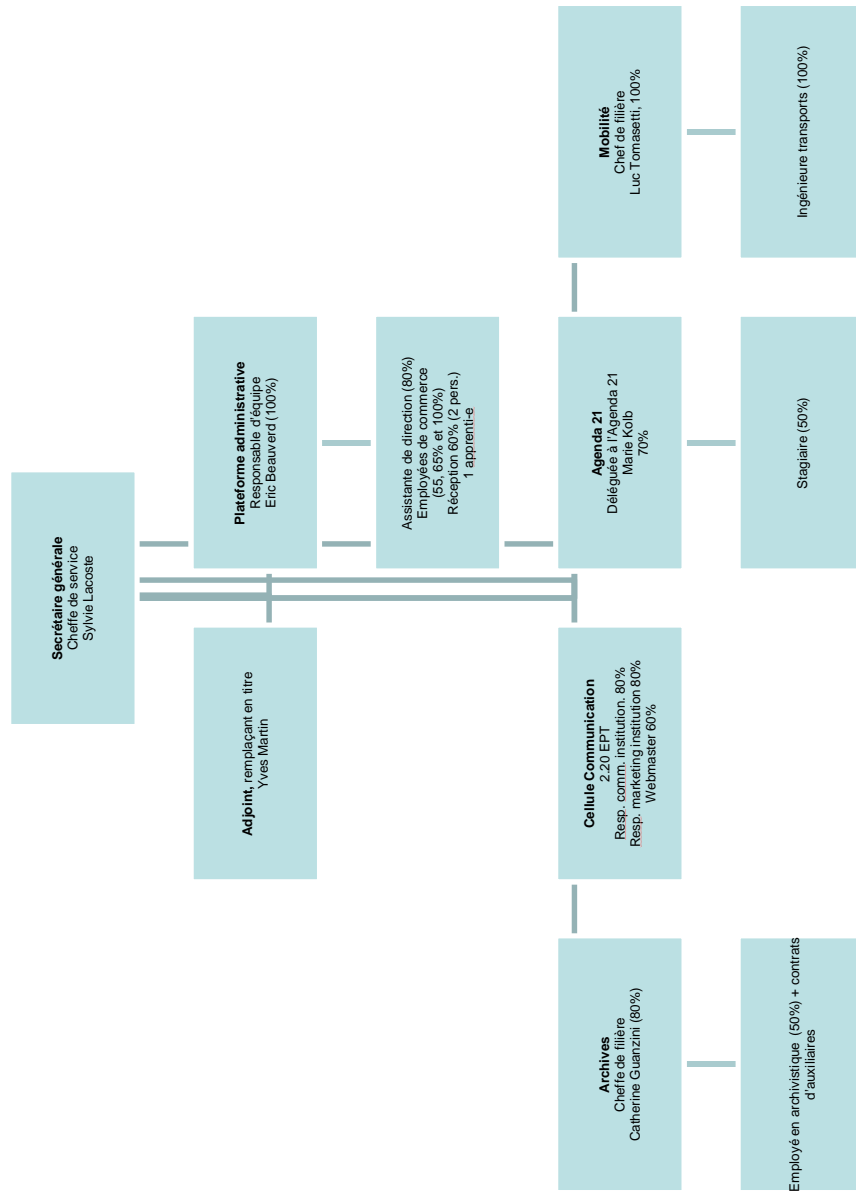
Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Madame Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Monsieur Yves Martin
Secrétaire municipal adjoint

SECRETARIAT GENERAL

Organigramme au 31 décembre 2013



SECRETARIAT GENERAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population ;
- Traiter l'information et les décisions: transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population ;
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.) ;
- Conseiller et développer des projets liés aux différents volets du développement durable ;
- Proposer et orienter la politique de Mobilité ;
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.) ;
- Valoriser l'action de la Municipalité et de ses services au travers de supports de communication et d'événements ;
- Travailler à la classification, conservation et valorisation du patrimoine papier et images ;
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale ;
- Organiser les manifestations protocolaires ;
- Assurer la réception centrale de l'administration communale.

Points forts 2013

L'année 2013 a été marquée sur un plan global par :

- La consolidation de la plateforme administrative ;
- L'aboutissement de la réflexion sur la mise en place d'une gestion intégrée des documents ;
- L'appui des filières du secrétariat général dans la conduite de plusieurs projets majeurs en matière de mobilité, de communication, de développement durable et de la gestion documentaire ;
- Le lancement et la conduite de l'enquête de satisfaction ;
- L'appui de plusieurs commissions ou délégations permanentes ;
- Un fort investissement sur des projets de mobilité (voir ci-après) et de développement durable (plan mobilité des écoles) ;
- Une augmentation substantielle des appuis apportés aux services, tant sur un plan juridique que communicationnel.

Résumé des activités

1. Secrétariat général

Le Secrétariat général vit au rythme de l'activité de la Municipalité et des Services communaux, dans la mesure où l'une de ses missions est l'accompagnement de ces derniers dans le traitement de leurs dossiers, en amont et en aval. Toute intensification ou accélération des dossiers majeurs des services se traduit par une activité accrue pour les collaboratrices et collaborateurs.

L'organisation, la mise en place logistique et la gestion d'un certain nombre de manifestations publiques passent pour tout ou partie par ce service. Qu'il s'agisse de services de l'administration ou d'institutions subventionnées, des renforts sont souvent nécessaires sur ce plan. L'accueil d'une collaboratrice à plein temps a permis de trouver une organisation optimale dans la répartition des tâches et le suivi des activités de réception et secrétariat. Un travail d'élaboration de procédures de travail et d'ordinogrammes a démarré pour l'ensemble des tâches du Secrétariat général, ce qui permettra d'avancer vers un processus de certification, si nécessaire. Qu'il s'agisse du traitement de la correspondance, de

l'organisation d'une visite pour nonagénaire ou centenaire, de la vente de billets CFF, de la réservation de salles, ou du traitement des votes par correspondance, les tâches partagées sont dans la mesure du possible codifiées.

Dans le cadre des jumelages de la Ville d'Yverdon-les-Bains, une délégation de 13 personnes en provenance de notre ville jumelle de Kagamino au Japon a été reçue du 11 au 13 octobre 2013. Le lien d'amitié avec la ville de Kagamino provient de son intérêt pour les méthodes d'enseignement du pédagogue Henri Pestalozzi. Pour mémoire, la charte d'amitié qui lie les deux villes a été signée le 7 octobre 1996 et marque la volonté réciproque de développer des relations dans les domaines de l'éducation, de la culture et du sport dans le but de célébrer les méthodes du célèbre pédagogue. Cette délégation a été logée dans des familles d'accueil yverdonnoises afin de vivre en immersion et de pouvoir s'imprégner de nos us et coutumes et de nos habitudes de vie à l'occidentale. Un programme de visite a été conçu, programme par lequel nos invités ont découvert différentes facettes de notre région, que ce soit par la visite du centre

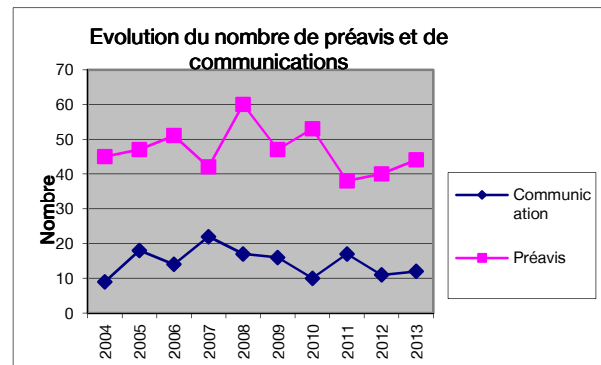
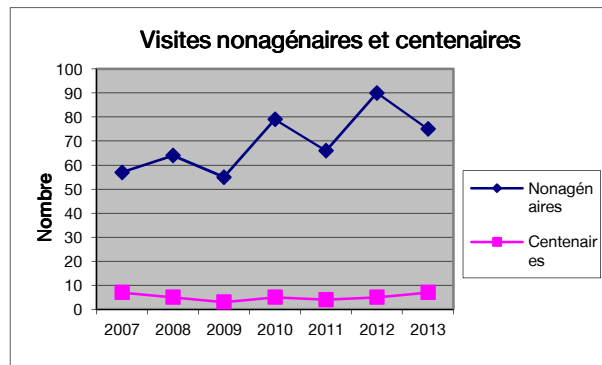
de documentation et de recherche Pestalozzi, de la déchetterie communale, du musée de la Maison d'Ailleurs. Ils se sont également rendus un après-midi dans une classe de 5^{ème} année primaire du collège du Cheminet et ont pu constater les différences d'enseignement par rapport à leur pays.

L'un des axes principaux du travail de la Municipalité consiste à développer les compétences de l'administration communale afin qu'elle tende vers l'exemplarité et réponde avec la plus grande satisfaction aux besoins des administrés. Pour juger de la qualité des services de l'administration envers la population, les

entreprises et les milieux associatifs, le Secrétariat général, en partenariat avec l'IDHEAP, a conduit en juin 2013 une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon représentatif de 1'200 personnes des différents usagers de la Ville. Les réponses de 625 administrés au questionnaire (52% de taux de réponse) ont permis d'identifier plusieurs mesures d'amélioration, reprises et mises en place par les Services.

D'une manière globale, l'enquête se révèle positive, puisque l'ensemble des prestations analysées sont jugées majoritairement satisfaisantes ou plutôt satisfaisantes par les sondés (de 53% à 98% d'avis favorables selon les prestations).

Quelques chiffres



2. Archives

2.1 Gestion documentaire communale

A la suite de l'analyse effectuée par l'entreprise Docuteam en 2012, la Municipalité a décidé de mettre en place une gestion documentaire intégrée (GID) dans toute l'administration communale, sans octroi de personnel supplémentaire, mais avec le soutien d'une entreprise spécialisée.

Pour répondre à des demandes insistantes, ce projet a été revu afin d'y intégrer des pilotes GED (gestion électronique des documents) pour des processus adaptés à une telle gestion.

Le préavis et le cahier des charges ont été rédigés en collaboration avec l'Office informatique concerné par le volet GED du projet mais aussi par l'adaptation de l'arborescence informatique du volet GID.

Six entreprises ont été invitées à soumettre leur offre en fin d'année.

L'archiviste a présenté son utilisation du calendrier de conservation proposé par les Archives cantonales vaudoises lors d'une journée de travail de l'Association des archivistes suisses.

2.2 Emissions Canal NV

L'acquisition numérique des images et des émissions de Canal NV, prévues dès la prise en charge du fonds (PR10.43PR) a débuté en juin. En fin d'année, 170 heures de vidéos, sur 250, étaient numérisées. Le projet initial ayant évolué avec l'acquisition du logiciel d'indexation et de la plateforme internet Dartfish, sur laquelle le public aura accès aux vidéos (émissions), l'indexation générale des émissions et spécifique à l'intérieur des émissions (vidéos) par un système de tags est indispensable. A fin 2013, 150 heures étaient

indexées. Pour ces travaux, les Archives se sont appuyées sur l'expertise de la Ville de Lausanne qui utilise la même plateforme. L'ouverture au public des vidéos est prévue dans le courant 2014. En outre, le versement comprend plusieurs centaines de cassettes pour lesquelles aucune acquisition numérique ni indexation n'est envisagée. Ces cassettes sont toutes recensées dans un inventaire sommaire et étiquetées avant leur rangement au dépôt.

2.3 Dossier de la Collectrice sud

Le projet de route de contournement de la ville remonte aux années 60. Les changements d'organisation administrative et de responsables, une gestion documentaire reposant sur une logique plutôt personnelle que fondée sur le dossier d'affaire, sans oublier quelques déménagements, avaient conduits à une très forte dispersion des éléments de ce dossier. Afin de faciliter sa prise en main par les responsables actuels, tous les

documents identifiés comme en faisant partie ont été regroupés (env. 5.5 m.l.), puis analysés et comparés, triés, reclassés, conditionnés et sommairement inventoriés. Finalement, il en reste encore plus de 3 m.l.

Parallèlement à ces travaux, une chronologie a été rédigée et plusieurs recherches menées pour répondre aux questions de collaborateurs.

2.4 Archives bureaux d'architecture

Les archives du Groupe Y ont été proposées aux Archives de la ville. Les délais à disposition pour organiser la prise en charge et le volume de dossiers nous ont obligés à faire des choix et à privilégier les projets yverdonnois. Une collaboration s'est instaurée avec l'archiviste du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du canton, intéressée par les dossiers concernant des bâtiments classés. Le versement d'environ 85 m.l.

est placé dans des palettes au dépôt. Avec les versements antérieurs d'Horace Decoppet et de Julien Mercier, les Archives ont réuni les dossiers d'architectes de trois bureaux qui ont marqué le bâti de la ville au vingtième siècle. Toutefois, faute de ressources pour les traiter, ces fonds privés sont préservés mais pas accessibles pour des recherches.

2.5 Archives de Gressy

Le traitement des Archives s'est poursuivi en 2013, à raison d'un jour par semaine. Le tri de la correspondance, classée chronologiquement, est laborieux mais indispensable pour compléter, voire reconstituer les dossiers d'affaire.

L'avancement des travaux et diverses recherches n'ont pas permis de localiser les procès-verbaux manquants du Conseil général (1978-1993) qui sont vraisemblablement perdus.

2.6 Valorisation et relations publiques

Le 28 juin, l'Association vaudoise des archivistes (AVA) a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de ville, puis a visité la Maison d'Ailleurs. Deux visites du dépôt d'archives ont été organisées pour le comité de l'AVA et pour les responsables de filières du Secrétariat général. Sollicitée par les organisateurs vaudois des Journées européennes

du patrimoine, la Municipalité a accepté l'ouverture au public de 5 des 6 salles de l'Hôtel de Ville possédant un poêle à catelles. Les visites, commentées par le professeur Dave Lüthi de l'Université de Lausanne et ses assistant-e-s, ont connu un franc succès.

2.7 Les Archives en chiffres, réponses aux usagers, consultation en salle de travail, prêts de documents

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demandes	83	106	83	95	73	87	115	80	107	114	101
dont internes	27	30	20	25	12	23	34	22	41	46	23
Usagers	61	70	76	74	70	78	89	72	75	99	91
dont internes	18	25	17	16	11	17	18	17	18	33	16
Consultations	69	61	63	60	34	63	31	32	62	37	33
PdC* demandes								65	68	106	83
PdC prêt dossiers								218	169	250	166
PdC retour dossiers								--	153	230	132

*PdC : Police des constructions

De plus, 9 étudiants et leur professeure de la HEIG-VD ont consulté des dossiers concernant le

camping des Iris après une brève introduction sur la recherche dans les Archives.

2.8 Personnel : ressources complémentaires

Pour l'archivage des fonds, des renforts temporaires sont nécessaires.

Le personnel pour la numérisation et l'indexation des émissions de Canal NV était prévu dans le préavis.

	2009	2010	2011	2012	2013
Auxiliaires (journées de travail)	60	100	110	140	78
Auxiliaire, projet Canal NV (journées de travail)	--	--	--	--	110
Civilistes (journées de travail)	--	26	75	102	146
Accueil stagiaires (4) en journées de travail					41

2.9 Versements, archivage terminé, inventaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Versements administratifs (nbre ¹)	14	5	6	10	9	10	8
Versements privés (nbre)	3	9	12	11	13	3	6
Longueur versements (ml. ²)	55	5	29	100	90	49	113
Longueur archivée (ml) ³	8	18	16	39	51	27	13
Fiches d'inventaire disponibles	11'500	12'000	12'250	12'500	13'400	13'850	14'186

¹ nombre, ² mètres linéaires, ³ sans tenir compte des archives de Canal NV

3. Filière Communication

En 2013, la cellule communication de la Ville (ci-après la cellule), composée du responsable de la communication institutionnelle, du responsable du marketing institutionnel et du webmaster, a orienté son travail principalement sur deux axes qui sont : Soutenir les services dans la communication de leurs projets et actions et faire évoluer les outils de communication de la ville en proposant de nouveaux processus en la matière et au niveau événementiel. Au niveau opérationnel, la cellule a donc accompagné les services de la ville, afin de rendre visibles leurs actions au service de la collectivité. Ce soutien passe en général par la définition d'une stratégie de communication, la rédaction des messages institutionnels, la production d'outils (plaquettes, pages ou sites Internet, communiqués de presse,...) et la diffusion des outils de communication vers la population.

En 2013, la cellule a joué un rôle important dans l'organisation et la gestion de la démarche participative liée au réaménagement de la place d'Armes. Intégrée dans le groupe de pilotage, elle a non seulement géré l'ensemble de la communication autour de ce projet d'envergure, mais également piloté plusieurs ateliers. Au niveau de la communication, il s'est agi de produire l'ensemble des outils de communication (site Internet, Bonjour! spécial, flyers, annonces presses, habillages divers, communiqués de presse, relations médias) de la démarche, pour que celle-ci soit connue de la majorité de la population et que les différents ateliers proposés accueillent de nombreux participants. Au niveau de la gestion des ateliers, la cellule a géré directement 4 ateliers : le concours photos, l'exposition de photos historiques, la soirée Horizons et l'Urbablitz. Proche de la thématique habituelle de l'Université d'été,

l'Urbablitz, un concours réservé à des étudiants des filières d'architecture et d'urbanisme, a remplacé en 2013 ce moment de réflexion et de projets pour le futur de la ville.

Le soutien a été également important pour la communication autour des projets et manifestations tels que Gare-Lac, les Soupes de décembre et la révision du règlement de stationnement de la Ville, ainsi que pour toutes les manifestations organisées ou soutenues par Yverdon-les-Bains : L'autre 1^{er} août à la plage, le Triathlon, les festivités du 31 décembre, l'accueil des nouveaux habitants. Dans le cadre de ces projets, la cellule est souvent impliquée dans le comité d'organisation, où elle endosse un rôle organisationnel et pilote toutes les activités de communication.

Au niveau prospectif, la cellule a travaillé à la création de la Commission événementielle, qui a pour but de définir la politique de la Ville en matière d'événements, d'en professionnaliser la gestion et d'attirer des manifestations d'envergure à Yverdon-les-Bains. Cette commission se réunit régulièrement pour atteindre les objectifs assignés. En matière de gouvernance, la cellule pilote également le groupe de travail « Communication interne » dans le cadre de la gestion du personnel d'Yverdon-les-Bains (GEPY), qui a pour but de proposer à la Municipalité une politique de communication interne pour l'administration, qui devrait se déployer dès 2014.

Au niveau des outils, la cellule a poursuivi le travail de rationalisation du site Internet de la commune et a créé une version mobile de ce portail, adaptée aux tablettes et téléphone « intelligents ». Un travail important de mise à jour et développement du site est également continuellement mené par le webmaster, en lien direct avec les services. En

2013, la cellule a également initié une réflexion sur une refonte du journal communal *Bonjour !*, en lien avec le comité de rédaction, et sur la possibilité de développer des contenus en vue de compléter la diffusion télévisée du Conseil communal sur la

chaîne dont dispose la ville sur le télé-réseau local. Ces deux projets devraient aboutir en 2014.

4. Mobilité

La filière mobilité regroupe des missions dans les domaines de la planification et des réalisations en matière de déplacement et de stationnement. Il s'agit de projets généralement de longue haleine, compte tenu des phases de planification,

d'adoption et de légalisation. Elle participe au suivi du projet d'agglomération yverdonnoise "aggloY", dont certains projets ci-après reprennent les lignes directrices.

La révision du règlement du stationnement

Avec le développement actuel et à venir d'Yverdon-les-Bains, il est indispensable de coordonner le stationnement sur l'espace public, afin de garantir que chaque personne qui vit, travaille ou transite par la Cité thermale puisse disposer d'une place de parc, au bon endroit et pour la bonne durée. Viser une gestion efficace et équitable du stationnement a nécessité une révision du règlement en la matière. De compétence municipale et fondé sur le règlement de police, il est le fruit de travail des services de l'administration communale et de spécialistes externes. Le règlement révisé définit le nouveau cadre de stationnement qui sera mis en œuvre progressivement à Yverdon-les-Bains, dès

2014. Une fois effectif, ce nouveau règlement garantira une cohérence dans les offres de stationnement sur l'espace public proposées à chaque type d'usager. Aujourd'hui comme demain, Yverdon-les-Bains disposera d'environ 6'500 places de stationnement sur l'espace public. Demain, en revanche, chacune et chacun disposera de la place dont il a besoin pour son usage particulier. La première mise en œuvre sera la réalisation d'un parking d'échange P+R au parc technologique et scientifique Y-Parc en décembre 2014 pour les pendulaires. Il sera suivi progressivement en 2015 par la mise en zone de macarons les quartiers d'habitation.

La fermeture de la place Pestalozzi au trafic automobile et sa mesure d'accompagnement : une zone 30 dans le quartier Valentin/Jordils

La Municipalité a notamment pour objectif de mettre en valeur le patrimoine architectural et d'accroître la qualité de vie dans la ville ancienne. Dans ce cadre, il sera procédé à la légalisation de la fermeture de la place Pestalozzi au trafic individuel motorisé pour achever la zone piétonne débutée il y a plus de 20 ans. Pour accompagner cette mesure, il s'agit aussi de mettre en zone 30 km/h le quartier Valentin/Jordils pour assurer une

qualité de vie et la sécurité routière requise, en gérant le report de trafic lié à la fermeture précitée. Les travaux consisteront à mettre en place un système de contrôle d'accès au centre-ville piétonnier. La zone 30 km/h comprendra un réaménagement principalement de la rue des Jordils et du Valentin. Le stationnement, l'aménagement des trottoirs ainsi que quelques espaces paysagers seront revus en conséquence.

L'aménagement de la place Bel-Air

L'amélioration des arrêts de bus est un enjeu pour permettre aux usagers des transports publics de se déplacer en toute sécurité et confortablement. Le réaménagement de la place Bel-Air s'inscrit dans ces objectifs. Les travaux entrepris en 2013 devaient initialement comprendre l'aménagement de quais de bus et la réalisation de deux abris bus. Un mobilier urbain pouvant accueillir des plantations et des bancs était aussi prévu. Toutefois, il a fallu refaire l'entier de surface routière

pour des raisons techniques liées à la portance des sols. A l'issue de cette réfection, il a été possible de faire les aménagements prévus à l'exception du mobilier urbain. En effet, ce dernier s'est vu remplacé par la plantation d'un arbre majeur (Acer Pseudoplatanu ou Erable sycomore) au centre de la place et par la pose de bancs. Au surplus, le projet a aussi permis de régler les circulations entre les piétons, les cycles et le trafic individuel motorisé.

Une nouvelle ressource

Le Secrétariat général, filière Mobilité a engagé une ingénieure en transports en 2013, permettant ainsi à la nouvelle équipe constituée d'avancer sur des thématiques encore peu abordées à Yverdon-les-Bains ces 10 dernières années. En particulier, il

s'agit d'études et de réalisations portant sur l'amélioration des déplacements des piétons et la concrétisation d'un plan directeur des deux-roues visant à réaliser des continuités cyclables.

5. Agenda 21

Plan de mobilité des écoles

La politique de stationnement de la ville concerne, non seulement la population en général, mais également les employés de l'administration et des établissements scolaires. Après la mise en œuvre du Plan mobilité de l'administration (RG 2012), le deuxième volet de cette politique a concerné les parkings des écoles, propriété de la Ville. Il n'aurait pas été cohérent de réglementer le stationnement pour les employés communaux sans prendre de mesures pour les enseignants.

La difficulté dans ce dossier est liée au fait que les enseignants ne sont pas des employés communaux : la Ville ne pouvait donc pas leur

proposer des mesures incitatives comme des primes éco mobilité par exemple. L'Agenda 21 a donc uniquement pu agir sur le stationnement.

Pour la rentrée d'août, les places des dix parkings scolaires ont été redistribuées selon des critères liés au domicile de l'enseignant-e et à l'âge des enfants et elles sont devenues payantes. Les directeurs des quatre établissements d'Yverdon-les-Bains ainsi que des membres de la DGEO ont été associés à l'élaboration de ce plan de mobilité et sont encore maintenant consultés quant à son évolution dans le temps.

Carte vélo

A l'occasion de la semaine de la mobilité qui a lieu chaque année en septembre, l'Agenda 21 a publié – en association avec le bureau d'agglomération, aggroY – une « carte vélo » proposant des itinéraires cyclables en ville et dans l'agglomération.

Ceux-ci ont été répertoriés grâce à un important travail de terrain et de cartographie. Les acteurs de la mobilité douce à Yverdon-les-Bains ont été consultés sur les itinéraires choisis.

Relevé des indicateurs

La Ville fait partie du Cercle Indicateurs conduit par l'Office fédéral du développement territorial, lui-même accompagné par l'Office fédéral de la statistique pour ce projet. Ce groupe de travail a pour mission de proposer une trentaine d'indicateurs de développement durable aux cantons et aux villes suisses. Sur une base volontaire, lesdits cantons et villes participent aux relevés de ces indicateurs tous les deux ou quatre ans.

En 2013, l'Agenda 21 a participé au relevé des indicateurs pour la deuxième fois (la première fois étant en 2009). La Ville a ainsi posé la deuxième pierre d'un benchmarking du développement durable. Elle a toutefois renoncé à participer au monitoring, les villes suisses ayant des caractéristiques trop différentes pour être comparées entre elles sur de nombreux aspects de développement durable.

Perspectives 2014

Depuis quelques années, l'investissement des services communaux en matière de développement durable est en augmentation. Ils ont soit des postes budgétaires dédiés à des domaines précis (environnement, énergie), soit des budgets permettant la mise sur pied de projet liés à une

thématique du développement durable (intégration, éducation, urbanisme, etc.). En 2014, l'Agenda 21 souhaite mettre en valeur ce qui a déjà été fait en matière de développement durable dans les services de la Ville et étudiera d'éventuelles actions communes.

6. Bureau d'agglomération AggroY

Parallèlement à l'évaluation du projet d'agglomération de 2^{ème} génération par la Confédération, la mise en œuvre des mesures du

projet de 1^{ère} génération se poursuit. Les éléments forts suivants sont à mettre en avant pour l'année 2013.

6.1 Projet d'agglomération de 2^{ème} génération

Le projet d'agglomération de 2^{ème} génération des huit communes du Nord-vaudois a été bien reçu par la Confédération qui octroie 11 millions de francs à AggroY, soit 35% des coûts des projets liés aux transports publics et à la mobilité douce.

La Confédération a publié le rapport de consultation de l'Arrêté fédéral sur la libération des

crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015. La mise en consultation de ce rapport a duré jusqu'à fin octobre 2013. Au printemps 2014, à l'issue de cette consultation, le Conseil fédéral proposera au parlement les modalités de répartition des moyens du fonds d'infrastructure destinés aux

agglomérations. Le message tiendra compte des résultats de la consultation et des entretiens menés

avec les agglomérations.

6.2 Mobilité douce

L'itinéraire de loisirs valorisant le canal du Buron, visant à compléter les cheminements existants entre Y-Parc et les Quatre-Marronniers en prolongeant l'itinéraire jusqu'au lac, est en cours de réalisation. Les tronçons Quatre-Marronniers - Av. Haldimand et Av. des Sports - Plage ont été réalisés. Le dernier tronçon reliant l'Av. Haldimand à l'Av. des Sports sera réalisé prochainement. Le mandat attribué en 2011 à un bureau privé en vue de préciser les sites nécessitant un

complément et une amélioration des infrastructures existantes en matière de stationnement deux-roues a été mené à son terme. Les aménagements seront subventionnés à hauteur de 50%, soit 35% par la Confédération et 15% par l'Etat de Vaud par le biais de la Stratégie cantonale de promotion du vélo. La Ville d'Yverdon-les-Bains a procédé à la mise à l'enquête de la liaison prévue entre la route de Lausanne à la hauteur de la HEIG-VD et la halte de Champ-Pittet.

6.3 Etudes et planifications en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation

Grandson

L'avant-projet du réaménagement de l'interface de la gare a débuté en coordination avec les CFF. L'étude sera finalisée au premier trimestre 2014. Le PQ Fiez-Pittet a été transmis au Canton pour examen préalable. Les liaisons de mobilité douce permettant une desserte optimale de ce secteur ont été étudiées en parallèle.

L'élaboration de l'avant-projet du réaménagement du secteur des Vignes et de la traversée des Tuileries a été lancée. Les projets de réaménagement de la Rue Haute et de de la Place du Château ont été envoyés au Canton pour examen préalable. La planification du site stratégique de la Poissine et du secteur de Borné-Nau se poursuit.

Montagny-près-Yverdon : secteur Chamard

Les quatre communes concernées (Grandson, Montagny, Valeyres, Yverdon) ont validé le crédit d'étude nécessaire à l'élaboration du PDL.

Pomy

La révision du Plan général d'affectation est en cours d'examen préalable auprès du Canton.

Le dossier du PPA Longemalle a été transmis au Canton pour accord préliminaire.

Yverdon-les-Bains

Une démarche participative liée au réaménagement de la Place d'Armes a été menée. Le PQ St-Roch – Haldimand - Industrie a été mis en vigueur. Le PDL Gare-Lac a été mis en consultation publique.

Le PQ Coteau-Est a été transmis au Canton pour examen préalable. Le projet de réaménagement de la rue du Midi a été envoyé au Canton pour examen préalable.

6.4 Communication

En vue de renforcer sa communication auprès des instances politiques et du grand public, AggloY a conduit plusieurs actions de communication en la tenue de la première conférence d'agglomération en novembre 2013. L'ensemble des conseils communaux et généraux des huit communes de l'agglomération, les représentants des communes du district du Nord-Vaudois et ses partenaires ont

été invités à cet événement. Cette conférence sera renouvelée annuellement. La création d'une Commission Consultative Intercommunale composée des représentants des communes Aggloy et des délégués des Conseils communaux/généraux nommés par les Municipalités. La première commission s'est déroulée en octobre 2013 et se retrouvera deux à trois fois l'an.

La mise en place d'une Infolettre, disponible sur le site www.aggloy.ch

L'importante mise à jour et le développement du site Internet.

L'élaboration d'une carte vélo, en collaboration avec Agenda 21, proposant des itinéraires cyclistes conseillés, afin de se déplacer efficacement en ville et dans la région au guidon de son vélo, et en toute sécurité.

Les conférences de presse : Chamard-Châtelard, validation des conditions-cadre fixant la mise en œuvre du PDL par les 4 communes concernées et le Canton.

AggloY a été invité en tant qu'agglomération modèle en matière de mobilité douce à la conférence de presse organisée par l'Etat de Vaud informant de l'entrée en vigueur de la Stratégie vélo.

FINANCES

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Monsieur Pierre Meyer
Chef du service

FINANCES

En plus des domaines d'activités directement liés aux finances, le service comprend également le

bureau des salaires, l'office informatique et le SIT (système d'information du territoire).

Missions du service des finances

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité ;
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts ;
- Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision ;
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements ;
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux ;
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement ;
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes ;
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs ;
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens ;
- Gérer la comptabilité fournisseurs ;
- Gérer le portefeuille des assurances ;
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des

- crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service ;
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services ;
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire ;
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires ;
- Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration ;
- Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics ;
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDID régional du Nord Vaudois ;

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2013 est commenté dans le résumé des comptes dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2013

L'année 2013 a été marquée par le travail important qui a été réalisé au niveau du plan des investissements. En effet, les différents projets ont été classés par ordre de priorité afin de pouvoir présenter une planification qui ne mettrait pas en péril les finances communales. Les projets considérés comme prioritaires sont les investissements dont la non réalisation mettrait en péril le fonctionnement de l'administration et/ou la sécurité des citoyens et des collaborateurs. Ce sont également des besoins urgents impossibles à différer et des projets absolument stratégiques pour le développement de la ville ou qui répondent à une contrainte légale.

La commune dispose d'un système de contrôle interne dont la mise en place a commencé dans le courant de l'année 2010. L'objectif principal est de

maîtriser (ou de minimiser) les risques qui pourraient avoir un impact négatif sur nos activités. Mise à part les ressources humaines (prévu pour 2014), l'ensemble des services communaux disposent d'une matrice des risques qui vise à garantir fonctionnement efficace et efficient dans les différents domaines d'activité.

Après le refus du TCS de reprendre la gestion du camping et d'investir dans de nouvelles installations, le service des finances et le service de l'urbanisme et des bâtiments ont planché sur un projet qui, tout en étant ambitieux, reste dans les moyens dont dispose la caisse communale. La gestion du camping a été confiée à des privés qui sont de véritables professionnels de la branche, ceci sur la base d'un bail d'une durée de 15 ans.

Préavis

En 2013, le conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 27.5 millions.

Parmi les montants importants, on peut citer la réalisation de travaux d'infrastructures pour la rue

de Jordils, la transformation du réseau « moyenne tension », la réfection de la rue des Mouettes, les aménagements routiers de l'Avenue des 3-Lacs, la

rénovation du camping ou encore les travaux de rénovation de l'Hôtel de ville.

Budget 2014

Le budget soumis au conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de dépenses de 2.9 millions et une marge d'autofinancement de 16.0 millions. Cette marge d'autofinancement bien que supérieure à l'année précédente ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui ont été estimées à 38 millions. Il est vrai que les montants investis sont toujours inférieurs aux prévisions, mais il est fort probable que la commune doive avoir recours à l'emprunt en 2014.

Perspectives 2014

Pour l'année 2014, le service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Evaluer un nouvel ERP (progiciel de gestion intégré). La société Ofisa qui fournit le logiciel Gefi qui gère notamment la comptabilité générale et analytique, la comptabilité « débiteurs », la comptabilité « fournisseurs » et le contrôle des habitants, a décidé de ne plus développer son produit. Nous devons donc chercher un outil qui réponde à nos besoins tout en sachant qu'Ofisa assure la maintenance de Gefi jusqu'en 2018.

- Transférer la gestion du camping au service des gérances une fois que les travaux de réaménagement seront terminés.
- Mettre en place le système de contrôle interne au service des ressources humaines, dernier service n'ayant pas à disposition une matrice des risques.
- Mettre à jour le règlement d'application de la comptabilité communale et revoir les règles de compétences.
- Mettre en place un outil permettant de mieux comprendre les écarts entre le plan des investissements et les projets effectivement réalisés.

OFFICE INFORMATIQUE

Missions :

Le Service informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'Administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme Police Nord Vaudois (PNV), Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques et géomatiques performants,

d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins. Il inclut également le SIT qui est en charge de la gestion du système d'Information du territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains (voir Unité géomatique et information du territoire).

Points forts 2013

Remplacement du parc bureautique (PC), migration de MS-Windows XP à Seven, migration de MS-Office 2003 à 2010, formation Office 2010 à l'ensemble du personnel communal.

Stabilisation du réseau, évolution du stockage (SAN) et mise en production du logiciel de la police des constructions.

Chiffres clés : 280 ordinateurs personnels (PC), 20 stations de travail (WorkStation), 50 portables

(Notebook), 57 serveurs tous virtualisés, 118 applications ou logiciels, 81 éléments réseau (Switch), 327 téléphones fixes VoIP, 469 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones), 117 systèmes d'impression dont 27 Multifonctions A3 et 67 A4 (Multifonctions et simples), 4 traceurs, 1 traceur numériseur de plans, 12.25 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 7 mio de livres de 300 pages.

Perspectives 2014

L'année 2014 nous permettra de finaliser la mise en place de l'infrastructure centrale des services informatiques, à savoir : la finalisation du préavis pour le renouvellement du réseau informatique, la publication du schéma directeur des technologies de l'information, un appel d'offres et la mise en place des nouveaux systèmes réseau, la

participation au projet de mise en place d'une GID et d'un pilote GED, la mise en place d'un outil de prise de tickets et suivi des incidents, l'initialisation des études pour l'évolution de l'ERP financier et l'étude de la migration de la messagerie Exchange et de l'archivage des courriels.

UNITÉ GÉOMATIQUE ET INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Mission :

Gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT), assurer un support aux services communaux dans les domaines de la géomatique et des géo données ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les

partenaires extérieurs. Il s'agit également de maintenir le Registre cantonal des bâtiments et des données du territoire nécessaires aux tâches d'harmonisation des registres. Le SIT sert aussi de bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Points forts 2013 :

La mise en fonction du nouveau géo portail communal <http://geo.yverdon.ch> offrant un accès facilité aux géo données communales. Les services

communaux, les autorités et le public peuvent accéder à diverses thématiques sur Internet via ordinateur, tablette ou Smartphone.

Chiffres clés

Sont gérés entre autres dans le système d'information du territoire : 98 km de réseau routier, 232 km de conduites d'eau potable, 236 km de conduites de gaz, 305 km de conduites

d'assainissement, 464 km de câbles électriques, 627 km de tubes électriques et 3'516 signaux routiers.

Détail des activités

Ressources humaines : En raison de modifications des tâches en 2012 et 2013, la description du poste

de géomaticien SIT a été modifiée en Technicien SIT.

Unité géomatique

Développement et mise en place du nouveau géo portail communal basé sur la solution Open Source GeoMapFish. Participation au groupe de pilotage du projet regroupant les villes du canton de Vaud ainsi que plusieurs autres cantons romands et alémaniques. Déploiement de terminaux mobile de type iPad pour la consultation en ligne de géo données dans le cadre des groupes de piquet du Service des Énergies. Développement des thématiques « Stationnement », « Mobilité deux-roues » et « Transports publics » avec la Mobilité. Création de guichets Internet simplifiés pour présenter les thématiques « Stationnement » et « Stationnement pour les personnes à mobilité réduite ». Collaboration à la réalisation des cartes des itinéraires cyclable et du stationnement avec Agenda 21 et la Mobilité. Actualisation des données du Plan général d'affectation et création d'un outil de gestion de l'entretien des espaces verts pour le Service de l'Urbanisme et des bâtiments (URBAT). Collaboration à la mise en place du nouvel outil de gestion des autorisations de construire. Mise en place d'une passerelle pour l'accès aux données via le géo portail. Création d'une carte figurant des

données sur les personnes âgées pour le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale (JECOS). Intégration dans le SIT communal des données de gestion du patrimoine routier du Service des travaux et de l'environnement (STE). Mise en place de la thématique « Coordination des travaux » pour la planification des chantiers dans un contexte interservices. Saisies des métadonnées géographiques sur le guichet cartographique de l'ASIT VD et mise en production de la commande simplifiée de données des réseaux. Création de cartes pour des événements tels que le Rallye UECT et le Triathlon d'Yverdon. Mise en place d'un prototype de guichet pour la gestion des géo données du Service de défense incendie du Nord vaudois. Mise en place de la gestion des places de fêtes, terrasses et emplacement de marchés pour la Police administrative. Développement d'un outil de saisie et affichage en ligne des perturbations de trafic. Création et acquisition de diverses géo données pour les autres thématiques suivantes : Points d'intérêt, tourisme et culture, installations sportives, collecte des déchets, signalisation routière et cartes historiques.

Perspectives 2014 :

Maintenance et évolution des projets en production, collaboration intercommunale au niveau de la région, en particulier avec la Commune de Grandson, développement des thématiques du géo portail dont entre autres l'Urbanisme et la Défense incendie, liaison du SIT avec le futur logiciel de maintenance du Service des énergies, fin de la

migration et remplacement complet de l'ancien guichet cartographique Intranet, planification du renouvellement des applications de gestion des permis de fouille et de signalement des défauts.

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Monsieur Christian Sinner
Chef du service

RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des projets, missions et prestations que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du personnel, dans le cadre des projets

professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2013

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants, entrée en fonction d'un nouveau spécialiste RH à 80% au 1^{er} janvier 2013, entrée en fonction de la coordinatrice Sécurité et Santé au Travail (SST) à 80% le 1^{er} juin 2013, démission et remplacement d'une assistante en gestion de personnel à 50%, annonce de retraite du chef du service RH et mise au concours du poste et promotion de M. Julien Crot, adjoint au chef du service, dès le 1^{er} mars 2014.

Rédaction de la grande majorité des nouvelles descriptions de poste pour l'ensemble des collaborateurs ; la formation de l'ensemble des

cadres : motiver ses collaborateurs en développant un climat stimulant et respectueux. La création d'une plateforme RH sur l'intranet communal, l'élaboration d'un projet d'une structure et organisation de la SST à Yverdon-les-Bains ainsi que l'élaboration d'un dispositif de gestion des conflits et la signature d'une convention avec un médiateur et coach externe.

Détail des activités – gestion prévisionnelle et engagement du personnel. L'activité en recrutement a battu tous les records des dernières années comme l'indique le tableau ci-dessous.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2010	23	491	81
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228

Cette augmentation est due à deux facteurs : de nouveaux postes acceptés au budget mis au concours durant la première partie de l'année et un accroissement de la mobilité dans le monde du travail. La collaboration avec la plateforme Jobup a été finalisée et a permis de maîtriser les coûts de publication d'annonces dans la presse. Nos indicateurs démontrent une claire baisse des coûts de recrutement depuis cette collaboration, ceci

malgré le recours partiel ou total à deux mandataires externes pour deux postes mis au concours. Il s'agit des postes de chef du Service RH et du poste de responsable de la section commerciale et développements du SEY. En 2014, les mises au concours devraient sensiblement baisser, compte tenu de la décision de la Municipalité de bloquer toute création de nouveaux postes.

Effectif

Effectif au 01.01.2013								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	EPT	Contrat	Nombre	EPT	Sexe	Nombre	EPT
Administration générale	55	29.70	Temporaires	96	28.52	Femmes	337	147.09
Finances	18	15.60	Apprentis	23	23.00	Hommes	397	305.08
URBAT	99	54.60	Droits privés	201	35.95			

STE	95	89.71	Fonctionnaires	407	360.12			
JECOS	161	51.90	Municipalité	7	4.60			
Police et Sports	157	121.87						
SCU	84	27.69						
SEY	65	61.09						
Totaux	734	452.16		734	452.19		734	452.17

Effectif au 31.12.2013								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	EPT	Contrat	Nombre	EPT	Sexe	Nombre	EPT
Administration générale	58	30.91	Temporaires	113	28.07	Femmes	366	163.94
Finances	19	16.60	Apprentis	30	30.00	Hommes	407	312.97
URBAT	105	57.64	Droits privés	196	39.09			
STE	101	95.21	Fonctionnaires	427	375.16			
JECOS	168	55.17	Municipalité	7	4.60			
Police et Sports	167	128.09						
SCU	87	30.06						
SEY	68	63.21						
Totaux	773	476.89		773	476.92		773	476.91

Comparaison des trois dernières années au 31 décembre

Types de contrat	2011		2012		2013	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
Temporaires	97	29.87	120	35.15	113	28.07
Apprenti-e-s	21	21	24	24	30	30
Droits privés	166	31.31	180	35.35	196	39.09
Fonctionnaires	384	339.74	406	358.15	427	375.16
Municipalité	7	4.6	7	4.6	7	4.6
Totaux	675	426.52	737	456.25	773	476.92

Le processus « Engagement du personnel » a été entièrement analysé dans le cadre du projet GEPY (Gestion du Personnel Yverdon-les-Bains) par un groupe de travail (GT) qui a rendu son rapport au CoPil GEPY à la fin de l'année 2013. L'objectif de ce GT était le suivant : s'assurer de la cohérence des pratiques d'engagement du personnel avec la politique RH et la vision de la Municipalité ; intégrer les moyens, outils et pratiques dans un tout

cohérent ; construire une procédure d'accueil et d'intégration favorisant le développement de la culture d'entreprise portée par la politique du personnel. L'axe a été mis sur cette nouvelle procédure d'accueil et d'intégration qui devrait se généraliser pour l'ensemble des services de l'administration ; elle s'étend jusqu'à la fin de l'année provisoire et à la décision de nomination définitive.

Management des performances

La rédaction de l'ensemble des descriptions de poste de l'administration prend davantage de temps que planifié. Un certain nombre de services

ont terminé cette tâche à la fin 2013. Le délai a toutefois dû être prolongé à Pâques 2014. Le service RH a apporté un appui considérable aux

services dans cette opération ; chaque description de poste a été relue, vérifiée, corrigée avant d'être personnalisée au nom de son titulaire. L'administration dispose avec cette nouvelle description de poste d'un outil pour lequel est basé également l'entretien annuel de collaboration. Suite aux entretiens de collaboration de l'année 2012 (achevés en février 2013), nous avons pu procéder au bilan de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. Ce bilan se base sur l'évaluation de 13 critères de satisfaction, allant des tâches et responsabilités confiées jusqu'à l'évaluation de l'encadrement en passant par le cadre général de travail. Nous constatons que plus de 97% des collaborateurs s'estiment satisfaits ou

très satisfaits de leur poste de travail, ce qui est un résultat extrêmement satisfaisant. Ce bilan personnel des collaborateurs a été possible pour la première fois grâce la révision de la méthodologie de l'entretien de collaboration effectuée en 2012. Il faut noter encore qu'une évaluation de cette nouvelle formule de l'entretien de collaboration a été effectuée par la Heig-VD et a conclu que la nouvelle méthodologie était globalement appréciée mais nécessitait un certain nombre d'ajustements qui ont conduit à retoucher quelque peu le formulaire d'entretien pour l'année 2013. Cadres et collaborateurs disposent d'un document parfaitement adapté pour plusieurs années maintenant.

Développement des compétences

Un bilan positif de la formation des cadres a pu être tiré pour l'année 2012. Il a été décidé de maintenir l'obligation pour chaque cadre de suivre un séminaire « maison » en 2013 et 2014 destiné à amplifier l'ancrage d'un management de proximité sur les bases du constat des fruits récoltés en matière de gestion des collaborateurs et pour le développement d'une culture d'entreprise forte. Ce sont plus de 70 cadres qui ont suivi en 2013 un séminaire intitulé « Motiver ses collaborateurs en développant un climat stimulant et respectueux ». Les autres formations « maison » organisées par le service RH (en collaboration avec l'Office informatique pour la seconde) ont été les suivantes : 1. Un cours « Grammaire et orthographe pour bien s'exprimer dans ses écrits » sous la forme de 10 sessions d'une heure trente offertes à deux groupes de maximum 8 personnes. 2. Une formation pour l'ensemble du personnel disposant d'un compte informatique pour la migration MS Office 2010. D'autre part, divers séminaires ont été organisés pour des équipes au sein de plusieurs services de l'administration. L'axe du coaching individuel a également été à nouveau sollicité afin de permettre chez un certain nombre de personnes l'émergence

de compétences faisant partiellement défaut dans les postes occupés et provoquant des situations difficiles au sein des équipes ou services concernés.

Ce sont près de 80 journées de formation qui ont été confiées au CEP (Centre d'Education Permanente) pour répondre à des besoins individuels en relation avec le travail des personnes concernées. Enfin, certains collaborateurs ont suivi d'autres types de formation auprès d'autres organismes, par exemple à l'Université de Fribourg, au CRPM, au CRQP. Toutes les formations individuelles font l'objet d'une demande d'inscription qui est validée par le service concerné et par le service RH avant inscription, ceci afin de garantir la cohérence par rapport aux besoins, aux dispositions régissant les facilités accordées par l'employeur ou le bon choix en fonction des objectifs visés.

Les frais de formation se répartissent comme suit : Formations "maison" pour les services 31%, cours cadres + séminaires "maisons" 26%, formations CEP 15%, mesures de coaching 15%, formations individuelles hors CEP 7%, cours interentreprises apprentis 6%.

Communication interne et externe

A deux reprises les nouveaux collaborateurs ont été invités à un apéritif organisé par la Municipalité, occasion d'être accueillis officiellement et présentés, ceci les 27 février et 2 octobre 2013. Les retraités de l'année 2012 ont été traditionnellement reçus pour un apéritif puis un repas dans un établissement de la place le 12 février. En collaboration avec la cellule communication et certains services, trois Cinkassette ont été mis sur pied le 1^{er} mars pour l'inauguration d'une exposition à la Maison d'Ailleurs, au service Jecos pour la Fête de la musique et le 21 novembre à PNV pour la présentation des locaux et activités de cet important service. Une assemblée générale du personnel a été convoquée le 18 avril pour recevoir des informations et répondre aux questions

relatives aux nouveaux statuts de la CIP (Caisse intercommunale de pensions) et aux développements du projet GEPY.

La Municipalité a réuni à deux reprises les cadres pour partager un après-midi consacré à une présentation d'un service, d'une unité ou d'un projet particulier de notre administration, ainsi qu'à un thème d'actualité dans le domaine des RH. L'accent a été mis cette année 2013 sur les notions de stress et santé au travail en abordant le stress, le surmenage et le burn-out sous l'angle notamment de la prévention.

Le processus « Communication interne » a été confié à un groupe de travail, avec pour objectifs de concevoir une politique de communication interne en cohérence avec la politique RH et la vision de la Municipalité, qui intègre les besoins spécifiques des différents services, et proposer les pratiques et outils adéquats ainsi qu'un plan de mise en œuvre

progressif. Ce groupe s'est réuni à 2 reprises en 2013 ; il rendra son rapport au CoPil GEPY à la fin du 1^{er} semestre 2014.
Le service RH a développé une partie consacrée à ses activités sur l'INTRANET RH. Ainsi cadres et

collaborateurs y trouvent nombre de documents, modes d'emploi, règlements, formulaires relatifs à nos activités et aux processus de la GRH.

Rémunération

La Municipalité a désigné une délégation pour examiner les revendications salariales faites par la section du Nord vaudois de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police (FSFP). Une réflexion a été entamée ensuite en mars pour aboutir à la décision de revaloriser l'indemnité pour inconvénients de fonction en la calquant sur celle de la Ville de Lausanne en 2013. D'autre part, l'indemnité de tournus en brigade (3x8) a été supprimée au profit d'une indemnité horaire pour les heures de nuit et de week-end et jours fériés.

L'écart de rémunération avec certains corps de police a ainsi été réduit, voire supprimé. Le personnel de STE a été mis au bénéfice de la majoration des heures pour les heures effectuées le week-end et en soirée lors de manifestations particulières. Enfin, la Municipalité a décidé d'adopter les recommandations de l'Association des Organistes Romands du 3 octobre 2011 à l'attention des employeurs des organistes vaudois et a adapté les contrats des organistes auxiliaires dans le respect desdites recommandations.

Processus transversaux

Trente-une places d'apprentissage étaient prévues en 2013 ; trente ont pu être pourvues, ce sont 4 de plus qu'en 2012 (27 places dont 25 pourvues).

Le tableau ci-après présente les postes pourvus en 2013 et ceux prévus pour la rentrée d'août 2014.

Métiers	Nombre de places en 2013	Places pourvues en 2013	Prévision rentrée 2014 et commentaire
Employé-e de commerce	10	10	11 Création auprès du SDIS
Horticulteur-trice	4	4	4
Paysagiste	2	2	2
Assistant-e en information documentaire	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve	4	4	5 soit 4 auprès des UAPE et 1 à l'animation (création)
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien-ne de réseau	3	3	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	0	1
Total	31	30	32
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	1	1
Total	32	31	33

Pour l'année 2013, il n'y a pas de formation en cours d'emploi selon article 32 de la loi sur la formation professionnelle. Quant aux stages, les constats sont identiques aux années précédentes. Pour ce qui concerne la SST (Santé et Sécurité au Travail), le poste de chargé de sécurité laissé vacant par le départ à la retraite de M. Pierre-Alain Landry en juillet 2012 a été repourvu en fonction des objectifs assignés à ce domaine bien spécifique. Mme Sandra Seuret a été engagée, une formation d'ingénieur CFST étant programmée. Elle a commencé son activité le 1^{er} juin 2013 et a principalement consacré ses premiers mois aux activités suivantes : analyse globale de la situation organisationnelle de la SST à la Commune –

élaboration d'un concept SST à l'attention de la Municipalité, afin de mettre en place notamment un concept MSST selon la directive fédérale concernée – analyse des premiers postes de travail administratifs sous l'aspect de l'ergonomie et premières mesures urgentes entreprises – contacts avec un médecin du travail en vue d'une collaboration au service des collaborateurs – mise en conformité de certains postes de travail et de l'infrastructure de plusieurs bâtiments suite à l'intervention au printemps de l'Inspection cantonale du travail – état des lieux de la situation en formation pour les premiers secours de l'intégralité du personnel afin de planifier une mise en conformité selon les recommandations de

l'Ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail – collaboration avec la PNV dans le domaine de la mise en place de défibrillateurs.

En matière de gestion des conflits, un pas en avant a été franchi. Suite à une récente évolution de la jurisprudence fédérale, les employeurs doivent permettre à leurs collaborateurs d'avoir accès à une personne indépendante de la hiérarchie dans des situations de conflit ou de harcèlement. La Municipalité veille à la protection de la personnalité et de la dignité des employé-e-s de l'administration communale. A cette fin, elle prend les mesures nécessaires pour prévenir et combattre tout comportement susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique des employé-e-s.

Dans ce sens, elle a signé une convention avec un médiateur et coach externe. Un règlement du dispositif de gestion des conflits sera proposé à l'Exécutif durant le premier trimestre 2014 et le personnel sera informé de manière adéquate de la mise en œuvre de ce nouveau moyen tenu à sa disposition. Il visera notamment à prévenir et éliminer toute violation des droits de la personnalité, en particulier les conduites de harcèlement psychologique ou sexuel. Le dispositif fournira aux personnes présumées victimes de ce genre d'abus les moyens nécessaires de sauvegarder leurs droits. Aucune conduite de harcèlement sexuel ou psychologique n'est tolérée.

PERSPECTIVES 2014

Le chef du service RH, M. Christian Sinner, a fait valoir son droit à la retraite anticipée et terminera son travail le 28 février 2014. Son poste a été repourvu suite à une mise au concours ouverte. M. Julien Crot, adjoint au chef du service RH, a été promu à cette fonction à partir du 1^{er} mars 2014. L'effectif du service RH sera complété à partir du 12 mai 2014 par un nouvel adjoint suite à une mise au concours; il s'agit de M. Samuel Gay. Les processus « Engagement du personnel » et « Communication interne » aboutiront en 2014 et seront progressivement mis en œuvre par le service RH. Le dispositif de gestion des conflits entrera en vigueur durant cette même période. L'année 2014 sera décisive pour l'adoption par la Municipalité d'une organisation de la Santé et Sécurité au travail conforme aux exigences de la directive MSST. Il s'agira de lancer la révision de la réglementation du

personnel, conformément à la planification précitée sous une forme qui sera proposée par le nouveau chef de service.

Le service RH poursuivra sa modernisation et la rationalisation de ses activités. Notamment en écrivant un certain nombre de procédures de travail, en simplifiant d'autres et en construisant des formulaires ayant pour objectifs d'uniformiser des collectes d'informations, de servir d'outils de décision pour la Municipalité ou de demandes d'interventions pour les cadres ou collaborateurs de l'administration. L'outil INTRANET poursuivra son développement. Enfin, un effort tout particulier sera mis sur la constitution d'un tableau de bord RH et d'indicateurs pertinents pour poursuivre en toute maîtrise l'amélioration de la gestion du personnel à Yverdon-les-Bains.

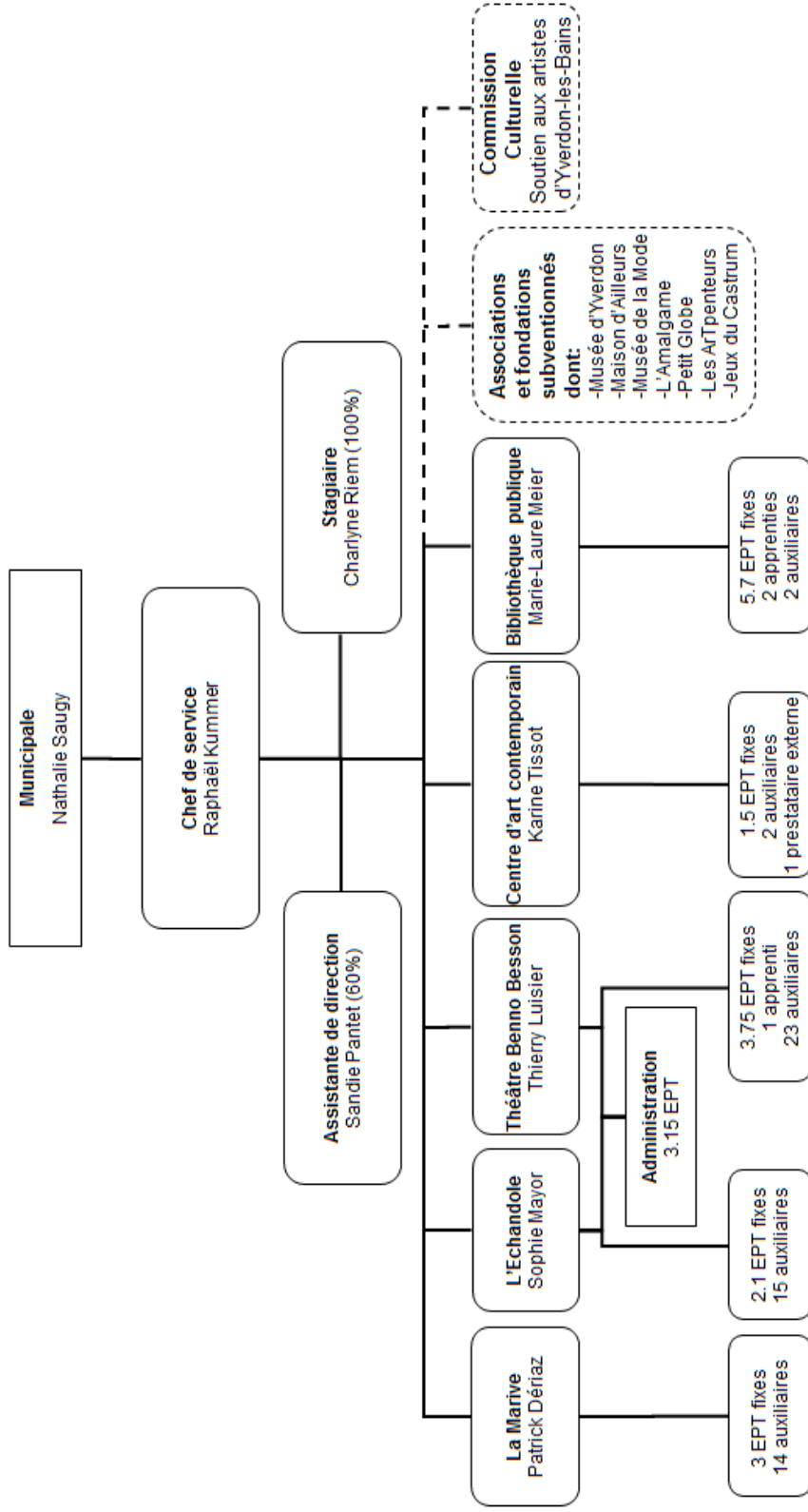
CULTURE ET TOURISME

Madame Nathalie Saugy
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de service

CULTURE

Organigramme au 31 décembre 2013



CULTURE

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2013				31 décembre 2013			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	1.6	2	-	-	1.6	2	1	1
Théâtre Benno Besson	4.575 + 1	8 + 1 apprenti	2.3	23	5.325 + 1	10 + 1 apprenti	2.3	23
L'Echandole	3.525	8	2.1	15	3.675	9	2.1	15
Centre d'art contemporain	1.5	2	0.6	3	1.5	2	0.785	2
Bibliothèque publique, y compris La Broquine	5.3 + 2	7 + 2 apprentis	0.8	2	5.7 + 2	8 collab + 2 apprentis	0.8	2
La Marive	3	3	2.55	14	3	3	2.55	14
Total service	19.5 + 3	30 + 3 apprentis	31.3	57	20.8 + 3	34 + 3 apprentis	32.5	57

Missions

Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la ville ; administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, l'Echandole, la Bibliothèque Publique, le Centre d'art contemporain, La Marive ; gérer les subventions ; accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes comme le Musée d'Yverdon et Région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, les ArtPenteurs, le Petit Globe, les

Jeux du Castrum, la Fête de la Musique ; accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels ; encourager la diversité et la qualité de l'offre culturelle ; développer la création artistique professionnelle ; soutenir le développement de manifestations culturelles innovantes ; garantir l'accessibilité à l'offre culturelle au plus grand nombre ; coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la ville et de la région.

Points forts 2013

2013 est la première année complète du service de la culture créé en juin 2012. Une année consacrée à l'élaboration de structures, de contacts de projets visant à organiser les relations entre les acteurs culturels, le public, l'administration et ses partenaires. L'événement de l'année aura été le départ à la retraite de la directrice de la Galerie de l'Hôtel de Ville, Bernadette Pilloud, après plus de trente années d'une très riche collaboration. Elle a été remplacée par Karine Tissot, entrée en fonction en février, qui a pris la direction d'un nouveau projet artistique dans le même lieu et inauguré ainsi le Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains au mois de juin.

L'année a également été marquée par l'inauguration de la première exposition permanente de la Maison d'Ailleurs, mettant en scène de manière interactive les collections du Musée ; la première édition réussie de la Fête de la danse et les 10 ans de la Fête de la Musique, à l'occasion d'une édition exceptionnelle tant au niveau de la richesse du programme que de la fréquentation record.

Sur le plan des projets, le service a notamment travaillé sur les éléments suivants :

- Réaménagement de la Galerie de l'Hôtel de Ville et inauguration du Centre d'art contemporain en juin ;
- Première participation pour Yverdon-les-Bains à la Conférence des villes suisses en matière culturelle ;
- Collaboration à l'organisation du concours de new media art à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle exposition permanente de la Maison d'Ailleurs ;
- Mise en place d'un réseau culturel régional avec les principales villes du district ;
- Mise en place d'un nouveau projet de communication culturelle qui prendra forme en été 2014 ;
- Développement du projet de bâtiment multifonctionnel pour accueillir un nouveau projet de bibliothèque publique et un cinéma multiplexe ;
- Participation aux commissions stratégiques et opérationnelles pour la mise en place d'une politique événementielle.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un des deux théâtres municipaux. Il se situe dans le château d'Yverdon-les-Bains. La saison 2012-2013 était sa 33^{ème} saison. Sa programmation est pluridisciplinaire (théâtre, musique, chanson, humour, danse, impro, jazz, jeune public).

La saison a été programmée par Brigitte Romanens et accueillie par Sophie Mayor. Les points forts artistiques de cette saison ont été *Ariane dans son bain* (un spectacle invitant le public à le programmer dans sa propre salle de bain et y convier des amis), Chloé Lacan et Babx (chanson) ont tous deux fait salle comble et marqué les esprits. Marc Donnet-Monay a tellement bien *transmis sa joie* qu'il a fallu offrir trois supplémentaires. Gaëtan, chanteur jeune public très populaire s'est retrouvé coincé à Haïti et au lieu des quatre représentations prévues, il n'a pu en assurer que trois.

Pour la saison 2012-2013, L'Echandole a présenté 41 spectacles différents, 1 festival d'improvisation comptant 8 spectacles, pour un total de 96 représentations payantes + 12 « au chapeau », soit un total de 108 représentations. 7'260 billets ont été vendus pour une recette globale à la billetterie de Fr. 142'817.- Le prix du billet va de Fr. 12.- à Fr. 29.-, le prix moyen du billet étant à Fr. 19.67.-. Le taux de fréquentation moyen a été de 78%. Les spectacles ont été répartis comme suit :

- *Programmation jeune public* : 6 spectacles pour 15 représentations. 1'225 billets vendus (tarif unique de Fr. 15.-) pour un montant de Fr. 16'971.-, avec un taux de fréquentation moyen de 71%.

- *Créations et coproductions* : 4 coproductions pour 11 représentations, soutenues à hauteur de Fr. 30'000.- par une subvention du Canton de Vaud. Total de billets vendus : 1'081, Fr. 21'292.- de billetterie et taux de fréquentation moyen de 86%.

- *Les spectacles joués dans les caves* : Uniquement des spectacles d'improvisation pour cette saison. A savoir 3 formules régulières et un festival pour un

total de 22 représentations. Sur ces 22, 12 étaient « au chapeau », dont le contenu est allé directement aux improvisateurs. 949 billets ont été vendus (tarif unique de Fr. 15.-) pour les 10 spectacles payants avec une recette de Fr. 13'304.- et un taux de fréquentation moyen de 92 %.

Le taux de fréquentation est bon (78%), excellent même pour les coproductions (86%) et l'improvisation (92%). Il l'est moins en revanche pour le jeune public, en raison de peu de spectacles destinés aux 4 à 10 ans, qui représentent le public cible de cette catégorie. 3 des 6 spectacles s'adressaient à des enfants dès 10 ans qui viennent cependant moins facilement au théâtre. Les recettes ont été supérieures au budget (+ Fr. 24'000.-) grâce à quelques supplémentaires et un très bon taux de fréquentation. Les cachets ont eux aussi été supérieurs au budget (+ Fr. 13'000.-).

La situation RH :

En début d'année, l'Echandole comptait 3.525 postes fixes équivalent plein temps répartis sur huit personnes et 2.1 postes auxiliaires équivalent plein temps répartis sur quinze personnes. En fin d'année 2013, L'Echandole comptait 3.675 postes fixes équivalent plein temps répartis sur neuf personnes et environ 2.1 postes auxiliaires équivalent plein temps répartis sur quinze personnes. Un technicien a été engagé en mai en fixe à 20 %. Il y a eu quatre départs chez les auxiliaires au bar, à la communication et à la technique et trois arrivées. Alice Kummer a collaboré au secrétariat de mars à mai comme stagiaire à 80% avant d'être engagée comme chargée de communication des deux théâtres à 50% dès le 15 juin en remplacement d'Olivia Fahmy. L'organigramme des théâtres a été refait, Angelica Fricker est devenue directrice technique et deux techniciens ont été engagés en fixe : Amir Jdahim à 20% en mai 2013 et Léa Beloin à 30% dès le 1^{er} janvier 2014.

www.echandole.ch

THEATRE BENNO BESSON

La mission du Théâtre Benno Besson se renforce au travers de ses activités : offrir à un public le plus large possible ; une palette de spectacles de qualité provenant de Suisse et de l'étranger. Théâtre, danse, musique, humour sont autant de propositions artistiques divertissantes, réflexives qui trouvent un public curieux et très varié.

La saison a débuté avec deux collaborations ; les Jeux du Castrum avec l'accueil de «La Fanfare du Loup» et le Théâtre de l'Echandole pour accueillir «Ariane dans son bain», spectacle original et délicat qui s'est déroulé dans des salles de bains yverdonnoises et de la région. La nouvelle création de Robert Sandoz «Le combat ordinaire» a été présenté en Première romande.

«Tchikiduo» a enchanté le premier dimanche musical, suivi en novembre par «Quadrille» de Sacha Guitry, une production parisienne avec François Berléand qui a conquis le cœur d'une salle comble. Fin novembre, les Amis du Boulevard romand sont venus distiller leur poison humoristique avec «Arsenic et vieilles dentelles». En décembre le TBB a accueilli «Des zèbres et des amandes» un spectacle tiré du best-seller *De l'inégalité parmi les sociétés* mis en scène par Andréa Novicov. Un mois bien chargé qui a reçu également Esma Redzepova en collaboration avec la communauté de Macédoine en présence de l'Ambassadeur. Massimo Rocchi et son «Rocchimedia» a enthousiasmé une salle comble

avec son humour délicat, intelligent parcourant notre histoire suisse et nos habitudes avec un œil particulièrement drôle et aiguisé. Le deuxième dimanche musical a accueilli une brochette d'excellents jeunes musiciens pour un public dominical toujours plus nombreux. «Masques et nez» a proposé une soirée d'improvisation théâtrale au travers d'un cours de théâtre pas comme les autres. L'année s'est terminée avec le concert du nouvel an, dont l'organisation a été reprise par le TBB.

L'année a débuté par «Danse et musique» un concert dansé proposé par L'Orchestre de chambre de Genève et la Compagnie Gilles Jobin. «Réalité Non Ordinaire» a marqué les spectateurs, le mentaliste Scorpène a véritablement médusé son public. Succès flamboyant pour «Marie Impie» et «Poema» qui ont affiché complet et suscité un enthousiasme communicatif du public. Notons également «L'Eveil du Printemps» dans une mise en scène d'Omar Porras, qui a bouleversé bon nombre de spectateurs. Puis «Marie-Thérèse Porchet fête ses 20 ans» au TBB dans une série de 4 représentations délirantes et «Cuche et Barbezat rallument le sapin» en création au TBB. Création également avec «Ego Trip» de la Cie Dahlia Production, un spectacle interactif mêlant cinéma et théâtre. Notons encore «Le Ravissement d'Adèle» mis en scène par Geneviève Pasquier.

La première saison du nouveau directeur s'est terminée avec la 1ère édition de la Fête de la danse qui a réuni un large public yverdonnois avec, en point d'orgue, une soirée dansante sur la place Pestalozzi qui a séduit plus de mille jeunes dans une ambiance joyeuse et festive.

Des activités de tango ont été également proposées durant cette première saison, activités qui devraient se poursuivre, au vu du succès rencontré.

En marge de l'accueil des spectacles, le Théâtre Benno Besson a accueilli plusieurs compagnies pour répéter et présenter leur travail en Première romande. Saluons les spectacles suivants : «Poema», «Cuche et Barbezat rallument le sapin», «Ego Trip», et «Giacomo», qui sera présenté dans le cadre de la saison 2013-2014.

Durant la saison 2012-2013, et qui porte sur les comptes 2013, le Théâtre Benno Besson a accueilli 37 spectacles différents dont 6 créations, 57 représentations, 327 professionnels du spectacle (artistes et techniciens), 986 abonnés pour un total de 11'384 entrées. Le théâtre a accueilli 25 animations et locations hors programme sur 116 jours et 6200 élèves lors des représentations scolaires.

La situation RH :

La formation des cadres, l'introduction des nouvelles évaluations annuelles et des descriptifs de fonctions ainsi que la formalisation d'un nouvel organigramme ont permis une clarification des responsabilités, des tâches et des flux d'informations au sein de l'équipe des deux théâtres. Un accident professionnel a marqué le milieu de l'année, Monsieur Amir Jdahim a dû être hospitalisé après une chute qui a entraîné un arrêt prolongé de travail de plusieurs semaines. Monsieur Pascal Ravel, directeur technique, poursuit sa formation continue de sonorisateur, compétences qui sont nécessaires au bon fonctionnement technique du théâtre. Au niveau administratif, notons l'arrivée de Madame Emmanuelle Macaluso qui vient en renfort de l'équipe de billetterie et Madame Alice Kummer, chargée de communication.

www.theatrebennobesson.ch

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le 31 janvier 2013, Bernadette Pilloud, directrice de la Galerie de l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains, a quitté ses fonctions après 33 ans de bons et loyaux services. Elle a cédé sa place à Karine Tissot qui est entrée en fonction le 1^{er} février 2014 pour mettre en place un nouveau projet avec un changement d'orientation artistique. Le Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains a été inauguré le 1^{er} juin 2013.

Sa mission principale est de rendre compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui.

Les points forts de l'année 2013 sont :

L'inauguration du Centre d'art contemporain le 1^{er} juin 2013 ;

La création d'un nouveau site internet (<http://centre-art-yverdon.ch/>), d'une page Facebook (<https://www.facebook.com/CentreArtContemporainYverdon>) ainsi que d'une page Twitter (<https://twitter.com/CACYverdon>);

Le Centre d'art contemporain a rejoint deux réseaux d'art contemporain importants : Art in Switzerland et l'ASAC, l'association suisse des

Kunsthalle et des petits lieux d'art contemporain suisses.

La présentation de l'exposition *Move Movie, danse et arts plastiques* qui a été conçue grâce à un partenariat effectué avec l'AVDC (L'Association vaudoise de danse contemporaine). Les théâtres municipaux se sont également joints à l'événement. Le Théâtre Benno Besson a programmé *Black Out* de la Cie Philippe Saire et le Théâtre de l'Échandole *Un acte sérieux* de la Cie Nicole Seiler.

Le Centre d'art contemporain propose les activités suivantes :

Expositions : 47 artistes ont présenté leur travail en 2013 au CACY répartis sur 3 expositions : *Bulbfiction* ; *Trait Papier, un essai sur le dessin contemporain* ; *Move Movie*. Celles-ci ont attiré un total de 7107 visiteurs, ce qui fait une moyenne de 2'500 visiteurs par exposition. Des œuvres ont été vendues pour un montant de Fr. 17'096.-. La dernière exposition de la Galerie de l'Hôtel de Ville, *Art.Suisse romande 2013*, a été présentée du 27 janvier au 24 mars 2013 et a accueilli 1550 visiteurs.

Expositions hors les murs: Le Centre d'art contemporain a exposé de manière temporaire sur la potence du Château, sur la Place Pestalozzi et dans les Théâtres Benno Besson et Echandole. Il s'occupe de l'installation de Nicolas Pahlisch, exposée à la Place des Droits de l'Homme.

Médiation culturelle: La médiation culturelle s'effectue à travers des actions régulières telles que des visites commentées (89 au total), proposées sur la pause de midi (17 au total), dédiées aux collaborateurs de la Ville d'Yverdon-les-Bains (une par exposition), aux enseignants (une par exposition), adressées aux familles (8 au total) ainsi que des ateliers pour les enfants (10 au total).

Commission d'achat d'œuvres: Elle est composée de 5 membres (Nathalie Saugy, municipale et présidente; Françoise Jaunin, critique d'art; Richard Aeschlimann, artiste; Jean-Jacques Jobin, architecte-adjoint à URBAT; Karine Tissot, secrétaire). En 2013, la commission d'achat d'œuvres a procédé à trois acquisitions: Sophie Bouvier Ausländer, *Liberté et Patrie*, Fr. 8'000.-. Gilles Porret, *Coldred*, Don de l'artiste; Pascale Favre, *projet de la carte de vœux de la Ville d'Yverdon*, Coût: Fr. 400.-.

Dès l'été 2013, il a été décidé de ne communiquer plus que par voie électronique. Ainsi le public est invité à s'inscrire à la newsletter (envoyée une fois par mois). Pour chaque exposition, un affichage SGA a lieu en ville d'Yverdon-les-Bains et à Lausanne, sur un réseau culturel.

Les actions de médiation ont été grandement appréciées même si elles souffrent encore d'une communication trop timide. L'augmentation de la fréquentation aux activités dépend actuellement exclusivement du bouche à oreille. Le partenariat avec les Théâtres Benno Besson et de L'Echandole ont permis de créer une synergie entre trois institutions culturelles de la même ville.

La situation RH

Karine Tissot, 100 %, direction, programmation artistique, commissariat des expositions, depuis le 1^{er} février 2013. Anne Jaggi, 50%, secrétaire *ad interim* depuis décembre 2012. Il y a eu quatre démissions: Claire Von Martini au 31 mai; Evgenia Brugger (remplacement de Claire Von Martini) au 31 juillet; Ariane Honegger au 30 septembre; Claudine Perrin au 30 novembre. Il y a eu trois engagements avec des compétences-métier spécifiques pour s'adapter au projet artistique du CACY: depuis le 1^{er} août, engagement de Gwendoline Barreto, historienne de l'art, pour l'accueil (37%) et la médiation (5%); depuis le 1^{er} septembre, engagement de Renaud Ceulemans, régisseur technique de théâtre, pour l'accueil (16.5%) et le montage (20%); depuis août, un prestataire externe, Swann Thommen, artiste-technicien, pour les montages.

www.centre-art-yverdon.ch

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Bibliothèque de lecture publique, scolaire, patrimoniale, à vocation régionale, la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains (BPY) s'adresse aux jeunes dès 10 ans et aux adultes. Son fonds de 62'845 exemplaires se compose de romans, BD, documentaires, revues, DVD et livres-audio. Des quotidiens romands complètent la collection. Un fonds ancien de 17'000 volumes est précieusement conservé et consultable sur demande. Un riche programme culturel pour tous propose des expositions, des ateliers et diverses rencontres. Un accès Internet, Wifi, et des places de travail complètent son offre.

Après l'expérience très positive de 2012, les boîtes Biblio Troc ont réinvesti la ville. Le logo, l'habillage et la pose des boîtes sont les fruits d'une collaboration avec la cellule de communication de la ville et du service des travaux et de l'environnement.

Dans le cadre du « hors-murs de l'été », une conférence sur le thème de la nature en ville a été proposée en collaboration avec le Cercle ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon (COSNY) qui a rencontré un franc succès.

Un premier projet de bâtiment multifonctionnel, devant abriter un cinéma multiplex et la bibliothèque, a été présenté à la presse au printemps.

En juin 2013, toutes les parties concernées (canton, ville, écoles, bibliothèques) ont repris les

discussions concernant les prestations de bibliothèque scolaire avec un but commun: la signature d'un nouveau mandat de prestations et l'engagement de bibliothécaires scolaires (financement cantonal) à la BPY pour l'année scolaire 2014-2015.

Les activités de la Bibliothèque publique sont les suivantes:

Prêt: Fr. 101'723 prêts ont été enregistrés cette année (-2,4%) avec une diminution dans le secteur adulte (livres, revues et livres-audio), et une augmentation dans le prêt des DVD (+3,8%) ainsi que dans les emprunts de livres pour les jeunes (+13,7%). Le nombre de lecteurs actifs (lecteurs ayant emprunté au moins un livre en 2013) est en légère hausse (3'157 soit 2% de plus qu'en 2012) et le nombre de nouveaux lecteurs est de 529. La Bibliothèque a fait l'acquisition de 3'202 nouveaux exemplaires, soit 10,6 % de moins qu'en 2012. La fréquentation journalière est à la baisse en semaine et en été (325 et 237 personnes) et augmente le samedi (214 personnes).

Action culturelle: elle occupe une place importante à la BPY. Elle se présente sous différentes formes: les expositions: quatre expositions ont été présentées ainsi qu'une scène de crime dans le cadre de la Nuit des Musées

les rencontres-conférences: six rencontres et conférences, littéraires, documentaires, artistiques,

professionnelles ou liées à une passion, ont attiré en moyenne 30 personnes
 les groupes de lecteurs : ils se sont réunis 14 fois, avec en moyenne 10 participants ;
 les ateliers créatifs : trois ateliers créatifs ont été organisés réunissant au total 32 participants
 les animations : elles ont été organisées au nombre de trois regroupant au total 124 participants
 les animations hors-murs : Un atelier jeunesse organisé avec l'Atelier Poisson Pilote sur la Place Pestalozzi et la promenade Auguste-Fallet, (30 participants)
 la balade en paroles et en musique pour inaugurer les nouvelles boîtes Biblio Troc (25 participants)
 une soirée organisée avec le COSNY

Activités scolaires : des visites de la bibliothèque accompagnées d'un atelier d'écriture ont réuni 8 classes de 7P ; 6 autres classes sont venues visiter la bibliothèque et 9 ont participé au Prix Chronos. Une exposition *Livres en vacances*, réalisée par des élèves de l'Etablissement scolaire De Félice aidés par Liselotte Baud, a embelli le premier étage de la BPY.

Bibliothèque patrimoniale : le fonds ancien de la BPY a fait l'objet de mises en valeur, de consultations et de visites.

Les statistiques de fréquentation du prêt montrent que plus de lecteurs passent au moins une fois par année à la BPY mais que les adultes empruntent moins. Le manque d'espace pour la mise en valeur des livres, la baisse du nombre d'achats en 2013, une collection encore très serrée et donc moins attrayante malgré le « désherbage » en cours sont des explications possibles à une diminution des

prêts. Il est, par contre, normal que la fréquentation estivale diminue car l'accent est mis sur le hors-murs. La BPY participe ainsi à la vie de la Ville et gagne en visibilité. La salle de lecture est très utilisée, or la Bibliothèque manque de places de travail, surtout en période d'examens.

Le hors-murs (estival et Biblio troc) a rencontré un grand succès en 2013. La BPY doit poursuivre ces actions tournées vers l'extérieur et ainsi participer à l'animation de la ville. Elle doit également proposer plus d'activités pour les jeunes. Les rencontres des lecteurs, les habitudes des usagers montrent que le rôle social de la Bibliothèque est de plus en plus important et recherché.

La situation RH

En janvier 2013, l'équipe de la BPY (y compris la Broquine) se composait de 7 collaborateurs fixes (représentant 5,3 EPT), 2 apprenties, 2 auxiliaires et en décembre de 8 collaborateurs fixes (équivalents à 5,7 EPT), 2 apprenties et 2 auxiliaires. Madame Viquerat a été engagée en septembre 2013. Madame Neeser a terminé son apprentissage d'AID et Mademoiselle Guerreiro a commencé le sien. Cette année a été marquée par de nombreuses absences (0,5 ETP sur l'année) ; il a donc fallu réduire certaines prestations (acquisitions, action culturelle). Des étudiants ont été engagés pour le nettoyage des rayonnages. Il est important de relever que le personnel doit gérer de plus en plus de cas difficiles, le renfort de la police est parfois nécessaire.

<http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/bibliotheque-publique/>

LA MARIVE

La Marive est en exploitation depuis mai 1994. Salle polyvalente, elle accueille les sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles ainsi que la ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

La Marive a accueilli deux organisations prestigieuses en 2013, l'une de renommée internationale, le « Rallye Cyclotouriste UECT » et l'autre d'intérêt national, le séminaire Swiss Association for Quality.

Au chapitre des manifestations commerciales, nous pouvons citer le Forum économique du Nord Vaudois, 3 expositions de grossistes et 8 séminaires. 4 spectacles ont été joués : Elie Semoun, Le Clan des Divorcées, Du Piment dans le Caviar et le concert de Noël d'Alain Morisod. 3 sociétés locales ont organisées leur soirée annuelle : la Fanfare de l'Avenir, de l'Aurore et les Amis Gymnastes. Nous avons reçu les promotions scolaires ainsi que celles de la HEIG-VD et celles du CPNV. 2 manifestations communales ont eu lieu : la remise des bourgeoisies aux personnes naturalisées et la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens. 4 repas de soutien ont été

organisés : celui du HCNV, du FC Bosnia, du FC Romandie et de la Société Vaudoise des Officiers. 1 entreprise yverdonnoise a organisé son repas annuel.

Les types de location se décomposent comme suit

Tarif I (société locale - commune)	42	25.5%
Tarif II (congrès - assemblée)	35	21.2%
Tarif III (privé - but lucratif)	13	7.9%
Tarif Spécial (décision municipale)	04	2.4%
Loto simple (loto du soir)	26	15.8%
Loto double (après-midi et soir)	15	9.1%
Montage	27	16.4%
Répétition	02	1.2%
Annulation	01	0.6%

Le chiffre d'affaire de la location de La Marive a diminué de 4%. Cette légère diminution est due à une demande croissante de réservations à des dates similaires. Le taux d'occupation est de 45.1%, soit 164 jours occupés, ce qui représente 2 jours de moins qu'en 2012.

La Marive peut compter sur une clientèle fidèle mais nous constatons que les organisateurs s'y prennent de plus en plus à la dernière minute pour trouver une salle ce qui a pour conséquence de compliquer la planification et diminuer au final notre

souplesse ou disponibilité d'accueil. Nous relevons aussi une augmentation significative des demandes d'offres comparatives qui n'aboutissent pas à un contrat de location.

La situation RH :

Il y a 3 collaborateurs fixes à 100% et 14 auxiliaires à temps partiel variant de 10 à 20%.

www.lamarive.ch

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et région est l'un des plus anciens du canton de Vaud, son origine remontant à la seconde moitié du 18^e siècle. Sa vocation actuelle est de conserver et de mettre en valeur le très riche patrimoine matériel d'Yverdon et de sa région. « Reconnu comme officiel » par la loi, il est placé sous la responsabilité de la Fondation du Musée d'Yverdon depuis 2001.

Dans son exposition permanente, sise dans le château de la ville, il retrace, fait exceptionnel, 6'000 ans d'histoire ininterrompue, celle d'Yverdon et de la région du Néolithique à nos jours. Depuis quelques années, cette présentation fait l'objet d'un réaménagement par étape.

Des expositions temporaires apportent en outre des éclairages ponctuels sur le passé régional.

Points forts 2013

Fonctionnement de l'institution

- Projet Scientifique et Culturel (PSC) réalisé par un groupe d'étudiantes du Master en muséologie de l'Université de Neuchâtel.

Collections

- lancement d'une campagne de récolte de fonds en vue d'acquérir la collection d'iconographie de feu Louis Vuille (1'500 documents environ) ;
 - dans le cadre de la liquidation de l'entreprise Olivetti, à Yverdon-les-Bains, reprise d'une trentaine de machines et couverture photographique des anciens ateliers ;
 - visite d'une équipe de chercheurs du Canada en compagnie de Ruth Phillips pour étudier notre collection d'objets amérindiens.

Locaux

- démarches effectuées en vue de trouver des locaux pour les collections d'archéologie.

Expositions

- jusqu'au 24 mars 2013, exposition consacrée à « F.-B. de Felice 1723-1789, Un médiateur culturel dans l'Europe des Lumières » ;
 - dès le 27 avril 2013, participation à l'opération « EntreLacs, la région des Trois-Lacs à l'époque romaine » ; revalorisation de notre section consacrée à la navigation antique ; dépoussiérage des embarcations, réalisation d'une nouvelle maquette, de nouvelles photographies (Magali Koenig), visites guidées, activités de promotion ;
 - reprise du dossier « signalétique dans le château » en collaboration avec URBAT et l'ARCHY ; pose de petits panneaux et de totems, avec plan d'évacuation.

- organisation du programme de 2014 consacré au 250^{ème} anniversaire du Musée : étude et publication

de l'histoire du Musée ; exposition « Les enfants exposent au musée » ; exposition « 250 objets pour un 250^e ».

Activités particulières

Le 16 mars 2013, organisation en collaboration avec la Fondation De Felice du colloque « F.-B. De Felice en toutes lettres » ; présentation de l'édition électronique ; remise du Prix De Felice .

Pour les 4 à 7 ans : six après-midi de contes par les conteuses de L'oreille qui parle.

Pour les enfants dans un cadre scolaire, dix séances de « P'tit Ciné du MY ».

Le 12 mai, journée internationale des musées, mise sur pied avec la collaboration de la Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains.

Le 1^{er} juin, la Nuit des Musées à Yverdon-les-Bains ; au MY, projection du film « La vocation d'André Carel » mis en musique par le Quintet Inutil. Du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre, UniCréa, le salon des artisans.

Publications

- article sur les collections ostéologiques humaines du Musée d'Yverdon et région, publié dans Archéologie Suisse ;

- LE VISITEUR 3, le bulletin annuel du MY, qui comprend notamment un rapport d'activité de l'année écoulée et un article sur Rousseau à Yverdon-les-Bains.

Finances

- démarches auprès du préfet E. Roy en vue de réactiver la participation des communes de la région.

La fréquentation par type d'activités

De manière générale, la fréquentation peut être qualifiée de bonne à très bonne en 2013. En effet, le Musée d'Yverdon et région a accueilli 10'236 usagers, à savoir 9'223 visiteurs et 1'013 personnes pour des activités autres que la visite (P'tit Ciné, par exemple). Les six séances de contes ont été suivies par un total de 277 personnes. Les dix séances de P'tit Ciné du MY ont réuni 812 personnes. La Journée internationale des musées a été fréquentée par 119 personnes. Pour la Nuit des musées à Yverdon, 508 personnes ont été dénombrées. Enfin, pour UniCréa, nous estimons le nombre de visiteurs à 2'600 personnes environ.

www.musee-yverdon-region.ch

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires, a la double vocation d'être un musée qui présente deux expositions temporaires par année, et un centre de recherche qui possède plus de 120'000 pièces de collection dans ses domaines de compétences.

Points forts 2013

Souvenirs du Futur : Le nouvel espace semi-permanent de la Maison d'Ailleurs, consacré à l'histoire et à l'esthétique de la science-fiction aux XXe et XXIe siècles a été inauguré le 2 mars 2013.

Deux expositions temporaires :

« Genèse : des croquis à l'œuvre » (03.03-25.08.13) est la première rétrospective consacrée à l'artiste numérique français Aleksï Briclot, considéré comme l'un des plus grands créateurs graphiques actuels. Elle est aussi la première exposition temporaire qui permet de développer une thématique sur l'ensemble du musée, de Souvenirs du Futur à l'Espace Jules Verne.

« Stalker | Expérimenter la Zone » (15.09.13-02.03.14) a été réalisée par le scénographe Rashit Safiullin en hommage au réalisateur russe du film *Stalker* (1979), Andreï Tarkovski. Cette exposition a permis une immersion du public dans la thématique du post-apocalyptique et de ses prémices – à travers la littérature, la bande dessinée, le cinéma et la musique –, mais aussi grâce aux installations interactives produites par la Heig-VD.

Publications : Un catalogue des collections *Souvenirs du Futur. Les Miroirs de la Maison d'Ailleurs* et un catalogue de l'exposition *Genèse : des croquis à l'œuvre* sont publiés, tandis qu'une collection de livrets thématiques est lancée à l'occasion de l'exposition « Stalker | Expérimenter la Zone ».

Hors-les-murs / Tournée mondiale: L'exposition produite par la Maison d'Ailleurs en 2012, « Playtime – Vidéogame mythologies », a été accueillie à Krasnoyarsk (RU), Moscou (RU) et Rennes (FR). Le musée peut également compter une dizaine d'expositions hors-les-murs en Suisse et en France.

Nomination au EMYA 2014: Grâce à son nouveau projet de musée Souvenirs du Futur, son interactivité et ses différentes activités, la Maison d'Ailleurs a été nommée en 2013 pour le Prix des musées européens de l'année 2014.

Type d'activités

La Maison d'Ailleurs poursuit un objectif important d'ouverture et d'accessibilité à tous les publics (jeunes, familles, seniors, fins connaisseurs, grand public, etc.). Dans ce but, ont été proposés : 13 activités et ateliers de médiation culturelle pour les jeunes publics ; 103 visites guidées spécialisées et grand public. La Maison d'Ailleurs a notamment organisé et participé à 45 événements divers (colloques, débats, tables rondes, pièces de théâtre, fête de la musique, Nuit des Musées d'Yverdon, Journée internationale des musées, concerts, ciné-concerts, conférences, etc.).

Fréquentation :

Musée : 10'200 visiteurs sur 9 mois d'ouverture du musée.

Ateliers : entre 4 et 8 enfants par ateliers.

Visites guidées : entre 15 et 25 personnes par visite guidée.

Événements et autres activités : entre 30 et 50 personnes par événements.

www.ailleurs.ch

LES ARTPEPTEURS

Les Artpepteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Elle est constituée en association. Avec leur projet de théâtre itinérant sous chapiteau, Les Artpepteurs voyagent partout : le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux Artpepteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, Les Artpepteurs sont conventionnés par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Les points forts de l'année 2013

la présence à Yverdon-les-Bains du chapiteau des Artpepteurs : du 15 avril au 4 mai 2013 sur le parking de la plage d'Yverdon pour les spectacles *Louise M* et *Pourquoi j'ai mangé mon père* et du 1^{er} au 9 octobre 2013 sur la plage d'Yverdon pour le spectacle *Trésor de la Sierra-Madre*. Ce qui

représente au total 2'622 spectateurs pour 29 représentations à Yverdon, dont 19 scolaires ; *la collaboration avec les institutions culturelles yverdonnoises* : avec le Théâtre Benno Besson, le Théâtre L'Echandole, la bibliothèque municipale et La Maison d'Ailleurs. Pour les montages et démontages du chapiteau, les Artpepteurs collaborent depuis plusieurs années avec la Fondation Bartimée, sise à Corcelettes ; *une résidence d'accueil à Yverdon-les-Bains* : en conformité avec la Convention tripartite Artpepteurs – Vaud – Ville d'Yverdon-les-bains, un groupe de travail s'est constitué en vue de créer une résidence de travail de la Cie à Yverdon ; *autres activités à Yverdon-les-Bains* : les parades au marché du Philharmonique, orchestre portatif, joyeux et coloré des Artpepteurs constitué d'une dizaine de musiciens à l'occasion de l'annonce des spectacles *Louise M*, *Pourquoi j'ai mangé...* et *Le Trésor de la Sierra-Madre*.

la participation à *Rue Libre – Journée internationale des arts de la rue*, samedi 26 octobre avec le prêt

du petit chapiteau blanc des ArTpenteurs sur la place Pestalozzi et la déambulation du PhilHarmonique.

Les activités

Les représentations : En accord avec sa mission de théâtre itinérant la compagnie yverdonnoise rayonne autour de la capitale nord-vaudoise avec ses spectacles et médiations. En 2013, la compagnie a donné 80 représentations (29 pour Yverdon-les-Bains) de ses spectacles pour 7'872 spectateurs (2'622 pour Yverdon-les-Bains) sans compter les interventions théâtrales et médiations.

La médiation traditionnelle : Une soirée de médiation traditionnelle a lieu chaque année au Théâtre de la Tournelle à Orbe : La soirée LATULU. Il s'agit de présenter au public la prochaine création de la Cie au cours d'une soirée où toute l'équipe artistique invite le public à participer à la lecture ou mise en jeu d'extraits du futur spectacle.

L'AAA - Association des Amis des ArTpenteurs : La compagnie les ArTpenteurs ne saurait se développer sans l'existence de cette association. Les membres de l'AAA soutiennent le travail de la Cie par des cotisations et des dons mais surtout par tout un réseau de personnes bénévoles qui viennent faire la billetterie des spectacles et gèrent le CaravanBAR, la buvette à roulette qui suit l'itinéraire du chapiteau. L'AAA édite chaque année l'Astrolabe, bulletin de liaison entre la Cie et les membres, retraçant les activités des ArTpenteurs.

Le Philharmonique - orchestre des ArTpenteurs : Ses parades musicales ont été présentées à

Yverdon bien sûr mais aussi à Sion, Fribourg, Lausanne, La Chaux-de-Fonds et au Sentier. Une fête de soutien a été organisée par les ArTpenteurs au Château de Corcelles-sur-Chavornay le 6 juillet. Le bénéfice est allé au Philharmonique.

Cette année, la compagnie a développé sa présence à Yverdon-les-Bains en partenariat avec plusieurs acteurs culturels de la Ville. Cet objectif prioritaire a pu se réaliser grâce à la bonne consolidation de l'équipe administrative. Les activités de la compagnie ont continué à se développer comme en témoigne le grand nombre de représentations et médiations données cette année à Yverdon-les-Bains et en Romandie. Sans vouloir augmenter dans l'immédiat les activités, les ArTpenteurs désirent consolider le fonctionnement de leur compagnie.

La situation RH :

La compagnie est dirigée par Chantal Bianchi et Thierry Crozat. Nathalie Hellen en est l'administratrice (40%), Yasmine Saegesser la chargée de diffusion et communication (25%), Olivier Mäusli le médiateur (au projet), Paulo Filipe le régisseur général (20% + projets), Jean-Claude Blanc le dramaturge (au projet) et Corinne Galland la compositrice (au projet).

www.lesartpenteurs.ch

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert de musique actuelle qui anime la vie nocturne yverdonnoise depuis 1994. Elle est gérée par l'association GAME - Groupement des Amis des Musiques Electriques - et propose à la fois une programmation de concerts tous styles ainsi que des soirées dj à thèmes. Dès 2011, l'association se professionnalise et propose environ 70 soirées par année et voit sa fréquentation annuelle augmenter et atteindre plus de 13'000 visiteurs en 2013.

Les points forts de l'année 2013

2013 est l'année de l'introduction des soirées BIRCHERMÜSELI dédiées aux groupes suisses. Ces soirées ont rencontré un vif succès auprès du public et ont démontré l'excellente qualité de la musique « Made in Switzerland ».

Ci-dessous figurent les soirées exceptionnelles de 2013 :

SWANS le 26 mars 2013, 200 personnes
 SWISS PSYCH FEST, le 17 et 18 mai 2013, 316 personnes
 AUSTRALIA, le 8 juin 2013, SOLDOUT
 SHANNON WRIGHT & CHOKEBORE, le 12 novembre 2013, 223 personnes

120 secondes passent des disques, le 16 novembre 2013, SOLDOUT
 80'S VS 90'S, le 19 avril 2013, SOLDOUT
 DROP DEAD FESTIVAL, le 31 août 2013, SOLDOUT

Les types d'activités proposées :

Tout au long de l'année, L'Amalgame a proposé 42 soirées concerts, avec une fréquentation de plus 7'900 personnes. La moyenne de fréquentation de 189 personnes par concerts est en perpétuelle amélioration ce qui prouve l'intérêt du public pour la musique LIVE.

20 soirées dj/concept qui ont attiré plus de 4'800 personnes avec une moyenne de fréquentation à 244. Cet excellent résultat va pousser l'association à développer davantage ce type de soirée.

Les manifestations diverses (les puces de L'Amalgame, des soirées ciné-canapés, une soirée Jam, et un tournoi de Mario Kart) ont quant à elles attiré 255 personnes en moyenne et permettent à L'Amalgame de se diversifier.

L'association a également organisé la Petzi Cup, tournois de football réunissant 200 joueurs des différents clubs appartenant à Petzi, association suisse des clubs de musique actuelle.

www.amalgameclub.ch

LE PETIT GLOBE

Planté dans un décor de nature, au bord du lac, à l'embouchure de la Thièle, le Petit Globe est le théâtre d'été d'Yverdon-les-Bains. Avec une jauge de 180 places (100 pour les spectacles en frontal), il offre, de mi-mai à fin septembre, plus d'une vingtaine de spectacles : théâtre, musique classique, jazz, chanson, humour, cirque, spectacles pour enfants.

Si l'on en juge par la fréquentation du public, le spectacle de l'humoriste Yann Lambiel, le concert du harpiste de jazz Park Stickney et le spectacle pour enfants «Farfelune» de la Cie Tamiero constituent les moments forts de la saison 2013.

Les activités proposées

Le Petit-Globe propose chaque année :

- une « chantée » dont le succès va croissant, le nombre d'amateurs a doublé en 2013, passant de 40 à 87 personnes ;
- une résidence à des musiciens, malheureusement annulée en 2013 pour des raisons de force majeure ;
- une création théâtrale, que 82 spectateurs ont vue.

Ces deux dernières propositions se veulent carte blanche et coup de pouce aux artistes.

Cette offre de spectacles a été complétée par : deux ateliers de cinéma d'animation organisés en collaboration avec Ados Loisirs, dont le succès fut assuré par la présence à chaque atelier de 13 jeunes et par le prix remporté par l'une des équipes à un concours organisé par la Semaine du goût en septembre. La présentation des films réalisés a attiré 80 spectateurs ;

un stage de cirque ouvert aux enfants, adolescents et adultes, animé par le Zarti'cirque de Sainte-Croix et accueilli 20 participants. Leur travail a été présenté en première partie du spectacle du Zarti'cirque ;

Pour les cinéphiles, un festival de films autour de la vie et de l'œuvre de William Shakespeare, dont la fréquentation cette année fut moins bonne qu'en 2012.

2013 fut une bonne saison : 2'301 personnes ont choisi de venir au Petit Globe.

www.petit-globe.ch

MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. La collection comporte plus de 7'000 vêtements et accessoires allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours. Les points forts de la collection sont :

- les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque.
 - un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich.
 - une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours.
 - un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique.
- Le MuMode expose principalement dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains.

Suite à la « motion Levallant », la Municipalité a décidé de confier un mandat à l'Université de Neuchâtel pour accompagner une vaste réflexion sur l'avenir du MuMode. L'association a ainsi reçu en 2013 une subvention complémentaire de la Commune pour mettre en œuvre un chantier des collections. 2'000 pièces ont ainsi été inventoriées et conditionnées grâce à l'engagement de plusieurs collaborateurs. Dans ce cadre, un Comité scientifique, formé notamment d'experts de la mode, a été mis en place afin de repenser totalement le futur du musée, d'améliorer la conservation préventive des pièces et d'établir un plan de récolement de la collection. Ce travail de réflexion, retranscrit dans un Projet scientifique et

culturel qui sera livré au plus tard en décembre 2014, est une étape primordiale pour l'avenir du MuMode.

Les activités proposées

Les expositions temporaires : ce sont les principales activités proposées par la MuMode. Elles sont présentées au Château d'Yverdon-les-Bains. Cette année, le MuMode a présenté une exposition consacrée à la maison lausannoise « Di Marino » d'avril à novembre.

Les visites guidées : 20 visites ont été organisées pour l'exposition « Di Marino » ce qui représente 400 personnes

Les ateliers pour enfants : Un à deux ateliers pour enfants sont mis sur pied lors des expositions (15 participants).

Les expositions extra muros ou en collaboration avec d'autres institutions yverdonnoises : l'exposition « En mots et images » à la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains qui s'est donnée de novembre à décembre. Le MuMode a également collaboré avec le Zonta Club à l'occasion d'un défilé de mode à La Marive le 21 juin.

Le MuMode ne possède pas de chiffres précis concernant la fréquentation des expositions au Château d'Yverdon-les-Bains car les entrées du Château et du MuMode ne sont pas comptabilisées séparément.

www.museemode.ch

ASSOCIATION DE LA BROQUINE

La Broquine est une bibliothèque enfantine de lecture publique. Elle propose plus de 18'000 documents spécialement destinés aux enfants de 0 à 10/12 ans. Fondée il y a plus de 35 ans par une association de bénévoles, elle dessert la Ville d'Yverdon-les-Bains et les villages environnants.

Les activités proposées

Animations régulières (elles ont lieu une fois par mois) : « L'heure du Conte » destinée aux 3 à 6 ans rencontre un succès remarquable, 83 enfants étaient présents le 30 octobre pour écouter la conteuse Stéphanie Zwahlen. Pour les 6 ans et plus, La fréquentation habituelle est d'environ 30 enfants ; et « Né pour lire » accueille les plus jeunes, de quelques mois à 4 ans, pour des lectures partagées entre les animatrices et les adultes accompagnants. Un fonds de 167 albums est réservé pour cette animation.

Exposition : en mars, l'exposition « Le gentil facteur aux pays des contes » a permis aux enfants de se familiariser avec l'art postal. Diverses activités et un concours leur étaient proposés.

Animation hors les murs : en juin, 54 enfants ont participé aux Contes en forêt dans les bois de Clar Chanay, les conteurs invités étaient Adriana Contierio et le musicien Philmar.

Ateliers : en décembre a été organisé un mercredi de bricolages avec l'Atelier Nomade.

Collaboration : Le mercredi 16 octobre, à la demande de l'association Appartenance, six mamans et une dizaine d'enfants ont été reçus. Trois classes de la Fondation Entre-Lacs empruntent des livres une fois par trimestre.

La bibliothèque est ouverte 17 heures par semaine. Les fonds comptent 18'922 exemplaires. 700 documents ont été mis au pilon.

50 livres en langues étrangères sont empruntés à Globlivres.

Le nombre de prêts se monte à 62'868 documents ce qui représente une moyenne de 1'612 prêts par semaine. Une augmentation du prêt d'environ 7% est observée par rapport à l'an dernier.

Les mercredis et les samedis sont les jours les plus fréquentés.

Nouveaux inscrits : 408

Lecteurs actifs : 1973

Acquisitions : 918 livres achetés + 289 dons

Exemplaires catalogués : 1451

Le nombre de lecteurs est resté stable depuis l'année dernière alors que les emprunts ont visiblement augmenté. La Broquine a été confrontée à quelques difficultés occasionnées par le logiciel de gestion de la bibliothèque et l'ascenseur.

La situation RH

Les différentes tâches de la Broquine se partagent entre un 1,2 EPT et les heures offertes par 17 bénévoles.

La fidélité et l'excellente collaboration des bénévoles ainsi que la relation de confiance qui s'est établie au cours des années avec le comité de la Broquine assure un climat de travail dynamique et agréable.

PERSPECTIVES 2014

Principaux projets administratifs

- Réflexion et analyse sur le fonctionnement de La Marive ;
- Réorganisation et réaménagements à la bibliothèque publique en prévision de la reprise des prestations de bibliothèque scolaire en août ;
- Restructuration de la commission culturelle (ajustement du fonctionnement et des critères d'attribution) ;
- Inauguration en juin d'une nouvelle plateforme de communication culturelle régionale sur le web intitulée, *emoi.ch* ;
- Recherche de locaux pour les institutions culturelles (dépôts pour accueillir les collections des musées et salles de répétitions pour les arts scéniques) ;
- Élaboration et signature de convention avec toutes les institutions culturelles bénéficiant d'une aide financière supérieure ou égale à Fr. 20'000.-.

Projets culturels

- 250 ans du musée d'Yverdon et région
- 1 an du Centre d'art contemporain
- Exposition «Superman, Batman & Co... mics!» à la Maison d'Ailleurs en mars
- Festival Région en scène, en mars
- Fête de la danse, en mai
- Nuit des musées, en mai
- Fête de la musique, en juin
- Gospel Air, en juin
- Festival Antidote, en août
- Jeux du Castrum, en août
- 20 ans de l'Amalgame, en août

Représentations de Nathalie Saugy

Etablissements hospitaliers de Nord vaudois

Points forts 2013

Le principal fait marquant de 2013 réside dans l'inauguration de l'agrandissement des urgences du site d'Yverdon-les-Bains. La capacité en a été doublée et, outre les aspects architecturaux (création d'une extension avec 5 box supplémentaires et restructuration de l'ancien service), c'est la nouvelle organisation, moins visible, qui a marqué un tournant important pour le service avec l'introduction du « tri » selon les normes suisses en vigueur.

L'ouverture d'une antenne de l'Unité de médecine des violences du CHUV (UMV) est un autre point important. Elle est destinée à la prise en charge d'adultes victimes de violences de la région et ainsi leur évite un déplacement à Lausanne. Cette consultation permet d'assurer aux victimes de violences une consultation médico-légale

spécialisée gratuite et si nécessaire une orientation au sein du réseau vers des institutions ou associations les mieux à même de leur venir en aide.

Par ailleurs, le site yverdonnois a vu l'arrivée de 5 nouveaux médecins-chefs

Dresses Pascaline Jolivet et Nicole Cheseaux en anesthésie

Dr. Rafik Bourayou en pédiatrie

Dr. Jean-Christophe Laurent en médecine

Finalement, voici quelques chiffres relatifs à Yverdon pour 2013 :

17'472 urgences traitées (soit plus de 47 par jour)

1'038 naissances

1818 collaborateurs (attention : total eHnv)

www.ehmv.ch

Association pour la promotion de la santé et maintien à domicile

Points forts 2013

Le « pilote » IRIS avec l'introduction des outils mobiles

La réorganisation des CMS

La création du centre d'appel

L'introduction de la liaison froide pour les repas livré à Yverdon (partiel) et Sainte-Croix

Le positionnement de l'ASPMAD dans le suivi des résidents en appartements protégés (Ermitages en 2013 et bientôt Saint-Georges en 2014)

La participation à l'expérience cantonale sur la domotique et l'influence de cette technologie sur l'organisation des soins à domicile de demain

Les enjeux du vieillissement avec l'attention particulière portée aux proches aidants (qui se poursuivra ces prochaines années)

Détails pour Yverdon :

Le nombre d'heures de prestations aide & soins à domicile effectuées durant ces trois dernières années est resté relativement stable, soit :

2011 81'960

2012 87'189

2013 86'455

Ressources humaines

Enfin, le nombre de collaborateurs de l'ASPMAD a passé de 782 en 2012 à 801 en 2013 (438 EPT).

www.aspmad.ch

Association Régionale d'Action sociale

Points forts 2013

Nouvelle organisation sur le site d'Yverdon-les-Bains par la création de deux unités en lieu et place d'une seule. En plus de M. Christian Mayor, Responsable Unité 1, Mme Cécile Johannot a été engagée en tant que Responsable Unité 2. On dénombre 20 collaborateurs (assistants sociaux/gestionnaires de dossiers) par Unité.

Démarrage du projet cantonal de suivi socio-professionnel (avec quatre assistants sociaux référents)

Aménagement des locaux sur le site d'Yverdon (réception plus accessible et sécurisation des espaces publics)

Nouveau concept d'archivage des dossiers des bénéficiaires RI (Revenu d'insertion).

En termes de nombre de dossiers, on part avec 1792 dossiers en janvier 2013 pour finir à 2093 dossiers en décembre 2013. Toutefois, ces chiffres ne semblent pas pertinents car s'inscrivent dans un contexte assez particulier.

YVERDON-LES-BAINS

Nombre de dossiers RI payés par mois			
Janvier 2012	859	897	Janvier 2013
Février 2012	849	891	Février 2013
Mars 2012	901	937	Mars 2013
Avril 2012	845	939	Avril 2013
Mai 2012	892	928	Mai 2013
Juin 2012	860	936	Juin 2013
Juillet 2012	832	931	Juillet 2013
Août 2012	863	904	Août 2013
Septembre 2012	829	890	Septembre 2013
Octobre 2012	855	949	Octobre 2013
Novembre 2012	874	907	Novembre 2013
Décembre 2012	893	942	Décembre 2013

Au 31 décembre 2013, nous avons 1'499 dossiers ouverts

Au 31 décembre 2012, nous avons 1'445 dossiers ouverts

Nombre de nouveaux dossiers RI par mois			
Janvier 2012	48	52	Janvier 2013
Février 2012	36	33	Février 2013
Mars 2012	41	41	Mars 2013
Avril 2012	34	24	Avril 2013
Mai 2012	22	37	Mai 2013
Juin 2012	33	36	Juin 2013
Juillet 2012	31	35	Juillet 2013
Août 2012	43	42	Août 2013
Septembre 2012	40	45	Septembre 2013
Octobre 2012	43	33	Octobre 2013
Novembre 2012	37	40	Novembre 2013
Décembre 2012	35	32	Décembre 2013
TOTAL	443	450	

Nombre de dossiers RI fermés par mois			
Janvier 2012	34	32	Janvier 2013
Février 2012	54	24	Février 2013
Mars 2012	37	42	Mars 2013
Avril 2012	40	41	Avril 2013
Mai 2012	35	45	Mai 2013
Juin 2012	46	42	Juin 2013
Juillet 2012	34	35	Juillet 2013
Août 2012	43	43	Août 2013
Septembre 2012	39	34	Septembre 2013
Octobre 2012	30	34	Octobre 2013
Novembre 2012	26	35	Novembre 2013
Décembre 2012	30	26	Décembre 2013
TOTAL	448	433	

TOURISME

Présentation du comité de l'Association de l'Office du tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs (OTTY)

La Commission tourisme est composée de 15 membres, dont les présidents des 7 associations touristiques de la région et un municipal pour chacune des 7 communes. Elle traite de la stratégie et de la direction du tourisme régional. En ce qui concerne Yverdon-les-Bains, ce sont Mme Savary, Présidente de l'OTTY, et Mme Saugy, Municipale en charge de la Culture et du Tourisme, qui siègent

dans cette commission. Par ailleurs, le comité de l'OTTY est composé de 8 membres. L'Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains ainsi que les 6 autres offices d'Yverdon-les-Bains Région fêteront en 2014 les 5 ans de la régionalisation du tourisme, 5 années d'expérience réussie en tant qu'une entité sous la direction régionale du tourisme et au sein de l'ADNV.

Ressources humaines

Le poste de chef d'office d'Yverdon-les-Bains est assuré par Sébastien Lassueur à un taux de 100%. Il est secondé par Manuela Govi, responsable administration & finances à 100%. Sophie Giuliano, poste régional de responsable médias à 100%, remplacée durant son congé maternité, de février à juillet, par Juliette Montavon, a finalement été remplacée définitivement par Léo Cousin, responsable médias à 60% depuis novembre.

L'équipe est complétée par Claudia Jacot, collaboratrice régionale et responsable accueil à 80%, ainsi que par Anaïs Bobst stagiaire MPC à 100% jusqu'en juillet et Marie Arnaud, stagiaire à 100% dès juillet. D'autre part, nous avons pu accueillir deux stagiaires en emploi temporaire de réinsertion, soit Abdulhakim Mohamed Ali jusqu'au mois de février et Jean Paul Mbida, depuis novembre.

Les activités

Tir Cantonal vaudois 2013

Yverdon-les-Bains Région a accueilli le Tir cantonal vaudois les trois derniers week-ends du mois d'août. En plus de proposer une liste d'hébergements aux tireurs, le tourisme régional a eu l'occasion de présenter les diverses attractions et excursions de la région par le biais du site internet du Tir Cantonal. Deux collaborateurs ont participé à l'organisation de la cérémonie d'ouverture sur la Place Pestalozzi.

Semaine Européenne de cyclotourisme UECT/AIT

Du 6 au 14 juillet, près de 1400 personnes en provenance de toute l'Europe ont participé à la 9ème semaine européenne de cyclotourisme. En quelques chiffres, le nombre de nuitées dans les hôtels ainsi que dans les campings et B&B (en dehors du camping éphémère aménagé pour l'occasion) s'élève à 2'680. Le stand « Office du Tourisme » organisé par l'OT local à La Marive a renseigné entre 700 et 1000 personnes et environ 400 cyclotouristes ont cherché conseil directement à l'OTTY durant la manifestation. Plus de 80 croisières sur le Lac de Neuchâtel ont été vendues aux participants. Une trentaine d'entre eux ont annoncé vouloir prolonger leur séjour dans d'autres régions romandes. Un bilan très positif pour la région et pour la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Projet MTIS – « Sur les traces du canard »

Le SPECo bénéficiant d'une enveloppe pour le soutien de projets transjurassiens, nous avons signifié l'intérêt d'Yverdon-les-Bains Région pour un projet commun avec et porté par la Haute Ecole de Gestion Arc. Ce projet, qui propose un système d'information touristique mobile, vise à promouvoir des visites de sites touristiques agrémentées d'un système mobile de réalité augmentée grâce à

l'utilisation de tablettes. Il porte le nom de MTIS (mobil tourist information system). Pour cette collaboration avec quatre autres sites jurassiens, Yverdon-les-Bains Région a proposé deux visites touristiques qui sont la visite des Mosaïques à Orbe - projet mené par l'Office du Tourisme d'Orbe et le Duck Trail (sur les traces du canard) en ville d'Yverdon-les-Bains – projet mené par l'Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains. Le jeu de piste "Sur les traces du canard" propose aux familles et aux classes de découvrir la ville d'Yverdon-les-Bains de façon ludique et didactique. L'apport du multimédia à cette activité lui confèrera une toute autre envergure et permettra aux participants de vivre une expérience enrichissante.

Les Festyvétés ont eu lieu du 4 juillet au 15 août 2013, soit 12 concerts au total

65 *visites guidées*, dont plusieurs offertes par l'OT, totalisant 872 personnes, ont été organisées. Elles ont été guidées par Mmes Monique Chevalley, Jeanine Dufour, Martine Kenel, Bruna Kneuss, Rachel Rapin et Annick Voirol Reymond, ainsi que par MM. Herbert Chautems, Lionel Marquis et Patrice Pittori.

41 formulaires du jeu de piste "Sur les traces du canard" pour les enfants de 6 à 14 ans ont été retournés à l'OT

Soutien à la Fête Eau-Lac (flyers)

Soutien au Marché de Noël (sponsoring)

Publications/imprimés

Mise à jour et réimpression du plan de ville format A3

Mise à jour et réimpression de la brochure générale Flyer pour les bateaux solaires « Sol à Flots »

Activités communes aux 7 antennes touristiques de la région

Collaboration et synergies entre les 7 offices

Les chefs d'office de la région se rencontrent pour une séance de coordination à raison d'une fois par mois, lors de laquelle les différents projets à portée régionale sont discutés : brochures, forfaits, activités promotionnelles, etc. C'est également l'occasion pour chaque chef d'office de communiquer sur les activités locales et de transmettre le matériel promotionnel adéquat (affiches, flyers et autre). Cette démarche permet à chacun d'avoir une bonne connaissance de l'offre régionale.

Programme de qualité du tourisme suisse : Label de qualité niveau II

Après l'obtention du label de Qualité niveau I en 2011, le tourisme régional s'est investi pour recevoir le label Q2 en 2013 avec la mise en place de processus continu de gestion de la qualité, dont le développement durable, la délégation et l'évaluation.

Brochure « Séminaires, conférences et expositions »

Afin de pouvoir répondre aux demandes suisses alémaniques en particulier, la brochure « Séminaires, conférences et expositions » a été traduite en allemand. Elle est disponible en téléchargement sur nos sites Internet, comme d'ailleurs toutes nos autres brochures. Un forfait spécifique au Grand Hotel des Bains a été développé pour insertion dans la brochure.

Caves ouvertes vaudoises

Initiée par l'Office des Vins Vaudois, cette manifestation s'est déroulée pour la quatrième année consécutive dans tous les vignobles vaudois. Afin de guider au mieux les touristes désireux de découvrir nos caves et nos vins, une présence de l'équipe régionale a assuré l'accueil en gare d'Yverdon-les-Bains le samedi et dimanche. A partir de là, un service de minibus gratuit a été organisé pour déposer les gens dans les vignobles des Côtes de l'Orbe et de Bonvillars. Diverses animations étaient prévues : petite restauration, balades, etc.

Concours terrasses

Lancé par Yverdon-les-Bains Région il y a 2 ans, le concours rencontre un succès grandissant tant auprès du public que des restaurateurs puisque 75 établissements ont participé en 2013 contre 62 en 2012. Le Jury a récompensé l'originalité de la terrasse du Grand Hôtel des Rasses, la convivialité du service offert à l'Auberge de la Couronne à Fiez et l'aménagement réussi de la Table de Mary à Cheseaux-Noréaz. Pour Yverdon et environs, le prix du public a été attribué au café l'Arc-en-Ciel.

Concours photos

La 4ème édition du concours photos, organisé par Yverdon-les-Bains Région, a rencontré un vif succès. Sur le thème des « Traditions vivantes », le concours photo s'est déroulé du 3 juin au 30 août

et près d'une centaine d'images a été adressée aux organisateurs par plus de quarante participants. Le Jury a sélectionné les 12 meilleurs clichés qui ont été exposés au restaurant Appunto des magasins Manor à Yverdon-les-Bains et soumis au vote du public.

Salons touristiques et manifestations avec présence d'un stand régional Yverdon-les-Bains région est présente sur quelques salons touristiques d'importance, en collaboration avec l'Office du Tourisme du Canton de Vaud et Suisse Tourisme. Les salons en 2013 :

Salon du Randonneur, Lyon, mars

Salon SCIB, à Paris février

ExpatFair, Lausanne, novembre

Manifestations avec présence régionale

Lors de manifestation importante, Région Yverdon-les-Bains prévoit une présence avec un stand d'informations et distribution de documents promotionnels. Cette organisation et cette responsabilité incombe au chef d'office concerné par la manifestation.

43^{ème} Mara, Les Rasses, mars

VTT et Coupe Chasseron, Sainte-Croix, juin

Fête de la Rose, Romainmôtier, juin

Festival des Terroirs sans Frontières, L'Auberson, août

Marché aux Truffes, Bonvillars, octobre

Foire d'automne et Bourse aux sonnailles, Romainmôtier, octobre

A cela s'ajoute également une présence ponctuelle au Restoroute Rose de la Broye-Lully ainsi que dans les centres commerciaux Migros à Yverdon-les-Bains, et Coop à Allaman. Des mailings ont été envoyés aux écoles avec 2200 adresses, aux autocaristes avec 400 adresses et pour 468 adresses aux communes de Bâle, Jura et Jura bernois

Partenariats

Yverdon-les-Bains Région collabore de façon constante avec les organismes suivants :

L'Office du Tourisme du Canton de Vaud

Jura3Lacs, une convention marketing soutenue financièrement par le Service à l'économie, la ville d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains Région, les OT d'Avenches, de la Vallée de Joux, de Payerne et l'OTV, a été signée pour la participation de nos 7 antennes touristiques et l'ensemble d'Yverdon-les-Bains Région à la promotion de J3L. C'est Yverdon-les-Bains Région qui gère ce projet au nom des régions vaudoises.

Parc Naturel Régional Jura Vaudois, dont sont membres 5 communes du Vallon du Nozon

Projets

La stratégie de développement de produits du tourisme régional se poursuit avec des projets d'envergure tels que la création de la 1^{ère} Région Truffière de Suisse, l'Espace Terra Salina (projet Interreg), la réflexion sur l'avenir de la station Ste-Croix/Les Rasses et l'étude de stratégie marketing sur le Château de Grandson

Accueil de journalistes

En 2013, il y a eu 11 visites de presse et l'accueil de 138 journalistes (2012 : 10 visites de presse et 28 journalistes) visant à faire bénéficier plusieurs

sites de la Région, selon la thématique proposée par Suisse Tourisme. Les articles concernant la région touristique sont disponibles dans un Pressbook, pour consultation.

Demandes d'informations touristiques	2012	2013	Différence en %
Guichet – OT Yverdon-les-Bains	7'842	6'394	-18
Téléphone – OT Yverdon-les-Bains	3'337	2'891	-13
Envois – OT Yverdon-les-Bains	1'022	1'060	4
TOTAL	12'201	10'345	-15

On constate une baisse des demandes traitées au guichet et au téléphone dans l'ensemble des offices du tourisme de la Région (-7%). La tendance à

utiliser les nouvelles technologies (Internet, téléphonie mobile) justifie cette baisse.

Entrées Individuelles sites touristiques	2012	2013	Différence en %
Centre Thermal	304'302	267'598	-12
Centre Pro Natura Champ-Pittet	25'340	26'035	3
Maison d'Ailleurs	15'290	10'200	-33
Musée d'Yverdon et Région- Musée suisse de la Mode	11'150	10'236	-8
Centre d'Art Contemporain/Galerie de l'Hôtel de Ville	8'892	8'657	-3
Centre Pestalozzi	1'000	900	-10
Navigation LNM	6'357	5'408	-15

Le Centre Thermal enregistre une baisse de 12%, en partie en raison de sa fermeture totale, puis partielle, entre le 5 août et le 1^{er} octobre pour des travaux de rénovation. La LNM, qui proposait une offre spéciale avec UBS en 2012, observe un retour

à la normale en 2013 avec toutefois une augmentation de 15% si l'on compare à 2011 (4'553 passagers au départ du débarcadère d'Yverdon-les-Bains).

Nuitées Yverdon-les-Bains	2012	2013	Différence en %
Nuitées hôtelières soumises à la taxe de séjour	41'631	43'451	4.4
Nuitées hôtelières exonérées de la taxe de séjour	22'798	24'546	7.7
Nuitées camping	7'701	7'613	-1.2
Nuitées backpackers	5'353	3'272	-39
Nuitées cabanes de scouts	6'362	5'221	-18
TOTAL	83'845	84'103	0.3

La ville d'Yverdon-les-Bains (+4,4%) et la Région d'Yverdon-les-Bains (+5,4%) s'alignent sur la reprise constatée au niveau vaudois (+6%) et suisse (+2,5%). Elle est principalement due à l'amélioration de la conjoncture en Europe. Le Camping des Iris n'enregistre qu'une baisse de 1,3% malgré une météo maussade au moins de juin. Le Gîte du Passant bénéficie en réalité d'une augmentation des nuitées touristiques de 28,4%, la baisse ne concernant que les nuitées exonérées de la taxe de séjour. Selon les statistiques régionales et malgré quelques baisses affichées par le mini-observatoire statistique, on constate plutôt une légère reprise générale dans la région. Certains sites importants

comme le Centre Thermal ou le Château de Grandson ont subi des baisses en raison de leurs travaux de rénovation. Les sites dépendants de la météo, comme les campings ou JuraParc à Vallorbe, ont connu un début d'été difficile dû au mauvais temps. Dans les hébergements de groupes et backpackers les baisses enregistrées concernent principalement les nuitées non-touristiques. Les hôtels eux profitent notamment de l'amélioration de la conjoncture en Europe avec une reprise confirmée en 2013. Le recours de plus en plus fréquent à Internet par les touristes justifie la baisse de fréquentation des Offices du Tourisme et la hausse des visites sur les sites Internet.

www.yverdonlesbainsregion.ch

YVERDON-LES-BAINS REGION JURA/LAC (ADNV)

Région Yverdon-les-Bains - Synthèse Statistiques 2009-2013

Statistiques	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013	Evolution 2012-2013 en %
Nuitées hôtelières *	105'609	110'370	105'359	104'679	110'355	5'676	5%
Nuitées campings "passages" *	44'607	41'882	77'526	78'907	62'895	-16'012	-20%
Nuitées autres hébergements *	33'665	34'265	34'145	30'849	28'346	-2'503	-8%
Nombre d'entrées - sites performants (Moulin ROD, Atelier du Dr Wyss, Musée du Fer et du Chemin de fer, Grottes de Vallorbe, Centre Pro Natura Champ-Pittet)	94'046	91'214	103'991	95'647	96'692	1'045	1%
Nombre d'entrées - autres sites	191'834	204'308	191'689	188'809	166'163	-22'646	-12%
Passages Remontées Mécaniques Sainte-Croix/Les Rasses	-	265'538	172'930	325'441	387'000	61'559	19%
Entrées Centre Thermal (piscines)	263'623	260'607	242'637	220'822	192'110	-28'712	-13%
TOMAS - nombre de réservations	-	-	1'058	1'043	1'463	420	40%
Nombre de visites sur les 7 sites Internet	-	159'951	274'007	386'787	458'311	71'524	18%

* base perception taxes séjour

Jura et Trois Lacs

Officiellement créée en 2011, la destination touristique Jura & Trois-Lacs est jeune ainsi que structurellement complexe et fragile. En outre, l'apport de son économie touristique au PIB est modeste en comparaison nationale. Mais les signaux positifs sont bien présents. En premier lieu, la volonté qu'ont montrée les acteurs de 6 cantons à collaborer. Deuxièmement, les bons résultats récents enregistrés par notre économie touristique par rapport aux autres régions/destinations de Suisse. Enfin, le potentiel touristique qu'offre encore les deux ensembles géographiques que sont le Massif du Jura et la Région des Trois-Lacs.

Pour exploiter ces signaux positifs, la destination a décidé de se doter d'un Masterplan, un programme global de développement touristique pour les années 2014 à 2023. Ce Masterplan n'a pas pour ambition de tout planifier dans le détail, encore moins de le faire de façon dirigiste. La composition

structurelle complexe de la destination ne le permettrait d'ailleurs pas. Au sein de Jura & Trois-Lacs, il est cependant indispensable de partager une même vision, de se fixer des objectifs communs et d'adhérer à une stratégie globale pour atteindre les objectifs fixés. C'est l'ambition de ce Masterplan : se donner des repères pour avancer et construire ensemble une culture commune pour développer une économie touristique qui recèle encore de bons potentiels à exploiter.

Le Masterplan a été mis en consultation en septembre 2013 auprès de tous les partenaires. La réponse au questionnaire de consultation a été rédigée en étroite coordination avec l'Office du tourisme du Canton de Vaud (OTV), la Municipalité d'Yverdon-les-Bains et Région Yverdon-les-Bains Jura Lac (au nom des offices du tourisme vaudois concernés).

www.juratroislacs.ch

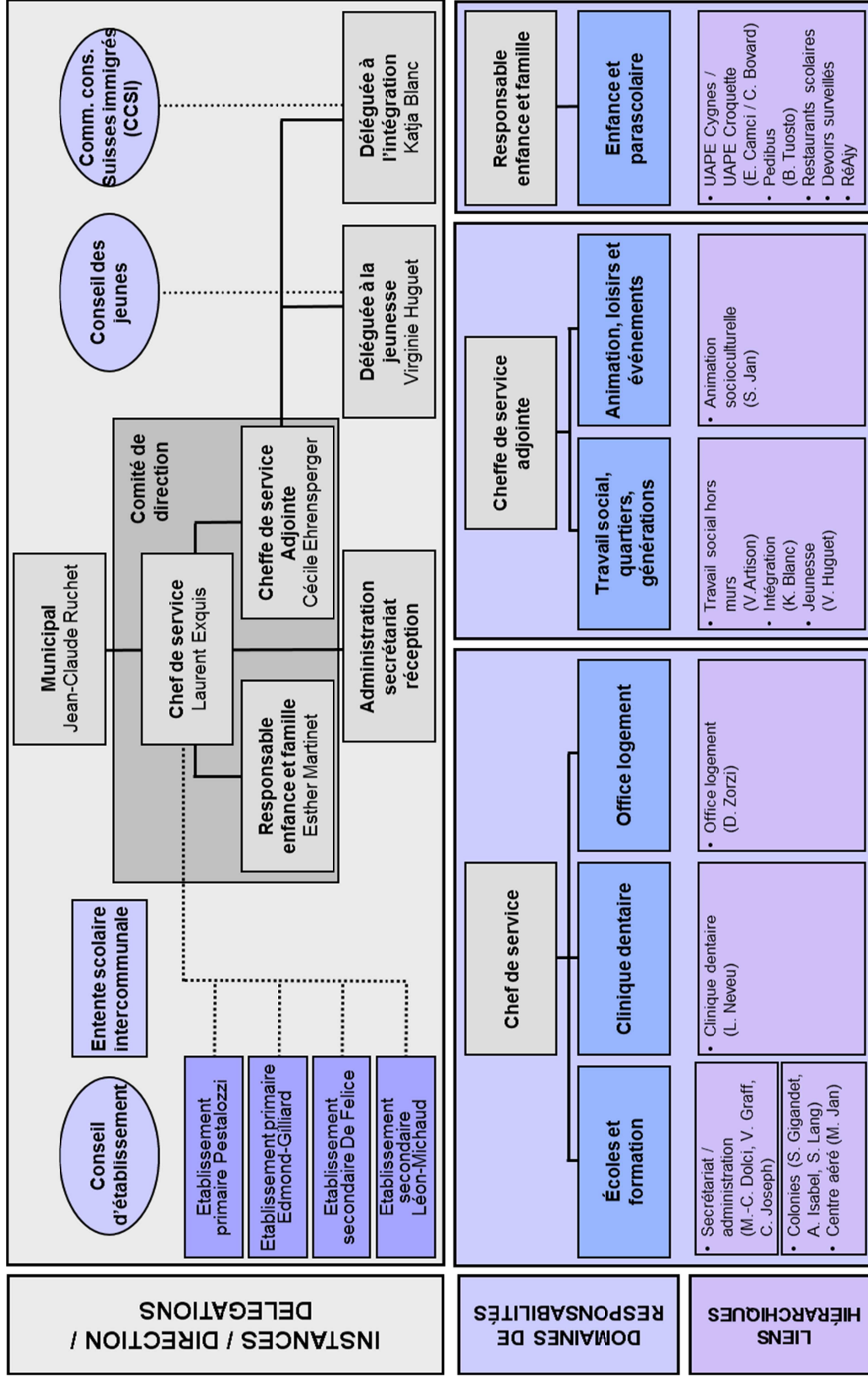
JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Laurent Exquis
Chef de service

JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Organigramme au 31 décembre 2013



JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Missions et prestations

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. Il incombe au service de proposer des actions pour une politique de Ville en santé et de les mettre en œuvre dans les domaines suivants :

- Enfance et famille
- Écoles et formation
- Politique jeunesse
- Politique seniors
- Intégration et bien-vivre ensemble

Points forts et faits marquants

Prix national Ville en santé

Indéniablement, le point fort de l'année aura été l'obtention du 1^{er} prix national Ville en santé 2013 consacrant les efforts et le travail accompli pour la mise en œuvre de la politique yverdonnoise : une "politique de société pour une ville en santé". Décerné pour la première fois en Suisse en 2013, le prix est organisé par l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, Promotion Santé Suisse, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses et la Fondation suisse pour la santé RADIX pour récompenser la mise en

place active de conditions et de cadres de vie sains, ainsi que de mesures exemplaires favorables à la santé.

Ce prix salue les efforts consentis par Yverdon-les-Bains pour avoir imaginé et construit une politique de société orientée sur la promotion de la santé et le renforcement de la cohésion sociale dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants et de permettre à notre Ville de déployer ses atouts en tant que lieu de vie, de culture, de promotion sociale, d'échanges, de loisirs et de création.

Noël Ensemble

La première édition de Noël Ensemble aura été une belle réussite et un beau moment de fête et de partage. Rompre la solitude, donner un autre sens à la fête de Noël, offrir de son temps et rencontrer d'autres personnes sont autant de motivations qui ont donné envie aux convives et bénévoles de participer à cette soirée de Noël. 300 personnes ont répondu à l'invitation, soit 256 adultes accompagnés d'environ 50 enfants. 15 convives ont fait appel au service de transport mis en place pour les personnes ne pouvant pas se déplacer seules (aller et retour). La salle était comble.

Initié par le Service jeunesse et cohésion sociale, ce projet a mobilisé de nombreux partenaires qui ont activement contribué à la réussite de la soirée: L'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud; l'Église Évangélique des Uttings, les Fabricants de joie, les Jardins du Cœur, La Fondation Bartimée,

Demroc, Les Petits Déjeuners contacts, Pro Senectute Vaud, le SemoNord, la CCSI, Solidarité Jouets et l'Arcadie. Les entreprises privées ont spontanément proposé la gratuité de certains produits: Bonotto SA; la Région, la Strid. Une discothèque de la place a offert une vingtaine de cadeaux pour les enfants. Une centaine de bénévoles, dont une dizaine de collaborateurs de la Ville, se sont activés tout au long de la soirée pour accueillir, servir et prendre soin des convives. Ils ont également assuré la décoration et la mise en place de la salle et les rangements. A l'instar des "soupes d'ici et d'ailleurs", Noël Ensemble s'inscrit dans la volonté de la ville de développer les réseaux sociaux et communautaires. Ce genre de manifestation offre non seulement un lieu de rencontre et de sociabilité, mais il fournit l'occasion aux différents acteurs sociaux de tisser des liens.

Conseils et commissions

1. Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil d'établissement s'est réuni à six reprises. Il a traité en particulier de la question des horaires scolaires avec l'entrée en vigueur de nouveaux horaires à la rentrée 2013. Après une harmonisation des horaires des classes enfantines et primaires en 2009, l'introduction du début des cours à 8h15 pour tous les degrés en 2012, les

heures des débuts et fins de matinées ont été unifiés pour tous les élèves yverdonnois dès 2013.

Les sous-groupes de travail constitués du Conseil d'établissement (1. sécurité et responsabilités aux abords des collèges, 2. restaurants scolaires, 3. activités culturelles et sportives et 4. promotion de

la santé) ont, par ailleurs, poursuivis leurs réflexions et formulé des propositions en plénière.

2. Entente scolaire intercommunale

L'entente scolaire intercommunale a tenu six séances. Ses membres ont notamment abordé le sujet de l'organisation des transports scolaires, des horaires scolaires. La réorganisation des découpages scolaires a également été discutée avec le rapprochement des communes de Belmont, Ependes et Suchy de l'Etablissement primaire et secondaire de Baulmes-Chavornay-Orbe (rentrées 2014 : élèves de 1P à 9P ; 2015 : 10P ; 2016 : tous les élèves). Le rattachement de la commune de Champvent aux établissements scolaires yverdonnois est également prévu dès la rentrée 2014 avec une arrivée progressive des élèves

(2014 : 9P, 2015 : 9P et 10P ; 2016 : tous les élèves).

Des informations ont été données sur l'avancement des projets de constructions scolaires avec en particulier l'extension du collège de Chamblon, la construction du pavillon provisoire à La Passerelle et le projet de collège secondaire aux Anciens-Arsenaux. Des questions liées à l'entrée en vigueur de la LEO (loi cantonale sur l'enseignement obligatoire) et impactant l'organisation de l'école ont également été discutées.

3. Conseil des Jeunes

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Créé en 2009, il a pour but d'offrir aux jeunes, de 13 à 25 ans, un espace pour débattre des questions qui les concernent et de permettre

de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de Frs 1 par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

2013 : une consolidation des pratiques

- Aménagement du CDJY au sein d'un nouveau local : à partir de 2013 le CDJY dispose de son propre local (rue de Moulins 6, Yverdon-les-Bains). Les membres du CDJY l'utilisent pour leurs séances de comité et pour les rencontres formelles ou informelles.
- Clarification des tâches des membres : les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre.
- Renforcement du pôle formation : le nouveau comité a reçu une formation-appui par le Centre des Formations pratiques pour l'action publique. Cette formation favorise le bon démarrage du nouveau comité du Conseil des Jeunes et lui permet d'acquérir des outils en gestion de projet, animation de séance et gestion de problèmes.
- Systématisation de la communication : le Conseil des jeunes occupe un encart dans le journal communal Bonjour. En 2013, 5 articles ont parus.

Élection du comité pour l'année scolaire 2013-2014

Le comité a été élu au mois d'octobre pour une année. Deux membres de l'ancien comité ont été réélus, ainsi que trois nouveaux membres. Présidente : Debora Martinez ; Vice-président :

Alexandre Martin; Secrétaire et trésorier : Victor Müller; Responsable promotion et communication : Emma-Sofia Lunghi; Responsable délégués et citoyenneté : Mélody Martin.

Réalisations du CDJY en 2013

- CDJY ON AIR : programmation de trois concerts à l'Amalgame : réalisation et distribution d'affiches et flyers ; collaboration avec STOP FM ; accueil des artistes ; tenue du vestiaire et de la caisse. Collaboration étroite avec l'Amalgame et coresponsabilité des soirées.
- Fête de la danse : collaboration à l'événement en tenant le bar à sirop sur la place Pestalozzi.
- L'AUTRE 1^{er} août, festival à la plage : coproducteur de la manifestation à hauteur de Fr. 10'000.-, le CDJY a également participé à l'organisation de l'événement avec cinq autres associations de jeunes.
- Rencontre du Conseil communal représenté par son président M. Pierre Dessemontet et Mme Carmen Tanner, membre du Conseil communal.
- La Jeunesse Débat : participation à une journée de formation et championnat à Lausanne.
- Organisation d'un débat "la jeunesse débat" dans le quartier de la Villette.
- Soupes d'ici et d'ailleurs : soutien financier et participation au projet en collaboration avec La Roulotte.

- Journée Alcool : le CDJY a participé à un débat organisé par la Ville d'Yverdon-les-Bains.
- EasyVote : participation de la présidente au groupe de rédaction des brochures Easyvote. Les brochures, rédigées par des jeunes et pour des jeunes, s'inspirent des brochures officielles d'aide au vote, qui émanent de la Confédération

ou du canton. Contribution aux ateliers de la démarche participative de la Ville au réaménagement de la Place d'Armes.

- Shkodra : le CDJY a participé à la Journée d'échanges entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Shkodra.
- Soutien financier à la soirée du rappeur JIMIX.

Représentation du CDJY

Le Conseil des jeunes, toujours soucieux de s'améliorer, est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Parlement des Jeunes de Lausanne du 22 septembre 2013.

- Conférence des parlements des jeunes (CPJ) du 1er au 3 novembre 2013 à Lausanne.
- Conseil des jeunes de Neuchâtel du 21 novembre 2013.
- Rencontres informelles des parlements vaudois afin de débattre et d'échanger des bonnes pratiques.

4. Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

La CCSI a été créée sur décision du Conseil communal en 1977. Elle est à but non lucratif, apolitique et sans confession. Les buts sont les suivants :

- permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale.

- faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles.
- favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'État de droit.

Le travail effectué par la Commission est étroitement lié aux activités de la déléguée à l'intégration.

Membres de la CCSI en 2013

En 2013, la Commission s'est réunie à 8 reprises. 19 associations membres représentent les pays suivants : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Mexique, Portugal, Sénégal, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande. 13 institutions partenaires sont représentées: Association des parents d'élèves, Appartenances, Au Fil de l'Autre, Bureau cantonal pour l'intégration

des étrangers et la prévention du racisme, Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Coordination Asile Migration Nord Vaudois, EVAM - Secteurs Nord & Ouest, Lire et Écrire, Tisserands du Monde. 6 membres des partis politiques présents au Conseil communal font partie de la CCSI. La nouvelle association l'Oasis du Nord vaudois a rejoint la Commission.

Renforcer la connaissance mutuelle et valoriser la richesse des diversités identitaires

En 2012, la CCSI a mis sur pied un repas interservices, « Les Nappes Ouvertes », pour 10 personnes tous les premiers mardis du mois à la cafétéria du Service jeunesse et cohésion sociale afin de favoriser la rencontre, la compréhension et le dialogue entre les employés communaux et les différentes communautés. Forts du succès rencontré, ces repas ont été reconduits en 2013 et huit repas aux saveurs du monde ont été dégustés.

collaboratrice scientifique dans la division intégration de l'Office fédéral des migrations et « L'inter culturalité, la vie citoyenne dans une société ouverte, crise en Europe et ses conséquences » par Philippe Martinet, Président du Grand conseil vaudois.

Lors de la semaine contre le racisme et la discrimination, la CCSI a proposé aux habitants d'Yverdon-les-Bains 3 soirées thématiques: « Les droits sur la discrimination, déconstruire ses préjugés et prévenir les discriminations racistes », par Helena Herrera, juriste mandatée par le Service de lutte contre le racisme de la Confédération; « La politique suisse en matière d'intégration et ses implications au quotidien », par Alexandra Clerc,

La Commission participe aux formations des « tables rondes de l'intégration ». Véritable espace de médiation sociale qui valorise la diversité, cette formule obtient un franc succès auprès des personnes migrantes. Ces formations se sont également étendues aux institutions qui travaillent avec des personnes d'origine étrangère. Cela permet de réaliser ce travail d'intégration sociale sur le lieu de l'activité professionnelle, qui favorise le dialogue et le contact.

Le 27 avril 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli une délégation de la ville de Shkodra en Albanie. Le but de la conférence était de faire découvrir la culture albanaise à la population et de promouvoir les échanges culturels et économiques entre les deux villes, notamment sur certains thèmes comme la mobilité, l'environnement, le développement de petites entreprises, les jeunes et la citoyenneté, le tourisme et le développement.

Dans le cadre des « Soupes d'ici et d'ailleurs », des associations membres ont également préparé une soupe entre le 1^{er} et le 24 décembre : l'association macédonienne, les Cartons et Jardins du Cœur, le cercle portugais, les Tisserands du Monde, et l'association Thaïs & Friends.

Culture

La Commission a collaboré avec le Musée d'Yverdon et région dans le cadre du Dimanche des musées. Des boîtes de curiosités ont été présentées par les auteurs, des Yverdonnois issus de l'immigration. Chaque boîte contenait une multitude de petits objets évoquant les parcours

migratoires des participants. Monsieur A. Reiter a photographié ces boîtes et édité une brochure en collaboration avec Madame P. Brand. Lors de la Fête de la musique, les associations camerounaises et somaliennes ont proposé plats et boissons dans la cour du Service Jeunesse et cohésion sociale.

Citoyenneté

Comme chaque année, des membres de la CCSI ont participé à l'accueil des candidats lors de la cérémonie de remise des lettres de bourgeoisie.

à Morges qui ont abordé les thèmes de l'école et du sport.

Pour faire suite aux visites au Conseil communal, au Palais fédéral, au Parlement européen et au Grand Conseil les années précédentes, une partie des membres est allée visiter le Palais des Nations à Genève. Les membres ont participé à une session du Conseil des Droits de l'Homme. Les débats étaient centrés sur la crise syrienne.

La présidente de l'Association somalienne représente la Commission auprès des instances cantonales qui travaillent actuellement sur la prévention relative aux mutilations génitales féminines.

Plusieurs membres de la Commission ont participé aux assises cantonales de l'intégration à Renens et

Au cours de la dernière législature, le vice-président M. Alfons Reiter était membre de la Chambre cantonale consultative des immigrés pour la région du Nord vaudois. Depuis 2013, c'est Madame De Souza, membre de la Commission d'intégration d'Orbe, qui y représente notre région.

5. Commission alcool

La commission s'est réunie de nombreuses fois en 2013 afin d'élaborer et de proposer à la Municipalité une Politique communale de prévention des risques et de renforcement des comportements responsables en matière de consommation d'alcool et d'autres substances psychotropes en situations festives. Les différentes parties prenantes et membres de la commission estiment qu'il est nécessaire de mener une action concertée au niveau local et de renforcer les efforts entrepris ces dernières années dans le but de prévenir et de réduire les méfaits liés à une consommation non adéquate de l'alcool en général et en situation festive en particulier.

La Commission alcool est composée des membres suivants: Fondation vaudoise contre l'alcoolisme; Police Nord Vaudois; représentants des écoles (primaire, secondaire et gymnase); représentants des parents d'élèves; délégué aux sports; Croix-Bleue romande; RaidBlue; déléguée jeunesse; Conseil des jeunes; travailleurs sociaux hors murs; et animateurs socioculturels, Fondation Esterelle-Arcadie; Fondation Bartimée; Service de la culture; Groupement romand d'études des addictions; SemoNord; DÉPART Nord; Espace prévention, préfet et président de la Société industrielle et commerciale.

Enfance et famille

1. RéAjy (réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs)

Fin 2013, ce sont 2'300 enfants qui sont placés dans une structure du réseau, soit 759 de plus qu'en 2012. Ces enfants occupent l'une des :

- 233 places en accueil collectif préscolaire
- 120 places en accueil collectif parascolaire

- 284 places en accueil familial de jour pour des enfants en préscolaire
- 268 places en accueil familial de jour pour des enfants en parascolaire

Le nombre de places offertes a augmenté dans le collectif parascolaire. 12 places d'UAPE ont été

créées en août 2013 avec la reprise du jardin d'enfant Le Lutania désormais intégré à l'UAPE La Croquette. Le nombre de places offertes a

également augmenté dans l'accueil familial de jour avec l'ouverture de 24 places en préscolaire et autant en parascolaire.

Membres du réseau

16 communes et 6 entreprises sont membres du réseau, il s'agit des communes de : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Épendes, Essert-sous-Champvent, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains et des entreprises suivantes : Commune d'Yverdon-les-Bains,

Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), Association RAS Yverdon-Grandson, eHnv, HEIG-VD, Secteur psychiatrique du Nord (CHUV)

Sur le plan des conventions inter-réseaux, 7 conventions sont signées entre RéAjy et les réseaux environnants.

Structures du réseau

- 5 crèches-garderies : Tom Pouce, Les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu ;
- 3 UAPE : La Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé

- Le Service Accueil Familial de Jour (AFJ) qui collabore avec 93 accueillantes en milieu familial.

Liste d'attente du réseau (LA)

La liste d'attente est une liste centralisée. En décembre 2013, 331 enfants étaient inscrits en LA contre 208 à fin 2012.

Enfants à naître	49
Préscolaire (nés en 2010 – 2013)	190
Parascolaire (nés en 2009 et avant)	92
Total des inscriptions en LA	331

Selon le type de structures, les demandes de prise en charge se répartissent comme suit

	2012	2013
Demandes pour l'accueil familial de jour	114	145
Demandes pour l'accueil préscolaire	116	204
Demandes pour l'accueil parascolaire	12 (dès octobre 2012)	77

Certaines inscriptions pouvant porter sur plusieurs types d'accueil (ceci permettant aux familles d'augmenter leur chance de se voir attribuer une place de garde). Le tableau suivant renseigne sur la

prise en compte des inscriptions selon les critères de priorité d'accès établis selon le règlement du réseau RéAjy.

Couple travaille	219
Famille monoparentale	58
Fratricité (un frère ou une sœur déjà dans la structure)	7
Socialisation	47

Accords inter-réseaux

Réseau d'accueil / réseau de domicile	Enfants domiciliés sur le réseau RéAjy et accueillis dans un autre réseau	Enfants domiciliés sur un autre réseau et accueillis dans le réseau RéAjy
RAdEGE (Grandson)	2	7
RyMAJE (Yvonand)	5	7
AJERCO (Cossonay)	3	0
AJOVAL (Orbe-La Vallée)	9	2
EFAJE (Échallens)	8	9
Sainte-Croix	0	1
Total	27	26

Perspectives

L'accueil parascolaire collectif pour les enfants âgés de huit à douze ans doit se développer. Les prestations actuellement possibles se réduisent aux restaurants scolaires pour le midi. Ainsi et afin de combler le déficit de possibilité de garde durant l'après-midi, dès la sortie de l'école, certains parents ont décidé d'inscrire leur enfant aux devoirs accompagnés. Idéalement, un accueil devrait

pouvoir être proposé dans ou à proximité des bâtiments scolaires. En l'absence de disponibilité immédiate de locaux adaptés dans les bâtiments scolaires, une solution intermédiaire devrait être déployée en 2014-2015, à savoir de développer une offre le matin et l'après-midi en ouvrant les restaurants scolaires de 6h30 à 8h et de 15h à 18h30, en plus de l'accueil de midi.

2. Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)

Le challenge 2013 des UAPE : le changement d'horaire scolaire de la rentrée 2013

L'UAPE est un lieu d'accueil collectif et également un lieu de transition entre l'école et la vie de famille. A la rentrée 2013, l'horaire scolaire a été modifié avec comme conséquence une réduction du temps de pause de midi (vingt minutes en moins). C'est un challenge, car le temps de midi comprend le déplacement des élèves de l'école à l'UAPE à pied

ou en bus, le temps du repas, des soins et de l'hygiène et idéalement de la détente avant de repartir à pied ou en bus. Désormais, certaines des activités doivent se réaliser plus rapidement avec un temps de détente et de jeu inévitablement raccourci malgré son importance pour le développement de l'enfant.

Collaboration et synergie entre les UAPE

Courant 2013, les responsables des UAPE ont particulièrement travaillé à créer une unité et une cohérence entre les deux équipes, notamment par le biais d'une formation commune sur la communication et la gestion des situations délicates, d'échanges et de travaux de groupes sur

la sécurité des enfants lors des trajets ou de la création de procédures et documents communs et utiles aux deux UAPE. Cette collaboration s'est avérée fructueuse apportant un gain pour la cohérence entre les UAPE de la Ville.

Création d'une place d'apprentissage supplémentaire dans chaque UAPE

A la rentrée scolaire 2013-2014, les UAPE ont eu le plaisir d'accueillir une apprentie CFC assistante socio-éducatif de plus dans chacune des équipes. Les UAPE forment donc chacune deux apprenties,

en plus des stagiaires. Les deux UAPE ont pu féliciter leurs apprenties de 3^{ème} année pour l'obtention de leur CFC d'ASE, en juillet 2013.

Fêtes traditionnelles et participation au cortège des Brandons

Chaque année, les UAPE ont le privilège de faire vivre des instants magiques aux enfants et à leurs familles! Il s'agit de la soirée de bienvenue, du goûter d'accueil pour les premières enfantines, de la soupe de Noël, de la soirée d'adieu des grands

qui quittent la structure d'accueil, du pique-nique de fin d'année. Et bien sûr, il y a la participation au cortège des Brandons qui a valu un premier prix, bien mérité, à l'UAPE de La Croquette, en mars 2013.

Ouverture de l'UAPE des Bains

En juillet 2013, le jardin d'enfants privé Le Lutania s'est vu dans l'obligation de fermer ses portes. Le réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon et région (RéAly) a évalué les besoins de développement prioritaires du réseau et proposé à la Municipalité de louer les anciens locaux du jardin

d'enfants afin d'en faire une unité d'accueil pour écoliers, permettant ainsi la création de 12 places d'UAPE supplémentaires dès la rentrée d'août 2013. Cette nouvelle entité est rattachée à l'UAPE de La Croquette.

Occupation de l'UAPE La Croquette 1 ^{er} semestre 2013 (référence mars 2013)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	12	10	11	12	12
Repas de midi	46	39	14	45	39
Après-midi	14	8	13	7	9
Goûter	35	27	13	30	22

Occupation de l'UAPE La Croquette et Annexe 2eme semestre (référence décembre 2013)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	25	20	19	22	20
Repas de midi	53	50	27	63	56
Après-midi	10	6	16	10	14
Goûter	49	38	21	50	47

Occupation de l'UAPE Les Cygnes 1 ^{er} semestre 2013 (référence mars 2013)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	9.5	18	8.3	20	14
Repas de midi	43	37	14	45	41
Après-midi	8	5	9	11	9
Goûter	32	27	9.5	34	23

Occupation de l'UAPE Les Cygnes 2eme semestre (référence décembre 2013)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	17	19	17	22	22
Repas de midi	44	49	19	42	46
Après-midi	11	6	15	10	6
Goûter	37	32	15	38	38

3. Prestations parascolaires

Le service jeunesse et cohésion sociale gère l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les restaurants scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs accompagnés, les transports

scolaires et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2,5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Restaurants scolaires

Quatre structures (restaurants scolaires du Cheminet, du Quai de la Thièle, des Quatre Marronniers, des Isles) sont à la disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Une cinquième structure a été mise sur pied fin 2012, en collaboration avec le SemoNord dans les locaux du centre de rencontre des Alizés. Ce local accueille principalement les élèves du RAC scolarisés à proximité. Cette nouvelle structure permet de mieux répartir les élèves aux seins des différents restaurants scolaires de la Ville et offre par ailleurs la possibilité aux jeunes générations de côtoyer les seniors qui viennent se restaurer dans ce même lieu. Ces cinq structures accueillent les élèves sur inscription de 11h40 à 13h25, sauf le mercredi et pendant les vacances scolaires. La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration d'un petit nombre d'élèves au restaurant scolaire du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celles du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) tandis que ceux du restaurant scolaire des Quatre Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Ceux

des Alizés sont préparés sur place par le cuisinier du SemoNord.

Collaboration avec la Ludothèque.

Depuis la rentrée 2013, une collaboration est mise en place avec la Ludothèque qui propose des activités ludiques aux enfants des restaurants scolaires. Une animatrice de la ludothèque apporte des jeux, les présente aux enfants et joue avec eux. Les jeux sont ensuite laissés en prêt jusqu'à la prochaine visite lors de laquelle de nouveaux jeux sont proposés. Cette action sensibilise les enfants aux différentes possibilités de s'occuper, de jouer ensemble, d'apprendre des règles ainsi que de découvrir les notions de partage et de négociation.

Fréquentation quotidienne.

Les horaires scolaires ont changé à la rentrée 2013-2014. Le temps de pause est moins long et les élèves finissent tous l'école en même temps, à 11h40. Les restaurants scolaires n'accueillent donc plus les élèves en deux temps et il n'est plus nécessaire de proposer deux services pendant la pause de midi. La fréquentation des restaurants scolaires s'est quelque peu modifiée depuis la rentrée d'août.

	4Marronniers	Alizés	Cheminet	Les Isles	Thièle	Total
Repas servis en 2013 (nombre annuel)	2'065	2'374	7'282	14'450	5'307	31'478
Nombre d'élèves inscrits au 30 juin 2013	17	13	113	181	66	399
Nombre d'élèves inscrits au 31 décembre 2013	31	26	87	220	64	428
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	14	16	49	98	36	214

Devoirs accompagnés

La prestation « devoirs accompagnés » est proposée aux enfants d'Yverdon-les-Bains de la 3P à la 8P contre une finance d'inscription de Frs 30.- pour la période allant de la semaine du Jeûne jusqu'à la mi-juin. Cette prestation a lieu du lundi au jeudi en fonction des horaires des élèves.

Une nouveauté depuis la rentrée 2013 réside dans le fait que les élèves de 3 et 4P fréquentent le groupe des devoirs accompagnés durant l'heure complète. Une fois les devoirs effectués, ils ont la possibilité d'écouter une histoire, de regarder des livres ou de jouer avec du matériel mis à leur disposition. Autre nouveauté, dès la 5P, les élèves peuvent rentrer à la maison dès que leurs devoirs

sont effectués ou rester jusqu'à la fin de l'heure. Les parents choisissent l'option qui leur convient au moment de l'inscription. Cette possibilité présente un caractère transitoire, le temps de mettre en place une offre parascolaire adaptée.

Depuis la primarisation des degrés 7P et 8P, soit dès la rentrée d'août 2013, le nombre d'enfants inscrits aux devoirs accompagnés est passé de 466 pour l'année scolaire précédente à 700 pour l'année scolaire 2013/2014. Pour accompagner ces enfants ce sont aujourd'hui quelques huitante accompagnants qui œuvrent à leur côté, soit une vingtaine de plus que l'année précédente.

	2012/2013	2013/2014
Effectifs des élèves yverdonnois des degrés concernés	1'860	1'956
Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	466	700
Pourcentage des élèves fréquentant les devoirs accompagnés	25%	36%
Nombre d'accompagnants	63	80

	Devoirs accompagnés	Heures/semaine	Nombre d'élèves
Établissement Pestalozzi	3P - 6P : 27 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	108	266
	7P - 8P : 14 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	96	93
Établissement Edmond-Gilliard	3P - 6P : 25 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	100	248
	7P - 8P : 19 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	76	93
Total			700

Collège Léon-Michaud	salle d'études - 7P à 11VS	6	12
----------------------	----------------------------	---	----

École à la montagne

	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées dont	11	18
- nombre de semaines occupées par les établissements primaires	7	11
Nombre de classes enfantines et primaires	10	18
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaires	187	333
Nombre de classes secondaires	6	10
Nombre d'élèves des classes secondaires	128	198

Sports scolaires facultatifs

La session d'été a enregistré 270 inscriptions pour 6 sports. La fréquentation du tennis, du tir à l'arc ainsi que de l'aviron a quasiment doublé. Celle du rugby est en légère augmentation. La session d'hiver a comptabilisé 1'329 inscriptions pour 35 sports. On note à nouveau une augmentation

significative aux agrès filles. Le succès de la voltige équestre constaté l'an dernier s'est bien stabilisé. Cette année, c'est du côté du Kung Fu que se trouve la nouveauté : avec 97 inscriptions c'est le 2^e meilleur score ex æquo !

Session printemps-été 2013

Disciplines	Nbre élèves
Tennis	63
Rugby	58
Mini-golf	88
Tir à l'arc	46
Avion	15
Total participations	270

Session hiver 2012-2013

Disciplines	Nbre élèves	Disciplines	Nbre élèves	Disciplines	Nbre élèves
Acrobatie à la barre (danse)	7	Handball	31	Saut à ski *	1
Agrès gym Filles	151	Hip-Hop – Zumba	97	Sauvetage *	9
Badminton	47	Hockey *	37	Sport stacking	17
Basket	89	Ju-jitsu	6	Squash	4
Billard	6	Judo	34	Tennis	22
Claquettes	24	Karaté	63	Tir au pistolet	54
Danse classique	57	Kung Fu	97	Unihockey	23
Danses expressives	13	Line Dancing	23	Volley	16
Escalade *	9	Modern-jazz	22	Mini-volley	13
Escalade parents-enfants *	52	Natation – Débutant	18	Voltige équestre	73
Escrime sportive	32	Natation – Perfectionnement	94	Yoseikan Budo	20
Gym artistique Garçons	34	Rock & danses latinos	34	Total participations	1'329

4. Camps et vacances

Centre aéré

Cette année encore, la forte demande des parents a conduit au dédoublement des sites d'accueil avec l'utilisation de l'UAPE des Cygnes durant les deux premières semaines et de la cabane scout de la Roselière les deux dernières semaines des vacances scolaires. Le centre aéré a ainsi accueilli

343 enfants issus de 260 familles (346 de 246 familles en 2012). 162 enfants ont fréquenté le centre durant une semaine, 131 pendant deux semaines, 29 pendant trois semaines et 22 durant quatre semaines.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

106 enfants ont fréquenté le camp de Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix pendant la période estivale du 6 juillet au 3 août 2013 (32 d'entre eux ont fréquenté le camp durant 2 semaines et 6 pendant 3 semaines). 56 enfants ont participé à la

colonie d'automne, soit du 12 au 26 octobre 2013. Bellevue à Mauborget de son côté a accueilli 60 enfants au cours des deux semaines du 6 au 20 juillet 2012 – 21 d'entre eux y sont restés durant les deux semaines de colonie.

	Été			Automne		
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue, Mauborget	42	39	-	-	-	-
Jolie-Brise, Les Replans	44	44	38	17	36	24
Total du nombre d'enfants	86	83	38	17	36	24

La faible participation de la 4^e semaine de camps d'été à Jolie Brise conduit le service à repenser la

durée ou les périodes de camp estival dans ce bâtiment.

Clinique dentaire de la jeunesse

Très sollicitée, la Clinique dentaire de la Jeunesse poursuit ses missions sur les plans collectif (dépistage buccodentaire, prophylaxie

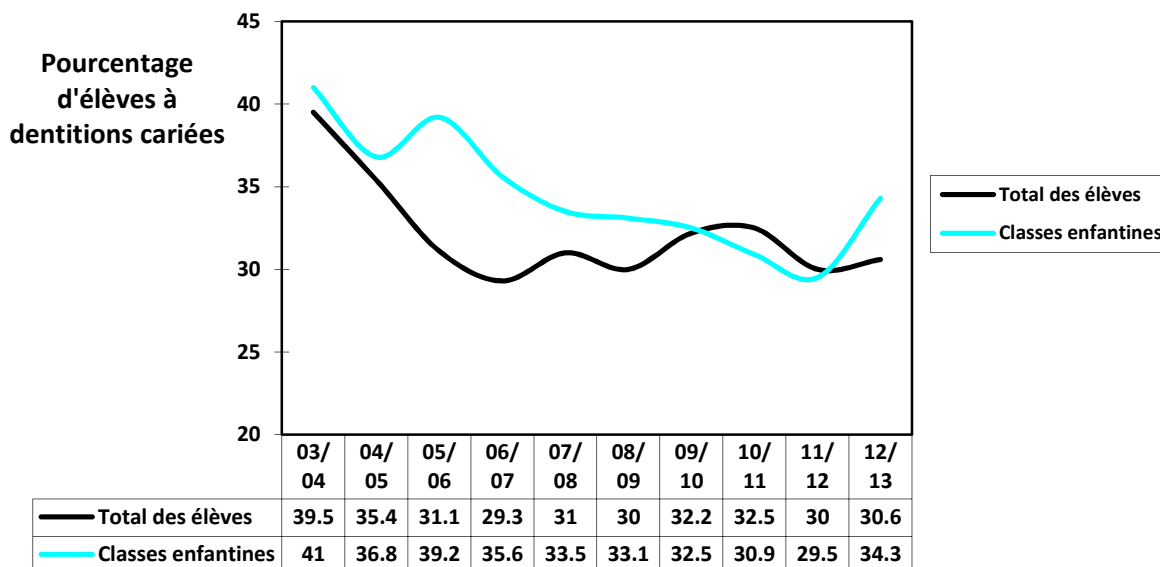
buccodentaire en classe) et individuel (suivi dentaire individuelle).

Dépistage buccodentaire

Réalisé dans les locaux de la Clinique dentaire de la Jeunesse ainsi que dans la salle de l'infirmerie scolaire du collège Léon-Michaud, le dépistage buccodentaire s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le nombre de caries observées chez les 3'829 enfants et adolescents examinés (210 classes) est resté plus ou moins stable par rapport aux années précédentes (30.6% pour l'année scolaire 2012/2013). Par contre, une augmentation

de la carie a pu être observée chez les écoliers les plus jeunes: 34.3% des élèves de classes enfantines présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2012/2013 (augmentation de 17% par rapport au dernier dépistage). Les résultats des dépistages des 10 dernières années sont mis en évidence dans le graphique de la figure 1.

Fig. 1 Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiqués lors du dépistage



La progression de la carie dans les classes enfantines encourage à continuer à investir

particulièrement dans les projets de prévention chez les enfants préscolaires.

Prophylaxie buccodentaire

Toutes les classes de 1P à 6P ont bénéficié d'une séance d'information concernant l'hygiène buccodentaire. Une deuxième animation a eu lieu dans toutes les classes 1-2P ainsi que dans 16 classes de 3P et 26 classes de 4P. Les parents d'élèves de 1-2P ont été invités à assister à cette leçon de prophylaxie dans la classe de leur enfant, 211 parents étaient présents. (Moyenne : 5,7 parents par classe).

Conjointement au dépistage buccodentaire, tous les élèves du 7P ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et tous les élèves de 10P ont reçu une information concernant les dangers du piercing dans la cavité buccale. En juin 2013, dix classes de la Fondation de Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorée. En décembre 2013, les 305 élèves de 9P ont assisté à une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire, en collaboration avec la maison GABA.

Le 27 et 28 mai, la clinique a reçu une délégation québécoise d'étudiantes en hygiène dentaire avec leur enseignante. Les 6 classes primaires du collège d'Épendes et 3 classes secondaires d'ESDF ont profité d'une information animée par ces dernières.

37 élèves ont été signalés par les médecins-dentistes pour un suivi préventif individuel (49 élèves en 2012, 19 élèves en 2011, 62 élèves en 2010). La proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations est resté stable.

Le dépistage buccodentaire 2012/13 représente environ 230 heures de consultations non-rémunérées, les frais du dépistage et ceux de la prophylaxie (collective et individuelle) n'étant pas valorisés.

Traitements dentaires à la clinique

La Clinique dentaire de la Jeunesse continue à être très sollicitée. Les statistiques des prestations

facturées des 6 dernières années sont illustrées dans le tableau suivant.

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de patients	1'681	1'569	1'481	1'657	1'287	1'229
Consultations	1'998	1'798	1'739	1'596	1'299	1'240
Radiographies	2'490	2'433	2'229	2'345	1'913	1'896
Anesthésies	1'664	1'507	1'511	1'589	1'471	1'295
Anesthésie protoxyde d'azote	302	246	218	202	203	98
Extractions	470	481	375	418	509	411
Composites sur dents de lait	1'438	1'224	1'116	1'170	964	752

Composites sur dents définitives	884	711	752	816	616	475
Scellements de fissures étendues	458	433	518	278		
Scellements de fissures	990	889	1'021	992	621	673
Fluorations	1'611	2'098	1'972	1'932	1'676	1'535
Séances thérapie myofonctionnelle	58	89	52	49	77	64
Rendez-vous manqués	184	235	186	248	220	232

Le nombre de patients suivis en 2013 a augmenté de 7%, celui des consultations de 11%. Suite au dépistage, les parents s'adressent majoritairement à la clinique pour une prise en charge spécialisée adaptée à l'enfant. L'une des méthodes proposées est la sédation consciente sous protoxyde d'azote qui aide l'enfant anxieux à mieux supporter les soins chez le médecin dentiste. Toute l'équipe a suivi une formation spécifique à cette technique et la clinique est actuellement la seule dans la région à la proposer. Le nombre de sédations réalisé en 2013 a augmenté de 22.7%. Afin de minimiser l'exposition du personnel au protoxyde d'azote, un système d'évacuation de ce gaz a été installé dans la salle de traitement où ont lieu la majorité des sédations au protoxyde. Une installation identique dans une deuxième salle de traitement est prévue pour 2014.

Les assurances complémentaires peinent à prendre en charge la thérapie myofonctionnelle (pour des problèmes de déglutition et d'interposition linguale) ce qui explique la diminution du nombre de séances de cette dernière. La proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations a diminué par rapport à l'année

dernière. La mise en place d'un système de rappel automatique par sms en mai 2013 y a probablement contribué. Ces rappels par sms sont très appréciés par les patients et leurs parents.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, les traitements buccodentaires chez certains patients ne sont pas possibles à l'état vigile. 6 interventions dentaires ont eu lieu à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains en 2013 (3 combinées avec une intervention ORL et 3 uniquement dentaires). Faute de matériel, il est regrettable que seules les extractions dentaires soient réalisées lors de ces interventions. Des assainissements buccodentaires sous anesthésie générale devraient pouvoir être effectués à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. Ceci présenterait de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour la prise en charge et le suivi. Durant cette année 2013, 28 enfants ont dû être transférés pour une prise en charge sous anesthésie générale chez des confrères à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (contre 18 en 2012, 33 en 2011 et 21 en 2010).

Formation

Les trois médecins dentistes s'efforcent de se réunir une fois par mois pour une discussion de cas de patients, de publications scientifiques et de nouvelles techniques. Toutes les collaboratrices de la clinique ont assisté à différents cours de formation continue (congrès SSO, congrès ASP, cours proto, orthodontie etc.) pendant l'année 2013.

Tous les membres de la clinique ont de plus participé à une journée commune de formation en premier secours dans les locaux de la clinique. Les cours théoriques intéressants combinés avec l'entraînement des gestes pratiques dans les lieux de travail se sont avérés très utiles dans la perspective d'une éventuelle urgence médicale.

Réunions / Rencontres / Partenaires

Au mois de février 2013, la Clinique dentaire de la jeunesse a été invitée à la soirée d'information pour les parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Cette participation qui permet de présenter les missions et les activités de la clinique en tant que partenaire de l'école est très appréciée.

On notera encore en 2013 la tenue d'un stand par la responsable de la Clinique dentaire de la Jeunesse et la prophylaxiste dentaire lors de la soirée des parents de la garderie l'Arche de Noé ou la participation de la clinique à la réunion des parents de la Fondation de Verdeil.

La clinique a organisé la journée romande de la prophylaxie en 2013. Cette réunion annuelle de l'association romande des enseignantes en santé buccodentaire (ARESBD) a eu lieu le 12 septembre 2013 à Yverdon-les-Bains. On relèvera la présence à cette occasion du président du Conseil d'Etat vaudois, chef du département de la santé et de l'action sociale.

Pendant les vacances d'automne, 16 « médecins dentistes en herbe » ont été accueillis à la Clinique dentaire de la Jeunesse dans le cadre du Passeport vacances organisé par Espace Jeunes. Cette rencontre annuelle permettant de présenter les activités professionnelles est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la clinique.

Politique jeunesse

La politique jeunesse de la Ville repose sur trois piliers interdépendants et complémentaires. En premier lieu, des activités et des projets sont destinés à la majorité de jeunes qui représente le formidable potentiel de demain. Des actions socioculturelles sont mises en œuvre afin de favoriser l'épanouissement des jeunes dans leur expression et créativité, leur reconnaissance et leur participation à la vie citoyenne. Le deuxième axe

est communautaire dans le but de renforcer les liens sociaux et inviter à l'implication dans la vie de la Cité et des quartiers (intégration, liens intergénérationnels, participation à l'organisation d'événements, etc.). Le troisième pilier consiste en l'action des travailleurs sociaux hors-murs qui assurent la promotion du lien social, vont à la rencontre des publics et accompagnent des jeunes dans la résolution de leurs difficultés.

1. Déléguée à la jeunesse

Chambre consultative de la jeunesse (CCJ)

La déléguée à la jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été nommée par le Conseil d'État en qualité de présidente de la Chambre consultative de la jeunesse depuis 2011 et sa fonction a été renouvelée en 2013 pour 2 ans. La Chambre consultative de la jeunesse est composée de 12 à 15 professionnels issus des milieux intéressés. En 2013, le groupe de travail a planché sur un

programme cantonal cohérent et exhaustif de soutien aux activités de jeunesse, qui pourrait être en partie financé par la Confédération. La CCJ propose 3 mesures prioritaires : la création d'une maison de l'enfance et de la jeunesse, le développement d'une session de jeunes cantonale et la création d'un observatoire de l'enfance et de la jeunesse.

Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ)

Membre de la conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse, la déléguée à la jeunesse participe au développement des activités de la CREJ. En 2013, des rencontres ont été mises sur

le pied autour de thèmes spécifiques : la prévention ; le rôle des délégué-e-s et de la CRDEJ dans le contexte romand et national actuel, Les Jeunes : ville et quartier.

Citoyenneté

En 2013, le projet Easyvote de la Fédération Suisse des parlements des jeunes a été mis en œuvre. Easyvote se décline sous la forme d'une brochure accrocheuse qui renseigne sur les votations cantonales et fédérales. Elle est rédigée par des jeunes pour des jeunes pour permettre un accès facilité des objets mis en votation. Le Service

jeunesse et cohésion sociale a donc abonné tous les jeunes de 18 à 25 ans de la commune afin de recevoir quatre fois par année cette brochure dans le but de renforcer la participation citoyenne. Cette action sera poursuivie en 2014 et devrait être pérenne.

2. Animation socioculturelle

L'équipe d'animation socioculturelle se compose de 5 collaborateurs 2 stagiaires, 8 moniteurs, 2 auxiliaires et 2 pairs. Les animateurs conçoivent, organisent et mettent en œuvre des lieux de loisirs, des animations et des événements de loisirs, sportifs, culturels et sociaux destinés aux jeunes (environ 11 ans – 25 ans) dans le but de favoriser leur autonomisation, leur insertion dans

l'environnement local et de renforcer leurs réseaux de sociabilité (famille; école; monde associatif; amis, etc.). Les animateurs développent des activités qui encouragent le développement personnel et l'esprit de collaboration; renforcent l'estime de soi, inculquent la confiance aux autres, sensibilisent aux règles de vie en groupe et favorisent l'intégration au sein de la société locale.

Centres de loisirs

Espace Jeunes a accueilli en moyenne 22 jeunes par ouverture, avec une petite diminution de la présence des filles qui représente tout de même 38% en moyenne. Les accueils libres sont ouverts aux jeunes de 11 à 16 ans les mercredis de 14h00 à 18h30 et les vendredis de 16h00 à 21h30. Les jeunes apprécient de pouvoir se retrouver après l'école pour un moment de détente et de jeux tels que le baby-foot, le ping-pong et le billard qui ont

toujours autant de succès. Plusieurs accompagnements individuels ont permis à certains de rédiger des lettres et des CV pour trouver des places de stages, voire même d'apprentissage.

Le Check Point est destiné aux jeunes de plus de 16 ans. Il est utilisé par deux groupes de danse qui y effectuent des entraînements hebdomadaires.

Depuis fin septembre, un contrat de confiance a été conclu avec quatre jeunes qui se réunissent avec des amis les samedis après-midi jusqu'à 23 heures. Chaque groupe gère de manière autonome la plage

horaire qui lui est réservée, les animateurs font des passages réguliers pour vérifier que tout se déroule comme convenu. Le Check Point accueille aussi l'atelier vidéo les mercredis après-midi.

Ateliers

Espace Filles

Tous les mardis de 16h30 à 18h30, Espace Jeunes n'est ouvert que pour les filles. En moyenne, 6 à 8 filles fréquentent cet accueil qui leur permet de discuter de thématiques diverses sous un angle féminin. Elles apprécient de se retrouver entre filles pour se raconter, danser, parfois cuisiner, faire des pâtisseries ou imaginer des projets collectifs. C'est ainsi qu'elles ont organisé leur deuxième week-end filles les 16 et 17 mars à Loèche-les-Bains. Durant l'année, elles ont proposé plusieurs soirées spéciales dont des grillades au bord du lac, une soirée raclette à l'ancienne, une soirée carrousel de pâtes, ainsi qu'une sortie à l'Amalgame pour aller soutenir quelques-unes d'entre elles qui participaient au concert d'un rappeur de la région. Toutes ces soirées ont réuni une quinzaine de filles et ont favorisé une jolie complicité dans le groupe.

Labobidule

L'atelier qui invite les jeunes à venir bricoler le bois et le métal les vendredis de 16h00 à 19h00 a pris un bel essor autour de plusieurs projets collectifs. Sur les 28 ouvertures, il y aura eu 197 présences (dont une fille pendant quelques semaines), soit une moyenne de 7 jeunes par vendredi. Ils ont imaginé et construit un « trike », véhicule à trois roues, qui a promené les festivaliers de l'Autre 1^{er} Août et les visiteurs de Rues pour Tous. Ils ont illuminé et installé les cuillères géantes sur la place de la Gare pour les Soupes du mois de décembre. Tout au long de l'année, les jeunes ont également poursuivi leurs projets personnels (caisses à savon, trottinettes, rampes de skate, minitrike...) faisant preuve d'entraide et d'intérêt pour les travaux des autres.

Atelier vidéo

Plusieurs courts-métrages ont vu le jour : en janvier participation au concours de la Maison d'Ailleurs avec un film sur le futur qui a obtenu la deuxième place du public ; en avril participation au concours de « jeconsomme.ch » avec un film sur l'argent de poche ; en mai un court-métrage sur la discrimination ; en octobre un film demandé par un jeune qui fait des claquettes ; en novembre un film publicitaire sur l'atelier qui a été publié sur la page Facebook d'Espace Jeunes ; en décembre un court-métrage sur les Soupes à la gare. De janvier à

juin cet atelier a eu lieu dans les locaux d'Espace Jeunes le jeudi de 16h00 à 19h00 avec une moyenne de 7,8 jeunes par ouverture. De septembre à décembre, l'atelier a été déplacé au Check Point le mercredi de 15h00 à 18h00 avec une moyenne de 2,5 jeunes. Cette baisse de fréquentation a interpellé les responsables de l'atelier qui sont en train de revoir leur concept en essayant de partir sur des projets individuels et spontanés afin de remotiver les jeunes à découvrir toutes les possibilités de la caméra et du montage autour de leurs centres d'intérêts.

Studio d'enregistrement

Le studio d'enregistrement commence à être connu et reconnu par les jeunes de la région. Il favorise l'expression, la créativité, l'estime de soi, l'envie d'écrire, le partage, la rencontre de l'autre. Il constitue un réel outil d'intégration et de socialisation. Ouvert les mardis et mercredis, les jeunes viennent sur rendez-vous par tranche d'une heure pour travailler leur projet : créations instrumentales, musique assistée par ordinateur, travail des textes, rimes, diction, pose de voix, mixage... jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour l'enregistrement. Cette année a vu également émerger de nouveaux styles musicaux, avec non seulement du rap, mais de la techno, de la soul, du zouk, du blues et même du rock. La diversité se trouve aussi dans la multi culturalité des jeunes qui chantent souvent dans leur langue maternelle. Au fur et à mesure de leurs passages au studio, les jeunes se croisent, s'intéressent aux projets des autres, se demandent leurs avis, se soutiennent et collaborent. Ainsi, une quinzaine de jeunes se sont mobilisés pour se produire sur une scène libre devant les Anciennes Casernes lors de la Fête de la musique. La forte demande des jeunes concernant cette prestation nécessite un grand nombre d'ouvertures, soit 62 jours en 2013 avec une moyenne de 4,6 jeunes.

Atelier DJ

Afin de répondre à la demande de plusieurs jeunes, un atelier DJ a été mis sur pied une fois par mois les samedis. Les jeunes ont pu ainsi apprendre les bases de cet art et aller se produire devant les participants du « Sport 1400 » à la Marive en animant plusieurs soirées.

Vacances

Ados Loisirs (11 - 16 ans)

La 6^e édition d'Ados Loisirs, qui s'est tenue du 8 au 31 juillet, a proposé 33 loisirs, dont deux sous forme de mini camps de deux jours, avec une nuit dans un hamac à la belle étoile et une nuit sous tente sur une île. Ce sont 186 jeunes entre 11 et 16

ans qui ont occupé les 452 places d'activités *funs* avec quelques nouveautés telles que la via ferrata, la forge, un baptême de plongée, une balade avec trois voiliers et les mini camps nature. L'encadrement et la logistique pour les activités ont nécessité le soutien de six auxiliaires en plus de

l'équipe des quatre animateur-trice-s et de leur stagiaire. La permanence qui accueille les jeunes dès 7h30 le matin avec un petit déjeuner et reste ouverte jusqu'à 18h30 a été autant appréciée par les parents que par les participants.

Passeport-vacances (8-16 ans)

Après avoir été mis en suspens en 2012, le passeport-vacances yverdonnois a effectué son retour pour une 33^e édition qui a proposé 245 activités, dont 50 nouvelles et 165 activités différentes, réparties sur 12 jours, samedis y compris. Avec un total de 3'682 places offertes, 3'363 places ont été pourvues, soit 91%. 473 participants (219 filles et 254 garçons - la tranche des 9 -11 ans étant la plus représentée) ont pu ainsi bénéficier en moyenne de 7 activités chacun. Cette édition se voulait novatrice dans deux domaines : privilégier la mobilité douce en favorisant au maximum les déplacements en transports publics et proposer un maximum d'activités sur la demi-journée ou sur la journée complète afin de décharger les parents qui travaillent. Sur les 141 activités nécessitant un transport, 73 ont été effectuées en minibus conduits par des chauffeurs bénévoles et 68 déplacements ont été réalisés en train. Outre les chauffeurs, un grand nombre de bénévoles ont accompagné les différents groupes sur les activités : ce sont 76 personnes qui ont assuré les 297 accompagnements nécessaires.

Passeport Ados (13 – 16 ans)

96 participants (46 filles et 50 garçons) ont bénéficié de bons pour se rendre de manière autonome aux activités proposées (2 entrées au

centre thermal, 2 parties de bowling ou 1 heure de billard, 2 fois 10 minutes de karting, 2 entrées de cinéma, 1 entrée à la piscine couverte, 1 entrée à la patinoire, 1 entrée à la Maison d'Ailleurs) ainsi que des transports gratuits dans la région.

Vacances de février (11 – 16 ans)

Pendant les relâches de février, du mardi au samedi, les jeunes ont pu profiter de divers ateliers proposés de 14h00 à 18h30 : activité de *scrapbooking* autour de la nature et de la pollution, séance cinéma avec 1 film documentaire sur la culture de la danse urbaine, initiation à la discipline du tir à l'arc, tournoi de Futsal qui a réuni plus de 50 participants et un atelier "Crêpes". En plus de ces activités, l'accueil libre d'Espace Jeunes est resté ouvert, permettant à ceux qui n'étaient pas intéressés par le programme de se retrouver autour des jeux et occupations habituels. Pendant toute la semaine, une affluence record a été enregistrée avec plus de 40 jeunes par jour.

Vacances de Pâques (11 – 16 ans)

La première semaine des vacances de Pâques a vu Espace Jeunes se transformer en chantier de peinture. Un groupe de jeunes a réalisé un graffiti sur un des murs du local. Les animateurs ont pu profiter des connaissances et de la motivation d'un jeune en préapprentissage de peintre qui a organisé les travaux avec trois de ses camarades fréquentant Espace Jeunes. Ces quatre ouvriers se sont investis du matin au soir dans la réalisation de ce chantier. Au terme de la semaine, les murs étaient repeints et un pilier a été décapé et reverni. Du vrai travail de professionnel !

3. Travail social hors-murs

Quatre travailleurs sociaux hors murs (TSHM) assurent la promotion du lien social auprès de la population jeune (12 – 25 ans) et une travailleuse sociale garantit une présence auprès des populations adultes concernées par des situations d'exclusion. Les TSHM se rendent visibles et disponibles dans la rue et les milieux de vie des personnes. Ils arpentent les quartiers et les espaces publics. Ils écoutent, orientent et conseillent dans un esprit de bienveillance, favorisent l'inclusion

sociale, la réduction des risques et la promotion de la santé. Selon le principe de la libre adhésion, ils contribuent à donner ou redonner du pouvoir d'agir à la personne sur son quotidien et contribuent à renforcer sa capacité à être autonome. Le professionnel se positionne souvent en tant que « dernier filet », comme une « bouée de sauvetage sociale », pour tous, sans jugement. Il agit sur la base des objectifs de la personne et en fonction du rythme de chacun.

Suivis individuels

Au niveau des suivis individuels, l'année 2013 se caractérise par une augmentation des demandes liées à l'absence de logement, aux questions d'endettement, d'interruption de grossesse ou simplement au besoin d'une écoute bienveillante. Phobie et exclusion scolaire, rupture familiale, rupture d'apprentissage, découragement face à l'avenir, absence de sens dans la vie sont autant de situations extrêmes qui ne trouvent pas toujours de réponse dans les structures ordinaires. Les TSHM,

flexibles, disponibles, mobiles, en tout temps et en tout lieu, sont appelés à accompagner les jeunes, souvent isolés momentanément, dans leurs réflexions et leurs épreuves. Les TSHM accompagnent aussi les familles et des groupes de jeunes suite à des actes désespérés. Des institutions font régulièrement appel aux TSHM, lors de suicides, afin de mettre en place des débriefings et des rituels de deuil.

Soutien dans les démarches communautaires

Le rôle du TSHM dans les démarches communautaires est de soutenir les publics jeunes dans la dynamique communautaire et de faciliter l'intégration des jeunes dans les différents groupes. Il les soutient dans leur engagement en tant

qu'acteurs et parties prenantes dans les différentes instances de décisions ou d'organisation. Il engage, encadre et pérennise l'engagement des pairs et transmet les connaissances nécessaires pour fonctionner au sein du processus communautaire.

Travail de prévention et de réparation

Les TSHM sont régulièrement présents dans les quartiers de Pierre-de-Savoie, Vilette/Sous-Sois, des Moulins, des Cygnes. Ils assurent aussi des présences sur les espaces publics fortement fréquentés tels que la place de la Gare ou la place Bel Air et sont présents lors de rassemblements.

Collaboration avec le collège Léon-Michaud.

Le collège Léon-Michaud applique le projet cantonal d'intervention précoce en milieu scolaire depuis plusieurs années. C'est une démarche de promotion de la santé et de repérage précoce des conduites à risques qui cherche à créer les conditions nécessaires pour favoriser l'autonomie et le développement de la jeunesse en renforçant les ressources et les compétences de la communauté citoyenne et professionnelle. Pendant, plusieurs années, les TSHM sont intervenus dans le cadre de projets définis. En 2013, ils ont intégré de manière permanente le Groupe Prévention Santé (GPS) de l'établissement qui réunit une doyenne, les médiatrices, les animatrices santé, les infirmières scolaires, une psychologue scolaire et le médecin des écoles. Le groupe se réunit toutes les 6 semaines. La participation des TSHM est d'un apport important et complémentaire lors de situations d'exclusion ou d'échecs scolaire liés à un environnement familial dysfonctionnant ou lors de problématiques spécifiques (violence, addiction, etc.).

Conciliation extrajudiciaire

La procédure extrajudiciaire est une alternative aux procédures judiciaires et aux pénalités classiques pour des mineurs ayant commis un délit préoccupant mais de peu de gravité. Elle consiste à conclure un contrat tripartite (le mineur, les parents et des représentants de la Municipalité de la commune lésée) par lequel le mineur s'engage à effectuer un travail au service de la collectivité

publique. Cette mesure d'accompagnement s'applique aux dénoncés mineurs, pour lesquels la Commission de police estime qu'un accompagnement personnalisé spécifique est opportun et lorsque le jeune est preneur pour s'engager dans une mesure de réparation. Il s'agit en particulier des jeunes dont l'activité illicite témoigne d'une forme de dérive, tant au niveau scolaire que social ou familial. Les TSHM ont décidé d'assurer l'encadrement éducatif des jeunes concernés par une telle mesure : l'accompagnement devenant un prétexte à la création d'un lien pouvant déboucher sur un accompagnement personnalisé.

Les Brandons d'Yverdon-les-Bains

Une présence attentive jusqu'à tard dans la nuit (ou tôt le matin) aux carrousels lors du week-end des Brandons a engendré plusieurs médiations spontanées afin de désamorcer des conflits et éviter des bagarres. Les jeunes étant généralement dans un état d'excitation assez prononcé, il n'est pas toujours évident de leur faire entendre raison ou de les amener à avoir une réflexion sur ce qui est en train de se passer. Aux dires de certains, cette présence est malgré tout rassurante pour bon nombre d'entre eux.

Soirées de promotion de fin d'année scolaire et tout l'été

Les TSHM, en collaboration avec Espace prévention, participent à la distribution de bouteilles d'eau le long de la plage lors des soirées de promotion de fin d'année scolaire et régulièrement pendant l'été, de 22h30 à 1h00, période propice à l'ivresse... Le support comportant des messages de prévention est un bon moyen d'aborder les thèmes de l'alcool, de la drogue et de la sexualité. Les TSHM et l'eau fraîche reçoivent toujours un très bon accueil.

Projets et accompagnements collectifs

Des jeunes ont été accompagnés dans leur participation aux manifestations et événements suivants :

- L'Autre 1^{er} Août : participation à l'organisation du festival ;
- Fête de la danse sur la place Pestalozzi : accompagnement d'un groupe ;
- Fête de la musique: accompagnement de groupes de musique qui se sont produits sur scène ;

- accompagnement d'un groupe de filles lors d'une soirée concert ;
- tournoi de foot organisé par le Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) à Écublens. Deux équipes mixtes, interculturelles et de jeunes issus des quartiers d'Yverdon-les-Bains ont participé au tournoi ...et ont gagné !

Des projets dans le quartier des Moulins

Les TSHM ont continué à tisser des liens avec les jeunes du quartier des Moulins. Des idées et des projets commencent à émerger. Piste Vita ou mise

sur pied d'un événement Art 2 Rue ont généré des rencontres et discussions. L'apprentissage de la gestion de projet commence parfois avec la rencontre du principe de réalité. Un groupe de jeunes du quartier des Moulins a ainsi souhaité créer un parcours Vita dans la ville d'Yverdon. Après avoir défini le périmètre du projet et pris

contact avec l'Association Parcours Vita Suisse, le projet n'a pas abouti. Suite à l'événement Art 2 Rue mis sur pied en 2011, les jeunes des Moulins ont décidé de remettre l'événement à l'ordre du jour pour 2013 mais face à l'ampleur du travail à réaliser, le projet est resté en sommeil durant le reste de l'année.

Groupe de réflexion logement

Les TSHM et le directeur de Zone Bleue ont initié une réflexion visant à documenter la situation d'accès au logement et à émettre des propositions d'intervention à l'attention des autorités municipales. Les éléments d'enquête ont permis d'objectiver les impressions et observations émises lors de la table ronde menée en 2012, à savoir que l'accès au logement est un problème important à Yverdon pour une large frange de la population, particulièrement celle qui est fragilisée par sa

situation professionnelle, économique et psychosociale. Le problème concerne tant des personnes en emploi précaire que des jeunes en formation, des couples en conflit et en séparation, des personnes souffrant de fragilités psychiques et des personnes souffrant d'addictions. Des réflexions sont en cours afin de trouver des solutions efficaces à cette problématique complexe.

Bien-vivre ensemble

L'action communautaire

Depuis 2006, les actions de promotion de la santé et de la cohésion sociale à Yverdon-les-Bains se concentrent sur l'amélioration des conditions de vie de ses habitants afin de faire de la ville un lieu de vie, de culture, de promotion sociale, d'échanges, de loisirs et de création. La promotion de la qualité de vie basée sur une démarche communautaire préside à l'élaboration d'une politique globale : «une politique de société pour une ville en santé».

Le but est de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants et de contribuer à les rendre acteurs de leur ville et de leur quartier. Il s'agit de permettre aux individus, aux habitants et aux communautés d'agir sur leur environnement, d'avoir plus de pouvoir d'action et de décision ou encore plus de motivation à leur implication dans l'action sociale et une plus grande autodétermination.

2013 : formalisation et consolidation des pratiques et pérennisation de ressources

Après plusieurs années de développement des démarches communautaires au sein de la Ville (quartier Pierre-de-Savoie depuis 2006, quartier Vilette/Sous-Bois dès 2009; Ma Gare dès 2010 et le projet Isolement dès 2012), l'année 2013 a permis de consolider et de formaliser les pratiques :

- La méthodologie de travail est inscrite dans un "référentiel à l'intention des professionnels". Ce référentiel rédigé avec l'ensemble des

professionnels ancre un savoir commun et les méthodes d'intervention à Yverdon-les-Bains.

- Le processus d'autonomisation dans les quartiers est renforcé par l'engagement pérenne d'un animateur socioculturel à 20% qui intervient pour soutenir les dynamiques intergénérationnelles et interculturelles.
- Des partenariats sont nés avec la HES-Sion et l'EPFL. "La politique de société pour une ville en santé" donne lieu à des thèmes de formation et d'études

Obtention du 1^{er} Prix des Villes en Santé

La Commune d'Yverdon-les-Bains a été distinguée par le premier prix suisse « Communes en santé »

pour sa politique communautaire (voir sous « Points forts et faits marquants »).

Les démarches communautaires dans les quartiers

En collaboration étroite avec Pro Senectute Vaud, deux démarches communautaires sont en cours dans les quartiers de Pierre-de-Savoie et de la Vilette. Les objectifs sont de mettre en relation les habitants et de créer du lien social, de mobiliser les potentiels des quartiers, de faire ressortir les besoins et les envies des habitants et de favoriser l'émergence de projets.

Un foisonnement d'activités et une nouvelle association de jeunes à Pierre-de-Savoie

La multitude d'acteurs professionnels et non professionnels agissant avec des publics cibles diversifiés et l'implication des habitants depuis plusieurs années dans une démarche « qualité de vie » permet le développement et la pérennisation de nombreuses activités (activités

intergénérationnelles, accueil pour les jeunes, ateliers bricolage et cinéma, lieu de rencontre spécifique pour les femmes, samedi-café pour les adultes, jeux à l'attention de tous, Loto, etc.). En 2013, 294 activités et huit grands événements (fête du quartier, tournoi de pétanque, fêtes de Noël; repas communautaires, Halloween; match aux cartes, etc.) ont eu lieu. Les jeunes intégrés depuis de nombreuses années se sont constitués en association au début de l'année 2013. L'association a participé à la fête de quartier organisée par l'Amicale, a offert une soirée raclette ouverte à tous les habitants et a organisé une fête de Noël avec les migrants de la Faïencerie au mois de décembre. Enfin, les jeunes de l'association ont participé à L'autre 1^{er} Août et ont reçu une somme de Frs 1800 correspondant à leur part du bénéfice de la manifestation. Chaque vendredi et dimanche, entre 15 et 20 jeunes âgés de 11 à 25 ans se rendent au local de l'Amicale à Pierre-de-Savoie pour partager repas et discussions en commun. Le respect des lieux et des horaires est géré par deux coaches et un TSHM.

Une association et un local dans le quartier à Villette/Sous-Bois

En 2013, aînés, parents, adolescents et enfants du quartier Sous-Bois ont développé de nombreuses activités liées au bon voisinage et à l'animation positive du lieu. Ils ont émis l'urgence de disposer d'un local afin d'augmenter la visibilité de leurs actions. Un local de plain-pied avec un accès direct

à l'extérieur a ainsi été aménagé à la rue de Sous-Bois 13. Les fenêtres offrent une belle luminosité et l'espace avoisine les 25m². En belle saison, l'espace peut être agrandi avec des tables sur le gazon à proximité.

Promenade diagnostic sur le thème des espaces verts dans le quartier, tournoi de foot des jeunes et repas communautaires, organisation du 7^e forum de quartier, brunch à l'occasion du 1^{er} août, soirée de fin d'année au pavillon de la Villette avec projection de film, animations et un magnifique buffet confectionné par les jeunes sous la forme d'un concours « Master Chef » sont autant d'événements ponctuels imaginés et organisés par les habitants.

Ateliers de bricolage, sorties évasion, salle de sport gérées par et pour les jeunes du quartier, accueils café croissants, repas communautaires, ateliers cuisines, activités créatives ont représenté 72 moments d'activités régulières pour les enfants, les jeunes ou les adultes.

En ce qui concerne l'Association des jeunes de la Villette, conseils et soutiens ont été apportés à la nouvelle association dans le cadre des recherches de fonds et des négociations avec le service de l'urbanisme et des bâtiments concernant les travaux à effectuer sur le terrain de foot extérieur à la salle de gym de la Villette.

Ma Gare ?

Les parties prenantes (Raiffeisen, PharmaciePlus, Kiosque Relay, CFF Immobilier, Asia Express, Travys, Office du Tourisme, Segafredo, Evam, Car Postal, RailFair, Caritas, Boulangerie Pouly, Coop Pronto, Police régionale, Service jeunesse et cohésion sociale) se sont réunies régulièrement en 2013 afin d'échanger des informations mais aussi de définir des axes prioritaires d'intervention pour les années à venir. Des orientations ont été définies et vont guider les actions à développer : reprendre le terrain à ceux qui engendrent une mauvaise

image de la ville (deal) ; partager les bonnes pratiques en matière de gestion des dealers ; susciter la création de liens ; développer les activités commerciales (ne faisant pas concurrence aux commerces sur la place) ; organiser des cours de danse sur la place de la Gare; faire de la place un lieu de promotion des institutions et associations de la ville. Dans le cadre de cette démarche, les activités et animations sont bienvenues sur la place de la Gare. Cette année, 100 jours ont ainsi été animés, soit 2 fois plus que l'année passée !

Parrainage de gare – opération RailFair

En sa qualité d'espace public et de vie collective foisonnante, la gare offre une très grande variété de situations qui doivent cohabiter. Le concept Railfair a été initié à Yverdon-les-Bains en 2007. Ce sont

ainsi 25 parrains et/ou marraines bénévoles qui se relaient dans le périmètre de la gare pour y assurer une présence.

Vers un processus « qualité de vie » face au sentiment d'isolement

Que faire pour atteindre et rencontrer les personnes isolées ? Que vivent-elles, que sont-elles prêtes à faire avec nous ? L'isolement est une réalité choisie ou subie, mais c'est aussi et d'abord un sentiment, un vécu. Dès 2012, le service s'est lancé le défi de tester une approche spécifique à un public, à savoir les personnes qui souffrent de leur isolement, en partenariat avec de nouveaux acteurs (CMS, Espace prévention, GRAAP, EVAM). Les

partenaires ont imaginé que les professionnels de chaque institution pourraient amener les personnes isolées à se rencontrer et à former des micro-communautés définissant des projets culturels, de loisirs ou d'entraide susceptibles d'être ensuite relayés aux démarches entreprises dans le quartier. Une première phase de recueil des données a débuté en 2012. L'analyse des données a permis de conclure que la mobilisation des personnes

isolées doit se faire au travers des tissus communautaires et associatifs et non pas à travers l'intervention de professionnels. En 2013, le groupe de travail a étudié des pistes d'actions concrètes pour 2014, comme par exemple l'établissement

d'une banque de données pour l'offre et la capitalisation de temps sur le modèle de la banque du temps initiée par la Ville de St-Gall. Affaire à suivre.

Cohabitation dans la cour

La cour de la rue de Neuchâtel 2, est un espace public partagé entre les usagers du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, du Service de la culture et de l'association Zone Bleue. Les réalités et les besoins des uns et des autres sont très différents et les univers ne se croisent que très rarement. Devant le ras-le-bol de certains, le Service jeunesse et cohésion sociale a refusé la radicalité de l'exclusion et a souhaité travailler avec tous afin de définir une manière de vivre ensemble. Une enquête a été proposée aux collaborateurs des

services concernés, ainsi qu'à l'Association Zone Bleue. Parallèlement, une table ronde a été organisée avec les professionnels de Zone Bleue et leurs usagers. Le bon sens, l'envie de communiquer et de partager a donné lieu à une Charte où tous jouent le jeu et font en sorte qu'elle soit respectée. Un comité de gestion de la cour, composé de représentants de Zone Bleue et du Jecos, assure la gestion des difficultés au quotidien.

La Fête des voisins

Cette année plusieurs communes suisses ont décidé de décaler la Fête des voisins, qui a traditionnellement lieu le dernier mardi du mois de mai, au vendredi 31 mai 2013. Cette 6^e édition yverdonnoise a motivé pas moins de 46 organisateurs dans différents quartiers de la ville.

Comme chaque année, la Ville d'Yverdon-les-Bains a mis du matériel à disposition des organisateurs : des affiches et des cartons d'invitation, des ballons de toutes couleurs et des t-shirts de toutes tailles. En Suisse, 40 villes et communes ont participé à la Fête des voisins en 2013.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée à la Marive dans de très bonnes conditions. Les représentants des services de l'administration communale ont animé leurs stands d'une manière très accueillante et l'École de cirque

« Arc en ciel » a proposé un spectacle de qualité. Environ 200 personnes nouvellement arrivées dans la commune ont assisté à la cérémonie et les échanges furent nombreux avec les employés des services de la Ville.

Accueil des nouveaux retraités

La Ville d'Yverdon-les-Bains a organisé une séance d'information aux retraités le 8 octobre à l'Aula Magna. Après avoir été accueillis par le municipal du Service jeunesse et cohésion sociale, les nouveaux retraités ont pu écouter une conférence sur le thème du mouvement et participer à un

atelier à choix entre le Qi Gong et Feldenkrais. Ils ont ensuite visité les stands tenus par plusieurs associations yverdonnoises et régionales œuvrant dans des domaines très divers tels que la culture, le sport, la danse, la musique ou encore le bénévolat.

Les Soupes d'ici et d'ailleurs

Curiosité, rencontres, solidarité et saveurs du monde ont été les ingrédients de la 4^e édition des Soupes d'ici et d'ailleurs qui ont regroupé 29 associations – dont la Municipalité qui a préparé et servi une soupe. Près de 2000 litres de soupe ont été ainsi servis à quelque 6000 personnes sur l'ensemble de la période. À l'occasion de cette collaboration inédite, ce réseau crée un point de rencontre hors des cadres habituels afin de rassembler toute la population en cette période de

fêtes. Depuis 4 ans maintenant, les Soupes d'ici et d'ailleurs attirent une population très variée souhaitant entrer en contact et vivre un moment de chaleur et de convivialité. Elles permettent également des moments de partages et d'échanges à l'intérieur du réseau social de la région. Au travers de cette plateforme, les différentes institutions et associations tissent des liens utiles pour de futures collaborations.

Les processus d'intégration sociale

La politique sociale d'Yverdon-les-Bains cherche à offrir des opportunités lors desquelles des personnes en réinsertion peuvent développer de nouvelles compétences, artistiques, sociales ou

personnelles et ainsi renforcer leur autonomie et leur capacité de socialisation. Ces mesures cherchent également à éviter l'isolement social. Ces mesures ne préparent pas directement à une

insertion sur le marché du travail mais visent d'abord un développement personnel et socio-relational. La politique menée le potentiel d'améliorer la confiance sociale de la population sur

la base d'un apprentissage commun, du respect et de la reconnaissance de la différence sans a priori culturel.

Travail avec les pairs

La promotion de l'activité des jeunes sensibilise au rôle social et permet aux jeunes de développer des compétences et des aptitudes, d'exploiter leurs talents tout en renforçant leur confiance en eux ainsi que leur présence et leur intégration dans la communauté. Outil de valorisation et de responsabilisation, la reconnaissance des pairs favorise l'exercice de leur citoyenneté et de leur engagement, pouvant aussi contribuer à une insertion socioprofessionnelle. Ainsi, ils sont

présents dans les quartiers pour la promotion du bien-vivre ensemble, encadrent et accompagnent des plus jeunes lors d'événements, d'activités ou de divers projets. Ils sont aussi amenés à intervenir en tant que médiateurs lors de conflits ou de difficultés. Ils sont engagés dans diverses activités organisées par les services de la Ville : centre de loisirs, ateliers d'animation et de création, camps de vacances, travaux d'utilité publique, etc.

Sport 1400, un samedi soir actif pour les jeunes de la Ville

Initié sous forme de projet en 2010, en collaboration avec la Fondation Idée sport, Sport 1400 est désormais une prestation pérenne de la Ville, placée sous le pilotage du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, en partenariat avec l'Association pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et région (AJYR). En 2013, sous la responsabilité d'une travailleuse sociale hors murs, 35 soirées ont accueilli 1'833 participants, dont 1'322 garçons et 511 filles. 276 coaches (33 personnes sous contrat) ont assuré l'organisation

des soirées. 10 jeunes sont venus s'essayer comme éventuels futurs coaches. Plusieurs soirées spéciales ont été organisées : démonstration d'un jeune talent en claquette ; une école de boxe de Lausanne, composée de 3 champions olympiques, est venue animer deux soirées avec une démarche éducative de boxe positive ; une jeune d'Yverdon-les-Bains est venue animer une soirée zumba ; une soirée hip hop avec ateliers et chorégraphies a réuni de nombreux adeptes. Plusieurs soirées ont aussi permis à des DJ en herbe de venir s'exercer.

Partenariat avec l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrants

La Ville a conclu une convention avec l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrants dans le but d'organiser des programmes d'utilité publique pour les requérants d'asile. Ces programmes visent à améliorer l'image des bénéficiaires d'asile, à favoriser les contacts avec la population locale, à lutter contre les effets négatifs du désœuvrement, à compléter leur formation, à améliorer leur capacité à trouver un emploi et à acquérir des connaissances utiles en vue d'un retour au pays. Plusieurs mesures ont déjà permis à des bénéficiaires de participer à la vie de la cité : participation à la mise sur pied d'événements et de

manifestations. A titre d'exemples, 3 migrants ont assuré la logistique des Soupes d'ici et d'ailleurs, 3 migrants ont accompagné et soutenu les habitants dans le développement des activités dans le cadre des démarches communautaires dans les quartiers, 2 migrants photographes ont suivi tout le processus de la démarche participative de la Place d'Armes afin d'immortaliser cet événement, 5 migrants ont participé à l'organisation de Noël Ensemble et à la tenue du bar lors de la fête du Nouvel an sur la place Pestalozzi, une migrante a confectionné les repas pour 20 personnes pendant 7 mois lors du programme Mosaïques.

Conciergerie à la maison Rive-Gauche

Depuis 2012, le Service jeunesse et cohésion sociale et Rive-Gauche sont associés afin d'organiser des mesures de réinsertion favorisant l'intégration sociale de jeunes en difficulté. Cette mesure (par exemple le nettoyage de locaux) permet aux jeunes de renforcer leur estime de soi en respectant un engagement, en se levant le matin

et en effectuant une tâche et un travail reconnu, contre indemnisation. Cette année, 8 jeunes ont bénéficié de cette mesure. 7 sont en formation et le 8^e est en démarche avec ses parents pour accepter une mesure d'accompagnement (comme au Repuis d'Yverdon par exemple).

Entre intégration sociale et professionnelle au sein de l'entité "Animation socioculturelle"

L'animation socioculturelle a accueilli trois personnes en demande de réinsertion professionnelle pour des stages d'évaluation et d'insertion. Que ce soit pour faire valoir une pratique professionnelle dans un CV rédigé avec

des jeunes, ou pour faire une première expérience dans le travail social, l'équipe a pu accompagner ces personnes dans leurs découvertes. Ce genre d'accompagnement nécessite une certaine souplesse de la part des collaborateurs qui doivent

composer avec des personnes qui, au départ, n'ont pas les outils ou la posture souhaités pour entrer en relation avec les différents publics côtoyés. Sur les trois stages, un a débouché sur une place d'apprentissage d'assistant socioéducatif dans une institution de la région, un autre a confirmé la volonté de se former dans le domaine du social et

le dernier, de longue durée, a permis d'améliorer l'estime de soi et de travailler sur la posture du travailleur social. Une quatrième personne a repris goût au travail de secrétariat en venant renforcer l'équipe pour l'organisation du Passeport-vacances.

Les mosaïcoeurs s'installent à la gare

Quinze mosaïcoeurs, personnes en réinsertion sociale provenant de différents horizons et encadrés par l'association Embellimur, ont construit et décoré douze sièges en béton armé au moyen de mosaïques originales sur le thème des cantons romands. Les dessins qui recouvrent les sièges ont été élaborés d'avril à juin au sein des ateliers Arcadie. Le moulage des sièges en béton a été réalisé dans les locaux mis à disposition par Caritas Vaud à Curtail Maillot de mai à juillet. Du 5 août au 30 septembre, les participants se sont installés sur la place devant la gare d'Yverdon-les-Bains afin de travailler tout en recevant un écho des usagers de la gare. Les douze sièges embellis font maintenant

partie intégrante de l'espace public de la ville. Ce vaste projet a pu voir le jour grâce à la collaboration de la Fondation Estérelle-Arcadie, de la Fondation Bartimée, de Caritas Vaud, du Centre Social Régional, de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants, du Service jeunesse et cohésion sociale d'Yverdon-les-Bains et de l'association Embellimur qui, par ce projet, réalise sa dixième œuvre. A travers ce projet, les participants, résidant pour la majorité à Yverdon-les-Bains, ont mobilisé leurs compétences sociales et artistiques, renforcé leur autonomie, leur capacité de socialisation, ont tissé des liens avec les acteurs du projet et ont créé des œuvres valorisantes.

« Eva change d'adresse » ou l'art thérapie au féminin

Dans le cadre d'un atelier d'art thérapie animé par une TSHM pour sept femmes migrantes, une œuvre d'art a été réalisée pour le Forum d'Intégration. Inspirées de l'artiste portugaise Joana Vasconcelos, une sculpture a vu le jour. La dynamique organique du groupe, sa régularité et sa fidélité ont rendu les ateliers vivants. L'ambiance joyeuse et conviviale a permis d'éveiller et

d'affirmer des compétences manuelles, créatives et des réflexions en chacune des participantes. Chacune a pu exprimer librement sa créativité faire part de ses rêves. Cette expérience de création très enrichissante a donné l'occasion de rencontres et d'échanges sur les différences culturelles et linguistiques tout en découvrant ce qui unit, malgré des parcours parfois fort différents : être femme.

Intégration

Les objectifs globaux assignés à la déléguée à l'intégration sont d'offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants, d'ouvrir la voie à un engagement citoyen des migrants par l'encouragement à une participation civile et politique, de renforcer les liens sociaux sans a priori culturel, de reconnaître les différentes cultures de la population d'Yverdon-les-Bains et d'améliorer la compréhension mutuelle. Elle œuvre dans le cadre d'une politique d'intégration 2010-2015 yverdonnoise qui propose 5 axes prioritaires de travail :

- Incorporer les thématiques de l'intégration au sein des différents services de la ville.
- Faciliter l'accès au marché du travail pour les migrants.
- Offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants.
- Augmenter l'offre des cours de français et renforcer l'accès aux cours de langue d'origine.
- Soutenir et valoriser les associations de migrants

La coordinatrice du programme FemmesTische, l'animatrice de l'accueil enfants à l'Espace Traits d'Union et la stagiaire pour l'intégration sont sous la responsabilité de la déléguée. Cette dernière offre un soutien à la Commission Consultative Suisses-immigrés (CCSI) et planifie les rencontres annuelles des plateformes des enseignants de langue et culture d'origine et des communautés religieuses. Elle participe au développement des démarches communautaires aux travers des projets Qualité de vie dans les quartiers. Elle fait partie du Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaires de la Ville. Elle est la répondante pour les associations partenaires à l'Espace Traits d'Union. Enfin, elle coordonne la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants avec le Secrétariat général. La déléguée a été mandatée par la Municipalité pour représenter la Commune à différents événements, notamment à la fête de l'Aïd-el-Kebir de l'Union vaudoises des associations musulmanes le 27 octobre et au Souvenir français le 10 novembre. Au niveau cantonal, elle participe à la plateforme des cours de français et à la Conférence latine des délégués à l'intégration.

Mini Pic

Afin de répondre aux exigences de l'Office Fédéral des Migrations (ODM), le Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) met en place, dès 2014, un programme cantonal d'intégration, véritable plan d'action en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme. Dans les villes vaudoises où un poste de délégué à l'intégration existe (Lausanne, Yverdon-les-Bains, Vevey, Renens et Nyon), le BCI propose une convention canton-commune sur le même modèle que celle régissant les rapports Confédération-canton. Sur la base des objectifs cantonaux, la déléguée à l'intégration a proposé un programme d'intégration communal (Mini PIC) sur 4 ans. Les actions sont inscrites dans

cinq domaines d'encouragement (primo information, conseil, encouragement préscolaire, employabilité et intégration sociale). Les trois autres domaines d'encouragement (langue et formation, prévention de la discrimination et du racisme, interprétariat communautaire) restent de la compétence du canton dont le financement va directement aux institutions (Caritas, Appartenances, etc.) et aux associations. Ce mini-pic va renforcer la politique d'intégration développée depuis maintenant 3 ans, en particulier en soutenant les actions permettant de développer l'accès au marché du travail (axe 2) et le soutien aux associations de migrants (axe 5).

Activités – Projets

- Information aux détenteurs de permis B sur les modalités de calcul et des éventuelles restitutions possibles.
- La plateforme des communautés religieuses : présentation du réseau de prise en charge psychiatrique du Nord Vaudois par la Doctoresse Françoise Menu, Cheffe de service du Département de psychiatrie.
- Le forum de l'intégration : journée consacrée à la place de la femme dans notre société et son rôle dans l'intégration. Présentation de la déléguée à l'Égalité sur les principales préoccupations des femmes migrantes et témoignage de Mme Cesla Amarelle.
- FemmesTische : 50 tables rondes ont été organisées en 2013 touchant 280 personnes. Afin de multiplier l'offre, les membres de la Commission Consultative Suisses-Immigrés ont été intégrés dans les formations et organisent aussi des tables rondes.
- Atelier théâtre « Parlons-en » : onze élèves d'origines étrangères participant à des devoirs accompagnés et leur surveillante ont mis en scène quelques situations vécues lors de deux représentations. Ce projet a pour but de

sensibiliser les enfants sur les préjugés et la discrimination en milieu scolaire. Dans cette démarche, les enfants ont été partie prenante du début à la fin du projet, ce qui leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur socialisation.

- Projet pilote de cours de français intensifs mis en place à raison de 6 heures par semaine selon le programme de la Confédération FIDE. Ces cours « faux débutants », ouverts aux jeunes sans moyens financiers et sans projet d'intégration, permettent d'acquérir un niveau suffisant dans la langue pour chercher un emploi et communiquer dans la vie quotidienne.
- A l'Espace Traits d'Union, le projet accueil enfants a fonctionné durant toute l'année scolaire. et au total, 341 enfants (de 1 à 5 ans) ont été présents tout au long de l'année pour 106 accueils. La force du projet est de proposer aux mères allophones qui n'ont pas de solution de garde d'enfants, de suivre des cours de français, et aux enfants d'apprécier un lieu communautaire et de commencer à apprendre les règles de vie en groupe.

Événements

Le Service jeunesse et cohésion sociale s'est positionné comme un partenaire accessible et dynamique jouant un rôle actif

d'interlocuteur/partenaire soutenant et facilitant les événements organisés par et pour les jeunes, festivals ou visant la promotion de la santé.

L'AUTRE 1^{er} août, festival à la plage

La Ville d'Yverdon-les-Bains et le Conseil des jeunes ont invité six associations culturelles (L'Amalgame, Baleinev, Diskotek, Fest'Y'Rives, Y'Nov et l'association de jeunesse d'Yverdon sud) qui ont eu pour mandat de reconduire L'Autre 1^{er} Août, une manifestation phare et conduite par les jeunes pour l'ensemble de la population. Un programme gratuit et festif d'animations aquatiques décalées et de découvertes artistiques a été proposé à plus de 12'000 personnes durant cette journée. L'édition 2013 a misé sur encore plus d'animations, plus d'innovations. Des jeux gonflables et aquatiques, une initiation au slackline,

de l'aquaslide, la création d'une fresque à la gouache, du trike, un babyfoot humain et des ateliers de bricolage ont amusé jeunes et moins jeunes toute la journée. Une tour de 5 DJ, 3 groupes suisses sur la grande scène (NAJAVIBES, MAMA ROSIN et TWECK) et un groupe itinérant (Nações Bahia) ont assuré une programmation musicale novatrice. Cette 4^e édition a reçu un excellent accueil auprès des médias (radio, presse et télévision). Elle a remporté un franc succès auprès de la population qui revient avec plaisir chaque année. Elle a mobilisé plus de 150 bénévoles.

Fête de la musique

Pour les 10 ans de la Fête de la musique, le Service jeunesse et cohésion sociale a participé pour la 3^e année consécutive à la manifestation en proposant une scène dans la cour de la maison de la jeunesse. La programmation a mis l'accent sur des groupes de jeunes talents. Plusieurs centaines de

visiteurs ont pu apprécier une programmation variée, se rafraîchir au bar tenu par les collaborateurs du service et se restaurer grâce au stand tenu par la CCSI aux saveurs du Cameroun et de la Thaïlande.

Rue pour tous

Lors de cette manifestation annuelle placée sous le signe du développement durable et de la santé, une trentaine de clubs et d'associations de la région présentent leurs activités et animent les rues du

centre-ville (fermées à la circulation pour cette occasion) avec des stands, des jeux, des initiations, des concerts et des dégustations de produits naturels.

Débat intercantonal sur l'alcool à Yverdon-les-Bains

Dans le cadre de la Semaine « La Suisse parle d'Alcool, nous aussi », chapeautée par l'Office fédéral de la santé publique, qui a eu lieu en mai dans toute la Suisse, Yverdon-les-Bains a organisé une journée spéciale sur le thème *Parlons d'alcool*. Durant cette journée s'est tenu notamment un grand débat intercantonal, qui a donné la parole à la société civile sur cette question. Le but de la journée était d'ouvrir le débat sur le thème de l'alcool, de déculpabiliser et de briser un tabou. Il s'agissait de parler d'alcool, simplement, sans focaliser uniquement sur les problèmes liés à certains types de consommation, en incitant le public à participer le plus largement possible.

Pendant la journée, des animateurs et des travailleurs sociaux hors murs ont proposé des animations ludiques autour de l'alcool et ont récolté la parole des passants afin d'inviter les publics à aborder ce thème et de les inciter à laisser un témoignage. Des courts-métrages ont été diffusés en soirée et les pairs de l'Espace prévention ont déployé leur action « Be My Angels ». Les plannings familiaux Profa ont tenu quant à eux un stand de sensibilisation "Alcool et prises de risques en santé sexuelle" et la Croix-Bleue romande a monté une exposition « Le Chat parle d'alcool » dans le centre Migros (rue de Neuchâtel).

Prestations sociales et aide au développement

1. Office du logement

Aide individuelle au logement (AIL)

Depuis le début de l'année 2010, les locataires yverdonnois peuvent bénéficier de l'aide individuelle au logement (AIL). Cette mesure vise à offrir une aide financière aux ménages qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins (non bénéficiaires de l'aide sociale), mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. En 2013, 76 bénéficiaires ont profité de l'AIL pour un montant total versé de Frs 107'193 (pris en charge paritairement entre la commune et le canton). L'office a effectué 49 nouveaux

entretiens qui se sont soldés par 21 octrois, 25 refus, 2 dossiers en suspens et un sans nouvelle du demandeur. Par l'intermédiaire du programme en ligne du Service informatique du Revenu déterminant unifié, l'Office du logement a procédé à 101 refus qui n'ont pas fait l'objet d'entretiens directs et a géré 292 dossiers traités. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année suite à des modifications financières ou familiales du service ou des autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE).

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 22 logements, à 25 admissions de locataires ainsi qu'à 10

modifications d'octrois supplémentaires ou de réductions des aides.

Autres activités

L'office du logement a également géré : 1'196 téléphones concernant les problématiques de logements et pour la gestion des subventionnés

ainsi que 510 réceptions. Il a été également transmis 395 envois par courrier.

Durant cette année 2013, suite à l'entrée en vigueur du RDU (revenu déterminant unifié), le préposé de l'office du logement a participé aux groupes de

travail concernant l'application et l'évolution des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales).

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La situation des logements libres sur le marché yverdonnois continue d'être très préoccupante et la pénurie est toujours de mise au même titre que sur le plan cantonal.

L'enquête a été conduite auprès de 46 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-

Bains (données non-exhaustives). Le recensement du marché des logements vacants au 1.06.2013 s'établit comme suit : 55 appartements vacants à louer, 8 villas vacantes à vendre et 3 villas à louer, soit un total de 66 objets disponibles représentant 0,46 % de l'ensemble du marché yverdonnois 14'384 logements (0,42 % le 01.06.12).

Situation des logements vacants à Yverdon-les-Bains							
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	Total
Nbre de logements	8	11	18	21	7	1	66
Dont à louer	8	11	17	17	5		58
Dont à vendre	0	0	1	4	2	1	8

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois vacants et hors charges **						
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655	933	1'324	1626	1965	2'100
Moyenne 2009	741	1'004	1'338	1'719	1'980	3'850
Moyenne 2010	644	1'099	1'348	1'517	1'910	---
Moyenne 2011	566	968	1'371	1'671	1'925	2'700
Moyenne 2012 *	691 ⁽⁷⁾	1'136 ⁽¹¹⁾	1'451 ⁽³⁰⁾	1'719 ⁽²²⁾	1'867	3'500 ⁽¹⁾
Moyenne 2013 *	936 ⁽⁶⁾	1'112 ⁽¹⁷⁾	1'576 ⁽²⁶⁾	2'044 ⁽²⁶⁾	2'402	2'966 ⁽³⁾

* entre parenthèses : nombre de logements considérés pour effectuer la moyenne

** source recensement partiel des annonces parues sur internet et dans la presse

Composition du parc locatif yverdonnois selon les données issues du registre cantonal des bâtiments							
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total
Nbre de logements	1'243	2'508	5'142	3'531	1'424	526	14'384

2. Aide aux familles

En 2010, le Conseil communal a accepté de créer une nouvelle aide en faveur des familles au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie. En fonction du taux de subside et de la composition familiale, environ 1'550 familles yverdonnoises ont eu droit à une allocation pour

leurs enfants de moins de 16 ans, remise sous forme de bons d'achat à faire valoir dans une cinquantaine de commerces yverdonnois agréés. Au 31 décembre 2013, 1'401 familles étaient venues chercher les bons pour un montant de Fr. 450'000.-.

3. Messages Pro Juventute aux parents

Un abonnement pour la première année des Messages aux parents édités par Pro Juventute est proposé gratuitement aux parents d'un premier enfant. Ces brochures sont élaborées par des

spécialistes de la petite enfance et fournissent des renseignements utiles et pratiques. 141 familles ont reçu l'offre et 26 ont passé commande.

4. Prestations complémentaires communales

Depuis le mois d'octobre 2012, l'agence d'assurances sociales a repris le mandat de délivrance des prestations complémentaires communales. Ces aides sont allouées aux bénéficiaires AVS/AI au bénéfice des PC fédérales

qui remplissent certaines conditions particulières définies dans le règlement communal ad hoc. Pour une personne seule la rente représente Fr. 1'500.- par année, versée en 4 tranches. En 2013, 104 nouveaux dossiers ont été traités et au 31

décembre 572 bénéficiaires étaient recensés. Le montant total distribué en 2013 représente quelque

Fr. 998'000.-.

5. Bons de transport Travys

Afin de permettre la conservation des possibilités de déplacement des personnes âgées en tant que facteur de socialisation déterminant, une participation communale aux abonnements de transport est allouée aux bénéficiaires de rentes AVS domiciliés sur le territoire yverdonnois. La contribution communale s'élève à Fr. 15.- pour les

abonnements mensuels et à Fr. 150.- pour les abonnements annuels. En 2013, ce sont ainsi 160 abonnements annuels et 916 abonnements mensuels qui ont bénéficié du soutien de la Ville pour une participation communale d'un montant de Fr. 37'740.-.

6. Aide au développement

Le rôle de la Fedevaco est de servir d'interface entre les collectivités publiques et les associations. La somme de Frs 50'000 a été versée cette année à la Fedevaco pour les projets suivants :

- Programme d'aide à la justice pour femmes à risques en Jordanie.
- Eau propre pour toutes et tous au Salvador.

- Sensibilisation et gestion des déchets à Sershul au Tibet.

Les projets de coopération au développement apportent une contribution à la réduction de la pauvreté dans le monde et permettent de donner une figure concrète à la solidarité internationale.

Éducation et formation

Nombre d'élèves à Yverdon-les-Bains					
Années scolaires	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Élèves de la scolarité obligatoire (y compris pré-obligatoire jusqu'en 2013) (total)	3'813	3'835	3'840	3'873	3'935
Primaires 1P et 2P dès 2013 (ex enfantines)	658	702	743	702	741
Primaire 3P à 6P (ex 1 à 4)	1'254	1'276	1'310	1'347	1422
Primaire 7P à 8P (ex 5 et 6)	640	644	609	615	617
Secondaire 9 à 11 (ex 7 à 9)	1'088	1'040	1'017	1'011	975
Classes d'accueil	34	16	19	51	42
Classes de développement	71	72	64	56	54
Raccordement I et II	68	85	78	91	84
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	134	134	138	132	134
Centres d'enseignement spécialisé	223	219	212	223	217
Fondation Entre-Lacs	98	96	101	105	103
Fondation de Verdeil	125	123	111	118	114
<i>dont enseignement spécialisé</i>	<i>55</i>	<i>54</i>	<i>50</i>	<i>55</i>	<i>51</i>
<i>dont TEM</i>	<i>64</i>	<i>63</i>	<i>55</i>	<i>56</i>	<i>57</i>
<i>dont RECI</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'674	4'986	5'135	5'411	5'263
Gymnase	994	1'043	1'054	1'062	1'121
<i>dont division maturité</i>	<i>691</i>	<i>698</i>	<i>691</i>	<i>709</i>	<i>706</i>
<i>dont division diplôme</i>	<i>303</i>	<i>345</i>	<i>363</i>	<i>353</i>	<i>415</i>
CPNV	2'155	2'259	2'342	2'561	2'309
<i>dont apprenti -e</i>	<i>1'867</i>	<i>1'990</i>	<i>1'924</i>	<i>2'231</i>	<i>2'022</i>
<i>dont maturité professionnelle</i>	<i>288</i>	<i>269</i>	<i>418</i>	<i>330</i>	<i>287</i>
HEIG	1'525	1'684	1'739	1'788	1'833
<i>dont Bachelor</i>	<i>-</i>	<i>76</i>	<i>135</i>	<i>157</i>	<i>197</i>
Écoles privées	107	94	86	86	82
École Aquarelle	74	65	72	73	82

École Courte Échelle	33	29	14	13	-
Insertion professionnelle	241	277	241	246	238
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	160	174	146	150	140
SemoNord	81	103	95	96	98
TOTAL	9'192	9'545	9'652	9'971	9'869

1. Établissements primaires Pestalozzi et Edmond-Gilliard

Effectifs

A la rentrée d'août 2013, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1'424 élèves répartis dans 74 classes. Les 1'406 élèves de l'établissement

primaire Edmond-Gilliard se trouvaient dans 74 classes.

Faits marquants

Dans chacun des établissements, des élèves ont animé la ville en organisant une flashmob sur la Place Pestalozzi ou dans la cour du collège de la Place d'Armes.

Trois cent vingt élèves des classes de 6P des deux établissements ont eu le plaisir d'offrir le dimanche 8 décembre deux magnifiques concerts de Noël à la Marive en collaboration avec l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains et des élèves du Conservatoire de la ville.

Événements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le Service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement de jardins potagers autour des écoles. Dans divers

quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le Service jeunesse et cohésion sociale.

École – culture – intégration

De très nombreux élèves ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la Centre d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée

d'Yverdon. La médiatrice culturelle a présenté aux enseignants divers projets qui ont rencontré un succès important tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de « l'école bouge » a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table. L'établissement Edmond-Gilliard a encore pu, cette année, offrir trois périodes de gymnastique à tous ses élèves. Pour

pallier le manque de salles de gymnastique, l'établissement Pestalozzi a poursuivi la mise sur pied de son projet « santé par le sport » en offrant les activités et sports suivants dispensés par des clubs yverdonnois : Line Dancing, cirque, claquettes, tennis, escrime et judo. Plusieurs marches et des joutes sportives ont été organisées par le corps enseignant de divers bâtiments scolaires.

Spectacles

Sept spectacles ont été ou seront proposés aux élèves de 1P à 8P des établissements primaires yverdonnois :

En octobre 2013, « Oust » a été présenté aux élèves de 1P à 4P.

En novembre 2013, « Frankenstein » a été organisé pour les élèves de 7P et 8P.

En janvier 2014, le spectacle « Vire langue » a été présenté aux élèves de 5P et 6P.

En avril 2014, « La comédie musicale improvisée » sera présentée aux élèves de 7P et 8P.

En avril 2014, Le Cirque Starlight présentera ses numéros aux élèves de 1P à 4P.

En mai 2014, les élèves de 1P à 4P assisteront au spectacle « Anga fils du feu ».

En mai 2014, Le spectacle « Tim et les Zinvisibles » sera proposé aux élèves de 5P à 8P.

A noter que les spectacles de la saison 2013 -2014 sont financés par le budget 2013.

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Ces projets ont consisté en : pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, semaine de la Bouquinade, chantées de Noël dans les EMS et les quartiers, plusieurs concerts organisés par les chorales de divers bâtiments scolaires, fête de Noël dans la forêt de Clar-Chanay, visites et études en forêt avec des biologistes, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), visites à l'exposition Toutankhamon à Genève, projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres. Ces

projets proposés sont pédagogiques et touchent également à l'aspect culturel, social ou festif liés à la vie de l'établissement ou de la commune. Les établissements scolaires ont fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple les musées de l'Alimentarium, le musée du Blé et du Pain, le Laténium, la découverte de l'environnement de la ville. La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à la Fondation Théodora.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves

accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château. Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves dès la sixième année de se

préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

2. Établissement secondaire Fortuné Barthélémy De Felice (ESDF)

En date du 20 décembre 2013, l'établissement accueillait 560 élèves du secondaire 1 répartis en 31 classes dont 2 classes de développement et 3 classes de raccordement 1. Les 74 enseignants

rattachés à ESDF assurent 1'419 périodes d'enseignement par semaine dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes, Les îles et La Marive.

Camps sportifs

L'établissement a organisé en mars 2013 des camps de ski de piste et de fond destinés aux élèves de 7P, 8P et 9P. En juin 2013, ce sont les

élèves de 10P qui ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch, Bellecin.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 11P ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se

répartissent en deux grandes catégories, les visites culturelles de grandes villes européennes et les camps de découvertes de la nature.

École à la montagne

11 classes ont pu effectuer une semaine « d'école à la montagne » durant l'année civile 2013. Le camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques, le traditionnel

camp de ski de fond ainsi que le week-end du chœur Scala ont également eu lieu à Mauborget ou à Jolie-Brise.

Échanges scolaires

28 élèves de 10P des 3 voies VSG-VSO-VSB se sont rendus à Berlin du 17 au 24 avril 2013. Ils ont notamment découvert la vie d'une école de Berlin,

ainsi que les lieux culturels. Les classes de 12^{ème} année ont accueilli 28 élèves du lycée Coppi du 18 au 25 septembre 2013.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants : addictions (élèves de 10H, DES), internet et nouvelles technologies (élèves 9H, DES), sensibilisation aux réalités d'ailleurs. Pour l'hygiène dentaire, la prévention est organisée en

collaboration avec le Bus Elmex. En outre, un groupe-ressource a été mis en place pour permettre une évaluation de situations difficiles par des regards croisés de professionnels.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 27^e demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 23 mars 2013 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 289 concurrents, venant

du Nord vaudois y ont participé. 55 se sont qualifiés pour la finale suisse et 8 pour la finale internationale à Paris.

Championnat suisse de la First Lego League

Une équipe de l'établissement a participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 16 novembre 2013

au CPNV. Elle a terminé à la 10^e place de cette compétition qui comprenait 17 équipes.

Activités culturelles

Deux spectacles ont été présentés aux élèves des classes de 7P à 11P et de raccordement.

3. Établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM)

L'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a eu pour conséquence le rattachement des classes de 7P et 8P à l'établissement primaire Pestalozzi au 1^{er} août

2013. L'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) a ainsi conservé 544 élèves répartis dans 31 classes de 9P, 10P et 11P.

Prévention de la santé

Commission Alcoo/ - une collaboration avec le Service jeunesse et cohésion sociale a débuté dans le cadre d'un projet de prévention ciblant les enfants de 13-15 ans.

Prévention SIDA - début décembre, un grand ruban rouge a été confectionné par les élèves et exposé dans le hall principal de l'école dans le but de

sensibiliser chacun au combat à mener contre le VIH.

Réseaux sociaux - la nécessité de conduire une action de prévention contre les effets indésirables liés à la communication entre adolescents par le biais des réseaux sociaux a été mise en évidence par les médiatrices, qui sont régulièrement confrontées à des conflits nés sur la toile.

Projet interdisciplinaire en VSG

Le projet baptisé Agenda 21 a regroupé 5 classes de VSG. L'exploitation d'un jardin, la réalisation d'un yearbook, l'entretien des biotopes situés sur le site de l'établissement, la vie de la communauté scolaire, la gestion des déchets, la découverte des jeux ne faisant pas appel à l'électronique, la lutte

contre le gaspillage, le développement d'une bourse aux objets, la gestion d'un poulailler, tels ont été les projets significatifs qui ont amené les élèves à prendre conscience des enjeux en lien avec le développement durable.

Echanges linguistiques

Les correspondants allemands des élèves ont été reçus en mars et en septembre. Ce sont deux

groupes distincts qui ont été accueillis et qui ont profité d'activités et d'excursions financées par la

commune (découverte de la Gruyère, visite de Berne et des mosaïques de Vallon). En septembre, une délégation d'enseignants a passé une journée à

Winterthur afin de préparer le prochain échange prévu avec la Sekundarschule Lindberg.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe 31 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il s'est préoccupé de la vie au sein de l'établissement (organisation d'événements, climat d'établissement) et, sous la conduite de deux enseignantes, a

développé des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et la recherche d'une bonne cohésion entre les élèves (journée multisports, journée à thème, bal de l'établissement, marché de Noël).

Activités sportives

Les élèves ont pris part à un camp de ski (alpin ou fond) à la fin janvier ou à un camp sportif d'été à la fin juin en fonction de leur âge. Selon la saison, ils ont profité d'installations sportives situées hors du périmètre scolaire, telles que la patinoire, les

piscines couverte et extérieure et les terrains des Vuagères et de l'USY. La journée vaudoise d'athlétisme a été organisée avec succès en septembre par les maîtres d'éducation physique des quatre établissements scolaires.

Activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (films, animations, conférences, concerts, représentations théâtrales), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre avec des artistes, quand cela est possible. Les élèves des deux dernières années ont

en outre eu la possibilité de se rendre à un spectacle en soirée choisi dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise. Les responsables de ces activités culturelles ont travaillé en collaboration étroite avec les directions du Théâtre Benno Besson et de l'Échandole.

Voyage de fin de scolarité

Au lendemain des examens de certificat, les élèves des classes terminales ont participé à un voyage à visée culturelle.

ÉNERGIES

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Philippe Gendret
Chef de service dès le 1^{er} mai 2013

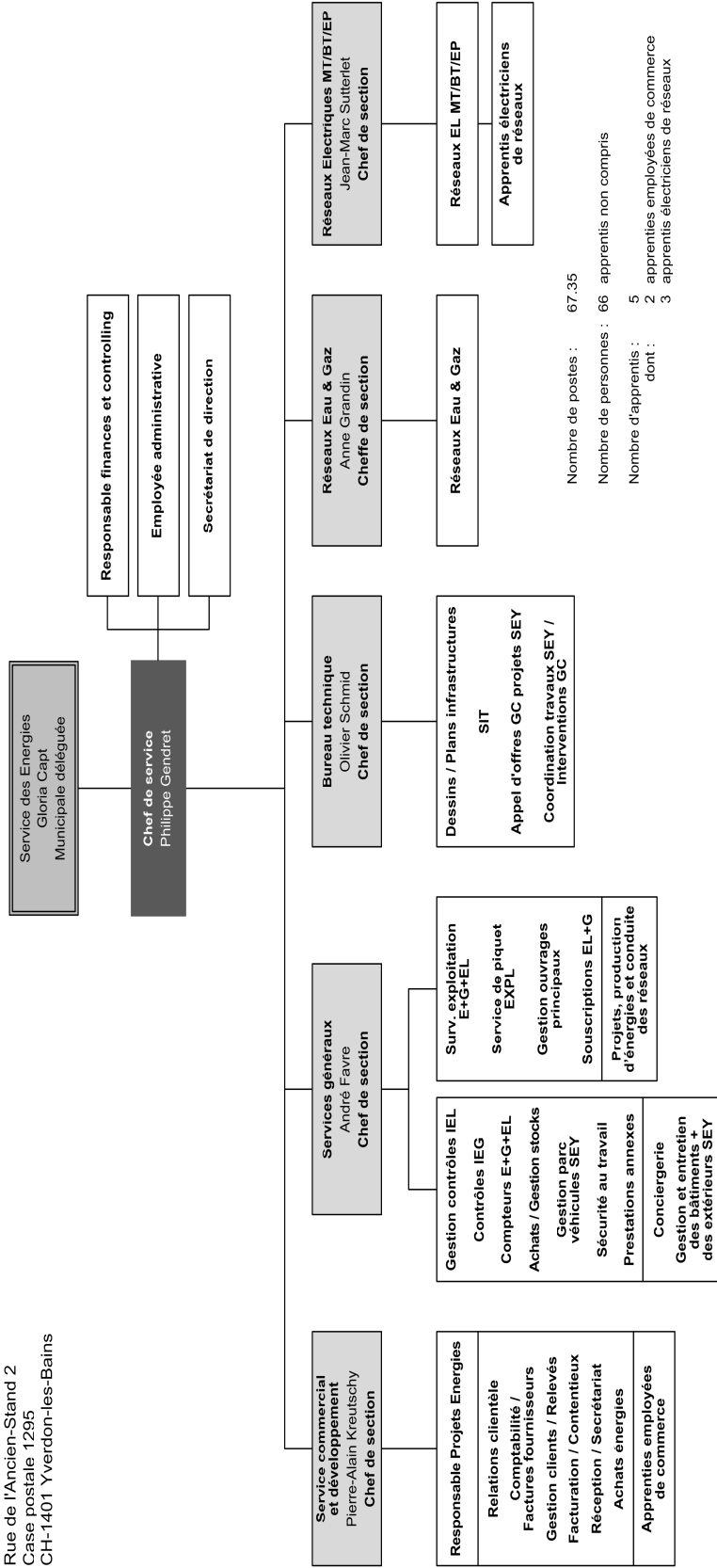
ENERGIES

Organigramme au 31 décembre 2013



Service des Energies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale 1295
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Structure décembre 2013



ENERGIES

Missions

Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il est aussi en charge du développement d'un réseau de chauffage à distance. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable via l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie et la biomasse.

Portefeuille clients au 31.12.2013

3'328 clients eau.
 17'985 clients électricité.
 2'987 clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Mathod, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).
 20 PME fibre optique Yverdon (internet, extranet, multimédia).

Points forts 2013

Ventes

- Eau : -6.3% en volume et en valeur, reflétant les conditions climatiques très humides du printemps 2013. Prix de vente au m³, Fr. 1.60, inchangé ;
- Gaz : la froideur de l'hiver, qui a culminé en février 2013, a généré un revenu record en croissance de 11% en volume et de 16.5% en valeur, comparé à 2012.
- Electricité : Réseau : le volume distribué est stable comparé à 2012, tandis que le revenu a diminué de 5% suite à une baisse des tarifs et une réduction

du coût des prestations Swissgrid refacturées aux clients. Quant à l'Energie : légère baisse du volume commercialisé de 0.5%, tandis que le revenu a diminué de 7.2% en raison des diminutions des tarifs (incidences des conditions d'approvisionnement et de l'évolution du portefeuille clients éligibles).

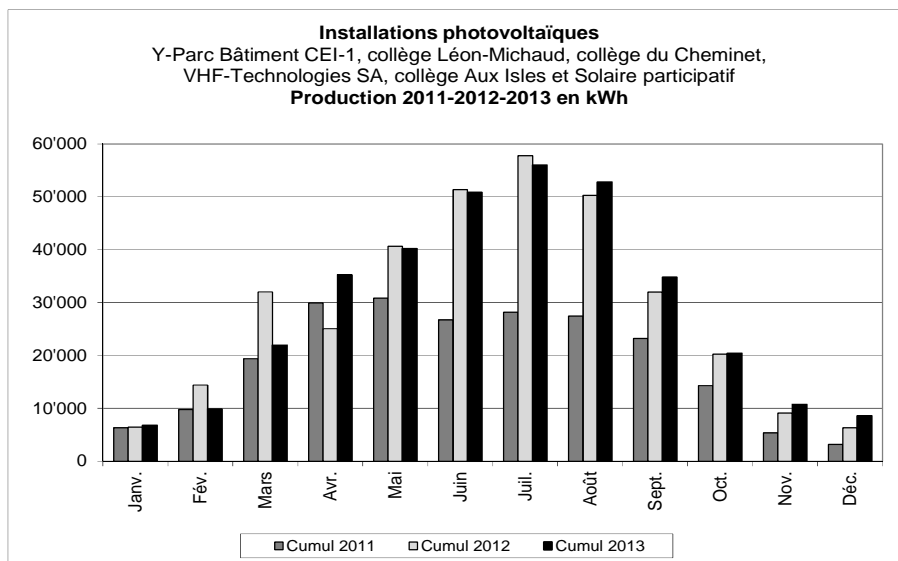
- Fibre optique : 50 PME sont raccordées à fin 2013

Achats d'énergie

L'année 2013 a été marquée par de fortes turbulences sur les marchés internationaux de l'énergie électrique. Une analyse approfondie des

acteurs suisses a permis de réorienter les achats pour 2015 et les années suivantes en fractionnant les contrats d'achat.

Production renouvelable



Mise en service de l'installation de Y-Parc Bâtiment CEI-1 : février 2005.
 Mise en service de l'installation du collège Léon-Michaud : avril 2006.
 Mise en service de l'installation du collège du Cheminet : octobre 2009.

Mise en service de l'installation de VHF-Technologies SA : décembre 2009.
 Mise en service de l'installation de la salle de sport du collège « Aux Isles » : décembre 2011.
 Mise en service de l'installation « Solaire participatif en mai 2012.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2011 (kWh)	6'314	9'775	19'382	29'957	30'831	26'749	28'215	27'461	23'198	14'315	5'355	3'162	224'714
Cumul 2012 (kWh)	6'474	14'403	32'032	25'069	40'643	51'350	57'779	50'289	31'979	20'274	9'136	6'357	345'785
Cumul 2013 (kWh)	6'773	9'873	21'937	35'225	40'205	50'871	56'011	52'753	34'806	20'396	10'759	8'555	348'164

Les centrales solaires ont produit sensiblement la même quantité qu'en 2012.

Le SEY a décidé d'acheter, dès le 31 décembre 2013, l'énergie produite par la centrale privée du Centre St-Roch d'une puissance de 750 kW, portant le potentiel de production photovoltaïque de 1.2 à 1.8 GWh/an, soit 1.5% de la consommation d'Yverdon-les-Bains.

La Municipalité de Cronay a renoncé au projet d'implantation d'éoliennes. Ce projet a été mené conjointement par les villes d'Yverdon-les-Bains et de Winterthur dans le cadre de leur jumelage.

Le parc éolien du Mollendruz a été sélectionné dans le plan directeur du canton fin mai 2013. Le Conseil communal a voté le 7 novembre 2013 une augmentation de capital passant la participation de la Ville de 0.8 à 10% dans la société exploitante ENM SA.

L'étude de la production d'électricité et de chaleur, via le projet de géothermie profonde remis en mars, a révélé des risques importants au niveau financier et géologique et a donc nécessité une réorientation de l'étude.

Réseaux

Eau : le "Plan Directeur Régional de Distribution d'Eau" (PDRDE) de Sagenord SA, a été validé par le canton sous réserve d'un approfondissement des recommandations concernant la redondance du réseau via les sources de la plaine de l'Orbe. En parallèle, la révision du plan directeur communal a été lancée.

Gaz : le réseau de gaz tend à se sécuriser avec une campagne de contrôle des conduites communales et de nombreux projets de renouvellement. Un plan

de contrôle des branchements privés a été dressé au moyen d'un plan sécurité gaz.

Electricité : 1'500 compteurs ont été changés pour faire face au renouvellement naturel du réseau et au changement d'un lot défectueux de 600 compteurs électriques.

Télécom/Fibre optique : le réseau primaire avoisine les 30 km. 180 bâtiments, représentant 700 ménages, sont équipés de microtubes.

Administration

54 rapports SEY, 12 notes SEY et 5 rapports issus de la Commission consultative des énergies ont été adressés à la Municipalité.

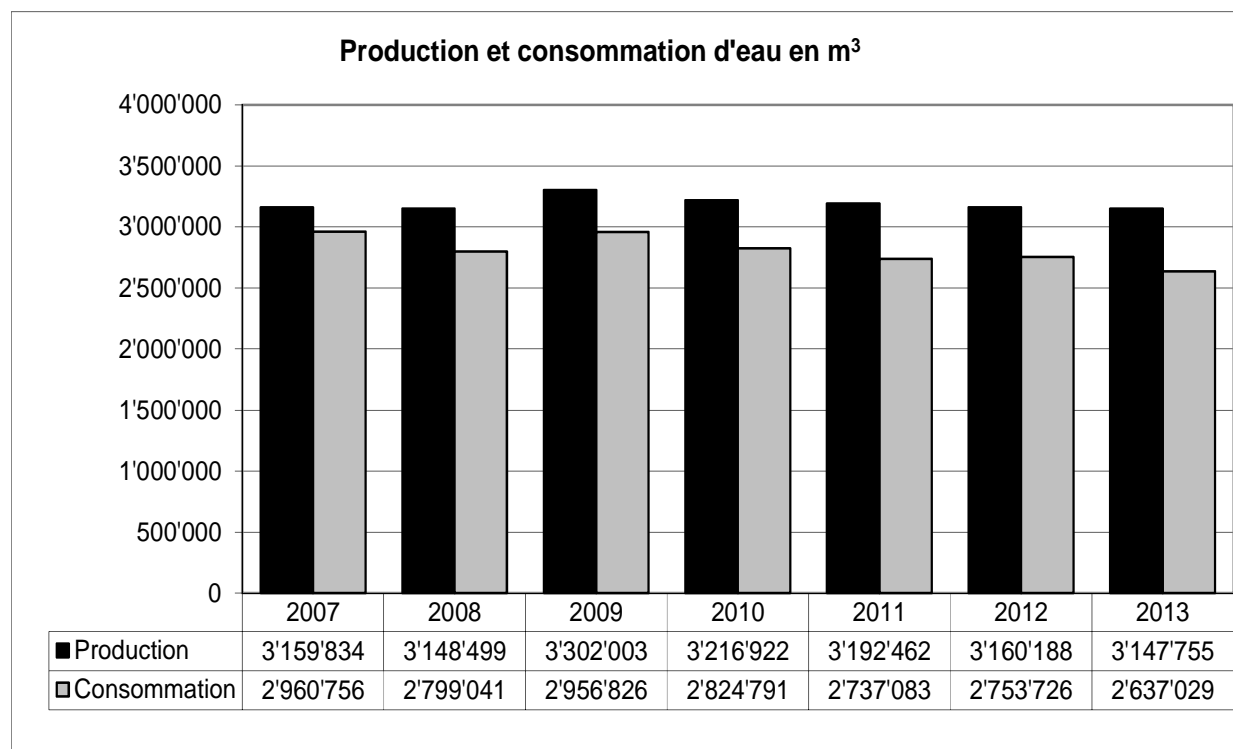
Ressources humaines

Le Service rencontre des difficultés importantes pour recruter des monteurs "eau-gaz", profession rare au niveau suisse voire européen. 3 postes en moyenne sont restés vacants pour la seule section

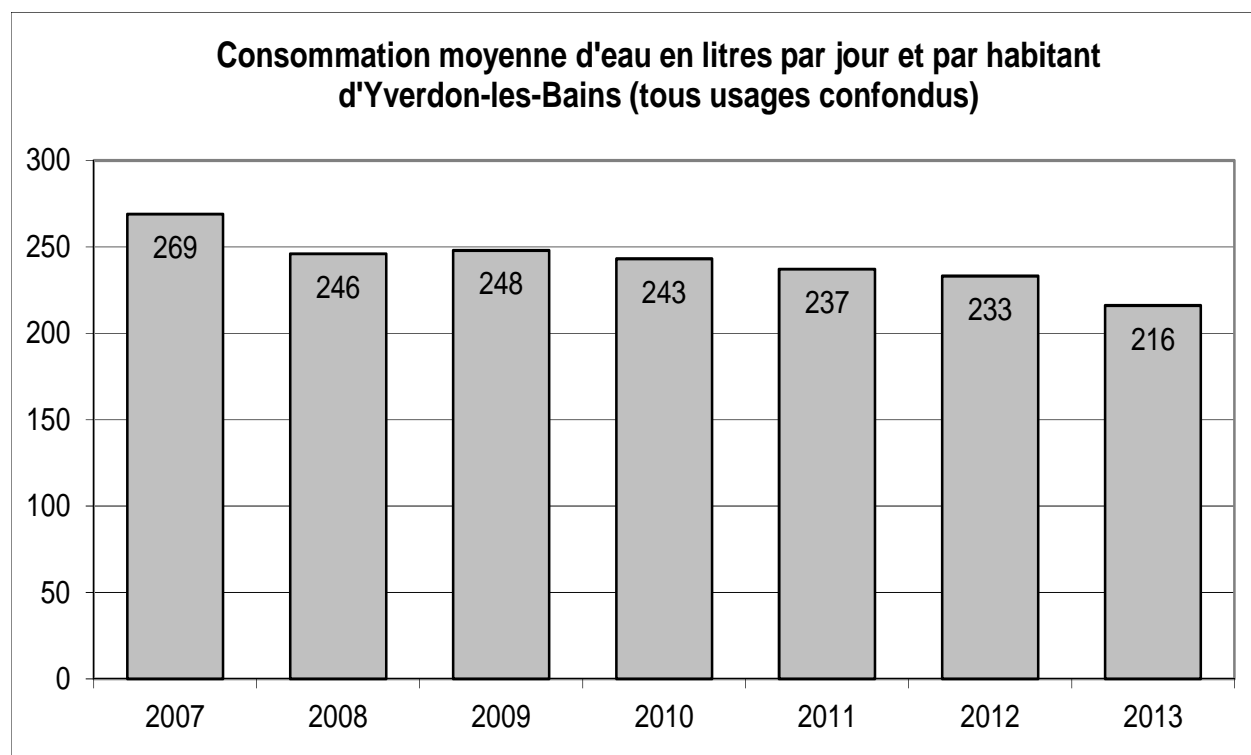
Réseaux Eau et Gaz (REG) durant 2013, diminuant d'autant les capacités de renouvellement des réseaux.

Energies

Eau



En raison de modifications de périmètre dans la présentation des données 2013, les données des années antérieures ont été ajustées sur une base équivalente, pour permettre la comparaison.



<i>Eau</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Renouvellement du réseau	810 m	385 m	810 m
Extension du réseau	130 m	2'140 m	530 m
Taux de renouvellement annuel	0.65 %	0.31 %	--- %
Nombre de fuites réparées	55	61	48
Nombre de nouveaux branchements réalisés	17	22	32
Nombre de compteurs	3'328	3'314	3'288

Eau vente

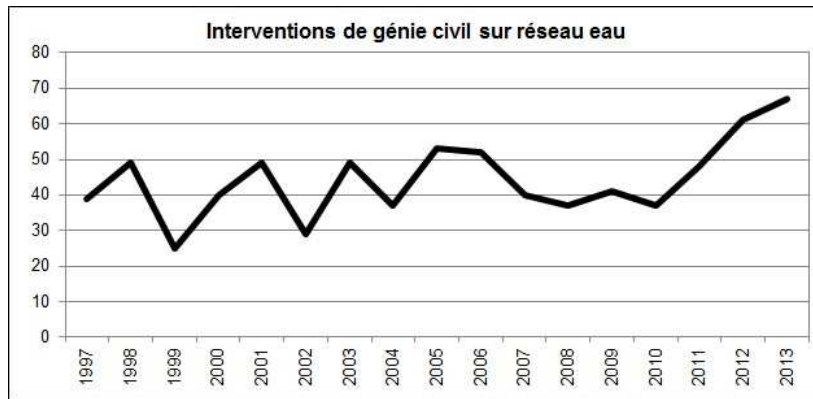
La Ville d'Yverdon-les-Bains, actionnaire à hauteur de 65.71% de Sagenord SA a signé une convention

pour la fourniture d'eau. Ce contrat garantit l'exploitation et l'administration des activités de la société.

Eau réseau

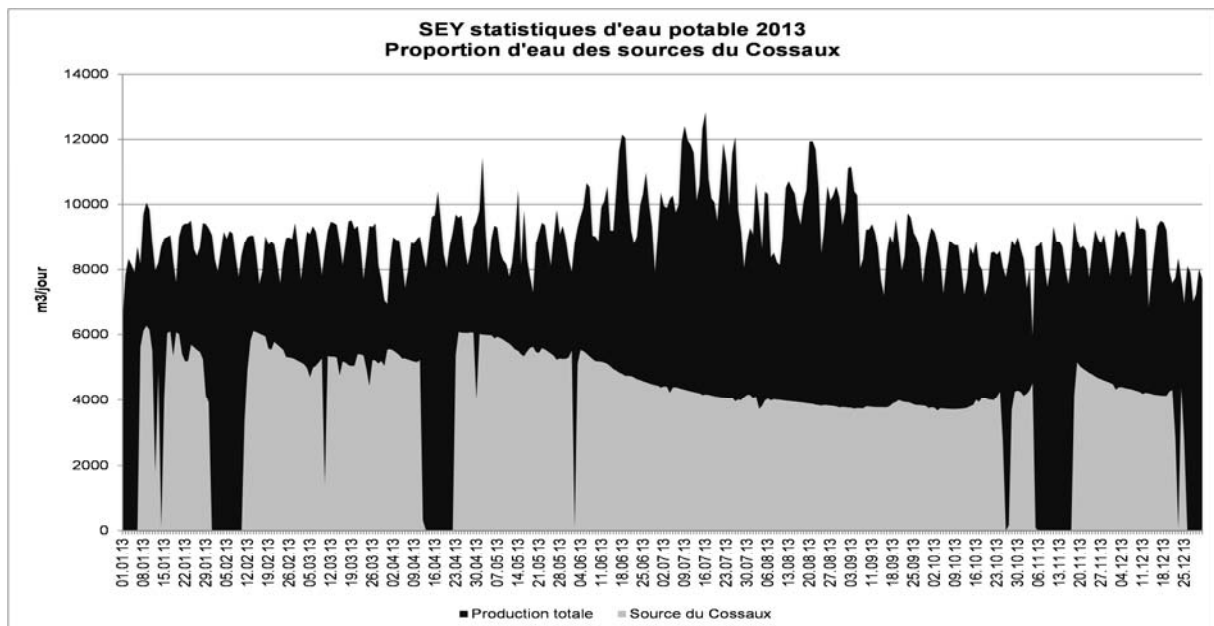
En 2013, une entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 58 fois sur des fuites d'eau. Le coût

moyen est de l'ordre de Fr. 4'000.- avec un pic à Fr. 15'000.- pour l'une d'entre elles.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 49% par les sources du Cossaux et 51% par Sagenord SA.



Qualité

Paramètres physiques et chimiques (valeurs 2013)

Dureté totale : minimum 15 ° f, maximum 25.4 ° f et en moyenne 22.9 ° f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

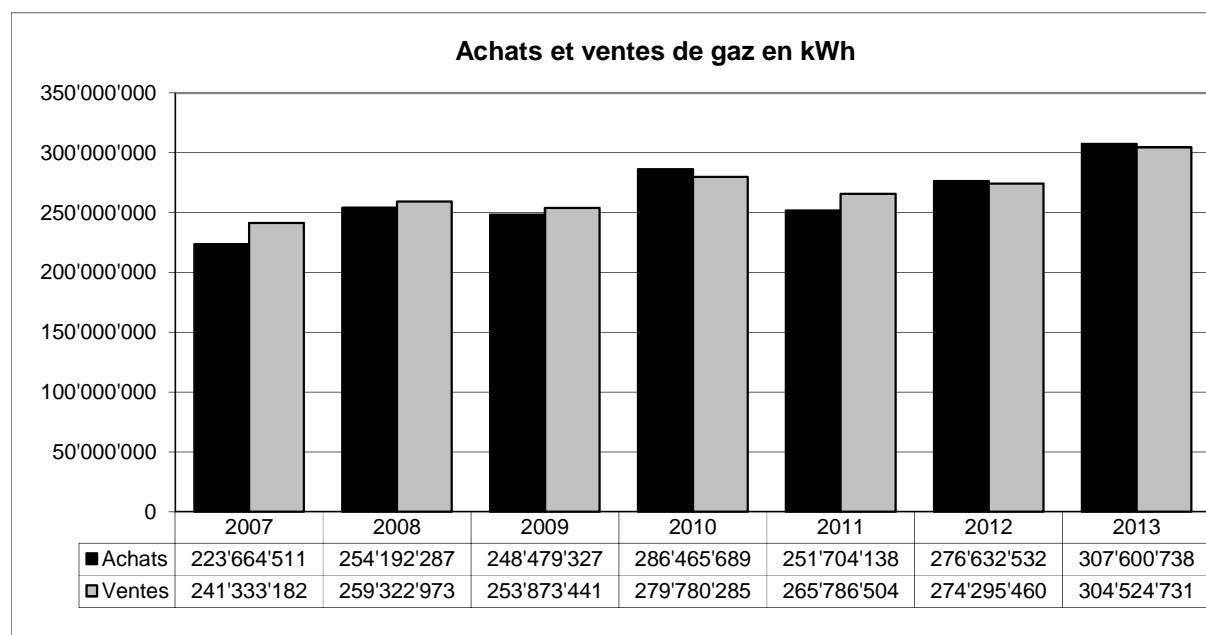
Température moyenne	13.5 °C	pH	7.3 - 8.2
Calcium	49.9 - 79 mg/l	Chlorures	3.5 - 11.8 mg/l
Magnésium	6.1 - 16 mg/l	Nitrates	4.8 - 10.8 mg/l
Sodium	1.6 - 6.3 mg/l	Sulfates	13.0 - 28.9 mg/l
Potassium	0.8 - 3.6 mg/l	Hydrogénocarbonates	162.9 - 3.4 mg/l

L'eau contient peu de nitrates, 7.07 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Bactériologie

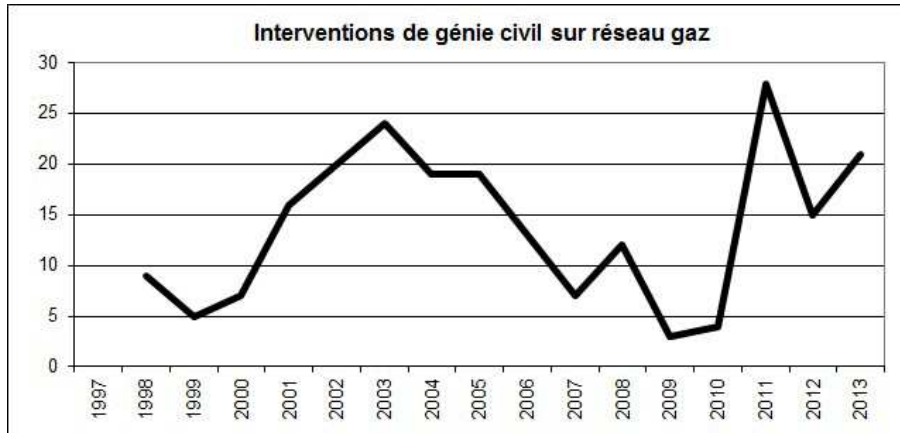
Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains a été de très bonne qualité bactériologique en 2013. Aux points de consommation représentatifs, sur les 165 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 10.5 UFC/ml; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

Gaz



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

GAZ	2013	2012	2011
Nombre de nouveaux branchements réalisés	25	37	71
Nombre de fuites réparées	12	22	28
Renouvellement du réseau BP	790 m	50 m	1'000 m
Extension du réseau BP	0 m	470 m	600 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	0 m	200 m
Extension du réseau HP	0 m	0 m	150 m
Taux de renouvellement annuel	0.57 %	0.04 %	--- %
Nombre de compteurs	2'987	2'958	2'903



Gaz vente

Gaz naturel : l'année 2013 a vu les ventes de gaz naturel atteindre un record historique, avec plus de 304 millions de kilowattheures, en croissance de 11% en volume et de 16.5% en valeur comparé à 2012. Ceci est dû d'une part à des conditions climatiques rigoureuses qui ont déployé leurs effets jusqu'à la fin du printemps et d'autre part à de

nouveaux raccordements pour un total de 13'169 kilowatts.

Gaz naturel carburant : avec un total de 93'699 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100 km), les ventes de gaz naturel carburant progressent légèrement de 1.9%, marquant le pas par rapport aux progressions des années précédentes.

Gaz approvisionnement

L'approvisionnement a été réalisé à 95% par des contrats long terme signés avec Gaznat SA.

Gaz réseau

L'entreprise de génie civil est intervenue 47 fois pour des interventions sur le réseau de gaz, dont 20 pour suppression de branchements d'immeubles

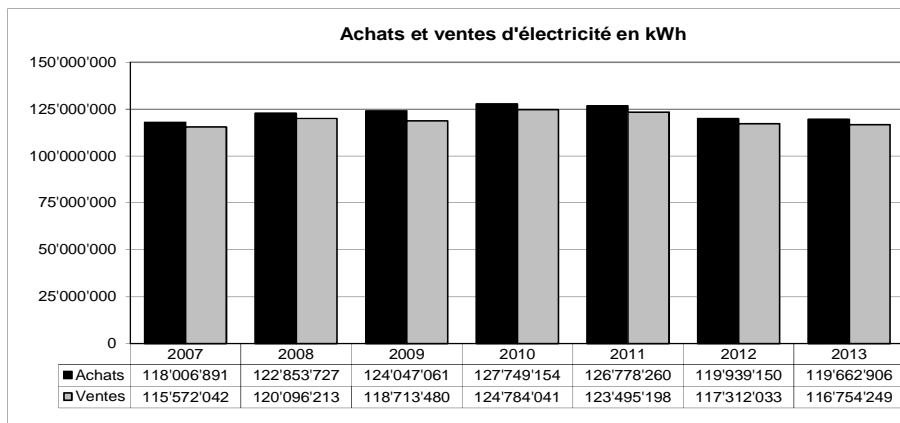
dans le cadre de la campagne de sécurisation du réseau.

Gaz exploitation

Station détente gaz : 184 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations

sont contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôles.

Electricité



En raison de modifications de périmètre dans la présentation des données 2013, les données des années antérieures ont été ajustées sur une base équivalente, pour permettre la comparaison.

<i>Electricité</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Nombre de compteurs	17'985	17'700	17'400
Renouvellement/entretien réseau BT	0.7 km	0.5 km	1.1 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.3 %	0.1 %	0.8 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.2 km	0.0 km
Extension réseau MT	1.0 km	0.6 km	0.0 km

100% de notre approvisionnement bénéficie de garanties d'origine renouvelable.

En 2013, le SEY a poursuivi le développement de ses compétences en matière d'achat structuré d'électricité au sein de la cellule d'approvisionnement mise en place fin 2012. Grâce

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT): en 2013 aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Réseau moyenne tension (MT): dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2013. La station 3 LACS a été mise en service en 2013 (alimentation Colibrys). Le

à ce dispositif, le SEY suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver ses clients éligibles en particulier.

site de "Streetbox" à Champs-Lovats est alimenté par une station provisoire en attendant la réalisation de la station définitive CHAMPS-LOVATS 2.

Réseau basse tension (BT): le renouvellement du réseau BT des rues Jordils, Fontenay et des Isles a été terminé en 2013.

Eclairage public

Les détecteurs nécessaires au projet d'éclairage LED dynamique ont été finalisés et certifiés conformes à fin 2013.

<i>Eclairage public</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Renouvellement / Entretien réseau EP	0.5 km	0.0 km	1.6 km
Extension réseau EP	0.4 km	0.0 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'170	4'150	4'150
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'160 h	4'160 h	4'150 h

Fibre optique (FO)

En partenariat avec VO Energies, le SEY offre aux entreprises yverdonnoises (PME) la possibilité de se connecter aux réseaux à haut débit via le réseau FO de la Ville. A la fin 2013, plus de 50 entreprises ont signé un contrat de raccordement.

Le Conseil communal a validé le projet de finalisation du réseau primaire, soit la liaison entre

toutes les stations électriques. Un projet pilote pour l'équipement des ménages du quartier Coin-de-Terre a aussi été approuvé.

Des discussions avec Swisscom pour une collaboration dans l'équipement de tous les ménages (FTTH) sont en cour.

Projets d'énergies renouvelables

Rejets de chaleur STEP

Le concept propose de récupérer l'énergie des eaux claires en sortie de la STEP d'Yverdon-les-Bains, de les distribuer dans un réseau d'eau basse température et de produire de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire à partir de pompes à chaleur décentralisées. Six millions de kWh pourraient ainsi

être récupérés et valorisés au travers d'un réseau de chauffage à distance.

Une convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société EKZ autorise cette dernière à exploiter cette source d'énergie et à la distribuer sur le territoire communal, à proximité immédiate

de la STEP, ceci sous forme de contracting. La Commune participera à hauteur de 20% à l'investissement, lui permettant ainsi de rester partie prenante du projet.

Au stade actuel du projet, les discussions entre le contracteur (EKZ) et les preneurs de chaleur

potentiels (Centre St-Roch et quartier Dubath) sont en cours et devraient se finaliser au premier trimestre 2014. Les travaux pourraient alors démarrer pour se terminer au plus tard fin 2015, ceci en coordination avec les travaux de réfection de la rue de l'Industrie.

Projet GPY - Géothermie profonde Yverdon-les-Bains

La géothermie, de par son caractère peu intrusif et son faible impact environnemental, représente une opportunité unique de faire évoluer le paysage énergétique de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Les résultats de l'étude préliminaire, réalisée sur la région yverdonnoise par le consortium piloté par la société Alpege Sàrl, permettent de dire que les conditions pour la réalisation d'un projet géothermique à Yverdon-les-Bains sont réunies. Une campagne de sismique-réflexion permettra de consolider cette hypothèse.

La campagne de sismique-réflexion est une méthode permettant d'évaluer sur le terrain la réalité et l'étendue du potentiel géothermique, de manière à réduire le risque ultérieur de forages improductifs. Elle consiste en l'étude et l'analyse de la réflexion d'ondes sismiques aux interfaces entre plusieurs couches géologiques. Elle permet d'avoir une image 2D ou 3D de surfaces de l'ordre de 1'000 km² pour des profondeurs inférieures à 10 km. Elle est fréquemment utilisée dans le domaine des forages pétroliers.

Cependant, la géothermie profonde, entre 3'000 et 5'000 m de profondeur, même si elle représente pour la Suisse une alternative

prometteuse aux énergies fossiles et nucléaires, n'est pas encore maîtrisée (cf. forage de St-Gall). Les différents acteurs concernés, géologues, hydrogéologues et spécialistes des forages, s'accordent maintenant pour dire que le risque de forage improductif à de telle profondeur existe et qu'aucune étude préliminaire ou de faisabilité ne peut totalement le lever. Au vu de ce nouvel éclairage, l'étude sismique présentée ci-dessus a donc été réorientée vers une cible de moyenne profondeur, entre 1'000 et 1'500 m, vers les couches du Malm et du Dogger, zone où les coûts et risques de forage sont nettement moins importants. Les premiers résultats seront attendus pour avril 2014.

Une première étude de potentiel de valorisation de la chaleur extraite a été réalisée par le consortium cité ci-dessus. Une étude détaillée sera démarrée et permettra de situer de manière précise les zones de la Ville susceptibles d'être alimentées par cette source au travers d'un réseau de chauffage à distance.

Le fonds communal pour les énergies renouvelable a accordé un financement de Fr. 560'000.- pour les études sismiques et de valorisation de la chaleur.

Parc éolien de Cronay

Ce projet, initié en 2010, a été abandonné en décembre 2013, la Municipalité de Cronay refusant, après réflexion, de continuer à s'y investir. Cette

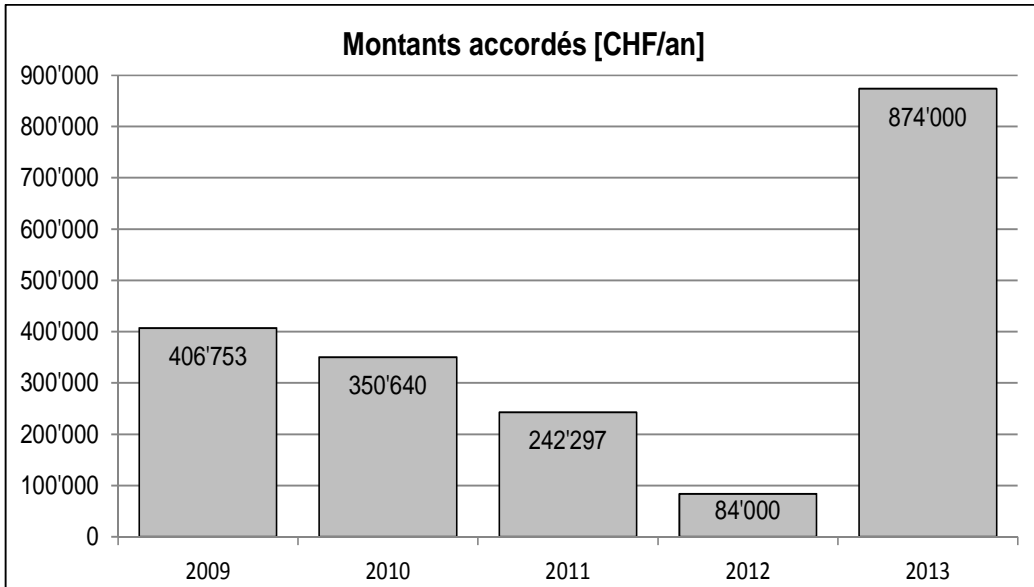
décision annule trois ans de travail et d'efforts pour intégrer ce parc dans le plan directeur cantonal (PDCn).

Bilan 2013 de la Commission consultative des énergies

Projets	ER	EE	Montants accordés *	Montants accordés	Montants dépensés	kWh produits	kWh économisés par an	CO ₂ /an économisés [kg]
			2012	2013	2013			
Subvention au solaire thermique	X			30'000	20'080	130'450		18'524
Cadastre solaire	X		30'000		0			
Subvention RPC solaire participatif	X		25'000		25947	93'372		13'258
Appareils électroménagers efficaces		X		50'000	32300		26'320	3'737
Smart Metering		X		159'000	0			
STOREN - Stockage résidentiel d'énergie solaire	X			45'000	0			
Géothermie profonde Yverdon, études sismiques et valorisation chaleur	X			560'000	0			
Etude HEIG bateau hybride	X			30'000	0			
Totaux			55'000	874'000	78'327	223'822	26'320	35'519

* Liste non exhaustive, voir rapport 2012.

En 2013, la Commission a octroyé Fr. 874'000.-, dont Fr. 560'000.- pour la géothermie profonde.



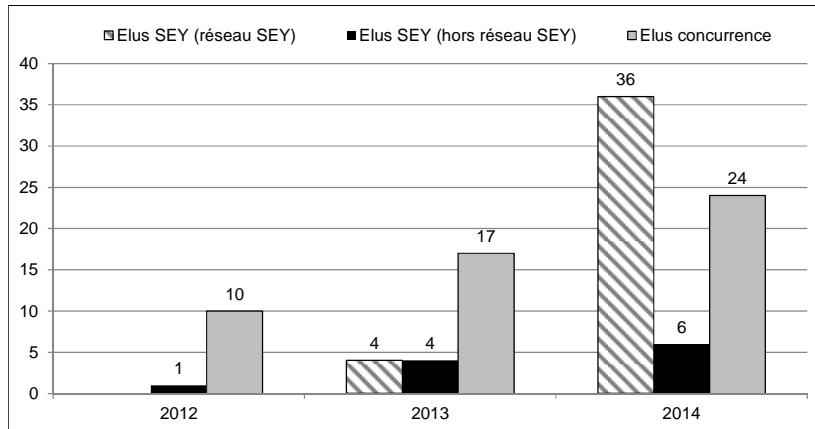
Légende du tableau à rajouter

Services transversaux

Service commercial et développement (SCD)

Marché de l'électricité : grâce à une campagne proactive de fidélisation des clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), le nombre de clients élus sous contrat de

marché avec le SEY est passé de 8 à 42, soit 64% des clients éligibles. Ces clients éligibles fidélisés représentent 62% des volumes en marché "ouvert".



Répartition des clients éligibles à fin 2013

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la première étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2012, la branche gazière suisse a entamé sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à

200 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le SEY a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot.

Bureau technique

La base de données du cadastre souterrain, accessible via les applications mobiles, est entièrement saisie et disponible pour les trois réseaux.

Le Bureau technique a concentré ses forces sur la conduite des chantiers, par exemple la rue des Jordils, avec report du trafic sur la place Pestalozzi durant quatre mois sans incidence majeure sur le confort de la population.

Dès l'été 2013, un accent particulier a été mis sur les programmes de renouvellement et d'entretien

des réseaux dans le but de rénover rapidement des réseaux vieillissants. Une demande de crédits globaux destinés à permettre une plus grande flexibilité des interventions a été proposée à la Municipalité et au Conseil communal.

La Commission de coordination des services techniques est maintenant pilotée par le Secrétariat général. Le plan des investissements annuels est désormais établi en coordination avec les différents services communaux.

Services généraux

Les missions des Services généraux sont les suivantes :

Exploitation : garantir que l'approvisionnement en eau réponde parfaitement en quantité aux besoins des citoyens et en qualité à la législation en vigueur. Surveiller l'acheminement du gaz en adéquation avec les besoins des clients. Planifier la consommation électrique de la Ville afin de garantir un approvisionnement aux meilleurs coûts.

Installations intérieures Eau/Gaz/Électricité : contrôler les installations intérieures et remplacer les compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches.

Achats et stocks : assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références. 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs. Des travaux préparatoires d'optimisation des entrepôts ont démarré au 4^e trimestre 2013 en vue de supprimer le stockage de la halle située à l'avenue des Sports 5.

Ressources humaines

Les effectifs du SEY sont restés stables en 2013 comparés à 2012 avec un nombre de 67.35 postes. La section des Réseaux Eau et Gaz n'a pas réussi durant l'année à repourvoir les 3.5 postes de monteuses en raison de la pénurie de personnel qualifié. 5 apprentis ont été engagés, dont deux de plus par rapport à 2012, comme apprentis électriciens de réseaux. 4 séances d'information

annuelles du personnel ont été mises sur pied pour lui exposer les objectifs du service, les résultats et les projets.

Philippe Gendret a remplacé, à la tête du service, dès le 1^{er} mai 2013, les chefs de service ad intérim Olivier Schmid et André Gallandat parti à la retraite fin juillet.

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA)

Après intégration et validation du parc du Mollendruz fin mai 2013 dans le plan directeur cantonal, un travail d'adaptation pour l'implantation de quelques éoliennes jugées trop voyantes depuis la vallée a été entrepris et a nécessité la révision de tous les documents nécessaires à la mise à l'enquête du projet. Le Grand Conseil doit encore approuver le plan directeur en 2014. Dans l'intervalle, quatre soirées publiques d'informations ont été organisées dans les communes actionnaires afin de présenter aux habitants l'avancement du projet.

Le 7 novembre 2013, le Conseil communal a accepté l'augmentation du capital de Fr. 3'150'000.-, augmentation souscrite proportionnellement par toutes les communes actionnaires de départ, soit Zürich via ewz, Mont-

la-Ville, Juriens, La Praz, Vaulion et Yverdon-les-Bains (Fr. 600'000.-).

Depuis, Yverdon-les Bains, représentée par Mme la Municipale des Energies, Gloria Capt, administratrice, détient, au 31 décembre 2013, 630 actions d'une valeur nominale de Fr. 1000.-, soit 10% du capital action de Fr. 6.3 millions permettant de finaliser les études nécessaires en 2014 au dépôt du plan partiel d'affectation (PPA) en automne 2014.

Suite au départ de Mme Claire Pliska, M. René Spahr a été engagé comme directeur et ENM SA a souhaité confier au SEY, et plus particulièrement à son chef de service, Philippe Gendret, un mandat de soutien technique et de communication pour la Suisse romande.

Sagenord SA

Yverdon-les-Bains, représentée par Mme la Municipale des Energies, Gloria Capt, présidente du conseil d'administration, et MM. Jacques Levailant et Cédric Pillonel, administrateurs, détient 65.71% du capital action. Le canton a validé, sous réserve de finalisation de l'étude de redondance

des puits d'Orbe, le Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau (PDRDE) de Sagenord SA, ce qui lui a permis de lancer les premières études pour

réaliser les projets à court terme, comme la liaison Giez-Les Râpes. La "convention entre les communes et associations de communes actionnaires et raccordées au réseau de Sagenord et Sagenord SA" a été signée, ainsi que le "contrat de prestations entre le SEY et Sagenord SA". M. Olivier Schmid est le répondant technique du SEY pour Sagenord SA.

Les perspectives

Réseaux

Avec le crédit global qui devrait être voté par le Conseil communal début 2014, le taux de renouvellement pourra être garanti, voire dépassé de façon à rattraper le retard accumulé au cours

des ans. Une aide à la décision est désormais disponible grâce à l'outil d'évaluation des réseaux mis en place par chaque responsable concerné.

Smart metering

Lancement d'un projet pilote avec la réalisation d'une zone test et 200 compteurs.

Eau

Lancement du Plan Directeur Communal (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec le plan régional déjà réalisé en 2013.

Gaz

Rédaction du Plan Directeur Gaz d'Yverdon-les-Bains, déploiement du Plan sécurité gaz, poursuite

des contrôles des branchements, suivi de l'ouverture du marché et densification du réseau.

Electricité/Eclairage public

Poursuite du programme de remplacement des 500 dernières lampes au mercure par un éclairage LED dynamique. Le programme Prokilowatt permet au

SEY de recevoir un soutien financier de la Confédération à hauteur de 24% des investissements.

Fibre optique

Poursuite du projet d'équipement complet de la Ville en partenariat avec un grand câblo-opérateur (Swisscom).

Energies renouvelables

Réalisation d'une planification énergétique en partenariat avec le CREM de Martigny.

Eolien

Support d'ENM SA pour le parc éolien du Mollendruz avec les équipes techniques d'électriciens et développement de la

communication du projet, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Production chaleur

Développement du réseau de chauffage à distance (CAD): plan de déploiement et business plan.

Géothermie

Finalisation d'un business model et plan de déploiement.

Photovoltaïque

Etude du développement d'une nouvelle centrale située à Yverdon sud.

Exploitation

Rationalisation des stocks, suppression du chlore gazeux, renouvellement des outils de télégestion de l'exploitation.

Administration

Facturation des clients finaux en harmonie avec les libéralisations des marchés du gaz et de l'électricité.

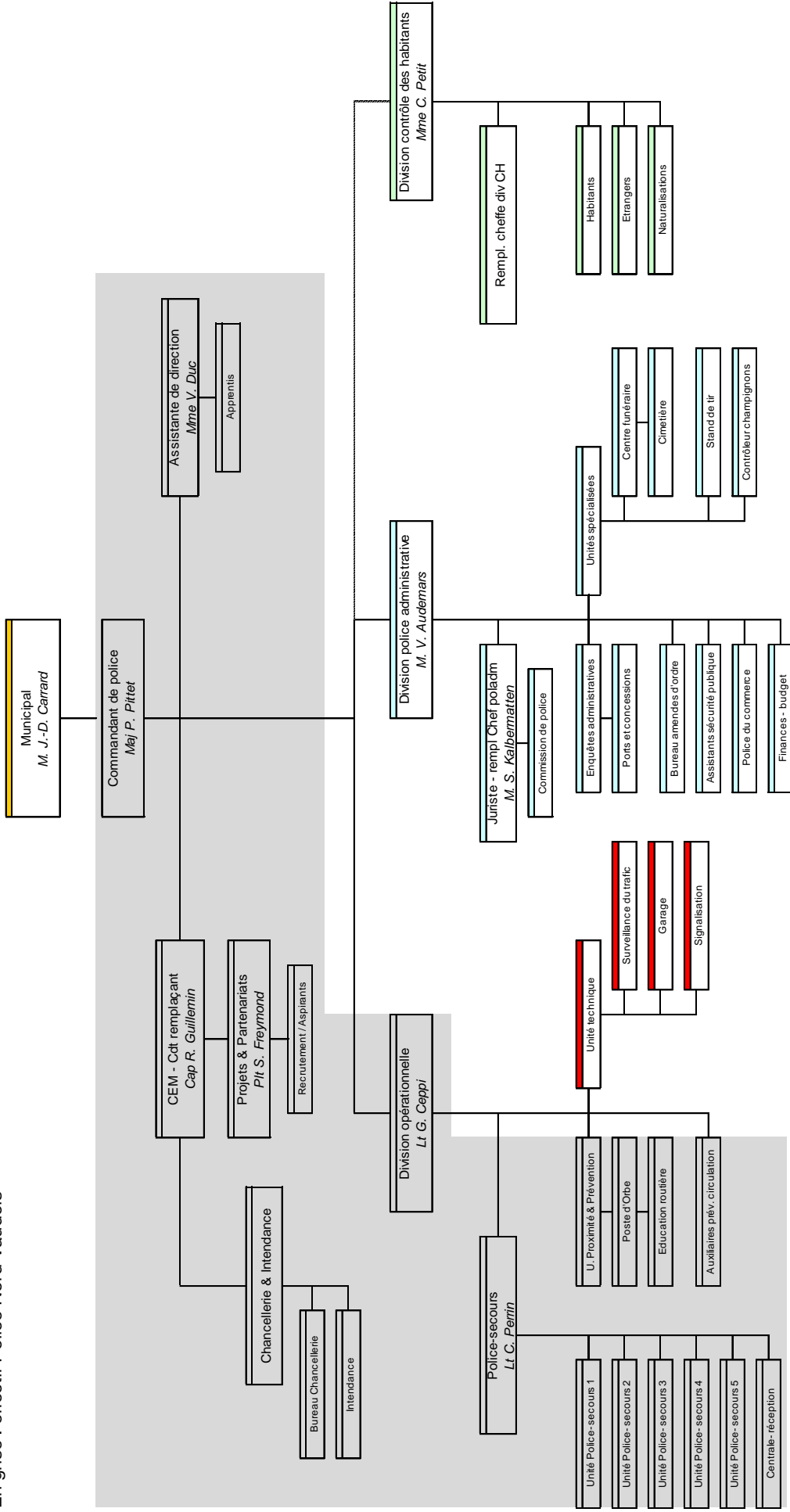
SECURITE PUBLIQUE, POLICE NORD VAUDOIS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Municipal, Président du Comité directeur

Major Pascal Pittet
Commandant

POLICE NORD VAUDOIS

Organigramme au 31 décembre 2013
En grisé : effectif Police Nord Vaudois



POLICE NORD VAUDOIS

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

En voici la composition pour la législature 2011-2016 :

Comité de Direction	Conseil intercommunal
	Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Christian Bavaux Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pierre-Alain Matile Essert-Pittet	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville
Philippe Goldenschue Corcelles-Chavornay	Laurence Marchand Corinne Verly
Patricia Hiertzeler Montcherand	Marianne Gaillard Jean-François Tosetti
Pierre Mercier Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Oxana Cholly Suchy	Eric Girardet Thierry Herman
Jean-Daniel Carrard Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2013, le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 14 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 25 juin à Yverdon-les-Bains et 11 novembre à Corcelles-sur-Chavornay. Lors de ces séances, 6 préavis ont été adoptés. L'organe

législatif a ainsi accepté les comptes 2012, le budget 2014, octroyé un délai supplémentaire pour la présentation des budgets à venir, approuvé les indemnités du Conseil intercommunal et du Comité de Direction.

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi. Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment : des interventions 24 heures sur 24 de Police/secours, des mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et/ou de catastrophes, des arrestations de délinquants recherchés ou pris

en flagrant délit, d'assurer le service de sécurité lors de manifestations, d'effectuer des opérations de recherches, d'effectuer des activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique), la prévention et éducation routière, la prévention de la criminalité, les conseils en matière de sécurité, le contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar), le contrôle du stationnement, l'enregistrement de plaintes pénales, la Police des mœurs, la Police du commerce (établissements publics – lotos – patentes – appareils automatiques,

etc.), l'exécution des notifications, les enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.), l'exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions), les notification des commandements de payer pour l'Office des

poursuites, la circulation routière, la signalisation routière et lumineuse, les chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.), la gestion des taxis, la gestion des objets trouvés, la commission de police, le contrôle des habitants.

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés sur trois axes qui sont : Fonctionnement –

Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs de Division puis auprès des collaborateurs de chaque entité.

Fonctionnement

- Développer et adapter une organisation prévisionnelle ;
- Poursuivre l'adaptation des processus organisationnels ;
- Développer un organigramme institutionnel ;
- Renforcer l'implantation d'une culture d'entreprise garantissant les prises de décision dans une dynamique collégiale ;

- Assurer le flux de l'information aussi bien auprès de l'Autorité politique, qu'à l'interne et/ou à l'externe ;
- Assurer constamment un développement stratégique basé sur les projets et les partenariats.

Opérationnel

- Optimiser, à tous les niveaux, les structures (matrice des risques) afin de garantir une intégration cohérente et forte dans le paysage sécuritaire du Nord vaudois ;
- Mettre en place un ensemble de mesures de planification, de surveillance, de coordination et de pilotage nécessaires au développement de projets ;

- Développer et formaliser un réseau de partenaires dans le cadre d'une communauté d'action ;
- Garantir, par le respect des processus, la qualité de la bienfaisance des prestations fournies.

Ressources humaines

- Identifier et coordonner la formation continue en vue de développer les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales ;

- Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, par la définition d'un programme cadre ;
- Adapter les descriptifs de poste selon les directives communales.

Points forts 2013

Les points forts de l'année 2013 découlent d'une réflexion émanant des travaux Etat-major qui se déroulent deux fois l'an :

- Optimisation opérationnelle par un commandement unifié des Unités Police-secours et Proximité et Prévention ;

- Restructuration de la cellule Etat-major par le déploiement d'une structure axée principalement sur les Projets et les Partenariats ;
- Mise en place d'une structure juridique ;
- Renforcement de la qualité de l'accueil du public par la transformation de la réception.

Détail des activités

4. Déploiement régional opérationnel

Au-delà des événements factuels traités par Police-secours, nous pouvons relever après 18 mois de fonctionnement que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité

représentant en moyenne un petit 10 % des interventions.

S'agissant des autres communes partenaires, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec

prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. Toutefois, une certaine vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit plusieurs actions seules ou d'une manière concertée avec la Police cantonale vaudoise dans

le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut pas être considérée comme acceptable. Là aussi, l'effort des forces engagées est considérable et doit veiller à ne pas uniquement déplacer le problème. A ce sujet, nous avons effectivement constaté que des actions ciblées sur la ville-centre avaient des répercussions principalement sur Orbe et Essert-Pittet.

L'Unité de Proximité & Prévention

Jusqu'ici appelée Unité de Proximité & Partenariats, cette structure a vu, courant 2013, son appellation se muer en Unité de Proximité & Prévention, ce qui correspond en grande partie à sa volonté d'être proche de la population.

Cette unité a œuvré sur l'ensemble du territoire de la PNV. Forte d'une douzaine de personnes, elle est répartie pour une moitié sur Orbe, l'autre sur Yverdon-les-Bains. En son sein se trouve la prévention scolaire, qui enseigne dans les différentes classes que regroupe le secteur. Ainsi, ce ne sont pas moins de 5638 élèves répartis entre 310 classes qui ont été approchés lors des différents cours. Traversée de la route et son approche, l'équipement des cycles, les règles de priorité et le comportement cycliste, le jardin de circulation, tels ont été les thèmes abordés pour les plus jeunes. D'autre part, l'Automobile Club de Suisse a pu prodiguer son cours sur les accidents routiers appelé « merle blanc ». Enfin, pour les adolescents, un nouveau cours sur le Règlement de Police et plus précisément sur les règles de comportement à adopter a été dispensé aux élèves de la région.

Le personnel de la prévention routière a été fortement renforcé en fin d'année, puisque deux personnes sont venues rejoindre nos rangs, représentant 1.3 ETP.

Côté prévention, une vingtaine de campagnes ont été menées, citons notamment : les rentrées scolaires en janvier, août et octobre, la route n'est pas mon circuit, l'alcool au volant, les vols dans les véhicules, les vols à la tire, le contrôle des cycles.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits suivants : Quartier de la Vilette, la Place de la Gare, les rues commerçantes,

y compris à Orbe. En outre des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants : Comptoir du Nord Vaudois, manifestation « Rue pour tous », durant la période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains. Les contacts avec les différents partenaires ci-dessous ont été entretenus : Service Jeunesse & Cohésion sociale, le Conseil régional de prévention et sécurité, les Travailleurs sociaux hors murs, les Directeurs d'école, Railfer, les Autorités religieuses, l'EVAM et la protection civile.

Lors de ces rencontres des synergies sont mises en application afin de résoudre des problématiques particulières. L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissement publics et les parents d'élèves sont organisées.

Plus d'une quarantaine d'enquêtes en tout genre ont été résolues par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques qu'il est nécessaire d'obtenir, notamment environnementales.

Depuis juillet 2013, l'Unité de Proximité & Prévention a vu son panel d'actions s'étoffer. La nomination de l'adjudant Pierre-Gilbert Zanchi à la tête de cette unité a engendré une dynamique profitable à l'élaboration de nouveaux schémas, dont l'Observatoire de la Sécurité qui se déploiera courant 2014, tout comme l'acquisition d'un moyen mobile spécifique rattaché à la Division opérationnelle.

Police administrative

Le positionnement de cette entité au sein du service s'est renforcé avec l'engagement d'un remplaçant du Chef de la police administrative, titulaire du brevet d'avocat. Cette évidente plus-

value permet une justesse des analyses que doit fournir régulièrement l'ensemble du service.

De plus, une réorganisation interne a permis une meilleure répartition des différentes missions inhérentes à la Police administrative.

5. Contrôle des habitants

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité gère et tient à jour le fichier des habitants, transmet les mutations aux instances autorisées, établit les documents utiles aux habitants, notamment les renseignements, attestations, certificats de vie et carte d'identité.

Elle analyse les demandes de permis de séjour et de travail, récolte les documents nécessaires à l'établissement, au renouvellement et au changement des titres de séjour.

Elle est également responsable du registre civique jusqu'à la clôture du rôle.

Ressources humaines

Effectif au 31.12.2013

L'effectif au 31 décembre 2013 est de 96.8 ETP. Il est constitué de l'Etat-major (Commandement – Chancellerie & Intendance) et comporte : le Commandant, 2 officiers, 2 sous-officiers supérieurs, 1 assistante de direction et 1 collaboratrice civile

La division Opérationnelle (Police-secours – Unité de Proximité & Prévention – Unité technique – Centrale & Réception) est composée de : 2 officiers, 10 sous-officiers supérieurs, 47 policiers, 6 collaborateurs civils (3 PNV – 3 Service Sécurité publique).

La division de la Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) est composée du Chef de la police administrative et de son remplaçant / Juriste, de 5 assistants de sécurité publique et de 18 collaborateurs

Le contrôle des habitants : 1 Préposée et 9 collaborateurs.

Le personnel en formation : 3 aspirants de police, 1 maturant, 2 apprenties employées de commerce.

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} février 2013 Sgt Stève Gremaud/Police-secours. Au 1^{er} mars 2013 : Asp Michaël Carrard/Académie de police, Asp Florence Lehmann/Académie de police, Asp Steve Sottaz/Académie de police, Mme Séverine Gallandat/Contrôle des habitants. Au 15 mars 2013 : Mme Virginie Miserez/Police administrative. Au 13 mai 2013 : Brg Gilbert Loosli/Police-secours. Au 1^{er} juillet 2013 : M. Stève Kalbermatten/Police

administrative, Adj Pierre-Gilbert Zanchi/Unité Proximité et Prévention, M. Alexandre Da Costa/Contrôle des habitants. Au 1^{er} août 2013 : App Quentin Chanson/Police-secours, App David Dubied/Police-secours, Aptie Félícia Guerry/Etat-major. Au 1^{er} septembre 2013 : Sgt Anne-Sophie Stoll/Unité Proximité et Prévention, M. Valentin Baula/Contrôle des habitants. Au 1^{er} octobre 2013 : Brg Rasiha Muminovic/Unité Proximité et Prévention. Au 1^{er} novembre 2013 : Brg Juan Ramon Perni/Unité Proximité et Prévention.

Départs à la retraite

Au 30 juin 2013
Mme Margareth Burkhard

Au 31 juillet 2013
Sgtm Gilbert Stucky

Promotions

Plusieurs collaborateurs ont obtenus une promotion lors de l'année 2013, à savoir : Sergent Fabrice Fornerod/Police-secours, Sergent Claude-Alain Junod/Unité Proximité et Prévention, Appointé Emilie Gorgerat/Police-secours, Appointé David Grandjean/Police-secours, Appointé Jérôme

Holzer/Police-secours, Appointé Grégoire Mauron/Police-secours. M. Olivier Collet a accédé à la fonction de chef des Unités spécialisées, regroupant le Centre funéraire, le Cimetière, le Stand de tir et l'instruction sanitaire.

Accidents et maladies

Quelques 2538.5 jours maladie et 524 jours accident sont comptabilisés dont 340 le sont s'agissant d'accidents professionnels. De plus, deux cas de maladies de longue durée sont

survenus. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 7 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en

adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées.

Académie de police

Trois aspirants ont suivi la formation initiale à Savatan. En outre, un collaborateur de Police-secours a été détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). L'appointé Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps

au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale, l'espace d'un tournus. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier au budget 2013.

Chiffres clés - Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les chiffres 2012 ne prennent en compte que les interventions survenues dès la création de la Police Nord

Vaudois, soit le 1^{er} juillet 2012. Il s'agit dès lors de relativiser parfois la substantielle augmentation présentée.

Interventions de la police dans les communes

Répartition par commune		0.6%	0.4%	0.5%	0.3%	9.2%	0.3%	88.7%
Total		Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
2012	9'522	17	19	18	9	552	12	8'895
2013	9'773	57	37	47	35	902	26	8'669
Diff. 12-13	+ 2.6 %	+72. %	+49%	+62%	+74%	+39%	+54%	-3%

En synthèse, nous approchons les 10'000 interventions, dont la majorité se situe à Yverdon-les-Bains. Les augmentations présentées dans les

autres communes ne sont pas à considérer comme référence dans la mesure où, comme dit précédemment, elles sont amputées de 6 mois.

Total des plaintes pénales enregistrées

Répartition par mois		8%	64%	8%	10%	8%	8%	9%	9%	7%	8%	10%	9%
Total		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2012	2'028	98	115	131	135	152	118	243	192	183	254	215	192
2013	2'809	226	180	205	294	235	225	240	253	204	228	279	240
Diff. 12-13	+ 38.5%	+57%	+36%	+36%	+54%	+35%	+48%	-1%	+24%	+10%	-11%	+23%	+20%

Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire que plus du 30% des lésés ne sont pas domiciliés sur le territoire de la PNV. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet

assurément une prise en charge des plaintes confortable pour nos concitoyens. Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

Accidents de la circulation

Répartition par communes		1.8%	0.7%	2.2%	0.4%	12.5%	0.4%	82%
		Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	Total							
	2012	-	-	1	-	8	1	255
	2013	5	2	6	1	34	1	220
Diff. 12-13	+ 1.5 %	-	-	+83%	-	+76%	-	-16%
Vélos								
	2013	-	1	-	1	-	-	13
Piétons								
	2013	1	-	-	-	2	-	14

Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, avec fuite, avec ivresse, ne causant que des dégâts matériels, ou encore mortels. Un seul à issue fatale est à déplorer. Il s'est produit sur la commune d'Yverdon-les-Bains. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Les cyclistes, particulièrement vulnérables, ont subi des blessures dans 15 cas en 2013, ce qui représente 5.6% des accidents, soit une certaine stabilité.

S'agissant d'Orbe, les chiffres présentés sont principalement en lien avec les accidents aux parcs et donc d'importance mineure. Par ailleurs, nous avons pris en compte les accidents impliquant des piétons qui, pour la majorité, se sont déroulés sur la commune d'Yverdon-les-Bains. Nous précisons que l'analyse statistique a été optimisée en 2013 et ne tiens dès lors pas compte d'une référence fiable antérieure.

Vols

		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	1'198	1	-	1	-	56	-	1'140
	2013	1'379	11	6	6	9	124	6	1'217
Diff. 12-13		+15.1%							
Simple									
	2012	351	-	-	-	-	8	-	343
	2013	335	1	-	-	-	30	1	303
		-16							
A l'arraché									
	2012	15	-	-	-	-	-	-	15
	2013	41	-	-	-	-	-	-	41
		+26							
A l'astuce									
	2012	54	-	-	-	-	-	-	54
	2013	69	-	-	-	1	7	-	61
		+15							
A la tire									
	2012	103	-	-	-	-	-	-	103
	2013	144	2	-	-	-	7	-	135
		+41							
A l'étalage									
	2012	187	-	-	-	-	6	-	181
	2013	122	-	-	-	-	8	-	114
		-65							
Avec effraction habitations									
	2012	198	-	-	1	-	18	-	179
	2013	209	1	4	1	8	22	2	171
		+11							
Introduction clandestine									
	2012	61	1	-	-	-	-	-	60
	2013	142	-	1	1	-	15	1	124
		+81							
Dans les véhicules									
	2012	127	-	-	-	-	9	-	118
	2013	134	2	-	4	-	16	2	110
		+7							
Effraction bâtiment communaux									
	2012	14	-	-	-	-	1	-	13
	2013	35	2	-	-	-	7	-	26
		+21							
Effraction commerces									
	2012	80	-	-	-	-	6	-	74
	2013	148	3	1	-	-	12	-	132
		+68							

Ces chiffres confirment la tendance des cambriolages en augmentation dans notre région, bien qu'ils restent encore en marge du constat fait

sur le Canton et notamment dans le secteur de la Riviera.

Vols de véhicules

		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	282	-	-	-	-	5	-	277
	2013	278	1	-	-	-	15	1	261
Diff. 12-13		- 1.4%							
Deux-roues	2012	270	-	-	-	-	5	-	265
	2013	267	1	-	-	-	14	1	251
		- 1.1%							
Voitures	2012	12	-	-	-	-	-	-	12
	2013	11	-	-	-	-	1	-	10
		+8.3%							

La particularité géographique de notre région génère une forte densité de deux-roues, constitué pour la majorité de vélos. Il nous est apparu nécessaire d'établir une comptabilisation séparée

pour ce groupe. Nous y avons juxtaposé les vols de voitures automobiles. Il sied de relever que sur les 267 deux-roues dérobés en 2013, seul un 17% a pu être restitué.

Atteintes à l'intégrité physique

		Total	Agressions	Bagarres	Brigandages	Voies de faits / Lésions corporelles	Violences domestiques	Racket	Homicides Meurtres
	2012	371	37	94	19	173	45	3	0
	2013	419	48	93	16	196	63	2	1
Diff. 12-13		+ 12.9%	+30%	-1.1%	-15.8%	+13.3%	+40%	-33.3%	-

Dans la mesure où les indicateurs sont de faible importance hors Yverdon-les-Bains, nous présentons le détail des actes de violence par genre. La relative stabilité démontrée ci-dessus n'est à l'évidence pas significative. En effet, la

comptabilisation 2012 ne prend en compte que les 6 derniers mois de l'année. Il conviendra donc d'attendre la comparaison 13-14 afin d'avoir un regard réel sur ces types de délits. Toutefois, avec toute réserve, on peut noter une certaine stabilité.

Incendies

Répartition par communes

		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	98	-	-	--	-	4	-	94
	2013	89	-	-	-	1	5	1	82
Diff. 12-13		- 9.2%							-12.8%
Véhicules	2012	4	-	-	-	-	1	-	3
	2013	4	-	-	-	-	2	-	2
Bâtiments	2012	25	-	-	-	-	3	-	22
	2013	27	-	-	-	1	3	1	22
Biens communaux	2012	15	-	-	-	-	-	-	15
	2013	11	-	-	-	-	-	-	11
Autres	2012	54	-	-	-	-	-	-	54
	2013	47	-	-	-	-	-	-	47

L'année 2013 et plus particulièrement durant la période estivale, nombre d'évènements nécessitant l'intervention sur un feu ont défrayé la chronique.

Toutefois, force est de constater que les incendies dénombrés sur notre secteur connaissent une légère baisse de plus de 9%.

Infractions à la Loi sur les stupéfiants

		Répartition par communes							
		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	170	-	-	-	-	1	-	169
	2013	258	2	-	1	1	18	-	236
Diff. 12-13		+51.8%	-	-	-	-	-	-	+39.6%
Mineurs	2012	26	-	-	-	-	-	-	26
	2013	31	-	-	-	-	5	-	26
		+19.2%							
Majeurs	2012	144	-	-	-	-	1	-	143
	2013	226	2	-	1	1	12	-	210
		+56.9%							

Lorsqu'on évoque l'augmentation d'infractions à la Loi sur les produits stupéfiants, il s'agit de considérer que l'accroissement de ce constat est aussi lié aux présences en rue et à l'action policière qui s'est intensifiée en la matière. Dès le 1^{er} octobre 2013, l'auteur majeur d'une contravention à la

Lstup peut s'acquitter directement ou dans les 30 jours pour une amende d'ordre. Depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, 22 amendes de ce type à ajouter aux 258 rapports de dénonciations ont été délivrées en 2013.

Mœurs

		Répartition par communes							
		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	10	-	-	-	-	-	-	10
	2013	13	1	-	-	-	-	-	12
Diff. 12-13		+ 30 %							
Exhibitionnistes	2012	2	-	-	-	-	-	-	2
	2013	6	1	-	-	-	-	-	5
Actes d'ordre sexuels	2012	7	-	-	-	-	-	-	7
	2013	5	-	-	-	-	-	-	5
Viols	2012	1	-	-	-	-	-	-	1
	2013	2	-	-	-	-	-	-	2

Infractions radar

		Répartition par communes							
		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
Nombre de contrôle	2012	100	4	2	4	-	15	1	74
	2013	610	15	43	39	23	157	29	304
Véhicules contrôlés	2012	22'886	174	157	223	-	2'816	44	19'472
	2013	122'045	796	4'358	2'964	2'607	37'868	1'077	72'375
Véhicules en infractions	2012	587	13	13	-	-	94	-	467
	2013	3'349	21	309	76	225	1'072	11	1'635
% d'infractions	2012	2.5%	7.5%	8.3%	-	-	3.3%	-	2.4%
	2013	2.8%	2.6%	7.1%	2.6%	8.6%	2.8%	1%	2.3%

Il est intéressant de relever que 97.2% des usagers de la route respectent les limitations de vitesse. Il a toutefois été délivré 3'293 amendes d'ordre en

2013 liées aux contrôles de vitesse représentant un montant de Fr. 202'010.- encaissé par la PNV.

Police administrative

Rapports liés aux enquêtes administratives

	Total	Naturalisations	Service population	Office des poursuites
2012	625	178	86	361
2013	617	198	58	361
Diff. 12-13	- 1.3%	+11.2%	-32.5%	-

Réquisitions de l'Office des poursuites

Actes	Total	Commandements de payer	Mandats OP	Conduites OP
2012	5'839	5'439	360	40
2013	3'387	2'784	547	56
Diff. 12-13	-42%	-48.8%	+52%	+40%

La baisse des commandements de payer est justifiée par la prise en charge partielle de cette tâche par La Poste. Quant à l'augmentation des montants encaissés, cette dernière est consécutive

à la hausse des tarifs des mandats et des commandements de payer, respectivement dès le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet 2013.

Contraventions

	Amendes d'ordre	Ordonnances pénales	Mandats de comparution Commission de police	Correspondances liées aux contraventions	Sommations
2012	20'290	3'560	27	1'195	1'713
2013	27'039	3'691	24	1'217	1'517
	+33.2%	+3.7%	-11.1%	+1.8	-11.4%

L'augmentation du nombre d'amendes d'ordre s'explique par l'acquisition du radar et l'accroissement de l'effectif.

Sommes encaissées

	Total	Amendes d'ordre	Parcomètres	Commandements de payer	Mandats OP	Conduites OP
2012	3'504'846	1'293'980	2'109'516	91'350	8'000	2'000
2013	3'915'230	1'671'978	2'133'977	85'230	4'650	19'395
Diff. 12-13	+11.7%	+29.2%	+1.2%	-6.7%	-41.9%	+869.7%

Autorisations et écrits de la police du commerce

	Total	Manifestations	Etablissements	Foires	Marchés	Prospection distribution flyers	Lotos
2013	1'160	587	212	108	97	113	43

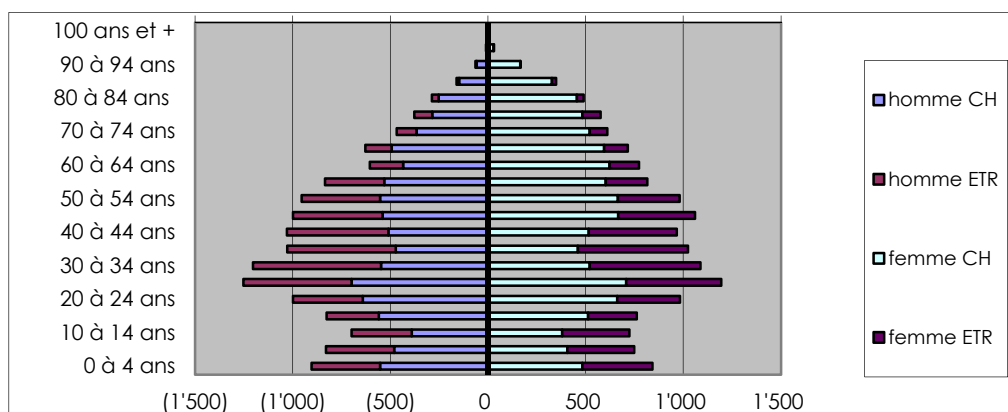
Dans le but de refléter au mieux l'activité de la police du commerce, de nouveaux éléments statistiques ont été pris en compte depuis cette

année. Ce faisant, aucune comparaison n'est effectuée avec les exercices antérieurs.

Service des inhumations

	Dossiers traités	Occupation des chambres mortuaires	Cérémonies funèbres	Incinération personnes domiciliées à Yverdon	Dépôt de cendres	Inhumations
2012	547	366	264	199	175	41
2013	515	354	270	193	189	36
	-5.8%	-3.3%	+2.3%	-3%	+8%	-12.2%

Pyramide des âges



L'âge moyen de la population est de 39.7 ans.

Contrôle des habitants

Population

	Total	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
2012	28'708	11'449	12'255	2'464	2'366
2013	29'027	11'595	12'408	2'562	2'372
Diff. 12-13	+1.1%	+1.3%	+1.2%	+4%	+0.3%
Suisses					
2012	18'160	6'939	8'349	1'497	1'375
2013	18'256	6'998	8'392	1'503	1'363
Permis B & C					
2012	9'842	4'179	3'705	967	991
2013	10'104	4'274	3'821	1'000	1'009
Permis L (courte durée)					
2012	202	127	54	11	10
2013	207	129	56	12	10
Permis F (admis prov.)					
2012	266	108	86	27	45
2013	281	100	98	27	56
Permis N (requérants)					
2012	171	77	46	23	25
2013	147	81	31	16	19
Autres et en suspens					
2012	67	19	15	17	16
2013	32	13	10	4	5

Electeurs inscrits

	Total	Femmes suisses	Hommes suisses	Femmes étrangères	Hommes étrangers	Initiatives & référendums	Nbre signatures validées
2012	19'267	8'163	6'658	2'080	2'366	29	6'695
2013	19'480	8'139	6'725	2'157	2'459	24	4'773
	+1.1%	-0.3%	+1%	+3.7%	+3.9%	-17.2%	-28.7%

Papiers délivrés

	Total	Carte identité enfants	Cartes identité adultes	Bons de réduction Travys	Attest. résidence	Attest. résidence gratuites	Attest. départs	Emails traités	Demandes rens.	Permis étrangers délivrés	Appels tél.	Personnes reçues guichet
2012	22'855	439	928	440	3'159	772	259	5'247	3'924	4'617	6'835	22'855
2013	23'278	324	789	404	3'609	580	315	3'977	3'967	5'774	8'094	23'278
Diff. 12-13	+1.9%	-26.2%	-14.7%	-8.2%	+14.2%	-24.9%	+21.6%	-24%	+1%	+25%	+18.4%	+1.9%

Mutations

	Total	Mariages.	Séparations.	Divorces	Décès	Chang. nom	Arrivées et retours	Départs	Naissances	Déménagements
2012	7'545	171	101	108	265	240	2'712	1'789	397	1'762
2013	7'880	253	185	152	233	169	2'799	1'993	338	1'758
Diff. 12-13	+4.4%	+48%	+83.2%	+40.7%	-12%	-29.6%	+3.2%	+11.4%	-14.9%	-0.2%

Naturalisations

	Dossiers déposés	Procédures ordinaires	Facilitées et 2 ^{ème} génération	Nbre personnes concernées	Décisions municipales	Dossiers traités
2012	109	67	42	178	135	358
2013	149	93	56	268	113	403
	+36.7%	+38.8%	+33.3%	+50.6%	-16.3%	+12.6%

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) DU NORD VAUDOIS

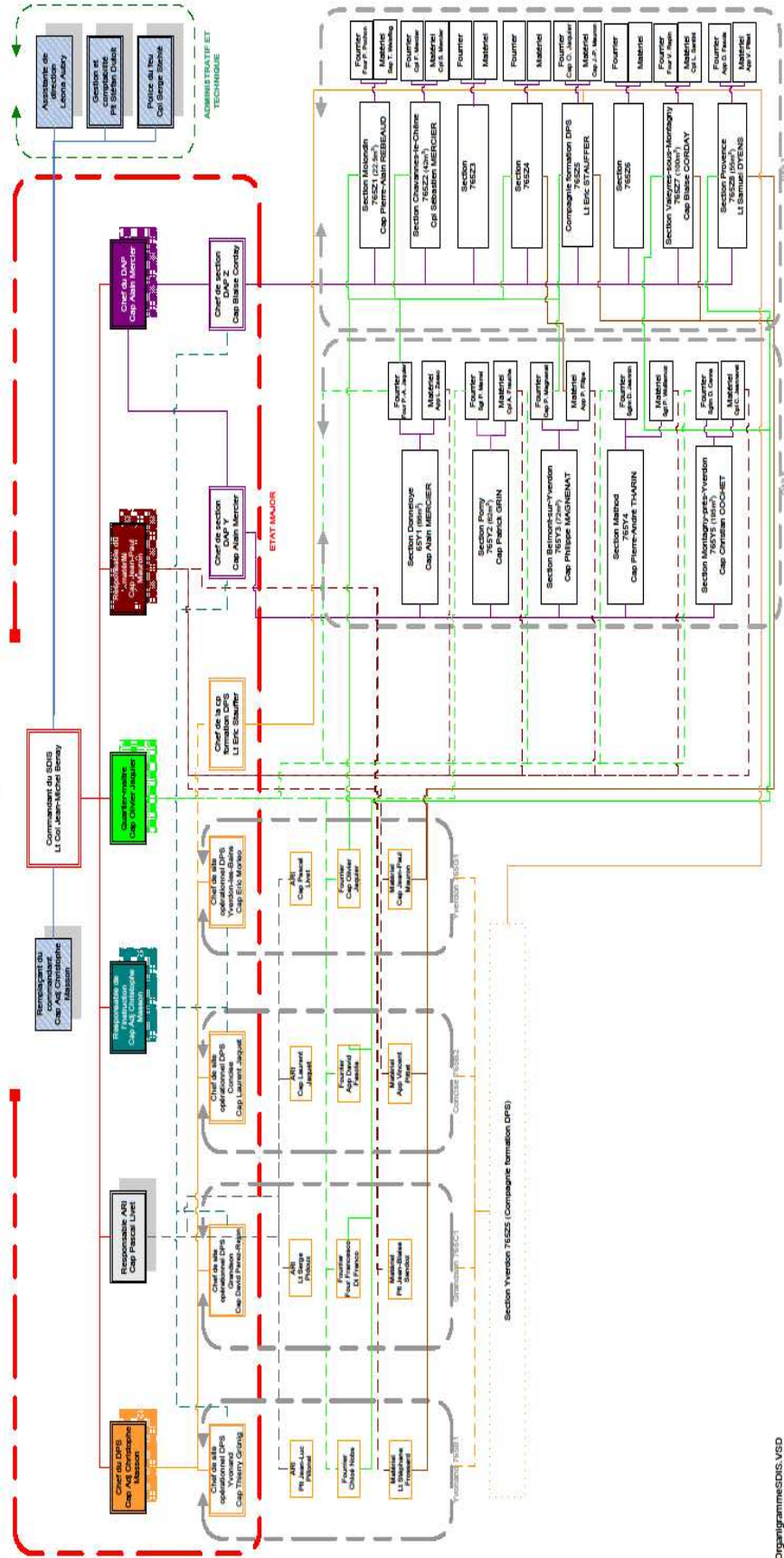
Monsieur Jean-Daniel Carrard
Municipal, Président du Comité de Direction

Lieutenant-colonel Jean-Michel Benay
Commandant du SDIS

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) DU NORD VAUDOIS

Organigramme au 31 décembre 2013

SERVICE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DU NORD VAUDOIS S-765



OrganigrammeSDIS_VSD

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) DU NORD VAUDOIS

Conseil Intercommunal (CI)

Séances

En 2013, le CI a tenu deux assemblées : le mardi 24 septembre 2013 à Method et le mercredi 27 novembre 2013 à Yverdon-les-Bains.

Le bureau du CI se constitue comme suit :

M. Amadio Santacroce, Président (Method), M. Jean-Pierre Baume, Vice-Président (Concise), Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil, M. Patrick Grin, Scrutateur (Pomy) et M. Rémy Perrin, scrutateur (Ependes).

Composition du Conseil Intercommunal (CI)

A la fin de l'année 2013, le CI (35 membres) se compose de la manière suivante :

Belmont-sur-Yverdon : M. Eric Scheibler et Mme Sandrine Bösigler. **Bioley-Magnoux** : M. Jacques Pahud. **Chamblon** : MM. Jean-Pierre Blanc et Max Holzer. **Champvent** : MM. Nicolas Perret et François Nicole. **Chavannes-le-Chêne** : MM. Sébastien Mercier et Eric Pitton. **Chêne-Pâquier** : MM. Vincent Pochon et Didier Grize. **Cheseaux-Noréaz** : MM. Jean-Marc Tâche et Enrico Induni. **Concise** : M. Jean-Pierre Baume. **Corcelles-près-Concise** : MM Denis Payot, et Stéphane Pointet. **Cronay** : M. Pierre Viquerat. **Cuarny** : MM. Fredy Christin et Ortensio Vaccaro. **Démoret** : MM. Rolf Christen et Aurélien Gerber. **Donneloye** : M. Pierre Billaud et Cédric Monge. **Ependes** : Mme Carole Glauser et M. Rémy Perrin. **Essert-Pittet** : Mme Nadia Gloor et M. Pierre-Alain Matile. **Giez** : Mme Chantal Herren et M. Hervé Kemmling. Grandson : Mme Pascale Fischer et M. Christian Jaccard. **Method** : MM. Christian Rochat et Amadio Santacroce. **Montagny-près-Yverdon** : Mme Erika Muller et M. Pierre-Alain Lunardi. **Molondin** : MM.

Christian Cosendai et Héron Monnier. **Mutrux** : MM. François Vaillancourt et François Fardel. **Orges** : MM. Claude Chatelain et Jean-Philippe Petitpierre. **Pomy** : MM. Patrick Grin et Yves Pellaux. **Provence** : Mme Christiane Jeanmonod et M. Johny Favre. **Rovray** : MM. Vincent Despland et Yvan Leuppi. **Suchy** : Mmes Catherine Nicolet et Oxana Cholly. **Suscévaz** : M. Pierre-André Tharin. **Treycovagnes** : MM. José Souto et Stéphane Baudat. **Ursins** : MM. Patrick Marel et Yves Tacheron. **Valeyres-sous-Montagny** : Mme Sonia Roulet et M. Christian Bruand. **Valeyres-sous-Ursins** : Mme Christine Panchaud-Stickney et M. Sylvain Ravey. **Villars-Epeney** : MM. Michel Cornamusaz et Bernard Duthé. **Vugelles-la-Mothe** : MM. Philippe Mottaz et Jean-Marc Cerantola. **Yverdon-les-Bains** : Mmes Marianne Savary et Nathalie Saugy. **Yvonand** : MM. Philippe Moser et Guy-Daniel Beney.

Selon les articles 9 et 10 de nos statuts, le CI est composé d'un délégué et d'un suppléant désignés par la Municipalité et pour la durée de la législature.

Commissions

Pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, la commission de gestion chargée de l'examen du budget 2014 et des comptes 2013 est composée de : MM. Kemmling Hervé, Marrel Patrick, Payot Denis, Perret Nicolas et Tharin Pierre-André.

La commission de gestion est élue par le conseil intercommunal à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, la commission chargée de l'examen du règlement de l'association est composée de : MM. Billaud Pierre, Bruand Christian, Tâche Jean-Marc.

Préavis déposés en 2013

En 2013, le CoDir du SDIS Nord vaudois a déposé deux préavis qui sont : le PR13.01 concernant le budget 2014 et le PR13.02 concernant le règlement

de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois.

Décisions du conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2013, le Conseil intercommunal a décidé : le 24 septembre 2013 d'adopter le budget pour l'exercice 2014 et

d'octroyer une indemnité horaire au secrétaire remplaçant du CoDir et le 27 novembre 2013, d'adopter le règlement de l'association.

Comité de Direction, composition du CoDir

Président : M. Jean-Daniel Carrard, Municipal Police, SDIS et Sports à Yverdon-les-Bains.
 Vice-président : Jean-Marc Ballif, Syndic de Cuarny. Membres : M. Marc-André Burkhard, Municipal Travaux et Environnement à Yverdon-les-Bains, Gloria Capt, Municipale Energies à Yverdon-

les-Bains, Olivier David, Municipal Forêts et Domaines à Yvonand, François Payot, Syndic de Grandson, Jean-Claude Ruchet, Municipal Jeunesse et Cohésion sociale à Yverdon-les-Bains.
 Secrétaire hors comité : Léona Aubry.

Séances

Le CoDir s'est réuni à douze reprises en 2013 dont deux fois à titre exceptionnel pour des séances avec des tiers.

Communications du CoDir

Au cours de l'année 2013, le CoDir a déposé deux communications écrites auprès du conseil intercommunal, un préavis relatif au « budget 2014 » et le second concernant le « règlement de l'association ».

Il a également présenté plusieurs communications verbales pour informer le législatif de notre Association concernant : des difficultés rencontrées

lors de l'élaboration du règlement ; l'état de la procédure en cours avec les communes non-adhérentes au SDIS ; le retrait de la ligne « fond de réserve » dans la comptabilité de chaque commune membre du SDIS ; les informations relatives au recrutement cantonal ; la présentation du fonctionnement du SDIS ; le matériel propriété de la commune remis aux sections DAP.

Missions

Le Service de Défense Incendie et Secours du Nord vaudois assure différentes missions au service de la population des trente-cinq communes membres de l'association. Feu (tous types d'incendie tels que : immeubles, véhicules, etc.). Pionnier (accidents de circulation, sauvetage de personnes et d'animaux). DCH (défense contre les hydrocarbures et autres pollutions mettant en danger l'environnement). Chimique (événements où des matières toxiques menacent les personnes et/ou l'environnement). Technique (personnes bloquées dans les ascenseurs, inondations, assistance sanitaire,

recherche d'objets, etc.). Ces missions sont assurées par le DPS et le DAP composé de : 4 DPS (Détachements de Premiers Secours) Yverdon-les-Bains, Grandson, Yvonand et Concise ; 5 DAP Y (Détachements d'appui avec véhicule) Donneloye, Pomy, Belmont-sur-Yverdon, Method et Montagny-près-Yverdon ; 4 DAP Z (Détachements d'appui sans véhicule) Molondin, Chavannes-le-Chêne, Valeyres-sous-Montagny et Provence et d'une compagnie formation DPS basée à Yverdon-les-Bains.

Points forts 2013

Depuis la création de l'association au 1^{er} janvier 2013, ont eu lieu : 485 interventions durant l'année 2013 ; une formation de base pour nouveaux sapeurs-pompiers ; une formation continue pour le personnel des groupes d'alarme du détachement de premiers secours (DPS) et du détachement d'appui (DAP) ; la mise en place de l'opérationnel ainsi que de l'administratif pour tout le SDIS ; la 1^{ère}

place au concours de la FVSP dans la catégorie "moto-pompe" et 2^{ème} place dans la catégorie "combiné B" ; l'entrée en activité d'un cinquième permanent pour le SDIS et la série d'incendies, certainement criminelles, au mois de septembre 2013 sur la ville d'Yverdon-les-Bains. Les statuts ont été adoptés ainsi que le règlement du SDIS Nord vaudois.

Détail des activités

Interventions

En 2013, le SDIS a été sollicité 485 fois. 225 sorties, soit le 46% des sorties, se sont produites en journée, les jours ouvrables, entre 7h00 et 18h00.

Effectif

453 sapeurs-pompiers volontaires au 1^{er} janvier 2013 (20 femmes et 433 hommes) répartis dans quatre sites DPS (Détachements de Premiers Secours) et dix sections DAP (Détachements

d'appuis). Concernant la promotion d'officier, au 1^{er} janvier 2013, un sapeur-pompier a été promu au grade de premier-lieutenant.

Départs

Durant l'année 2013, 65 sapeurs-pompiers ont quitté le SDIS Nord vaudois pour divers motifs tels que : disponibilité, professionnel, déménagement,

etc. Un sapeur-pompier est décédé accidentellement hors service.

Perspectives 2014

Les perspectives 2014 seront axées sur la formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève ; la formation continue du personnel des groupes d'alarme du DPS et du DAP sur les véhicules et le matériel à disposition ; le

premier rapport d'activité du SDIS sera produit ; la participation du SDIS au concours de la Fédération vaudoise de sapeurs-pompiers. La mise en place de l'opérationnel et de l'administratif pour la région se poursuivra.

SPORTS

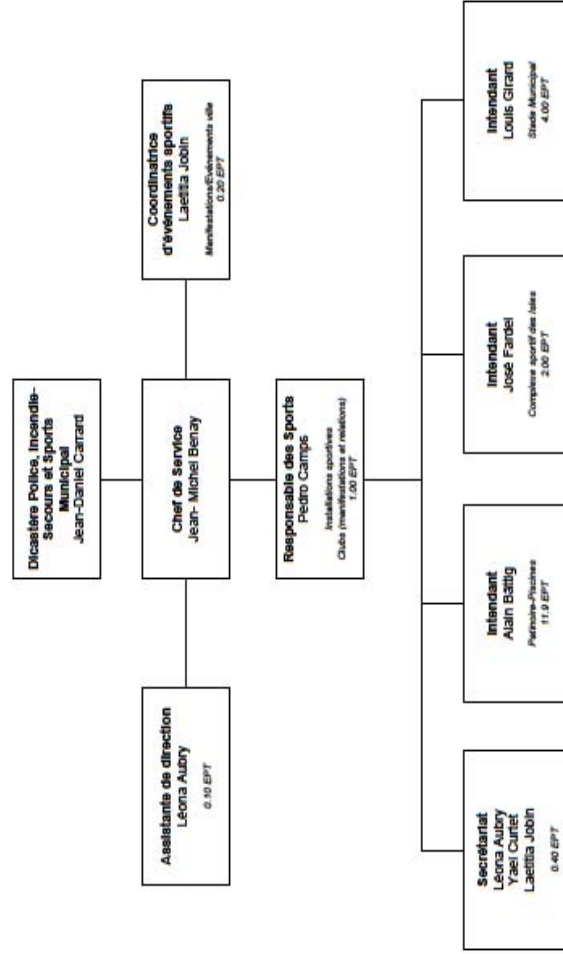
Monsieur Jean-Daniel Carrard
Municipal

Monsieur Jean-Michel Benay
Chef de service

SPORTS

Organigramme au 31 décembre 2013

Organigramme Service des Sports de la Ville d'Yverdon-les-Bains



SPORTS

Nos activités

En 2013, les activités du service des sports se résument comme suit : la gestion des plannings d'utilisation et d'entretien des installations du stade municipal, de la patinoire, des piscines couverte et en plein air, de la patinoire mobile, de la salle omnisport des Isles ; la gestion des plannings d'utilisation des salles de gymnastique et rythmique en dehors des heures scolaires et durant les jours fériés et vacances scolaires ; la gestion du bus du service des sports mis à la disposition des sociétés sportives, des écoles, du Gymnase et des services communaux ; la coordination des activités de la commission de la patinoire-piscines (sociétés principales utilisatrices et entretien), des sports (distribution d'aides financières aux sociétés sportives), du stade (sociétés principales utilisatrices et entretien), des Isles (sociétés principales utilisatrices, écoles et entretien) ; la coordination des activités du conseil d'administration du Manège et Centre Equestre d'Yverdon-les-Bains SA : dissolution de la société ; membre de la commission événementielle de la ville

et de la commission alcool ; coordination des activités du Conseil d'administration de la piscine couverte SA ; la distribution du fonds d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois présentant des résultats significatifs au niveau régional, national et international. Le secrétariat aux sports soutient les organisations de manifestations comme : Urban-Training, le Tour du Pays de Vaud, la course à pied, le Tournoi international de badminton, le Tournoi international de handball, le Tournoi international de unihockey, la Manche du championnat d'Europe de BMX, le Championnat suisse de judo par équipe, les Festiv'hockey, l'Organisation du 31^{ème} Rallye Cyclotouriste d'Yverdon-les-Bains, l'organisation du 9^{ème} camp des jeunes, l'organisation du 8^{ème} Festival Sportif Yverdonnois, l'organisation du triathlon d'Yverdon-les-Bains, l'organisation de la 9^{ème} semaine européenne de cyclotourisme UECT AIT 2013. Il participe également aux activités de l'association suisse des services des sports (ASSS) et à celles de l'association suisse des services des sports romand et tessinois (ASSRT).

Points forts

Championnat d'Europe de Futsal – tour préliminaire

Du 23 au 26 janvier 2013, la Commune d'Yverdon-les-Bains a eu le plaisir d'accueillir le tour préliminaire du championnat d'Europe de futsal, au complexe omnisports des Isles. Les équipes

nationales de Suisse, Albanie, Norvège et du Danemark ont pris part à ce tournoi qui a permis au Danemark de se qualifier pour le tour final qui s'est tenu au Luxembourg.

Festival Sportif Yverdonnois

Huit épreuves sportives ainsi que la semaine Yverdon Bouge avec ces cinq soirées sportives ont été proposées entre le 19 janvier et le 21 novembre 2013 à la population d'Yverdon et des environs. La

8^{ème} édition du FSY a vu bouger pas moins de 64 participants de tout âge sur les différentes activités proposées, toujours sans compétition ni chronomètre mais en toute convivialité.

Rallye cyclotouriste d'Yverdon-les-Bains

La 31^{ème} édition du rallye cyclotouriste d'Yverdon-les-Bains s'est déroulée le samedi 4 mai 2013. Ce n'est pas moins de 114 cyclistes, âgés de 6 à 83 ans, qui ont bravé la pluie et le froid afin de rouler sur l'un des trois parcours à choix de 10 - 27 ou 40 km. Bien que les vêtements furent humides et les vélos un peu boueux, la bonne humeur et la

convivialité étaient au rendez-vous au retour des cyclistes, lors du tirage au sort des lots sur l'Esplanade du Château. Cette 31^{ème} édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à l'implication et à la disponibilité des nombreux bénévoles.

Semaine Européenne de Cyclotourisme UECT AIT 2013

Du 6 au 14 juillet 2013, la ville d'Yverdon-les-Bains fût le centre névralgique de la 9^{ème} semaine européenne de cyclotourisme. Ce ne sont pas moins de 1'476 cyclotouristes venus de toute l'Europe qui ont eu le loisir de découvrir les paysages et curiosités de notre région en parcourant, pour les plus aguerris, pas moins de 550 km à la force de leurs mollets. Le nombre total de participants se montait à 1'476 et provenait de

différents pays dont le décompte est le suivant : 2 allemands, 33 belges, 2 espagnols, 1'135 français, 16 anglais, 2 italiens, 25 hollandais, 85 polonais, 6 portugais, 8 russes, 4 suisses, 156 ukrainiens et 2 américains.

Les cyclotouristes présents ont largement appréciés les infrastructures mises en place, les parcours proposés ainsi que l'accueil. En regard

des demandes adressées à l'Office du tourisme durant la manifestation, certains participants ont même poursuivi leur séjour en Suisse. Tant du point de vue de l'Union Européenne de Cyclotourisme que de l'Alliance Internationale de Tourisme, l'organisation mise en place à Yverdon-les-Bains fût un réel succès. D'un point de vue touristique, le bilan est également très positif. Ce ne sont, en effet, pas moins de 2'680 nuitées qui ont pu être comptabilisées dans les BnB, auberges et campings officiels de la région. A ce chiffre, viennent s'ajouter les 950 campeurs installés au camping provisoire de la manifestation monté au

Parc des Rives. Les commerces de la région ont également enregistré une hausse de la consommation durant cette période. En outre, le comité a été épaulé par 72 bénévoles répartis sur la semaine. La protection civile quant à elle a assuré le montage et démontage du camping provisoire ainsi que sa sécurité durant la journée, les nuits ayant été surveillées par des agents de sécurité. Du point de vue financier, grâce au soutien de la commune, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

Le 8 septembre 2013, la ville d'Yverdon-les-Bains accueillait la troisième édition de son Triathlon. Quelques 700 concurrents, venus de Suisse, mais également de l'étranger, furent au rendez-vous malgré une météo quelque peu mitigée. Le comité d'organisation est fier de la confiance témoignée par Swiss Triathlon qui lui a confié, pour la première fois en 2013, une manche du circuit suisse. La reconnaissance des athlètes est également au rendez-vous puisque la participation croît chaque année, ce qui démontre que la manifestation offre

des conditions de course exceptionnelles de par son cadre et ses routes entièrement fermées à la circulation. Quelques 130 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 10 agents de la Police Nord Vaudois et 12 représentants de la Brigade du Lac et du Sauvetage des Iris, 6 motards ainsi que les samaritains sont venus renforcer les 22 membres du comité d'organisation. Du point de vue financier, grâce au soutien de la commune, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Urban-Training

Pour la quatrième année consécutive, la commune d'Yverdon-les-Bains a offert à sa population le programme Urban-Trainig. Encadré par des coaches professionnels, Urban-Training propose un parcours sportif d'une heure en ville et dans ses magnifiques parcs à toutes les personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement

grâce à la ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les participants font des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport. Les yverdonnois ont pu profiter de cette activité durant 1 heure tous les jeudis soirs de mai à septembre.

Sociétés sportives

Notre ville enregistre une centaine de sociétés sportives, sous-sociétés ou associations répertoriées au service des sports dont la taille varie d'une dizaine de membres pour les plus petites à plus de 500 membres pour les plus grandes. Le service des sports a un contact privilégié avec la plupart d'entre elles pour la mise à disposition des installations sportives de notre ville, du bus des sports, mais également lorsqu'il s'agit de les soutenir dans leurs activités régulières ou lors de projets spécifiques. Le service des sports

est le lien entre les autorités yverdonnoises et les sociétés sportives locales, régionales, cantonales ainsi qu'avec les fédérations nationales lorsqu'il est question d'organiser une manifestation sportive sur notre territoire. Il offre le soutien nécessaire aux organisateurs en termes d'infrastructures (mise à disposition de nos installations sportives et, dans certains cas, de matériel) et peut également les soutenir au niveau des démarches administratives à entreprendre selon le niveau de l'organisation.

Quelques chiffres

Fonds d'aide aux jeunes sportifs

Le service des sports, grâce au fonds d'aide aux jeunes sportifs a soutenu la carrière prometteuse de 5 jeunes athlètes yverdonnois représentant le patinage artistique, le tennis, le tennis de table, le biathlon et l'athlétisme pour un montant total de

Fr. 10'000.-. 11 sociétés sportives yverdonnoises ont bénéficié du fonds afin de les aider à réaliser quelques 16 projets (camps, équipements vestimentaires, matériel) pour un montant total de Fr. 30'245.-.

Camps des jeunes

En 2013, le camp des jeunes s'est déroulé du 8 au 12 juillet. Ce ne sont pas moins de 37 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 100 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées par Blaise

Brocard, Ornella Dumartheray, Marine Beaumer et Vincent Perdrix. La luge d'été et la danse sont venues compléter le programme varié de cette semaine sportive.

La patinoire

Ouverture : du 1^{er} janvier au 18 mars et du 11 septembre au 31 décembre 2013. Les installations ont toutefois été mises en glace dès le 20 juillet afin de pouvoir accueillir les Festyv'hockey qui ont eu lieu du 28 juillet au 1^{er} septembre 2013 avec en point d'orgue la Coupe des Bains du 27 août au 31 août avec la présence des équipes venant de Slovaquie, Russie, Allemagne, Norvège et Suisse. Les clubs utilisateurs principaux sont le Hockey Club Yverdon-les-Bains et le Club de Patinage

Artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace par ces deux clubs et de celles réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h30 à 16h30), la patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, le HC Dahu, le Chiefs HC, le HC Gorgier, la Gendarmerie ou encore les Vipers Yverdon.

Fréquentation du public (entrées payantes) :

Publics	Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS	Familles Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS
Entrées	1'484	2'631	501	2'353	3'368	125

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements	Entrées	
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	4'470
	Secondaires	3'599
	CPNV	1'154
	Gymnase	498
	Passeport découverte	23
	Passeport vacances	0
	Passeport ado	24
Arr. Grandson	Primaires	584
	Secondaires	1322
Plateau du Jorat	Primaires	299
	Secondaires	196
Estavayer	41	
Yvonand	205	
Echallens	77	
Arr. Chavornay	207	

La piscine couverte

Les clubs principaux utilisateurs sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon. 3 lignes d'eau sont en permanence mises à la disposition du public. Les 3 autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 3/4 du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et

l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et les fondations, le soir et le samedi par des moniteurs qui donnent des cours privés ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque ou encore la société de sauvetage, et les Fondations USCADE, PluSport et Verdeil.

Tableau comparatif (2010-2013) - fréquentation du public (entrées payantes) :

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Total	Moyenne/mois	%
2013 (10.5 mois)	16'989	4'218	7'626	28'833	2'746	-0.3
2012 (10.5 mois)	16'780	4'450	8'404	29'634	2'823	+0.1
2011 (10.5 mois)	16'107	4'693	8'695	29'495	2'809	+1
2010 (10.5 mois)	15'996	4'694	8'607	29'297	2'790	+1

Fréquentation des écoles :

Etablissements		Nbre entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains + hors Yverdon-les-Bains (bassin 25m + bassin non nageurs)	Primaires	19'148
	Secondaires	2'542
	Sport fac.	487
	Passeport vacances	0
	Passeport ado	13

Vente d'abonnements :

Annuel des 2 piscines	Piscine couverte	12 entrées	Entreprises	Clubs
147	198	920	6	428

La piscine plein air

Ouverture : du 11 mai au 8 septembre 2013, ce qui représente 120 jours d'exploitation. Durant cette

période, il y eu 63 jours de beau temps, 42 jours couverts et 16 jours de pluie.

Fréquentation public (entrées payantes) :

	Journée	Familles	Midi	Soir	Groupes
Enfants	10'165	14'021		2'109	
Adultes	14'881	9'855	776	4'426	
Etu/AI/AVS	3'763		59	770	721

Tableau comparatif (2010-2013) – fréquentation du public (entrées payantes) :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	%
2013	529	15'223	31'924	20'956	2'287	70'919	+7
2012	4'734	16'495	17'955	26'246	1'435	66'865	+22
2011	8'237	10'383	12'049	23'112	1'179	54'960	+6
2010	2'975	11'894	26'069	10'238	804	51'980	-14

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements	Entrées	
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	1'119
	Secondaires	1'505
	CPNV	51
	Gymnase	47
	Fondations	377
Arr. Grandson	Primaires	421
	Secondaires	607
	Le Repuis	35
Thierrens	178	
Verdeil	39	
Divers	125	

Vente d'abonnements :

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Famille			
				adultes	1 à 2 enf.	3 ^{ème} enf.	Etu/AI/AVS
Saison	18	21	13	7	7	-	-
Année	17	7	2	8	1	-	5
12 entrées	27	28	73				
Club	0	2	0				
Entreprise	0	0	0				

La patinoire mobile

Ouverture : du 29 novembre 2013 au 12 janvier 2014. Pour la 6^{ème} année consécutive, les jeunes et moins jeunes habitants de la capitale du nord vaudois et de ses environs ont eu le loisir de patiner gratuitement durant 40 jours sur la patinoire mobile

installée sur la place Pestalozzi. Ce ne sont pas moins de 2'150 paires de patins qui ont été loués durant cette période, soit une augmentation de 21% par rapport à l'ouverture 2012-2013.

Stade municipal

Actuellement 3.5 personnes sont employées pour le nettoyage des installations, le marquage des terrains et pour effectuer les petites réparations. Ce sont 19 équipes qui utilisent les installations du stade municipal 1 à 6 fois par semaine durant les 10.5 mois d'activités du stade, ce qui représente environ 60 entraînements par semaine en plus des matchs qui sont programmés durant la semaine et le weekend. Les installations sont utilisées de

16h30 à 22h00 du lundi au vendredi et le mercredi dès 15h00. Le samedi et le dimanche, elles sont ouvertes dès 8h00 et jusqu'à 22h00 en fonction des rencontres programmées les samedis et jusqu'à 18h00 le dimanche. Le nombre d'heures d'entretien des différents terrains par le personnel des espaces verts du Service des Travaux et de l'environnement s'élève à 4'100 et à 144 heures pour la voirie.

Terrain des Isles

8 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles. Le FC Bosna est composé de deux équipes d'actifs et de 5 équipes juniors. Le FC

Centre portugais, quant à lui, est composé d'une équipe d'actif.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est faite par le service aux sports.

Quant à l'entretien des installations, il est sous la responsabilité du service des espaces verts de notre ville.

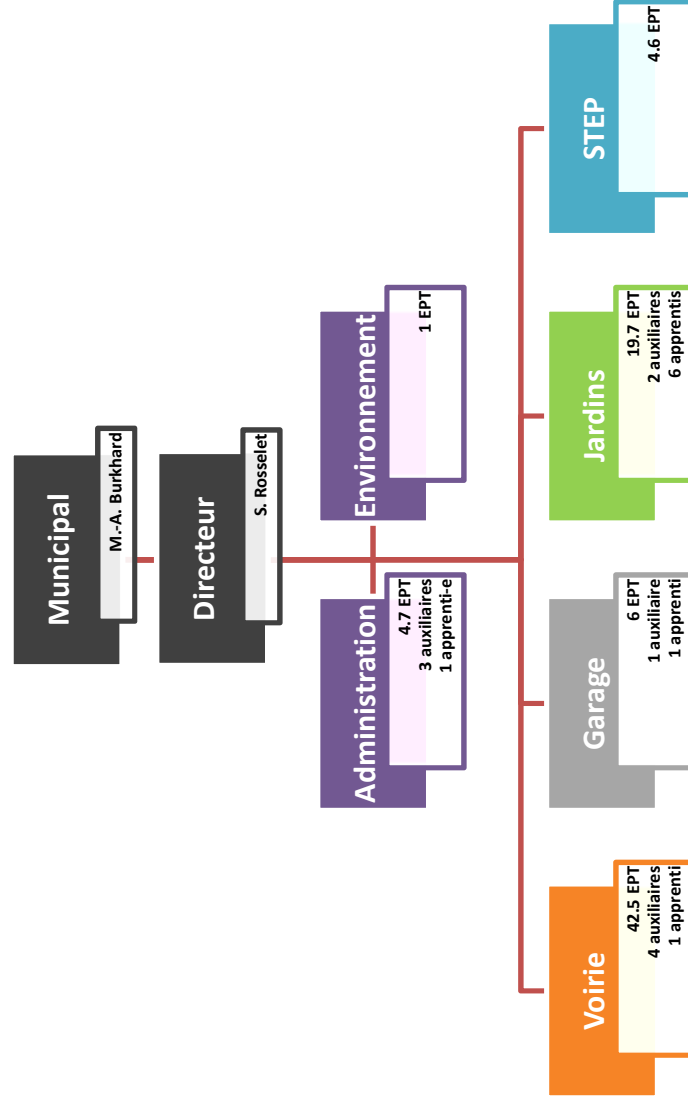
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organigramme au 31 décembre 2013



SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Missions du service

STEP

Traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains : cinq petites communes

raccordées et reprise des boues de cinq communes.

Jardins

Entretien et décoration des espaces verts (3'000 arbres à entretenir); entretien des terrains de sports; entretien extérieur des bâtiments communaux; cultures en serres; préparation des

thèmes pour les massifs; contrôle du feu bactérien et des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.

Garage

Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participe à l'entretien des autres véhicules de la commune. Effectue également les

achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.

Voirie

Entretien du réseau routier et déneigement; entretien des collecteurs; collecte des déchets; fauchage et nettoyage; entretien de la plage, des

rives et des cours d'eau; entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

Secrétariat

Élaboration du budget et des crédits complémentaires; établissement des correspondances et des rapports municipaux; traitement de la facturation fournisseurs et

débiteurs; gestion du personnel et des jobs d'été; autorisation de fouilles et de dépôts; gestion des domaines, plantages, forêts et vignes communales; communication et sensibilisation.

Bureau technique

Élaboration et suivi des projets; procédures; développement et mises à jour continues de la couche SIT, média assainissement; planification et suivi des inspections caméra de contrôle sur les collecteurs communaux; examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquête problématiques; taxe de raccordements aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions, contrôles du séparatif des fonds privés (par coloration) avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser; déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de

véhicules non immatriculés; précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation; suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement réseau d'assainissement, accident; décomptes pour les subsides du canton (DGE) relatifs à l'entretien des cours d'eau; participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.

Cellule environnement

Planification et gestion des dossiers et projets du secteur environnement; sites contaminés; s'assurer que les lois en matière d'environnement

soient respectées; revitalisation et sécurisation des cours d'eau; pollution de l'eau et de l'air; communication et sensibilisation.

Points forts 2013

2013, une année qui était axée sur des objectifs environnementaux ambitieux qui ont été largement atteints malgré une surprise de taille !

L'intégration d'une responsable environnement a permis de dynamiser les dossiers liés à la renaturation des cours d'eau, à la protection des zones naturelles de valeurs, aux investigations des sites pollués et à la concrétisation de plusieurs actions. Ces compétences manquaient au service, tout comme le temps qu'il fallait consacrer aux problèmes concrets d'environnement. La ville grandit, son attractivité n'est plus à démontrer et ce succès engendre des pressions croissantes sur la biodiversité et la qualité des paysages. Tous les secteurs planifient des travaux d'entretien en cherchant à minimiser les impacts, tout en gardant une bonne qualité des prestations.

Pour 2013, on notera les éléments marquants suivants : aboutissement du projet de sécurisation du ruisseau de Pomy, étude préliminaire de renaturation du Mujon, suivi du projet d'une réserve intégrale à la Montagne de la Ville qui devrait voir le jour prochainement, production de plus d'un million de kWh électriques à la STEP et chauffage des serres avec la récupération de chaleur via les couplages chaleur force pour plus de 400'000 kWh, via un mini chauffage à distance. Nos propres cultures deviennent autonomes en énergie grâce à

la symbiose entre la STEP et les serres, consolidation du résultat sur le tri des déchets après l'introduction de la taxe au sac en juillet 2011.

La réalisation de la route de contournement a migré du service de l'urbanisme et des bâtiments à notre service suite au résultat de la votation « Stop aux bouchons » du 25 novembre 2012. Cette décision a été prise le 13 février par la Municipalité. Notre service, sans ressources pour piloter ce projet, a présenté une méthodologie au comité de pilotage au mois de juin, proposition qui a été validée le 10 juillet pour être transformée en préavis. La commission s'est penchée sur le préavis PR13.24PR le 2 septembre et le Conseil Communal a validé le préavis, et ainsi les moyens pour mener les études en date du 7 novembre 2013. Les études ont réellement débutés en décembre 2013. Parallèlement à cette démarche, notre service a hérité de la route d'accès aux Iles car le service chargé de ce projet ne se sentait plus légitimé pour porter ce tronçon de route qui constituera le premier tronçon de la route de contournement, secteur « sud ». 2013 représente donc un grand chamboulement dans l'organisation des projets communaux. La réalisation de cette route, sur la partie présentée prioritaire, ne pourra se faire qu'avec l'appui de tous les acteurs politiques et des services communaux.

Détail des activités

1. Bureau technique

1.1 Projets en phase d'étude

Rue de l'Industrie : réaménagement complet de la rue et du passage inférieur sous voies CFF + liaison mobilité douce Industrie/Buron ; Rue des Mouettes : réfection complète de la chaussée et mise en séparatif, procédure d'autorisation et de demande de crédit ; Fonctionnement de l'entrée « sud » d'Yverdon-les-Bains : giratoires provisoires à la route de Lausanne et à la rue d'Entremonts, ouverture au trafic motorisé du chemin de la Chèvre ; Pont sur le Buron/rue de la Graveline, projet de réfection du pont ; Avenue des Trois-Lacs, liaison Roger-de-Guimps/Graveline, route d'accès, liaison mobilité douce et projet de gestion des eaux en système majeur selon le PGEE et la carte des dangers eau ; Route de contournement : reprise du dossier, organisation/planification et étude de variantes ; Rue du Valentin, tronçon Valentin/Jordils : remise en état du domaine public suite aux nouvelles constructions (pilote URBAT) ; STEP : projet de nouvelle place à tourner. Rue de Montchoisi : projet de réfection des infrastructures souterraines ; Rue des Chaînettes, tronçon canal Oriental/Valentin : projet de réfection

des infrastructures souterraines ; Couche SIT : autorisation de la DGE, sur domaine public cantonal des eaux ; PQ aux Iles « quartier Alvazzi » : passage au domaine public des rues intérieures principales et réflexion sur le traitement des rues secondaires, placettes et trottoirs au bénéfice d'une servitude de passage publique ; Traversée sud-ouest (tronçon Mujon/Oriental) : projet de mise en séparatif (pilote URBAT) ; Rue des Cygnes : réaménagement de la rue à proximité du conservatoire de musique (pilote URBAT) ; Rue de William-Barbey, tronçon Près-du-Lac/Clairs-Logis, projet de réfection de chaussée ; PST étape 3, passage des rues au domaine public communal (pilote URBAT) ; Analyses et expertises de la qualité des eaux de ruissellement du stand de tir (présence de PCB) ; Camping : projet de cheminement de mobilité douce au bord du lac et passerelle sur le Buron (pilote URBAT) ; Assainissement du débarcadère de la Thièle (pilote PNV) ; Coteau-Est et Clendy-Dessous : projet des équipements collectifs et gestion des eaux (pilote URBAT).

1.2 Projets en phase d'exécution

Rue des Remparts : rabotage du revêtement existant et pose d'un micro enrobé bitumineux coulé à froid par l'entreprise Ziegler AG ; Campagne de traitement des fissures sur le réseau routier (~9'700 m) ; Route de Lausanne (pont Tordu et giratoire provisoire) : réfection ponctuelle de l'enrobé bitumineux ; Gestion du patrimoine routier : projet finalisé en été 2013 (budget quinquennal à coordonner en interservices, outils cartographiques de planification en cours de création) ; Rue de la Plaine : travaux préparatoires (création de chambres de visite) pour les travaux de réhabilitation par gainage par l'entreprise Swissreline SA ; Rue Jean-André Venel : procédure de transfert de la rue au domaine public communal ; PS de Pomy : travaux de finitions, réalisation d'un raccord mobilité douce avec le chemin des Roses ; Chaussée de Treycovagnes, chemin d'accès à la Menuiserie Saudan SA : désaffectation partielle des domaines publics, création des servitudes et suivi de la construction ; Route de Pomy : stabilisation suite au chantier de construction des villas « Vilvert » ; Place Bel-Air : réaménagement de la place (pilote Mobilité) ; PGEE : suivi, mise à jour et planification/réalisation des mesures ; Etude des projets communaux/privés sous l'angle concept et gestion des eaux PGEE/carte des dangers ; Participation à l'ensemble des projets communaux (Mobilité, Zones 30, plan de quartier, renouvellement, réfections et aménagements de surface, etc.) touchant au domaine public ; Giratoire et mobilité douce à la RC 401a route de Lausanne/chemin de la Chèvre : PPA « Champs Torrens » : création d'un cheminement mobilité douce en site propre et construction d'un giratoire de 26 m de diamètre par l'entreprise Ernest Gabella SA, pose du tapis et travaux de finitions ; Rue des Isles : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif par l'entreprise Bernasconi Romandie SA ; Campagne d'application d'un micro enrobé coulé à froid (rue des Remparts, rue du Coin-de-Terre et rue de l'Avenir) par l'entreprise Ziegler AG ; Glissement de terrain, chemin d'accès au motocross du Bas-des-Monts à Gressy : projet de stabilisation et

d'endiguement du canal du Buron par l'entreprise Schenker Sàrl ; Route de Pomy : « stabilisation RC » 2^e étape et renforcement de chaussée par l'entreprise ISR Injectobohr SA ; Giratoire Remparts/Ancienne-Douane : réfection des zones fortement déformées par un renforcement de la fondation et nouvelle couche d'enrobé bitumineux par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Route de Cheseaux, tronçon Bellevue/CESSNOV : réfection complète du tapis bitumineux par l'entreprise Bernasconi Romandie SA ; Campagne de traitement des fissures (~9'700 m) par l'entreprise Pittet-Chatelan SA ; Rue des Isles : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif par l'entreprise Bernasconi Romandie SA ; Rue des Jordils, tronçon Moulins/Roger-de-Guimps : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Route de Lausanne (pont Tordu et giratoire provisoire) : réfection ponctuelle de l'enrobé bitumineux par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Avenue des Sports (pont sur le Buron) : réfection ponctuelle de l'enrobé bitumineux par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Montagne de la Ville, chemin forestier : réfection partielle par la pose d'un micro-enrobé bitumineux coulé à froid ; Avenue Général-Guisan : réparation ponctuelle en urgence des collecteurs EU et EC (2^e étape) par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Avenue Général-Guisan : réhabilitation par gainage des collecteurs EU et EC par l'entreprise Swissreline SA (185 m) ; Chemin de Fontenay : modification de la récolte des eaux de surface en vue du nouveau projet d'aménagement de surface dans le cadre du chantier du SEY par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Rue des Isles : introduction du système séparatif sur le tronçon Oriental/Parc public (~180 m) par l'entreprise Bernasconi Romandie SA ; Rue des Jordils, tronçon Moulins/Roger-de-Guimps : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif (130 m) par l'entreprise Ernest Gabella SA ; Grèves de Clendy : plateforme d'observation en collaboration avec la Grande Carrière ;

Le bureau technique a piloté et coordonné tous les travaux de génie civil réalisés par la voirie.

2. Voirie

2.1 Travaux routiers, réfection de rues

Aménagement d'une liaison mobilité douce sur fonds de l'OFROU entre le giratoire A1 et la rue des Petits-Champs. ; Liaison mobilité douce le long du Buron, tronçons « 4 Marronniers/Haldimand », « Sports/Iris » et « Iris/parking de la plage » ; Giratoire A1/rue des Petits-Champs : aménagement d'une liaison mobilité douce ; Grèves de Clendy : passerelle d'observation ; Aménagement d'une liaison mobilité douce le long du Buron, tronçon avenue des Sports/parking de la plage et pose de tubes pour le SEY ; Campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussées (rue des Remparts, rue du Coin-de-Terre et rue de l'Avenir) :

travaux préparatoires, soit purges locales, reprofilages ponctuels avec des enrobés bitumineux, mise à niveau de regards, pose de planelles d'écoulement et bordurettes ; Rue des Remparts : taquonnage en urgence suite aux nombreuses dégradations hivernales ; DP114, William-Barbey : travaux de finitions (place de rebroussement et cheminement mobilité douce) ; Passage supérieur de Pomy : réalisation d'un raccord mobilité douce avec le chemin des Roses ; Prés-du-Lac prolongé : pose de bordurettes de délimitation, planelles d'écoulement et deux grilles de route à la hauteur de Busset Terrassement SA ;

Chemin du Vounoz : remise en état complète de la chaussée suite aux travaux d'installation de gainage du collecteur ; Chemin des Fleurettes : remise en état de l'entrée de la rue et pose d'un caniveau ; Chaussées en béton : campagne de remplissage des joints ouverts entre les dalles avec du mastic bitumineux et diverses remises à niveau ; Interventions ponctuelles sur chaussées et trottoirs : mise à niveau de bordures, remplacement de planelles d'écoulement, bétonnage de caniveaux, pose de sacs d'eaux pluviales, remplacement des couches de support et de surface, reprofilage de chaussées, purges localisées, réparations des nids de poules avec des enrobés bitumineux et remise en état de divers accotements ; Rue de Florimont : remise en état des gendarmes couchés ; Chemin du Pré-Neuf : pose d'une planelle d'écoulement et de grilles de route, puis remise en état ponctuelle de la chaussée ; Pontages de fissures en collaboration avec l'entreprise Pittet-Chatelan SA ; Avenue de Grandson : assainissement de la contre-allée « est » par des purges ponctuelles de la chaussée ; Remise en état de diverses rues faïencées par un reprofilage en enrobé bitumineux à chaud (collectrice « sud », entre Stoll et Chamard, rue de Montagny, Quai des Ateliers, Gressy, Sermuz, rue William-Barbey, Ancienne-Douane, Curtil-Maillet,

rue de Neuchâtel, Quai de la Thièle, rue du Cheminet) ; Remise en état des trottoirs avec un tapis bitumineux à Gressy : pourtour du parc du Castrum, rue de la Plaine (devant le Suisse), cheminement mobilité douce le long du Mujon (Bouby-Rolls SA/Prés-du-Lac) ; Promenade J.-J. Rousseau (angle rue de la Plaine) : remise en état de la zone de stationnement avec enrobé bitumineux, pose de planelles d'écoulement et d'une nouvelle grille de route ; Carrefour Chamblon/Orbe : remplacement des bordures de trottoirs, d'îlots et d'un sac d'eaux pluviales ; Avenue de Grandson : remise en état des bordures d'îlots devant le garage Bouby Rolls SA, suite à un accident ; Scellement et remise à niveau des capes de vannes sur les parcours de déneigement ; Remise en état du cheminement piéton (en grave) reliant la rue de la Maladaire au parking de la Prairie ; Zones piétonnes pavées : entretien courant (jointoiement et remplacement de pavés délités) ; Parking de la place d'Armes, côté Casino : remise en état « légère » par taquonnage. ; Place et avenue de la Gare : campagne de remise à niveau des dalles en granit ; Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main un total de 761 tonnes d'enrobés bitumineux.

2.2 Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

Rue de Chamblon : réparation ponctuelle du collecteur EU ; Rue des Chaînettes « est » : réfection ponctuelle du collecteur unitaire suite à un affaissement ; Diverses interventions sur des collecteurs et sacs d'eaux pluviales : réparations locales suite à des écrasements de tuyaux ou des raccords défectueux, interventions ponctuelles liées à l'obstruction de sacs d'eaux pluviales, remplacements, constructions ou mises à niveau de dalles gatic, chandelles sur le réseau d'assainissement communal ; Entretien général au moyen du camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux et curage des sacs

dépotoirs de routes ; Curages préalables des collecteurs nécessitant une inspection au moyen d'une caméra, selon les indications données par le bureau technique ; Rue d'Orbe, tronçon carrefour rue des Charmilles : remplacement du collecteur EU (45 m) ; Rue de la Plaine : remplacement ponctuel (20 m) du collecteur EM + travaux préparatoires (création de chambres de visite) pour les travaux de réhabilitation par gainage ; Berges du Mujon, au prolongement de la rue du Coin-de-Terre : remplacement des collecteurs EU et EC affaîssés ; Glissement de terrain, chemin d'accès au motocross du Bas-des-Monts à Gressy : réalisation du solde du drainage des terrains en amont.

2.3 Divers aménagements et interventions

Façonnage des socles en béton pour les nouvelles poubelles requin ; Places de stationnement de la plage : remise en état (piquets et revêtement) suite à l'abattage des peupliers. ; Bois de la ville, à proximité du refuge de l'Escarbille : pose de piquets métalliques pour le contrôle d'accès ; Rue des Philosophes : pose de bancs sur l'îlot Valentin/Philosophes ; Bâtiment de l'usine à gaz : rafraîchissement du bâtiment pour y intégrer les bureaux du projet de « route de contournement » ; Divers sondages sur domaine public afin de connaître l'encaissement de la chaussée, en prévision des travaux de renouvellement des canalisations du SEY ; Plantages : aménagement d'une place pour la benne à verre ; STEP : fouille pour raccordement électrique et fabrication de

socles pour un nouveau portail ; agrandissement de l'entrée principale avec enrobé bitumineux ; bétonnage d'une trappe sur le toit ; fouille pour le raccordement d'une sonde d'alarme entre la STEP et le pont sur le Buron de l'avenue des Sports ; pose d'un crépi en façade et divers petits travaux de génie civil ; Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par « ProMaison » (nettoyage des abris de bus, peinture sur les éléments de PCS, peinture et pose du sol du bâtiment de l'usine à gaz, tri de l'alu et du fer blanc et divers travaux de maintenance) ; Bassin de la place d'Armes (parc Japonais) : vidange complète et nettoyage au "Kärcher".

Entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-

Poste, des bassins de la place de la Gare, des giratoires de Tivoli et du grand Baigneur ; Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatics et cadres de grilles type « Ville d'Yverdon » ; Suppression des barrières architecturales par l'exécution de différents abaissements de trottoirs en ville ; Cure d'Air : remise en état du cheminement de mobilité douce d'accès et pose d'une stèle commémorative ; Curage pour la STEP des différentes stations de pompage/relevage de la ville ; Parking à boules entre Thièle et Mujon : remise en état pour le tournoi de pétanque ; Place Pestalozzi : pose d'éléments modérateurs du trafic (trafiblocs et potelets) en prévision des travaux à la rue des Jordils (demande du SEY) ; Campagne de curage des sacs d'eaux pluviales dans les préaux des écoles pendant la période des vacances scolaires (demande d'URBAT) ; Rue de l'Orient :

débroussaillage de la zone forêt selon la demande du garde forestier ; Refuge de l'Escarbille : vidange des deux fosses septiques (demande d'URBAT) ; Transports et préparation de stères de bois de feu en provenance de la montagne de la ville ; Coupe, pose et dépose du sapin de Noël à la place Pestalozzi ; Contrôle et remise en état des drapeaux en ville et au bord du lac avec le camion nacelle ; Divers travaux réalisés pour PNV : signalisation verticale : mise en place et scellement de bases et poteaux en inox sur le territoire communal ; fouille et pose de tubes électriques au jardin de circulation ; remise en état du parking du cimetière côté Philosophes avec des enrobés posés à chaud ; Mise à disposition pour PNV, main d'œuvre nécessaire pour l'étayage des fosses d'inhumations, mise en terre des cercueils ainsi que préparatifs pour le triathlon et la fête du 1^{er} août.

2.4 Nettoyages

Campagne de désherbage manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, parcelles et chemins communaux, assisté par une épareuse selon la nécessité. Le balayage et l'entretien divers assurant le standard

qualité de propreté de la ville. Le nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville. Le remplacement du sable des différents scotodromes de la ville.

2.5 Interventions spécifiques sur les places de jeux

Parc Japonais, rue du Parc, parc des casernes, rue Roger-de-Guimps, plage, rue de Bullet.

2.6 Ponts, passerelles et cours d'eau

Pont de Graveline : modification du trafic routier et projet de remplacement, quelques barrières ressoudées. **Pont de Gleyres** : quelques poteaux changés suite à un accident. **Pont de Montagny** : réparation d'une barrière suite à un accident.

Passerelle des 4 Marronniers : fabrication d'une main courante en mélèze. **Rives du Lac** : pose, dépose et entretien des bouées de la plage et transformation d'un ponton pour la fête du lac.

2.7 Neige

2013 comptabilise 39 sorties neige par la voirie, 31 entre janvier et février et 8 entre novembre et décembre, soit un total de 2'277 heures consacrées à la neige. L'année 2013 est caractérisée par des

précipitations de neige abondantes et régulières en début d'année qui ont conduit à épandre 34.5 tonnes de sel.

2.8 Déchets

	2011			2012			Delta % 11 - 12	2013			Delta % 12 - 13
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	18	5'821	5'838	31	3'913	3'943	-32.46%	35	4'013	4'049	2.68%
Compost	457	2'236	2'693	119	2'858	2'977	10.55%	139	3'186	3'325	11.70%
Papier	535	1'751	2'286	482	2'269	2'751	20.37%	462	2'172	2'634	-4.26%

Verre	283	790	1'073	209	817	1'027	-4.30%	227	832	1'058	3.09%
Métal	138	56	194	153	41	193	-0.36%	171	65	236	22.18%
Encombrant	596	648	1'244	350	585	935	-24.83%	336	583	919	-1.71%
Total annuel			13'327			11'826				12'222	
Delta % par an			2011	-11.26%		2012		3.34%		2013	

En 2013, deux années complètes après l'introduction de la taxe au sac, nous constatons que la production d'ordures ménagères est restée stable, les citoyens jouent le jeu et continuent leurs efforts. Les habitudes de tri semblent bien ancrées dans les mœurs et les quantités collectées de fractions recyclables s'en ressentent. Pour preuve, augmentation de 22 % des métaux et augmentation de 12 % dans la collecte des biodéchets par rapport à l'an passé. Les autres fractions recyclables ont quant à elles augmentés, de manière moins significative. On note une légère baisse du papier. Contrairement à ce qui était envisagé, la quantité de déchets encombrants collectée est restée stable. Nous constatons néanmoins, toujours quelques problèmes de respect des consignes par les habitants (déchets pas admis, déchets pas annoncés et jour de

collecte). 75 tonnes de PET ont été collectés sur les points de collecte sélective de la ville en 2013. Vu les quantités engagées, une interrogation plane quant à la prise en charge de cette fraction par la commune. En effet, l'Ordonnance sur les Emballages pour Boissons (OEB) oblige les commerçants à reprendre les emballages perdus à tous les points de vente et à tout moment durant les heures d'ouverture. En 2013, 56'500 passages ont été enregistrés à la déchèterie intercommunale, on conclue donc qu'elle rencontre toujours autant de succès. Le système de cartes d'accès mis en place avec l'ouverture de la nouvelle déchèterie permet un meilleur contrôle de la provenance des utilisateurs et ainsi de répartir les coûts engendrés par les communes partenaires et d'éviter les usages abusifs.

3. Jardins

3.1 Plantations

Lieu	Nom latin	Nom français	quantité
Plage	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	1
Plage	<i>Pinus sylvestris</i> (plante commémorative)	Pin sylvestre	1
Plage, Cure d'Air	<i>Quercu robur</i> (plante commémorative)	Chêne pédonculé	1
Plage	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	2
Plage	<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	2
Plage	<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleur	2
Plage	<i>Ulmus 'Resista'</i>	Orme résistant	2
Sallaz/Entremonts	<i>Berberis vulgaris</i>	Epine vinette	2
Sallaz/Entremonts	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	2
Sallaz/Entremonts	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain	2
Sallaz/Entremonts	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	2
Sallaz/Entremonts	<i>Rosa canina</i>	Eglantier	3
Sallaz/Entremonts	<i>Rosa nitida</i>	Rosier luisant	3
Mobilité douce au Buron	<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	160
Mobilité douce au Buron	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	6
Mobilité douce au Buron	<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	1
Mobilité douce au Buron	<i>Picea omorika</i>	Epicéa de Serbie	1
Mobilité douce au Buron	<i>Prunus spinosa</i>	Epine noire	7

Mobilité douce au Buron	Euonymus europaeus	Fusain	10
Mobilité douce au Buron	Berberis vulgaris	Epine vinette	10
Mobilité douce au Buron	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	10
Mobilité douce au Buron	Rhibes nigrum	Cassissier	10
Mobilité douce au Buron	Rosa canina	Eglantier	10
Mobilité douce au Buron	Viburnum opulus	Viorne obier	10
Allée de Winterthur	Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge	10
Collège de Fontenay	Acer griseum	Erable à écorce de papier	1
Collège de Fontenay	Acer platanoides 'Vallis Clausa'	Erable plane	1
Collège de Fontenay	Sorbus acuparia	Sorbier des oiseleurs	1
Collège de Fontenay	Carpinus betulus	Charme commun	1
Collège de Fontenay	Crataegus laevigata	Aubépine	1
Collège de Fontenay	Prunus avium	Meriser	1
Collège de Fontenay	Juglans regia 'Franquette'	Noyer commun	1
Promenade Auguste Fallet	Aesculus x carnea	Marronnier rouge	1
Parc des Cygnes	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	1
Ancienne Douane	Tilia x Euchlora	Tillieul de crimée	1
Parc des Cygnes	Acer campestre	Erable champêtre	14
Montchoisi	Acer campestre	Erable champêtre	4
Avenue de Grandson	Platanus x platanor 'Vallis Clausa'	Platane résistant	1
Parc de Bullet	Prunus serrula	Cerisier du Japon	1
Châtelard	Taxus baccata	If	1
Châtelard	Sorbus intermedia	Alisier	1
Rue de la Blancherie	Ilex aquifolium	Houx	2
Jean-Jacques Rousseau	Prunus avium 'Plena'	Merisier stérile	3
Général-Guisan	Acer platanoides 'Cleweland'	Erable plane	3
Parc du Château	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	1
Maladaire	Quercus robur	Chêne pédonculé	10
Point X Chemin Occidental	Prunus spinosa	Epine noire	10
Point X Chemin Occidental	Crataegus oxyacantha	Aubépine	10
Point X Chemin Occidental	Rosa canina	Eglantier	10
Point X Chemin Occidental	Rhamnus frangula	Bourdaie	5
Point X Chemin Occidental	Viburnum lantana	Viorne mancienne	5
Point X Chemin Occidental	Viburnum opalus	Viorne obier	5
Point X Chemin Occidental	Rhamnus cathartica	Neprun purgatif	5

3.2 Projets/interventions

Abattage en urgence d'un peuplier avec l'aide de la grande échelle des pompiers au Maréchat, suite à un coup de vent ; Abattage en urgence du groupe d'érables argentés à l'entrée du parc des 4 Marronniers suite à l'écartement des troncs après un coup de vent ; Modification du cheminement vers la villa du parc d'Entremonts, arbre devenant trop bas pour le passage des piétons et des véhicules et usure abondante sur la surface verte ; Aménagement du giratoire du chemin de la Chèvre et du bord de la route de Lausanne avec des fleurs sauvages et la plantation d'une haie ; Aménagement du chemin de mobilité douce le long du Buron, par l'arrachage de la végétation le long de l'usine Boxer et la plantation de haies et

arbustes indigènes ; Réaménagement du camping des Iris: désherbage de certaines zones infestées et apport de 170 m³ de terre et limon issus du cheminement de mobilité douce au Buron ; Intervention de l'entreprise Terra-sports SA pour niveler la surface et ensemercer ; Évacuation des pierres et démontage de la haie et de la clôture séparant la zone de camping ; Étiquetage pour indiquer le nom des plantes vivaces aux Rives du Lac ; Campagne de sensibilisation sur les plantes envahissantes dans les secteurs Coin-de-Terre et Foulques ; Circulaire adressée aux habitants de ces quartiers et interventions diverses dans le Bois des Vernes.

3.3 Massifs en ville

Plantation de nos massifs d'été sur le thème des plantes tropicales. Problèmes rencontrés sur

certaines plantes à cause des mauvaises conditions météorologiques au printemps.

3.4 Divers

Contrôle du feu bactérien secteur Montchoisi et côte de Calamin : une plante suspecte et pas de foyer détecté ; Production annuelle d'environ 70'000 plantes pour les besoins de l'administration

et la décoration des espaces verts de la ville ; En 2013, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes 47 décorations florales.

4. STEP

4.1 Tableau de bord

			2009	2010	2011	2012	2013
Volumes	Eaux traitées	m ³	3'351'557	3'348'197	3'165'666	3'984'755	4'297'401
	Pluie totale	mm	831.5	671.5	741.7	1'148.4	1'074.4
	Boues éliminées en t/MS	to	532.7	573.2	635.1	660.3	597.7
	MS moyenne	%	28.8	28.1	29.1	30.0	29.7
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'025	4'675	4'500	4'250	4'500
	Floculant centrifugeuse	kg	3'450	3'650	3'825	4'850	4'275
	Chlorure ferrique	l	287'367	260'911	296'590	340'224	308'544
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	346	1'619	898	674	630
	Boues dig. petites STEP	to	391	1'401	1'571	1'224	1'190
	Séparateurs à graisse	to	306	1'327	1'420	1'325	1'603
	Fosses septiques	to	66	174	257	276	307
	Fosses relevage	to	22	77	97	77	119
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	469'795	489'056	511'797	539'960	565'004
	Gaz méthane valorisé	m ³	469'236	472'607	485'815	534'463	565'003
	Production électrique	kWh	827'368	839'700	876'182	986'335	1'084'265
Electricité	Consommation totale	kWh	1'115'733	1'300'548	1'185'700	1'354'839	1'368'288
	Consommation STAP	kWh	165'466	168'871	172'377	244'496	289'260
	Production CCF	kWh	827'368	839'700	876'182	986'335	1'084'265
	Achats	kWh	336'726	489'970	354'893	427'447	366'619
	Retour réseau	kWh	48'361	29'122	45'375	58'943	82'596

4.2 Projets réalisés

Production d'électricité en forte augmentation grâce aux nouveaux investissements, le million kWh/an a été atteint et dépassé en décembre 2013. Le chauffage à distance (CAD) lié au même projet a fourni 410'000 kWh/thermiques aux serres, soit la totalité des besoins. Cela signifie une économie de Fr. 20'000.- francs/an sur le chauffage des serres.

Le CCF 3 a déjà à lui seul dépassé le million de kWh depuis sa mise en service (machine principale, 7'800 heures de production par an).

Désintégration des boues par ultrasons (GSD), objectif : augmenter la production de gaz et la siccité à la sortie de la centrifugeuse. Six mois d'essais ont démontré en grande partie les avantages prônés par la maison VTA (destruction

des molécules d'eau, digestion plus rapide et plus complète, augmentation de la production de gaz, destruction des bactéries filamenteuses, diminution des coûts d'élimination des boues). Une vérification pourra être validée seulement en juillet 2014, après un an d'utilisation.

Nouveau système de lavage à haute pression de la maille de tamisage de la table d'égouttage 2.

Circuit d'eau industrielle, objectif : créer un réseau de distribution d'eau industrielle tout autour des bassins, utiliser encore plus d'eau industrielle afin de diminuer la consommation d'eau du réseau pour des travaux de lavages des ouvrages.

Ajout d'un filtre à « bougies », objectif : enlever les particules fines au-dessus de 30 microns, afin de

pouvoir utiliser également l'eau industrielle sur les buses des tables d'égouttage. Mise en service du filtre à bougies en février 2013. Grâce au filtrage, une économie d'eau potable non négligeable a été réalisée (consommation de 13'000 m³ au lieu de 40'000 m³).

STEPvision et GMAO IPS : mise à jour du logiciel et intégration de toutes les nouvelles installations réalisées en 2013.

Co-digestion huile végétale, objectif : augmenter la production de gaz. Injecter l'huile végétale récupérée (point de collecte de la STEP) directement dans le digesteur en parallèle avec l'introduction des boues (stand-by en 2013, reprise du projet en 2014).

Station de pompage du stade : réhabilitation complète de l'armoire électrique et liaison fibre optique avec la STEP terminée avec succès. Annulation des lignes louées chez le prestataire actuel, économie non négligeable.

Station de pompage de la Thièle : réhabilitation complète de l'armoire électrique et liaison fibre optique avec la STEP terminée avec succès. Annulation des lignes louées chez le prestataire actuel, économie non négligeable.

Station de pompage (STAP) Ancien-Stand : connexion à la STEP par GSM, transmission des alarmes.

CAD aux serres de la ville : objectif atteint avec la fourniture de 410'000 kWh/thermiques en 2013, soit la totalité des besoins pour le chauffage des serres.

Tamisage des retours externes : les résidus des fosses de relevage, dessableur des petites STEP, sacs de routes etc., sont en forte augmentation. Actuellement, ces résidus sont vidés sur les lits de séchage, il s'agit d'un long processus et qui n'est plus adapté aux besoins du jour. En plus, les décharges ne prennent plus en charge ces déchets et leur élimination à travers la filière CRIDEC est très onéreuse. Le but de ce projet est d'installer un système de tamisage pour réceptionner les camions cureurs. Ce tamis fera la séparation des déchets à incinérer tels que plastiques et autres déchets solides. La matière fécale, le sable et l'eau seraient récupérés dans le canal d'entrée et traités comme toutes les autres EU. Ce système a l'avantage de diminuer la manutention, le nettoyage des lits de séchage, les coûts de mise en décharge contrôlée et les odeurs en été (lit de séchage à ciel ouvert). La mise en service aura lieu en février 2014.

4.3 Analyses 2012

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 60.00	40.30	129	11	2
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	91.20	129	11	1
DB05	mg/l	< = 15.00	4.87	129	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	95.30	129	11	6
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.33	129	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	93.50	129	11	1
Nh4-N	mg/l	< = 30.00	14.29	129	11	4
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	36.40	129	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.40	129	11	71
COD	mg/l	< = 10.00	11.00	129	11	62
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.70	129	11	1
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	9.00	129	11	0
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.40	97	-	-

4.4 Études de projet et d'amélioration en cours

Récupération de chaleur EU pour CAD : un gros potentiel est disponible, le projet est passé en mains du Service des Énergies qui a confié l'étude à EKZ.

Concept Process STEP 2018 Micropoll : 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les EU de la Ville d'Yverdon-les-Bains par la Direction Générale de l'Environnement (DGE) en 2013. Une étude est également en cours avec l'Heig-VD sur l'influence probable du charbon actif en poudre (CAP) sur la digestion et la production de gaz.

Prétraitement des retours : les eaux putrides du circuit de digestion et stockage sont de plus en plus chargées en ammonium, du fait qu'Yverdon-les-Bains est le pôle de réception pour les petites

STEP des communes voisines. Un prétraitement sera nécessaire, en plus du système Annamox, un nouveau concept, le « Stripping par membranes » de l'azote ammoniacal, est en cours d'étude (entreprise Kunst GmbH), dans la perspective de récupérer l'azote sous forme d'engrais liquides utilisables en agriculture. La boucle serait ainsi rétablie suite à l'interdiction de l'épandage des boues en 2006. Ce concept permettrait également de valoriser les derniers 400'000 kWh thermiques de la STEP, actuellement détruits.

« Concept Process STEP 2020 », horizon 2018 : la pré-étude en cours avec le bureau d'ingénieurs Triform SA a pour objectif de définir les besoins en termes de place, bâtiments et équipements pour

les futures deux lignes filières eau, c'est-à-dire, nitrification, dénitrification, traitement des micropolluants avec charbon actif, filtration par filtres à sable ou par membranes et éventuellement l'ozonation.

Dans ce même registre (Concept Process STEP 2020) : les améliorations en cours, soit : les travaux préparatifs essentiels au bon fonctionnement de la STEP durant les travaux de la nouvelle construction sont déjà bien avancés.

Entre 2014 et 2016, il reste à réaliser les projets et améliorations suivants :

Dégrilleur gros, de plus en plus de gros déchets arrivent sur notre dégrilleur fin. Ce dernier a été plusieurs fois endommagé ces deux dernières années. Étude en cours sur l'implantation du dégrilleur gros.

Changement du système de commande filière boues : âgé de 15 ans, le support technique n'est plus assuré. Ces travaux interviendront dans le deuxième semestre 2014 pour se terminer fin 2015. Remplacement du CCF Dimag SA : âgé de 18 ans, il devra être remplacé par une machine avec un rendement électrique plus élevé. Objectif des améliorations de production énergétique : maintenir les kWh/m³ traités, malgré l'augmentation du parc de machines pour une STEP de 60'000 EH.

4.5 Eaux usées

Traitement de l'eau : 129 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.

Entrée STEP, m³/traités : 3'946'068 m³ en 2012, 4'262'098 m³ en 2013, pluviométrie, 1'063 mm, 656.6 mm en plus par rapport à 2012.

Des analyses supplémentaires sur le digesteur ont été réalisées dans le cadre d'une étude sur l'influence du charbon actif sur la siccité et la production de gaz méthane.

Utilisé à des fins préventives pour combattre les bactéries filamenteuses, le traitement à l'eau de

Changement des soufflantes oxygénation biologie 2 : 11 ans d'âge et de nombreux soucis, remplacés par des compresseurs à vis et une économie d'énergie de 20 % garantis par rapport aux soufflantes à loob actuelles.

Modification du circuit eaux d'égouttage, bypass de la fosse eaux putrides.

Changement de la centrale de production d'air comprimé : le compresseur actuel est trop petit et il n'existe pas de compresseur de secours performant.

Acquisition d'un nouveau véhicule de service plus « pratique et plus polyvalent pour notre activité ».

Acquisition d'un troisième réacteur ultrason, afin de garantir le traitement de toutes les boues internes et externes.

Déplacement du stockage chlorure ferrique sur le DP 2, solution de transition pour libérer les locaux actuels qui seront démolis.

Installation destinée à séparer l'ammonium des eaux putrides avant leur retour en biologiques. Le principe du « Stripping » permettrait la séparation et la transformation de l'ammonium en sulfate d'ammonium, engrais riche en soufre et prisé pour certaines cultures. Des essais en culture avec du « Cultan » (désignation commerciale de ce produit) auront lieu en culture en 2014. Le choix de cette technique dépendra du potentiel d'écoulement du produit.

javel a été fortement diminué depuis juillet 2013. Il est remplacé par la désintégration des boues par ultrason (GSD).

Déphosphatation : utilisation de Fermix FeCl₃ durant toute la période 2013.

Charge entrée grille, 971'203 kg, DBO5 464'013 kg, P tot 21'434 kg, P ortho 10'406 kg, NO₂-N 501 kg, NO₃-N 2'029 kg, COT 506'985 kg, Omes 829'278 kg.

Suite aux fortes pluies de février, juillet et de fin d'année, la stabilité de l'épuration a souffert, charges hydrauliques déstabilisantes.

Le rendement d'épuration moyen est resté excellent en 2013.

5. Garage et atelier

5.1 Nouveaux véhicules

Nous avons procédé à la deuxième partie du renouvellement (préavis PR 12.05), à savoir : une petite balayeuse Hako Citymaster 1250, destinée au balayage des trottoirs et des ruelles du centre-

ville, une balayeuse super silencieuse, destinée au balayage des rues du centre-ville et un Dumper à pneus Neuson Wacker 2001, pour les équipes de génie-civil.

5.2 Grosses avaries

Un crédit complémentaire a été demandé suite à de grosses avaries qui sont : Bobcat Toolcat 5600 n° 2 : joints de carter de distribution et lame de ressort de suspension arrière cassés ; Joystick du bras porte-outils remplacé ; Kubota RTV 900 n° 2 : grippage des éléments de transmission inaccessible ; Balayeuse Bucher City Spider : hélice

de la turbine d'aspiration tordue ; Chargeuse Volvo L25B : porte vitrée cassée ; Élément de fauchage : fuite hydraulique du moteur d'entraînement des coupeaux ; Bobcat Toolcat n° 1 : distributeur hydraulique de gestion d'avancement défectueux ; Petite saleuse électrique de véhicule Polaro 100 : Moteur court-circuité. Puis, des modifications ont

été apportées sur toutes les saleuses pour diminuer ce risque ; Tracteur JD 2140 n° 14 : rupture des bras de relevage 3 points arrière ; Camion Iveco n° 18, Euro Tracker 190 E 36 : perforation de l'échappement par une barre de fer en passant sur un chantier ; Remise en conformité de la sécurité des tuyaux et des éléments de grue. Démarreur hors-service ; Camion Scania n° 19 : pompe à eau grippée et biellette de bêche de la porte compactante pliée ; Camion Cureur n° 20 : commande montée de la cure défailante et perte d'air, difficulté à gonfler ; Camion Volvo n° 21 : perte de force au basculement des bennes et vérin de verrouillage hors-service ; Balayeuse Ravo n° 22 : filtre à particules hors-service (9'255 heures), remplacement des éléments et des protections,

pompe à eau d'arrosage cassée (10'102 heures), remplacement avec sa soupape de sécurité, radiateur d'eau de refroidissement fissuré (10'060 heures) ; Camion Scania n° 25 : fuite en interne des vérins d'allongements, protection de vérin de basculement emboutie ; Lame à neige Matev pour Kubota RTV 900 : triangle de fixation cassé ; Tracteur Kubota 2653 A (piscine) : arbre de roue et jante endommagés ; Aebi TT70 : système avant de relevage et système de direction avant ont pris beaucoup de jeu ; Porte-outils AEBI TC07 : vitre latérale cassée ; Tondeuse hélicoïdale JD 2653 A : moteur tourne mal, perte d'eau de refroidissement ; Tracteur JD 3720 : rupture de boîtier de renvoi de prise de force avant suite à la casse du cardan entre le moteur et le boîtier.

5.3 Activités diverses

Entretien, mise en conformité, contrôle et préparation des véhicules et engins ; Entretien, dépannage et équipement des véhicules des autres services communaux (environ 700 heures/an) ; Conseil et accompagnement des autres services communaux dans l'achat de véhicules et machines ; Entretien du mobilier urbain : grills, places de pique-nique, piquets de zones piétonnes,

pose de poubelles ; Préparation, peinture et pose des boîtes « Bibliotroc » en ville ; Poursuite des améliorations et construction de ridelles en alu pour les Kubota RTV 900. ; Construction de diverses barrières pour la sécurisation du chantier communal, selon le rapport de sécurité (SUVA, sécurité au travail) ; Déneigement : soutien et appui lors des interventions.

6. Domaines

La parcelle n° 3315 a été résiliée au 31 mai 2013 par la propriétaire pour cessation d'activité.

6.1 Territoire de Gressy

Suite au décès d'un agriculteur, les deux parcelles communales qu'il exploitait, soit 114a et 90a, ont

été reprises par deux agriculteurs situés sur le territoire de Gressy.

7. Plantages

La commission des plantages a été convoquée quatre fois en 2013 pour contrôler l'état des plantages reloués, taxer une baraque et attribuer des prix à 24 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle.

34 parcelles ont été attribuées à d'autres locataires. A la fin de l'année 2013, 80 personnes étaient sur une liste d'attente, 19 locataires ont résilié leur bail.

Soucieux de limiter le dépôt sauvage de déchets aux abords des plantages, plusieurs actions ont été menées en 2013. Tout d'abord, la benne à verres, située au chemin du Maréchat, a été déplacée du côté chaussée de Treycovagnes, à un endroit moins accessible au trafic de passage, une diminution des dépôts sauvages en a résulté. En même temps, deux autres bennes à verres ont été mises à disposition pour approcher les lieux de

désapprovisionnement. Ensuite, « ProMaison », issue de la fondation ProTravail, a été mandatée pour faire un ramassage hebdomadaire des déchets déposés autour des bennes et disséminés aux alentours. Les sacs poubelles, facturés pour la première fois en 2013, ont été distribués sur place en date du 02.03.2013. Durant l'automne 2013, les locataires ont eu la possibilité de se débarrasser des déchets verts difficilement compostables ; pendant trois samedis, environ 26 m³ de déchets verts ont été ramassés.

En 2013, deux brochures, intitulées « Tout sur les tomates » et « Engrais verts » ont été adressées aux locataires. Ces brochures, éditées en collaboration avec Monsieur J.-P. Masclat « Monsieur Jardinier de la RTS » et responsable des « Jardins du Cœur d'Yverdon-les-Bains » ont remplacé les cours organisés par le passé.

8. Vignes

8.1 Récolte 2013

Cette année encore, grâce à l'investissement de notre vigneron, toute notre récolte 2013 respecte les nouvelles prescriptions en matière de

classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	73.00°	0.900
Pinot Noir	4'569	89.00°	0.900

L'année 2013 a été difficile pour les vignerons, avec notamment beaucoup de pourriture. Néanmoins, la récolte a été très satisfaisante pour la Commune. Notre raisin a très peu souffert de maladie, et de pourriture. La Ville d'Yverdon-les-Bains est l'un des seuls propriétaires de la région qui a pu remplir son quota. Notre raisin a atteint un très bon niveau de qualité grâce au travail rigoureux, ce qui a permis une vinification spécifique nécessitant la plus haute qualité. Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir se situent toujours au-dessus de la moyenne de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars (CVB).

L'année 2013 se détaille comme suit : 3'255 kg de Chasselas à 73.00° Oechsle et 4'569 kg de Pinot Noir à 89.00° Oechsle, dont 400 kg ont été pressés en rosé. Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

Le Millésime 2012, commercialisé durant l'année 2013, a été vinifié avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars. Pour la première fois depuis l'achat des vignes, la Municipalité a également offert le vin de la CVB lors des parties officielles, soit pour 2013, du Pinot Gris et Gamaret.

9. Forêts

L'hiver 2012-2013 a été long. S'étalant jusqu'en mai, il repoussa alors sensiblement la date des montées à l'alpage. Le qualificatif "pourri" était sur toutes les lèvres parlant du printemps. Le manque de soleil durant les cinq premiers mois de l'année a rendu les gens bougons. Le soleil et la chaleur de juillet et août redonnèrent brièvement le sourire aux visages et aux bergers qui ont pu, enfin, voir l'herbe

pousser. Cette belle période a été ternie par un accident lors de la descente du bétail, la remorque d'un camion se retourna en contrebas de la route avec une dizaine de bêtes à l'intérieur. Trois bovins périrent sur le coup. L'automne était gris et humide, jusqu'à ce que le soleil fasse enfin son retour en décembre.

9.1 Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

La montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux éléments afin de conditionner le bétail sur

les prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai (7'200 ml de clôtures).

9.2 Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse afin de garantir un gabarit adéquat.

Un tronçon du chemin aux Français a été remis à neuf (~ 300 ml). Les opérations suivantes ont été nécessaires : rechargement avec de la "terre de butte" sur certaines parties, concassage des matériaux, réglage de pentes, compactage de finitions et façonnage des sorties d'eau.

9.3 Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements (fauchages) ont été réalisés sur 419 ares.

9.4 Valorisation de la matière ligneuse

Le bois, matière première renouvelable locale, est produit dans les forêts de la montagne de la ville.

Son utilisation sera des plus diverses. Les feuillus seront commercialisés en bois de menuiserie et en

bois de feu. Les résineux en bois de charpente, de menuiserie et d'industrie. Cette année, 555 m³ de

résineux et 155 m³ de feuillus ont été commercialisés.

9.5 Biodiversité

La réalisation d'un projet de réserve forestière intégrale aura été le principal travail réalisé cette année en rapport avec la biodiversité. D'une surface d'environ 40 hectares répartis sur les propriétés d'Yverdon-les-Bains (~30 hectares) et de Juriens (~10 hectares). Le projet a été présenté aux

différents partenaires communaux et cantonaux. Il est accepté de tous et la mise en réserve sera effective courant 2014 et ce, pour une durée de 50 ans. Un îlot de vieux bois a également été créé et officialisé sur une surface de 1.3 hectares.

10. Environnement

En mars 2013, une responsable environnement à temps plein a intégré le Service des travaux et de l'environnement. Sous ce titre, elle est chargée d'assurer la planification et la gestion des dossiers relatifs au secteur et de répondre aux autorités ainsi

qu'à la population pour les questions relatives aux sites pollués, aux cours d'eau, à la pollution de l'air sur le domaine communal et dans les propriétés de la ville en dehors des frontières territoriales.

10.1 Actions réalisées

Bois des Vernes : pose d'une signalétique le long du chemin passant en collaboration avec l'association de la Grande Cariçaie. **Piste de trot** : piquetage afin de préserver le cordon boisé protégé des coupes de l'épareuse. **Ecopâturage** : tonte écologique sur une parcelle de 3'000 m² en faisant pâturer des moutons nains d'Ouessant.

Construction d'une plateforme d'observation du paysage à **la plage**, avec des bois de la région, et le soutien d'A21, en collaboration avec la Grande Cariçaie. **Mujon** : récolte des déchets durant une phase pilote de deux mois à l'aide d'un barrage flottant sur le cours d'eau durant la période des basses eaux. Renouvellement de l'expérience sur deux mois début 2014.

Martelage de la **Montagne de la Ville** (forêt de montagne) et de la « Côte du lac » (forêt de plaine). Camping des Iris : investigations et analyses de sol, nivellement de la surface avec un apport de terre végétale. **Corbeaux freux** : mesures de bruit sur une colonie du parc Piguet. Etude menée en octobre, avant les travaux d'abattage des arbres dans le parc.

Faucardage de 12 tonnes d'algues. Analyses de la qualité hygiénique de l'eau de baignade.

Fouilles et sondages réalisés dans le secteur du Saut (Manège) en début d'année 2013. Sondages et analyses des eaux menées aux Vuagères et au stand de Floreyres.

10.2 Actions et travaux en cours d'exécution

Sites contaminés : suivi des investigations (sondages, fouilles, analyses) menées sur les différents sites: le Saut, les Vuagères, le stand de Floreyres, camping des Iris, ancien site de l'usine à gaz.

Sentiers équestres : propositions de sentiers dans la Plaine de l'Orbe, projet intercommunal.

Ruisseau de Pomy : concept de protection contre les crues et de revitalisation.

Carte provisoire des dangers naturels liés aux glissements de terrain en cours de finalisation et de validation.

Plan de gestion intégré des forêts Plaine/Ville en cours de finalisation et de validation.

Revitalisation du cours d'eau du Mujon : étude des possibilités depuis le point X jusqu'à son embouchure.

Projet de réserve naturelle intégrale à la Montagne de la Ville à finaliser.

10.3 Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement.

	2013	2012	2011	2010
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	33.9° C Le 27 juillet	33.9° C Le 27 juillet	32.9° C Le 28 juin	34.0° C Le 10 juillet
Température minimale instantanée (idem)	-9.7° C Le 14 février	-11.6° C Le 5 février	-6.2° C Le 24 janvier	-9.5° C Le 30 novembre
Température moyenne annuelle pondérée	10.4° C	11.2° C	11.7° C	10.3° C

Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	22.6 µg/m ³	23.1 µg/m ³	23.0 µg/m ³	22.7 µg/m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	242	175	223	316

11. Ressources humaines

11.1 STEP

En 2013, les cinq collaborateurs de la STEP ont tous suivi les journées techniques du GRESE. Deux d'entre eux ont participé à des cours d'allemand et le responsable de la station d'épuration a suivi les

veilles légales et technologiques en tant que membre actif du comité du GRESE ainsi que divers séminaires. Les utilisateurs d'un poste informatique ont également suivi les cours Microsoft Office 2010.

11.2 Jardins

Douze cours ou conférences ont été dispensés au personnel des jardins en 2013.

11.3 Garage

En 2013, un auxiliaire a été engagé en remplacement d'un collaborateur en arrêt maladie prolongé.

Les collaborateurs du garage ont participé aux formations suivantes : la formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur les nouveaux matériaux/engins ; Deux collaborateurs ont suivi les

cours et passé leur permis de grue sur camion ; Formation sur site des chauffeurs et mécaniciens, cours obligatoire pour la conservation du permis de conduire professionnel (OACP) ; Cours Microsoft Office 2010 pour les utilisateurs d'un poste informatique.

11.4 Administration

En 2013, les collaboratrices de l'administration ont toutes suivi les formations suivantes : Séminaire CEP « Argumenter en finesse face à la contestation d'usagers » et les cours Microsoft Office 2010. En

raison du congé maternité de la responsable administrative et financière, une collaboratrice temporaire a intégré l'équipe en août, pour une durée de six mois.

11.5 Bureau technique

En 2013, les formations suivantes ont été suivies par les collaborateurs du bureau technique : Séminaire CEP « Utilisation des matériaux minéraux recyclés sur les chantiers » ; Séminaire CEP « Argumenter en finesse face à la contestation d'usagers » ; Séminaire RH, Siegenthaler Formation « L'entretien motivationnel » ; Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Motiver ses collaborateurs-trices » ; Journée technique VSS à Berne « Evacuation des eaux de chaussée » ; Cours de gestion des infrastructures publiques à Morges ; Formation de base (4 jours) sur le logiciel DAO Autocad « EPlan, Mont-sur-Lausanne » ; Cours Microsoft Office 2010.

Un collaborateur a participé en tant qu'expert (surveillance) aux examens de fin d'apprentissage de dessinateurs en génie civil.

Deux collaborateurs ont donné leur congé, le premier pour le 31 août, le second pour le 30 novembre 2013. Une collaboratrice technique temporaire a été engagée du 17 septembre au 31 octobre et était exclusivement en charge du suivi des enquêtes publiques. Suite à ces départs, un chef de projet a été engagé le 1^{er} novembre. Puis, nous avons mandaté M. Mei du bureau d'études Sacha Mei pour un renfort sur certains projets routiers (route de Cheseaux, route de Pomy, rue William-Barbey, et l'avenue des Trois-Lacs).

11.6 Cellule environnement

Création de cette cellule en mars 2013 avec l'arrivée d'une responsable environnement. Cette dernière a participé aux formations suivantes durant l'année : Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Motiver ses collaborateurs-trices » ; 25^e Forum du Développement Durable ; Séminaire

Heig-VD, « Sites pollués, aspects financiers et juridiques » ; Séminaire Heig-VD, « Pollution de l'air intérieur - sources, principes et mécanismes de protection » ; Séminaire CEP « Protection des sols » ; Séminaire Itéral Management « PROJECTO la conduite du projet vers ses objectifs ».

PERSPECTIVES ET MOT DU MUNICIPAL

Les perspectives sont tellement bonnes qu'elles induisent une frénésie de vouloir tout repenser, tout étudier et réaliser les projets dans un laps de temps trop restreint. Cet appétit, couplé à une vision trop perfectionniste et à un désir parfois utopique d'une refonte globale de la ville pourrait, à terme, faire que bien des projets ne pourront jamais voir le jour s'il ne sont pas redimensionnés, hiérarchisés et simplifiés, tout en gardant un potentiel d'évolution pour des améliorations quantitatives et qualitatives futures.

Pour tenir le cap, il faut aller à l'essentiel et se fixer des objectifs atteignables qui se

réalisent rapidement, afin de se donner l'envie de continuer dans des opérations concrètes et, que la somme des petits projets s'inscrive dans les nouveaux idéaux. Quoiqu'il en soit, le service est prêt à suivre la direction fixée et s'engage à tous les niveaux à minimiser l'impact de cette expansion. C'est un peu comme dans un hôtel qui planifie une rénovation lourde pour augmenter sa capacité et son nombre d'étoiles, il faut être vigilant pour répondre aux nouvelles exigences de ses hôtes, planifier les ressources, les formations et les procédures pour que le service réponde aux attentes du client, en gardant des tarifs attractifs.

URBANISME ET BATIMENTS

Madame Marianne Savary
Municipale

Monsieur Markus Baertschi
Chef de service

SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

Missions

Urbanisme :

Développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectations, etc.) ;
Assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets d'urbanisme ;
Planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire ;
Concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires ;

Préavisier les demandes de permis de construire sous l'angle de l'urbanisme et du paysage ;
Participer à la politique foncière communale ;
Participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales ;
Piloter la commission urbanisme et mobilité avec le Secrétariat général.

Police des constructions :

Gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernées, assurer le suivi et le contrôle des chantiers ;
Gérer les demandes d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents ;
Vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie, le contrôle de la sécurité sur les chantiers, les aspects liés à l'amiante et au radon ;

Veiller au respect des prescriptions en termes de constructions et d'aménagements sur le territoire ;
Répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones) ;
Numéroter les bâtiments ;
Mettre à jour les statistiques cantonales ;
Suivre le contrôle et l'entretien des citernes ;
Piloter la commission de salubrité et la commission de constructions.

Gérance communale :

Gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire ;
Participer à l'élaboration des Droits Distincts et Permanents (DDP) avec le Secrétariat général ;
Facturer annuellement les Droits Distincts et Permanents (DDP) ainsi que les loyers sur la base des chiffres d'affaire des restaurants ;
Mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) ;

Mettre en location certains locaux « publics » (salles du Château, Temple, colonies et refuges) ;
Répondre aux questions des locataires (guichet et téléphones) ;
Gérer des petits travaux lors de changements de locataires ;
Effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage ;
Rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

Bâtiments :

Gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires) ;
Assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets immobiliers ;
Mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ;
Assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par les crédits d'investissement ;

Gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
Développer de nouveaux projets immobiliers avec des procédures spécifiques telles que concours d'architecture (écoles, bâtiments administratifs, etc.) ;
Gérer tous les plans des bâtiments propriétés de la Ville et veiller au respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur (DAO) ;
Classer toutes les surfaces des bâtiments propriétés de la Ville selon SIA 4167 et des types d'utilisation selon DIN 277.

Conciergerie :

Assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires) ;
 Gérer les stocks : produits, consommables et machines d'entretien ;
 Assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire ;

Effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
 Mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires) ;
 Gérer toutes les clés, notamment les clés électroniques des bâtiments propriétés de la Ville ;
 Assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le greffe.

Administration :

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service et en particulier :
 Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique ;
 Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports et des notes ;
 Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du Service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;

Assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, les séminaires propres au Service ;
 Établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires ;
 Élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, participer au processus de bouclage des comptes annuels.

Points forts 2013

Urbanisme :

Réaménagement de la Place d'Armes : organisation d'une démarche participative (DEPPAR), lancement d'un appel à candidature pour la réalisation d'un parking souterrain et lancement d'un concours de projet pour le réaménagement de la place ;
 Quartier Gare-Lac : consultation publique du projet de plan directeur localisé (PDL) ;

Quartier Coteau Est : envoi du plan de quartier (PQ) au Canton pour examen préalable ;
 Réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) : envoi du projet au Canton pour examen préalable ;
 Plantation de 80 tilleuls sur la route de Lausanne : reconstitution de l'alignement historique d'arbres en entrée de ville.

Police des constructions :

Installation et prise en main du nouveau logiciel de Police des constructions ;
 Mise à l'enquête de la révision partielle du règlement du plan général d'affectation (RPGA), notamment concernant les aménagements extérieurs et l'obligation de poser un panneau d'enquête sur le lieu de cette dernière ;
 Mise en œuvre du nouveau règlement sur la protection des arbres ;
 Création de la brochure « Autorisations de construire - Types de procédures » qui vulgarise et

met en images les jurisprudences de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) en la matière ;
 Modification de la manière de publier les avis d'enquêtes publiques dans la presse ;
 Finalisation de la campagne de digitalisation des archives de la Police des constructions, dans le but de faciliter l'accès à l'ensemble des données par le biais du SIT ;
 Mise en place d'un Réseau Intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT).

Gérance communale :

Location de la surface commerciale située à la place de l'Ancienne Poste 2 à une poissonnerie ;
 Départ du gérant communal/responsable de la filière Bâtiments ;

Premières réflexions sur la création d'une nouvelle plaquette de présentation de certains locaux « publics » (salles, refuges et colonies).

Bâtiments

Découverte de mэрule dans le Temple de la place Pestalozzi ;
 Projet de réfection de toute l'enveloppe de l'Hôtel de Ville et assainissement énergétique de la toiture ;
 Assainissement des façades de la Villa d'Entremonts ;
 Poursuite des réflexions pour la réalisation d'une école secondaire et de l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux ;
 Développement des études préliminaires pour le réaménagement du front de la gare afin de créer un ensemble multifonctionnel nommé « Centre-Gare »

et comportant un centre commercial avec Manor, une partie culturelle intégrant un multiplexe de cinéma, une nouvelle bibliothèque communale et des locaux d'exposition ;
 Fermeture définitive de la salle de gym du collège Pestalozzi en raison d'une instabilité statique du bâtiment ;
 Important dégât d'eau au pavillon scolaire des Iles.
 Signature d'une convention avec le restaurateur de la Grange (TBB) pour rénover et transformer le restaurant.

Conciergerie

De nombreux changements de concierges résidant dans les écoles yverdonnoises ;
 Développement des activités des concierges mobiles ;

Participation des concierges à plein temps, 15 personnes, à la formation "Entretien écologique des bâtiments selon les directives de l'Agenda 21".

Administration

Mise à jour des descriptifs de poste pour les employés-ées du Service ;
 Création d'un stand d'information à la réception du Service ;

Elaboration et mise en place d'une procédure pour l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
 Réorganisation partielle de la filière.

Détails des activités

1. Réalisations, projets

1.1 Urbanisme :

Opérations foncières et conventions

Achats / ventes : plusieurs parcelles, plus ou moins importantes, ont été achetées par la Municipalité en 2013 en lien avec les projets d'urbanisme. (PR13.09PR, PR13.32PR).
 Servitudes : plusieurs servitudes de passage public ou d'entretien en lien avec les projets d'urbanisme ont été conclues en faveur de la Ville en 2013. (PR13.09PR, PR13.32PR).
 DDP : aucun DDP en lien avec les projets d'urbanisme n'a été révisé ni conclu en 2013.

Droit à bâtir communal : le droit à bâtir communal généré par le PQ St-Roch a été négocié avec le propriétaire et son promoteur, sous la forme d'appartements à loyer modéré (PR13.32PR).
 Conventions : plusieurs conventions de partenariat (convention-programme) ont été conclues ou négociées en 2013. Aucune convention d'équipement.

Planification intercommunale

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent au 31 décembre 2013 les planifications actuellement à l'étude.

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	Selon ADN	Programme en cours <i>Mandats Communes + Canton</i>
Projet d'agglomération aggroY (PA2)	Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny, Montagny-près-Yverdon, Cheseaux-Noréaz, Treykovagnes,	Examen du projet par la Confédération. PR0.08.12PR/PR08.24PR/CO11.07

	Pomy, Chamblon (Agglomération)	<i>Mandats Agglomération + Canton</i>
Révision du concept aggroY pour les transports individuels motorisés (TIM)	Agglomération	Elaboration du programme <i>Mandats Agglomération</i>
Révision du concept aggroY pour les transports publics (TP)	Agglomération	Elaboration du programme <i>Mandats Agglomération</i>
Plan directeur localisé Chamard-Châtelard (PDL)	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	Etudes-tests + Etude économique et foncière réalisées en 2013. Programme en cours. Comprend l'étude des complémentarités entre le centre-ville d'Yverdon-les-Bains et la zone commerciale. PR13.36RA <i>Mandats Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny + Canton</i>

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent au 31 décembre 2013 les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan général d'affectation (PGA)	multiples	Programme pour la révision en cours. Coproduction avec la révision des concepts TIM et TP aggroY ainsi qu'avec le projet de contournement. Mandats Commune
Plan directeur localisé Gare-Lac (PDL)	Logement + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Consultation publique et des propriétaires. PR14.02PR Mandats Commune + Canton
Plan partiel d'affectation « Parc scientifique et technologique » (PPA)	Activités (pôle scientifique) + équipements et commerces associés + enseignement + équipements communautaires (espaces publics + P&R+ Halte RER)	Enquête publique, traitement des oppositions et transmission du dossier pour approbation par le Canton. PR10.27PR/PR13.11PR Mandats Commune + Canton
Plan de quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiment SEY+STE) + dépôt des bus + logement	Suspendu dans l'attente de connaître le tracé de la route de contournement. PR10.26PR Mandats Commune + propriétaires
PQ « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logement + activités + commerce + parc privé ouvert au public + place publique	Entré en vigueur. Permis de construire délivré. PR12.33PR/PR13.32PR Mandats propriétaires
PQ "Coteau Est"	Logement + activités + commerce + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêt public)	1 ^{er} examen préalable du Canton. PR09.36PR/PR12.32PR Mandats Syndicat Coteau Est
PQ « Les Fleurettes »	Logement + parc privé	Enquête publique. Mandats propriétaire
PQ « St-George »	Logement + ateliers pour personnes handicapées + parc privé (historique)	Etude urbanistique et paysagère. Concours bâtiments. Travaux étape 1 du parc. Dossier PQ en cours de complément après retour d'examen préalable du Canton. Mandats propriétaire
PQ « Clendy-Dessous »	Logement + activités + commerce + zone de rencontre 20 km/h	Etude PQ. Avant-projet des équipements

		collectifs. Suite : envoi dossier au Canton pour examen préalable. PR08.60PR Mandats Syndicat Glendy-Dessous
PQ « A la Scierie » (révision)	A définir	Convention-programme en cours
PQ « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	A définir	Convention-programme en cours
Modification du plan général d'affectation (MPGA)	Zone d'installations (para)publiques	Etude en cours. URBAT
Nouveau règlement sur la protection des arbres (RPA)	Le nouveau RPA introduit une vision novatrice de l'arbre en ville. Il vise notamment à constituer un patrimoine arboré durable pour les générations futures.	Entré en vigueur. PR13.01PR URBAT + SGE + STE

Autres études en cours

Relocalisation des services communaux sur le site « Aux Parties » : une étude pour définir les besoins en locaux des SEY et STE a été lancée en 2013. Elle permettra de vérifier la faisabilité du programme initialement envisagé sur le site « Aux Parties ».

Surfaces d'assolement (SDA) : la compensation des surfaces d'assolement (SDA) est désormais exigée pour toute nouvelle zone à bâtir affectée sur ces surfaces. Ces dernières sont réservées à l'agriculture dans le cadre d'un quota fédéral attribué à notre canton et qu'il convient de maintenir à long terme. Une étude a été conduite en 2013 pour être transmise au Canton en 2014.

Zones d'activités industrielles et artisanales : sur les 40'000 m² de zones d'activités non construits sur le territoire communal, seulement 1'850 m² sont mobilisables pour un projet à court terme. Cette pénurie de terrains constructibles en zone d'activités freine l'implantation de nouvelles entreprises artisanales ou industrielles. La Municipalité a formellement interpellé le Canton

pour étendre la zone d'activités sur la zone agricole. Par ailleurs, elle souhaite valoriser les terrains communaux dans le cadre de partenariats. Ainsi, le développement du site « Flexcell », sur la rue Edouard-Verdan, est une priorité pour 2014.

Assainissement phonique des rues : les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. Le diagnostic est réalisé, mais il doit être révisé suite à l'acceptation de l'initiative pour une route de contournement. L'étude des mesures d'assainissement est suspendue dans l'attente de connaître le tracé du futur contournement. (PR12.03PR).

Rénovation de l'aérodrome : l'Air-Club recherche des investisseurs pour rénover ses installations. L'office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et le Canton ont été approchés pour convenir d'une stratégie. La définition des conditions architecturales, paysagères et foncières, préalables à cette rénovation sont en discussion ainsi que l'évaluation des impacts sur les infrastructures.

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent au 31 décembre 2013 les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures agglôY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Contribution fédérale : > 4.2 millions. Appel d'offres à investisseurs. Appel à candidature pour un concours sous forme de mandats d'étude parallèles (MEP). DEmarche Participative pour le projet de réaménagement de la Place d'ARmes (DEPPAR) conduite sur 8 mois. PR12.13PR <i>Mandats Commune</i>
Axe Gare-Lac (étape 1)	Aménagement d'une promenade sur le canal oriental entre château et Haldimand (mesure 35 agglôY	Contribution fédérale (pour tout l'axe) : 2.5 millions. Etude de projet.

	en priorité A1).	PR11.10PR <i>Mandats Commune</i>
Parc « St-Roch »	Aménagement du parc et de la place publique prévu par le PQ.	Permis de construire. <i>Mandats propriétaire</i>
Parc scientifique et technologique (PST) Y-PARC	Suivi des aménagements réalisés par la Ville.	Concept de gestion en cours. Labellisation Nature&Economie à l'étude. PR08.26PR/PR10.18PR <i>URBAT</i>
Parc du Castrum	Aménagement d'un parc public.	Crédit, appel d'offres aux entreprises. Travaux 2014. PR13.39PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Midi (étape 1)	Réaménagement de la Traversée SO (mesure 34.c agglôY en priorité A1).	Contribution fédérale (pour toute la traversée) : 1.2 millions. Examen préalable Canton. PR11.19PR <i>Mandats Commune</i>
Rue des Cygnes	Réaménagement à hauteur du nouveau conservatoire de musique.	Enquête publique et traitement de l'opposition de l'association « Stop aux bouchons ». PR13.38PR <i>Mandats Commune</i>
Rue Venel	Aménagements complémentaires et plantations diverses avant transfert au domaine public (DP).	Travaux. <i>Mandats propriétaire</i>
Chemin du Fontenay	Aménagement avec modération de la vitesse aux abords de l'école.	Etude de projet. PR13.05PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Buron	Création d'une zone 30 km/h.	Etude de projet. <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne à Bellevue	Aménagement d'un chemin public piéton à travers le site de Bellevue entre la rue de Beaumont et la route de Bellevue, avec travaux d'aménagement d'un parc privé pour équipements médico-sociaux.	Permis de construire. Travaux 2014-2015. <i>Mandats Canton et propriétaires</i>
Liaison piétonne à Champittet	Aménagement d'une liaison entre Champittet et la rue de Payerne (mesure 1.b agglôY en priorité Ae).	Contribution fédérale : ---. Permis de construire. PR14.08.PR <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel	Réaménagement de la liaison en lien avec la construction de 2 bâtiments de logements.	Travaux 2013-2014. PR13.09PR <i>Mandats Commune et propriétaires</i>
Reconstitution d'un alignement historique de tilleuls en entrée de ville	Plantations de 80 tilleuls le long de la route de Lausanne.	Travaux. PR12.28PR <i>URBAT + STE</i>
Vergers urbains	Plantations d'arbres-fruiliers haute-tige (espèces anciennes) à Pierre-de-Savoie (complément au « Jardin de poche ») et à Bearegard.	Travaux. <i>URBAT + STE + Agenda 21</i>
Camping des Iris	Réaménagement du camping, y compris nouveau bâtiment, équipement et plantations, ainsi que création d'une promenade continue de long de la rive du lac. Construction d'une nouvelle passerelle.	Permis de construire. Travaux 2013-2014. PR13.25PR/CO13.09 <i>Mandats Commune</i>
Parois antibruit CFF (PAB)	Plantation d'arbustes indigènes en accompagnement des PAB.	Travaux 2013-printemps 2014. <i>Mandat CFF</i>
Réseau écologique en zone agricole	Diverses plantations et renaturation du Vounoz dans les hauts de Bellevue.	Etude préliminaire. <i>Mandats Commune</i>

1.2 Police des constructions :

Fruit d'un long travail de préparation réalisé en 2012, notamment pour la reprise des données existantes, le nouveau logiciel de Police des constructions (produit Ofisa) a été mis en production en janvier 2013. Fin 2013, après un investissement de taille de l'équipe, presque toutes les fonctionnalités étaient opérationnelles, également en termes de facturation.

En janvier 2013, sous l'impulsion de la commission de cohésion régionale, mandat a été donné à la Police des constructions d'Yverdon-les-Bains de piloter la création d'un Réseau Intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT). Après une année de travaux, les bureaux techniques en place à Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Vallorbe, Yvonand et Yverdon-les-Bains ont proposé une offre technique unifiée (prestations et tarifs) pour le traitement des dossiers de Police des constructions à toutes les communes du district, à l'exception des trois de la Vallée de Joux qui possédaient déjà une structure.

Mis à l'enquête publique fin 2013, la révision partielle du RPGA permettra qu'un panneau d'enquête puisse être posé sur le lieu de cette dernière et durant toute sa durée, donnant un outil d'information supplémentaire à la population. Concernant les aménagements extérieurs,

l'exigence concernant la qualité des pièces à fournir au moment de la mise à l'enquête et le niveau de qualité final a été augmenté. Un article a également été ajouté concernant la fourniture de toutes les pièces du dossier au format informatique, ce qui pose les premiers jalons pour la création d'une borne interactive pour la consultation publique des dossiers à l'enquête.

Grâce aux saisies réalisées en 2012 et 2013 par une étudiante, le SIT a réussi à mettre en relation la base de données des archives communales avec le résultat des digitalisations des archives de la Police des constructions. Toutes les données utiles afin de retrouver une archive sont donc désormais entièrement informatisées.

La brochure « Autorisations de construire - Types de procédures » réalisée en partenariat avec les communes de Cossonay, Grandson et Orbe a été finalisée et s'avère être un outil précieux pour renseigner et orienter le public dans le cadre de la mise en route d'un projet.

Un stand d'information a été créé à la réception du Service réunissant une importante documentation sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les aménagements extérieurs.

Gérance communale :

Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des objets à louer propriétés de la Ville.

Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.

Participation à la rédaction de quelques Droits Distincts et Permanents (DDP).

Réfection partielle ou complète des logements quand nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.

La création d'une nouvelle plaquette de présentation de certains locaux « publics » a été initiée durant l'année afin d'améliorer l'information sur les opportunités de location et moderniser l'ancien support créé à l'époque par l'Office du tourisme et ayant plus de 10 ans.

1.3 Bâtiments :

Entretien courant :

Chaque année, d'innombrables travaux sont effectués dans les bâtiments propriétés de la Ville pour un montant supérieur à Fr. 1,3 Mio afin de maintenir (ou valoriser dans certains cas) les bâtiments propriétés de la Ville.

Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et

incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux, révisions des orgues, horloges monumentales, cloches, la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation.

Projets :

Désignation	Projet	Phase du processus
Neuchâtel 4	Création par la Fondation Staehli de logements pour étudiants comprenant 41 chambres.	Projet mis à l'enquête en décembre, ayant engendré de nombreuses oppositions et un refus par les Monuments Historiques. La Municipalité a donc dû refuser le permis et demander

		une modification du projet.
Hôtel de Ville	Projet de rénovation des façades et de la toiture, isolation du plancher des combles.	Chantier pour 2014.
Théâtre Benno Besson – La Grange	Pré-étude rénovation des façades et de la toiture, divers aménagements intérieurs.	Chantier pour 2015.
Tribune des Rives du Lac	Reprise du projet d'aménagement intérieur avec l'association Cinedici.	Chantier en principe pour 2014.
Neuchâtel 2	Projet de réaménagement partiel des locaux de JECOS.	Travaux pour 2014.
Patinoire-piscines	Projet de remplacement complet de la couverture de toiture de la patinoire. Remplacement du système de fermeture de l'ensemble du complexe. Réfection du tableau de commande de la désinfection de l'eau des piscines.	Avant-projet, estimation des coûts 2013-2014. Travaux planifiés en 2014-2015.
Immeuble rue du Four 1	Rénovation complète de l'immeuble, remplacement des techniques CVSE, salle-de-bains, cuisines. Surveillance des fissures en façades et mouvements de l'immeuble.	Avant-projet, estimation des coûts 2014. Travaux planifiés en 2015.
Camping des Iris	Construction d'un nouveau bloc sanitaire. Démolition des sanitaires existants vétustes.	Travaux débutés fin 2013, suite en 2014.
Collège de la Passerelle	Installation d'un pavillon provisoire de 8 classes.	Chantier pour 2014. Préavis PR14.06PR
Collège de Pestalozzi	Travaux de démolition de la salle de gym. Etude de projet en vue de la reconstruction d'une salle de gym.	Chantier pour 2014. Etude pour 2014, réalisation pour 2015. Préavis PR13.43PR
Colonie de Jolie Brise - Sainte-Croix	Mise en conformité feu – étape 2 (sécurisation des voies d'évacuation et de la cage d'escalier).	Transformation pour 2014.
Colonie de Bellevue - Mauborget	Mise en conformité feu – étape 2 (sécurisation des voies d'évacuation et de la cage d'escalier).	Transformation pour 2014.
Collège de Léon-Michaud	Réfection de la salle de gym, remplacement des luminaires et des parois vitrées.	Chantier éventuellement pour 2015 selon budget
Site des Anciens Arsenaux	Poursuite des réflexions pour la réalisation d'une école secondaire et de l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux.	Cahier des charges de budget, concours en 2014
Centre Gare	Développement des études préliminaires pour le réaménagement du front de la gare afin de créer un centre commercial (Manor, cinéma multiplexe, bibliothèque communale et locaux d'exposition).	Etudes préliminaires, cahier des charges de budget.

Réalisations, crédits d'investissements

Désignation	Réalisation	Phase du processus
Locaux de la Police municipale	Réaménagement complémentaire des bureaux de la Police du Commerce. Réfection complète de la réception principale, travaux supplémentaires.	Préavis PR11.21PR
Immeuble de la rue des Cygnes 10	Assainissement complet du bâtiment et création de nouveaux locaux pour le Conservatoire de musique, la Croquette et le restaurant l'Impro	Diverses finitions dans l'immeuble et travaux de garantie. Travaux de la rue encore à effectuer. Préavis PR09.09PR
Ancien pavillon scolaire des Cygnes	Démolition du pavillon scolaire et réaménagement de la surface en zone naturelle.	Préavis PR12.30PR
Villa d'Entremonts	Rénovation des façades en pierre naturelle, peinture extérieure et divers, Fr. 270'000.-.	Préavis PR13.17PR
Temple Pestalozzi	Début de travaux urgents d'investigation et neutralisation suite à la découverte de mэрule (champignon carnassier du bois et très destructeur) dans les combles.	Un rapport au Conseil communal avec coûts et délais doit encore être présenté par le Service. Dans l'intervalle, certaines dépenses urgentes ont déjà été engagées.
Ancienne Poste 4	Remplacement de la chaudière. Signalétique Agglo Y.	Diverses finitions. Préavis PR10.02PR
Patinoire-piscines	Optimisation énergétique et agencement local d'accueil patinoire.	Diverses finitions. Préavis PR10.24PR
Quai de Nogent 5	Transformation et création de locaux pour une garderie, assainissement des façades et de la toiture ainsi que mise en valeur du jardin.	Diverses finitions. Préavis PR08.33PR
Collège des 4 Marronniers	Remplacement de l'installation de chauffage du collège.	Chantier pour 2014. Préavis PR13.19PR
Pavillon scolaire aux Iles	Raccordement du pavillon scolaire sur la chaudière de la salle triple (chauffage à distance).	Rapport ra34-13
Terrain de sport des Iles	Remplacement du système de drainage défectueux.	Rapport ra75-13

Litiges :

La Ville doit faire face en tant que Maître de l'Ouvrage à un nombre croissant de litiges concernant des malfaçons effectuées lors de travaux de construction.

Piscine extérieure

Jugement en première instance rendu en juin. L'ingénieur civil est mis en cause, alors que l'ingénieur géotechnicien est déchargé de toute responsabilité.

Café du Château

Procédure de réclamation pécuniaire de la masse en faillite de la société Taroni Sarl, opposition complète.

Piscine couverte

Procédure contre les différentes entreprises, bureaux d'ingénieurs et architecte pour les défauts

de construction (carrelages défectueux, condensation en toiture et au sous-sol, traces de salpêtre sur les murs) en cours. Procédure judiciaire à l'encontre de l'entreprise de carrelage. Suite de la procédure en 2014.

Bâtiment quai de Nogent 5 – garderie Le P'tit Phare :

Procédure judiciaire de preuve à futur en cours pour les problèmes de température trop élevée dans les locaux.

Pavillon scolaire aux Iles

Procédure judiciaire en cours concernant le dimensionnement insuffisant de l'installation de ventilation. Procédure en cours pour le dégât d'eau survenu le 08.05.2013.

Divers :

Taxation de bâtiments en partenariat avec la Police administrative (maisonnettes Iris).
Soutien technique et administratif à la Fondation yverdonnoise pour le logement, notamment pour

développer le projet d'un immeuble de 11 appartements à la rue Roger-de-Guimps.

1.4 Conciergerie :

Organisation et gestion du personnel

Environ 80 concierges à l'œuvre pour la conciergerie. De nombreux changements de concierges résidant dans les écoles yverdonnoises. Développement des activités des concierges

mobiles. Participation des concierges à plein temps, 15 personnes, à la formation "Entretien écologique des bâtiments selon les directives de l'Agenda 21". Organisation des travaux d'à fonds.

Mobilier scolaire

Réparations et déménagements du mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.

Tâches d'huissier en collaboration avec le greffe

Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations, fourniture des

boissons et des collations et suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion de leur disponibilité. Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès

aux classes. Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

Gestion des clés électroniques

Gestion des cylindres et des clés programmées avec le logiciel SEA. Modification des accès en ce qui concerne les horaires, lieux, blocage des clés perdues, etc.. Commande des nouveaux cylindres

et clés. Petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

1.5 Administration :

Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
Remaniement partiel de l'organisation de la filière, notamment à la suite du départ de deux collaboratrices.
Traitement de 93 rapports et 19 notes à la Municipalité.
Dans le cadre du projet GEPY (gestion du personnel Yverdon-les-Bains) et des processus de gestion des ressources humaines :
Coordination et gestion de la mise à jour de tous les descriptifs de poste des collaborateurs-trices du Service.
Participation au groupe de travail traitant du processus d'engagement du personnel.
Participation au groupe de travail traitant de la communication interne.

Elaboration d'un processus et d'une check-list visant à optimiser l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs.
Organisation d'une démarche de clôture après 3 ans de séminaires de cohésion d'équipe animés par M. Olivier Siegenthaler.
Mise en place d'un reporting régulier aux collaborateurs visant à favoriser le suivi des bons de commandes et le suivi budgétaire.
Informatisation du processus des demandes de congé et de plusieurs outils de gestion.
Participation aux séances du comité de rédaction du journal communal Bonjour! et coordination des articles émanant du Service.
Création d'un stand d'information à la réception du Service réunissant une importante documentation sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les aménagements extérieurs.

2. Ressources humaines :

L'année 2013 a été marquée par la fin d'une série de séminaires inter-filières qui s'est déroulée sur 3 ans avec le consultant, M. Olivier Siegenthaler. Ces séminaires avaient pour but de faciliter les connaissances mutuelles des collaborateurs-trices et améliorer la collaboration entre les différentes entités du Service. Cette démarche a été très appréciée par la majorité des employés et elle a permis aux personnes arrivées durant l'année dans le Service de mieux connaître leur nouvel environnement de travail. Une approche différente sera développée pour les années à venir afin de ne pas se lasser de ces séminaires.

La charge de travail des collaborateurs-trices du Service continue année après année d'être très importante avec un nombre de dossiers et de sollicitations en constante progression. Force est de constater que malgré les efforts entrepris par la

Direction du Service, le nombre de dossiers à gérer n'a pu être stabilisé ou diminué, au contraire, il continue de croître dans tous les domaines d'activité.

La Direction du Service souhaite remercier l'ensemble des collaborateurs-trices du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments de l'excellent travail fourni durant l'année. Ce n'est que grâce à l'engagement de chacun, que ce soit des concierges, secrétaires, urbanistes ou techniciens, que nous pouvons répondre au mieux aux attentes de la population et développer la ville d'Yverdon-les-Bains pour le bien de ses habitants.

De nombreux changements dans le personnel du Service ont marqué l'année 2013 :

Urbanisme

Engagement en milieu d'année de deux nouveaux urbanistes qui remplacent deux départs. L'équipe est donc à nouveau complète.

Police des constructions

Diminution du taux d'activité de Joanne Tissot, de 80 à 70%.

Gérance communale

Au début de l'été 2013, le gérant communal/responsable de la filière Bâtiments a quitté l'administration communale. La direction de

la filière Bâtiments est occupée ad intérim par l'Adjoint du Chef de service.

Bâtiments

Départ d'une responsable d'immeubles en fin d'année 2013. Elle est remplacée par un technicien dessinateur engagé avec un contrat à durée déterminée pour assurer l'intérim. Le poste a été

mis au concours en 2013 et sera repourvu en 2014. Le poste ouvert de technicien n'a pas été pourvu, la mise au concours n'ayant pas permis de trouver la personne correspondant au profil recherché.

Conciergerie

Transfert du concierge du collège du Cheminet au collège des 4 Marronniers (avec logement de fonction). Transfert du concierge référent du collège de Léon-Michaud au collège du Cheminet (sans logement de fonction). Engagement du nouveau

concierge référent pour le collège de Léon-Michaud (avec logement de fonction). Divers départs et engagements de concierges, notamment de concierges auxiliaires.

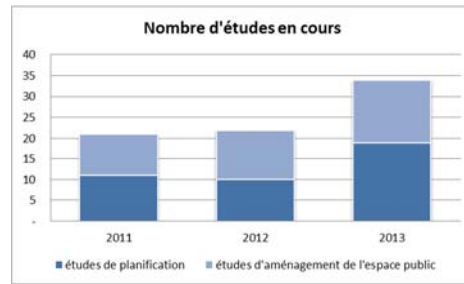
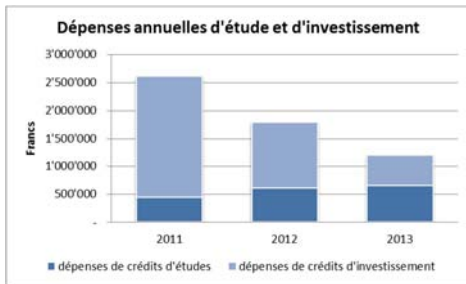
Administration

Départ au milieu de l'été de l'assistante de direction qui a souhaité retourner dans son pays d'origine avec sa famille. Départ d'une des secrétaires durant

l'été. Ces deux postes ont rapidement été mis au concours et repourvus.

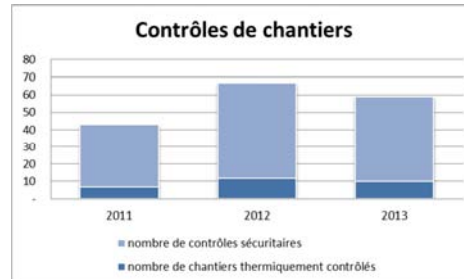
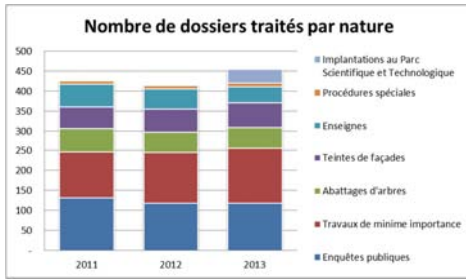
3. Chiffres clés - Statistiques

Urbanisme

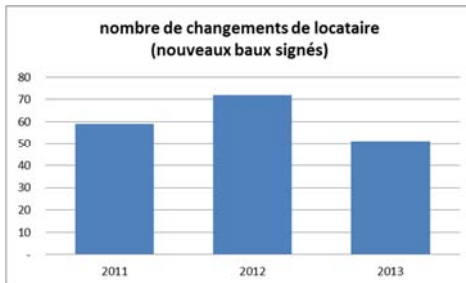


On constate une augmentation sensible des études qui nécessitent de nombreuses coordinations, ce qui est très gourmand en temps.

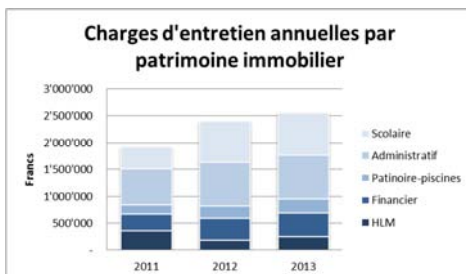
Police des constructions :



Gérance communale :



Bâtiments :



On constate une augmentation régulière des frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville en raison du vieillissement des immeubles.

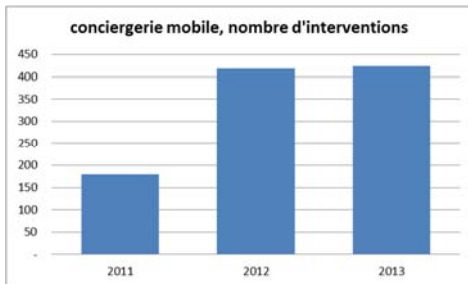


On constate une diminution réjouissante des frais liés aux actes de vandalisme.



On constate une diminution importante des investissements en raison de la fin du chantier du centre sportif aux Iles.

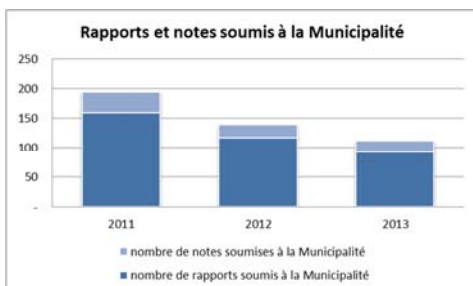
Conciergerie :



On constate une augmentation constante et régulière des sollicitations des concierges mobiles en raison d'un nombre croissant de bâtiments à

gérer et d'une volonté d'effectuer d'avantage d'interventions à l'interne afin de réduire les coûts d'entretiens.

Administration :



On constate une diminution du nombre de rapports adressés à la Municipalité qui s'explique par une

rationalisation des démarches visant à obtenir une décision de l'exécutif.

Perspectives 2014

Urbanisme

- Lancement du concours d'urbanisme pour le réaménagement de la Place d'Armes et poursuite de l'appel à investisseurs pour la construction d'un parking souterrain.
- Mise en œuvre du plan directeur localisé (PDL) Gare-Lac.
- Développement du projet de quartier Coteau Est suite à l'examen préalable du Canton.
- Poursuite du plan de quartier (PQ) « Les Parties » suite à la consolidation des besoins en locaux des services STE et SEY.
- Lancement du projet de valorisation des terrains communaux situés derrière l'usine Flexcell, le long de la route de Ste-Croix.
- Développement du projet de réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) suite à l'examen préalable du Canton.
- Lancement de la révision du plan directeur communal (PDCom) et du plan général d'affectation (PGA).

Police des constructions

- Mise en œuvre du Réseau intercommunal de bureaux techniques.
- Application de la révision partielle du RPGA, après réimpression et diffusion de ce dernier.
- Intégration d'un nouveau membre à 40% dans l'équipe de Police des constructions.
- Révision du tarif des anticipations sur le domaine public.
- Révision du règlement sur les enseignes (voir journal Bonjour 65).
- Alimentation et mise à jour du SIT en géodonnées, notamment sur le suivi de la compensation des arbres.
- Anticipation et application dès le 1^{er} juillet 2014 des modifications annoncées de la Loi sur l'énergie.

Gérance communale

- Accueil de la nouvelle gérante communale.
- Développement de nouveaux outils de gestion.

Bâtiments

- Assainissement de toute l'enveloppe de l'Hôtel de Ville.
- Suppression de la mérule et remise en état dans le Temple de la place Pestalozzi.
- Développement du projet de réaménagement du restaurant de la Grange et étude de l'assainissement de l'enveloppe.
- Construction d'une école provisoire au collège de la Passerelle.
- Assainissement de la chaufferie du collège des Quatre Marronniers.
- Etude de l'assainissement du bâtiment de la rue du Four 1.
- Développement du projet Centre Gare.
- Lancement du concours d'architecture pour réaffecter le site des Anciens Arsenaux.
- Développement du Projet de Gestion des Immeubles (PGI).

Conciergerie

- Réorganiser la structure dirigeante de la conciergerie.
- Renforcer la gestion des clés des bâtiments propriétés de la Ville.

Administration

- Mettre en place de nouveaux outils de gestion et développer de nouvelles procédures propres au Service.
- Poursuivre les réflexions en vue d'une certification, type ISO, du Service.
- Finaliser tous les descriptifs de poste des collaborateurs-trices du Service.
- Développer et lancer un nouveau programme de séminaires pour le Service.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 30 avril 2014, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2013, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. von Siebenthal



La Secrétaire :



S. Lacoste